



Société
Financière
Manuvie

Rapport
annuel
2016





Notre mission

Aider les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en accordant la priorité à leurs besoins et en leur fournissant de bonnes solutions et recommandations.



Table des matières

4	Message du président du conseil d'administration
8	Message du chef de la direction
16	Rapport de gestion
124	États financiers consolidés
129	Notes des états financiers consolidés
205	Informations actuarielles supplémentaires
207	Conseil d'administration
207	Membres de la haute direction
208	Coordonnées
209	Glossaire
211	Information aux actionnaires



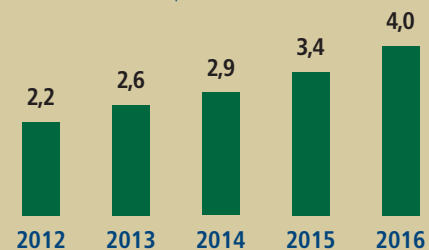
Gestion serrée du rendement total pour les actionnaires



Nous évaluons rigoureusement et de manière réaliste les projets et programmes, puis établissons leur ordre de priorité en fonction de la valeur qu'ils devraient générer pour nos actionnaires.

Donald A. Guloien, chef de la direction, Manuvie

Résultat tiré des activités de base
En milliards de \$ CA



1,2 milliard \$ CA

Valeur des affaires nouvelles et des autres produits de gestion de patrimoine souscrits en 2016

Augmentation de 22 %
sur douze mois

1 adulte sur 3 et 1 adulte sur 4

au Canada à Hong Kong

comptent sur nous pour les aider à réaliser leurs rêves et leurs aspirations

Apports nets des activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs en 2016

15,3 milliards \$ CA

Apports nets trimestriels positifs pour un 7^e exercice d'affilée

Résultat net de

2,9 milliards \$ CA

en hausse de 34 % par rapport à 2015

En 2016, nos clients ont reçu plus de

25,9 milliards \$ CA

en prestations, valeurs de rachat, paiements de rentes et autres indemnités
p. 16

Résultat tiré des activités de base de

4 milliards \$ CA

selon l'objectif sur quatre ans fixé en 2012



Nos produits et services diversifiés

Asie

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance vie et maladie collective
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Produits liés aux placements
- Régimes d'épargne-retraite individuels
- Régimes d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs

Lancement de partenariats de distribution exclusifs

avec deux des principales banques d'Asie :



p. 28



BAIIA tiré des activités de base de gestion de patrimoine et d'actifs

En millions de \$ CA

Année	Revenu (millions de \$ CA)
2012	334
2013	733
2014	980
2015	1 224
2016	1 167

Actifs gérés et administrés, niveau record de

977 milliards \$ CA

(au 31 décembre 2016)

p. 23

Résultat tiré des activités de base de la Division Asie

En millions de \$ CA

Année	Résultat (millions de \$ CA)
2012	963
2013	921
2014	1 008
2015	1 234
2016	1 495

Promotion de la santé de nos clients

au Canada* et aux États-Unis

à Hong Kong, en Chine* et dans les Philippines*

* Lancé en 2016

Canada

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance voyage
- Assurance vie, maladie et invalidité collective
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Gestion privée de patrimoine
- Régimes d'épargne-retraite collectifs
- Prêts hypothécaires et prêts placement
- Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et certificats de placement garanti

États-Unis

- Assurance vie individuelle
- Fonds négociés en bourse
- Fonds communs de placement
- Régimes d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs
- Rentes
- Assurance soins de longue durée

Capacités de placement

- Obligations d'États et de sociétés
- Titres de sociétés ouvertes et fermées
- Créances hypothécaires commerciales
- Immobilier
- Pétrole et gaz
- Électricité et infrastructures
- Énergie renouvelable
- Terrains forestiers et terres agricoles
- Solutions de répartition de l'actif

À tous les actionnaires,

Si je devais trouver un titre à ce message, ce serait peut-être « Naviguer contre vents et marées », puisque l'année dernière a été tout à fait imprévisible à bien des égards et remplie d'obstacles et de soubresauts.

Au début de 2016, les marchés pétroliers avaient encore une incidence négative sur nos activités. Les craintes que le ralentissement en Chine se propage au reste de l'Asie ont persisté une partie de l'année. Puis vint la tourmente créée par le spectre du Brexit, qui a pesé sur nombre d'économies européennes déjà ébranlées par la crise des réfugiés. Entre-temps, la conjoncture économique a subi des vents contraires d'une rare force : les marchés financiers ont été marqués par l'instabilité, les marchés boursiers se sont enlisés et, pire encore pour Manuvie, les taux d'intérêt ont continué de baisser, exerçant des pressions sur nos stratégies de couverture. Puis, en novembre, l'issue des élections américaines a supplanté toutes ces préoccupations.

Les turbulences et la morosité de 2016 étant choses du passé, vous comprenez sans doute à quel point je suis ravi d'écrire ce qui suit : un résultat tiré des activités de base de 4 milliards de dollars, une situation de fonds propres solide, un rendement total pour les actionnaires de près de 20 % et une augmentation de 11 % de notre dividende. Bien sûr, nous avons également éprouvé de la déception au cours de l'exercice. Le résultat net, par exemple, est demeuré inférieur à la cible, bien qu'il se soit amélioré par rapport à celui de l'exercice précédent.

Toutefois, je crois que l'exercice 2016 marque un jalon en raison de nos solides réalisations. En plus d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé en 2012 en matière de résultat tiré des activités de base, nous avons prouvé que notre stratégie de croissance axée sur l'Asie et nos investissements soutenus dans notre plateforme mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs ont été bien pensés.

L'année 2016 a été l'occasion de mettre à l'épreuve la détermination et la souplesse de la direction, mais aussi de constater notre capacité à persévérer et à aller de l'avant malgré des pressions négatives parfois difficiles à prédire. Alors que la Division américaine et la Division canadienne sont demeurées inébranlables et fidèles à leurs plans, la Division Asie et les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont connu une forte croissance. Je vous invite à lire le message de Donald Guloien, chef de la direction de Manuvie, pour une description détaillée de nos nombreuses grandes initiatives, de la bonne performance financière que nous avons enregistrée et des progrès que nous avons réalisés au cours du dernier exercice. Le conseil d'administration appuie sans réserve la stratégie de Manuvie axée sur les clients et la place prépondérante du rendement total pour les actionnaires dans la prise de décisions stratégiques.



Richard B. DeWolfe
Président du conseil
d'administration

Je suis fier de dire que les membres du conseil d'administration ont tout mis en œuvre pour assurer une gouvernance de premier ordre et s'acquitter avec brio de leurs obligations : 15 administrateurs aux parcours variés, 9 réunions du conseil, 24 réunions de comité, 16 séances de formation, des milliers de pages, des centaines d'heures de travail, une assiduité presque parfaite et une participation enthousiaste aux activités du conseil. Nous nous sommes classés ex æquo au deuxième rang dans le rapport annuel du *Globe and Mail* sur les pratiques en matière de gouvernance des entreprises, et avons remporté le prix Best Engagement by a Governance Team au gala Excellence in Governance de Governance Professionals of Canada. Nous nous étions fixé des objectifs annuels ambitieux et précis, en commençant par le vote consultatif sur la rémunération.

Lorsque l'appui des actionnaires en faveur de notre approche en matière de rémunération des membres de la direction s'est effrité, pour passer de 91 % en 2015 à 77 % en 2016, j'ai profité de l'assemblée annuelle pour m'engager à revoir notre programme de rémunération et à prendre des mesures pour répondre aux attentes des actionnaires. John Cassaday, administrateur et président du comité de rémunération et de dotation en personnel cadre,

et moi-même avons rencontré individuellement 25 actionnaires, soit environ 50 % de nos actionnaires institutionnels, pour écouter leurs conseils et leurs propositions d'amélioration du programme. Nous avons également consulté des sociétés de services-conseils en vote par procuration. Au cours des mois qui ont suivi, nous avons rencontré les membres de la direction et, avec la participation active et le soutien du chef de la direction, nous avons apporté sept modifications importantes qui sont décrites en détail dans notre circulaire de sollicitation de procurations.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à nos efforts, et plus particulièrement Donald Guloien, qui a volontairement accepté de réduire sa rémunération en appui à ces modifications. Notre chef de la direction continue de prêcher par l'exemple et de faire la promotion de l'intégrité, de l'éthique et de la nécessité d'avoir une vision claire des objectifs. M. Guloien est un ardent défenseur de la création de valeur à long terme pour les actionnaires, et il veille au succès de la Société avec passion.

Augmentation cumulative de
58%
de notre dividende trimestriel
au cours des trois dernières années
(en date de février 2017)

Compte tenu de l'incertitude considérable qui a régné pendant une grande partie de 2016, les objectifs du conseil d'administration portaient, dans une grande mesure, sur les risques et leur gestion. Nous avons vécu une incertitude grandissante, suscitée non seulement par les difficultés économiques susmentionnées, mais également par les nouvelles normes comptables, l'évolution des normes de fonds propres et l'activité accrue des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Par ailleurs, la cybersécurité représente comme toujours une priorité et un défi pour toutes les institutions financières.

Manuvie s'est dotée d'un solide cadre de gestion du risque; il est administré par des professionnels chevronnés qui fournissent une évaluation indépendante des activités de la Société. Les responsabilités de surveillance appartiennent d'abord aux membres de la direction, qui en délèguent efficacement certains aspects aux dirigeants des unités administratives à l'échelle mondiale. Nous réalisons aussi des évaluations quantitatives et qualitatives des risques en recourant à l'analytique, puis assurons le suivi des risques, en collaboration avec les membres du

comité de gestion du risque du conseil. La description des risques auxquels la Société est exposée figure dans le rapport de gestion de notre rapport annuel et est mise à jour chaque trimestre.

Conscients de nos responsabilités en matière de risque et d'audit, nous pensons que les rencontres en personne sont la manière la plus efficace et la plus pratique d'exercer notre surveillance. Encore en 2016, les membres du conseil ont effectué des visites sur place dans toutes les régions où la Société exerce ses activités. Au cours de l'exercice, nous avons donné à des administrateurs et à des équipes d'administrateurs la mission de rencontrer les gens, de les écouter, d'inspecter les activités et de les vérifier par eux-mêmes. Ces visites à l'échelle internationale avaient pour destination Hong Kong, la Chine continentale, le Japon, le Cambodge, Singapour, l'Indonésie et les États-Unis. En plus de nous renseigner sur le contexte local, ces visites nous ont permis d'évaluer l'efficacité des fonctions générales et des fournisseurs et prestataires de services externes, ainsi que la qualité des services d'audit interne et externe dont nous dépendons.

Nous reconnaissons l'importance de mettre en place une culture qui favorise la diversité, l'inclusion, l'équité et l'égalité des chances pour réaliser notre transformation axée sur les clients. À cet égard, le conseil profite déjà grandement de la nomination de Pamela Kimmet, une professionnelle des ressources humaines réputée qui possède une expérience directe des services financiers, des placements, de la santé et du mieux-être. Elle siège au comité de rémunération et de dotation en personnel cadre et au comité de gestion du risque.

Parmi les nombreux objectifs que le conseil s'était fixés pour l'exercice précédent figurait un examen de la relève des membres de la direction, qui portait notamment sur le processus de sélection et le

programme permanent de perfectionnement des dirigeants. Le conseil encourage activement le perfectionnement des dirigeants de Manuvie, la réalisation de leur plein potentiel, leur formation sur des sujets variés, ainsi que leur affectation à l'étranger et à des postes leur permettant de repousser leurs limites, de manière à paver la voie à la relève des membres du comité de direction. Tous les administrateurs ont participé à au moins une phase de l'examen annuel visant à évaluer la qualité, la solidité et le potentiel des membres de la haute direction. Le conseil a bonne confiance de pouvoir s'acquitter de son obligation d'assurer le maintien d'un bassin de candidats à la direction qualifiés dans un avenir prévisible.

Nous avons été heureux d'accueillir M^{me} Kimmet au sein du conseil en 2016, mais nous avons été profondément attristés d'apprendre le décès soudain de notre ami et confident, Stephen Sigurdson, qui était chef du contentieux, et celui de Syd Jackson, qui fut notre ancien président et chef de la direction, président du conseil et mentor.

Je suis reconnaissant du soutien que j'ai reçu des actionnaires, mais aussi de mes collègues du conseil, dont le dévouement et le travail acharné continuent de m'inspirer. Et je suis toujours aussi fier d'être associé aux milliers d'employés qui sont le cœur et l'âme de Manuvie et de John Hancock et qui offrent généreusement leur temps, leur talent et leur argent aux membres des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Voici quelques-unes des causes pour lesquelles ils se sont dévoués. Nous sommes ravis de participer au Palmarès 150 de ParticipACTION, un programme créé pour faire bouger les Canadiens à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. Aux États-Unis, nous sommes fiers de soutenir UNICEF Kid Power,

un programme novateur qui encourage les écoliers à être actifs et qui fait le lien entre l'activité physique des enfants et la distribution de denrées de survie à des enfants souffrant de malnutrition grave à l'étranger. En Asie, nous sommes heureux de commanditer, pour une troisième année, l'Angkor Wat International Half Marathon, qui permet de recueillir des dons affectés cette année au profit de la santé cardiovasculaire.

Au moment où j'écris ce message, il y a lieu d'être optimistes : les marchés boursiers se redressent, le prix du pétrole augmente, les taux d'intérêt progressent, les perspectives de croissance économique aux États-Unis et en Europe s'améliorent tandis que celles de la Chine se stabilisent; ce sont tous là des facteurs qui devraient avantager notre Société.

Mais je demeure sceptique. Je continue de penser que nous devons être plus prudents et vigilants que jamais dans les efforts que nous déployons pour vous afin de multiplier les réussites de Manuvie et de John Hancock, tout en nous engageant à mettre le client au cœur de tout ce que nous faisons, à promouvoir le mieux-être et à assurer une meilleure sécurité financière dans ce monde toujours incertain.

Merci du soutien et de la confiance que vous ne cessez de témoigner à Manuvie.



Richard B. DeWolfe
Président du conseil d'administration

Chers actionnaires,

Chez Manuvie, nous avons, cette année encore, réalisé des progrès considérables : nous avons mis à exécution notre plan stratégique, réitéré notre engagement à mettre les clients au cœur de tout ce que nous faisons et enregistré des résultats d'exploitation solides.

Notre résultat net a augmenté de 34 %, et le résultat tiré des activités de base, de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Nous avons en outre enregistré un résultat tiré des activités de base de 4 milliards de dollars en 2016, réalisant ainsi l'objectif sur quatre ans que nous nous étions fixé en 2012.

Nos souscriptions de produits d'assurance ont progressé de 11 % à l'échelle mondiale et ont atteint un niveau record en Asie. Nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont également enregistré des apports bruts records. La Division Asie et les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs revêtent une grande importance pour nous, car ce sont elles qui affichent la croissance la plus solide et les rendements les plus élevés.

Le rendement total pour les actionnaires s'est établi à 19,9 % en 2016. Après la fin de l'exercice, nous avons également relevé notre dividende de 11 %, une troisième hausse en autant d'années et une hausse cumulative de 58 % au cours de cette période. Grâce à la confiance soutenue de nos clients, nous gérons et administrons désormais des actifs records de 977 milliards de dollars. Le niveau de nos fonds propres est toujours solide, comme en témoigne notre ratio de fonds propres de 230 % à la fin de l'exercice. Nous avons également diversifié l'ensemble de nos sources de financement et élargi notre bassin d'investisseurs tout au long de l'exercice.

La gestion des dépenses est demeurée une priorité pour notre Société, et nous avons continué de réaliser des économies substantielles grâce à notre programme d'amélioration de l'efficacité et de

l'efficacité. Les économies annuelles nettes avant impôt découlant de ce programme de quatre ans ont atteint 500 millions de dollars en 2016 et dépassé l'objectif de 400 millions de dollars que nous nous étions fixé. Pour nous, la nécessité d'exercer nos activités de manière plus efficiente et efficace est devenue un mode de vie, et nous sommes chaque jour à l'affût de nouvelles manières de réaliser des économies. Comme au cours des exercices précédents, nous affecterons une partie de ces économies au financement de nos priorités stratégiques à long terme.

AMÉLIORER NOTRE PERFORMANCE

Nous pouvons être fiers de nos réalisations de 2016; toutefois, nous nous étions fixé des objectifs encore plus ambitieux. Nous visions un résultat tiré des activités de base légèrement plus élevé et un résultat net considérablement supérieur. Bon nombre de sociétés ont vu leurs activités de gestion d'actifs faire l'objet de retraits nets, ce qui n'a pas été le cas pour nous et ce qui est, en soi, une réalisation importante. Néanmoins, le résultat et les apports nets de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont été plus bas que prévu.

Ce manque à gagner se reflète dans la rémunération des membres de la direction et donc dans la mienne. Comme le mentionne dans son message Dick DeWolfe, président du conseil d'administration, nous avons été à l'écoute de nos actionnaires et avons apporté plusieurs modifications à nos pratiques en matière de rémunération pour veiller à ce qu'elles respectent la



Donald A. Guloien
Président et
chef de la direction

volonté des investisseurs. Je crois très fermement que la rémunération des membres de la direction doit être totalement alignée sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Bien qu'il soit rare qu'un chef de la direction aborde de manière positive toute réduction de sa rémunération, dans le cas présent, cette réduction me semble parfaitement sensée. Je veux que vous sachiez que les membres de la direction de Manuvie et moi-même nous engageons à améliorer encore plus notre performance et à nous concentrer davantage sur le rendement pour les actionnaires.

DEUX ANGLES POUR GUIDER NOS DÉCISIONS D'AFFAIRES

Nous prenons nos décisions stratégiques en les examinant selon deux angles : notre mission et le rendement total pour les actionnaires. Laissez-moi vous fournir quelques précisions sur ces deux concepts.

Cette année, nous avons officiellement défini la mission de notre entreprise : aider les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en accordant la priorité à leurs besoins et en leur fournissant de bonnes solutions et recommandations. Notre mission est beaucoup plus qu'un slogan, c'est un énoncé concis de ce que nous avons l'intention de réaliser pour nos clients, afin de dégager un rendement pour nos

actionnaires. En continuant d'exercer nos activités avec rigueur et d'élaborer des produits et services novateurs – accompagnés d'une expérience client exceptionnelle –, nous nous démarquerons des autres aux yeux de nos clients et générerons de la valeur pour les actionnaires. Nous en sommes convaincus.

L'autre angle, qui est tout aussi important, est la gestion serrée du rendement total pour les actionnaires. En d'autres mots, nous évaluons rigoureusement et de manière réaliste les projets et programmes, puis établissons leur ordre de priorité en fonction de la valeur qu'ils devraient générer pour nos actionnaires.

Nous nous attachons également à maintenir l'équilibre entre l'obtention de résultats solides à court terme et la réalisation d'investissements à long terme. Nul doute que ces deux aspects de nos affaires sont importants. Mais nous devons faire les bons choix : si nous nous concentrons uniquement sur le long terme et affichons de piètres résultats à court terme, nous perdrons le droit d'investir. À l'opposé, si nous n'agissons pas rapidement, notre industrie peut subir des bouleversements et être façonnée par des nouveaux venus, et la valeur à long terme pour les actionnaires en pâtira. Nous nous engageons à maintenir le bon équilibre.

« Merci, Manuvie, de m'aider à réaliser mon rêve : un voyage en Islande pour voir un vrai iceberg et célébrer l'obtention de ma maîtrise. »



SERVIR NOS CLIENTS

Au cours de l'exercice, nous avons versé à nos clients environ 26 milliards de dollars en prestations, valeurs de rachat, paiements de rentes et autres indemnités. Toutefois, nous avons également réalisé de nombreux objectifs non financiers en 2016, grâce au dévouement et aux efforts de nos 35 000 employés et de nos 70 000 agents qui offrent leurs services à plus de 22 millions de clients partout dans le monde.

Nous avons lancé des outils, des produits et des services et mis en place des partenariats afin de réaliser notre mission, de transformer en profondeur notre entreprise et d'améliorer l'expérience client. Notre engagement à l'égard de la santé et du patrimoine de nos clients a de nouveau été au cœur de nos préoccupations tout au long de l'année.

Au Canada, nous avons lancé le programme Manuvie Vitalité, qui offre à nos clients des appareils portables pour les aider à adopter un style de vie sain et à économiser grâce à leur programme d'assurance vie. Nous avons recours à l'analytique avancée et prédictive pour simplifier le processus de sélection des risques d'assurance et éliminer les tests médicaux superflus, et nous sommes devenus le premier assureur à accepter

les propositions d'assurance vie de Canadiens atteints du virus de l'immunodéficience humaine (« VIH »). Après un projet pilote fructueux, nous avons lancé le programme La retraite redéfinie, une nouvelle plateforme holistique de planification qui aide les Canadiens à se préparer en vue de la retraite. Nous avons également rationalisé et simplifié nos produits d'assurance voyage.

Aux États-Unis, John Hancock a lancé la première phase de sa nouvelle plateforme numérique de souscription de produits d'assurance vie et a réalisé sa première incursion dans le domaine des conseils en ligne. Nous avons également élargi notre programme Vitality en y ajoutant HealthyFood, un programme de premier plan qui offre aux clients des rabais sur les aliments santé qu'ils achètent et qui les récompense en les faisant économiser sur leurs primes d'assurance. Nous avons également continué de nous positionner solidement sur le marché des fonds négociés en Bourse en ajoutant six nouveaux fonds à notre gamme.

En Asie, nous avons poursuivi le déploiement de notre programme novateur ManulifeMOVE dans les Philippines et en Chine continentale, en nous appuyant sur le succès remporté par le programme à Hong Kong et à Macao. Avec le lancement de klikMAMI en Indonésie, nous avons été les premiers sur ce marché à offrir une plateforme libre-service en ligne permettant la négociation de fonds communs de placement. Manulife Japan a lancé un nouveau service qui permet d'acquitter immédiatement les primes au moyen de messages textes. Et en Chine continentale, nous avons recours à la plateforme de messagerie WeChat pour traiter les demandes de règlement afin de réduire le délai de traitement, qui est passé de plus d'une semaine à un seul jour dans de nombreux cas.

À l'échelle mondiale, nos divisions apprennent les unes des autres et mettent en œuvre les solutions novatrices et les meilleures pratiques venant d'ailleurs dans l'entreprise, si elles sont pertinentes.

« Mon compte Manuvie me permet de passer plus de temps avec les personnes qui comptent le plus dans ma vie : les membres de ma famille. Je peux poursuivre ma carrière à temps partiel et profiter de chaque moment passé en compagnie de mes enfants. »

« Mon agente est bien renseignée, patiente et professionnelle. Grâce à elle, je suis assuré de prendre les bonnes décisions. »

NOS MOTEURS DE CROISSANCE MONDIAUX

En croissance rapide, la Division Asie et les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs continuent d'offrir des possibilités importantes.

En Asie, la valeur des nouvelles affaires croît rapidement, soutenue par les partenariats exclusifs que nous avons conclus avec d'autres institutions financières. Ainsi, grâce à la mise en place fructueuse de notre partenariat régional avec DBS, nous avons pu diversifier la répartition géographique de nos activités et nos canaux de distribution en Asie, et nous avons gagné l'accès à des millions de nouveaux clients potentiels. Ce partenariat nous a également permis d'obtenir la principale part du marché de la bancassurance à Singapour.

Nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs sont solidement positionnées et s'appuient sur des entités de bonne taille qui poursuivent leur croissance. Outre la croissance attribuable aux diverses acquisitions conclues au cours des dernières années, nous avons enregistré une solide croissance interne de nos plateformes de produits destinés aux particuliers, de régimes de retraite et de produits institutionnels.

Nous reconnaissons la nécessité de continuer à accroître la taille et les capacités de nos activités liées aux fonds communs de placement ainsi qu'aux régimes de retraite aux États-Unis, aux solutions multiactifs à l'intention des investisseurs institutionnels et aux placements à gestion passive, et continuons de leur allouer des ressources et des capitaux. Nous avons notamment jeté les bases pour offrir des conseils en ligne à nos clients à la retraite, conclu des ententes de distribution avec des banques tierces en Asie au profit de nos activités de fonds communs de placement et investi dans l'infrastructure soutenant nos activités liées aux clients institutionnels. L'actif géré et administré de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs a augmenté de 8 % depuis 2015, pour s'établir à 544 milliards de dollars.

Au cours de l'exercice, nous avons accru la présence de Gestion d'actifs Manuvie en Europe, pris possession de nos nouveaux bureaux à Londres et nommé de nouveaux dirigeants principaux de la distribution pour le Royaume-Uni et l'Irlande, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique latine. Par ailleurs, nous avons élargi nos

activités liées aux solutions multiactifs et aux produits alternatifs liquides en comblant des postes clés.

En Asie, nous avons lancé la première fiducie de placement immobilier américaine à Singapour, faisant bénéficier le marché de notre expérience de plus de 70 années en gestion immobilière. À la fin de l'exercice, nous comptons un total de 112 fonds notés quatre ou cinq étoiles par Morningstar, soit 17 fonds de plus qu'à l'exercice précédent.

LA VALEUR DE NOS PARTENARIATS ET DE NOS ACQUISITIONS

Les partenariats et les acquisitions stratégiques annoncés au cours des dernières années continuent de contribuer à la croissance à long terme de nos activités à l'échelle mondiale.

En Asie, outre le partenariat avec DBS, nous avons renforcé notre position de chef de file sur le marché des caisses de prévoyance obligatoires en instaurant un partenariat de distribution avec Standard Chartered Bank à Hong Kong et en concluant une acquisition connexe. À la fin de l'exercice, nous étions le principal fournisseur de caisses de prévoyance obligatoires en fonction de l'actif géré et des flux de trésorerie nets.

Aux États-Unis, nous avons achevé avec succès l'intégration des activités de régimes de retraite acquises de la New York Life. Cette transaction nous permet d'offrir des solutions de retraite à un vaste éventail d'entreprises, allant des entreprises en démarrage jusqu'aux sociétés et aux syndicats les plus imposants. En 2016, les activités de régimes de retraite de John Hancock ont présenté un nombre record de propositions et mis en place un nombre record de régimes au sein de notre Division américaine.

Au Canada, l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life a été un facteur clé de la croissance de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Nous nous sommes classés au deuxième rang en ce qui a trait à la part du marché des régimes de retraite; nous avons aussi renforcé notre part du marché des fonds communs de placement destinés aux particuliers en fonction des apports nets pour atteindre le quatrième rang, et nous avons élargi l'offre de produits institutionnels de Gestion d'actifs Manuvie en tirant parti de notre expérience en gestion de portefeuille et de nos solutions d'investissements guidés par le passif. Grâce à cette acquisition, nous avons ajouté 1,4 million de clients à notre portefeuille et renforcé

nos activités au Québec grâce à un solide bassin de professionnels compétents et à notre investissement dans un actif immobilier prestigieux à Montréal, la Maison Manuvie. Cet immeuble sera d'ailleurs notre nouveau siège social pour le marché du Québec.

LA PRIORITÉ À L'INNOVATION ET À LA TECHNOLOGIE

Nous croyons que notre capacité soutenue d'innover et de réinventer notre entreprise est étroitement liée à notre réussite future. La technologie ne cesse de redéfinir notre interaction avec le monde qui nous entoure, qu'il s'agisse de commander un café, de héler un taxi, de faire une réservation ou, bien sûr, de gérer nos finances. Il n'est donc pas surprenant que bon nombre de nos investissements continuent d'être motivés par la technologie. Nous avons travaillé en partenariat avec nombre de sociétés en démarrage spécialisées en technologie financière en 2016, et nous demeurerons ouverts à d'autres partenariats éventuels.

Nous avons ouvert notre plus récent carrefour d'innovation à Singapour, le quatrième à l'échelle mondiale. Il s'ajoute à ceux de Boston, de Toronto et de Kitchener-Waterloo. Ces laboratoires explorent de nouveaux marchés et développent des solutions véritablement audacieuses et révolutionnaires au profit de nos clients, y compris la technologie dite de chaîne de blocs, qui permet de trouver des moyens de simplifier et d'améliorer le processus d'accueil et d'intégration des clients. Nous faisons notre première incursion dans le monde de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle pour évaluer comment nous pouvons utiliser ces technologies pour développer une prochaine génération d'expériences client exceptionnelles.

EMPLOYÉS

Le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste des personnes les plus compétentes demeurent aussi des priorités pour Manuvie, parce que nous savons que des employés mobilisés sont un atout précieux pour offrir une expérience client

exceptionnelle. Nous investissons dans la formation et dans la création d'un lieu de travail plus flexible, diversifié et inclusif. Nous recrutons également des employés clés dans des domaines comme l'analytique, la technologie et le marketing, car nous croyons qu'ils seront essentiels pour perpétuer l'innovation au sein de notre Société.

Nos efforts visant à améliorer l'expérience des employés nous valent également des éloges à l'extérieur de nos murs. Ainsi, pour une deuxième année d'affilée, nous avons remporté le prix Choix des employés de Glassdoor, qui nous place sur la liste des meilleurs employeurs au Canada. Les prix Glassdoor sont remis en fonction des commentaires qu'ont formulés des employés de façon volontaire et anonyme, et je suis ravi de constater que les employés de Manuvie et leurs anciens collègues ont pris le temps de faire part de leurs commentaires sur les conditions de travail au sein de notre Société.

Manuvie et John Hancock ont été reconnues par Forbes respectivement comme l'un des meilleurs employeurs au Canada et l'un des meilleurs employeurs aux États-Unis. Ainsi, Manuvie s'est classée 29^e sur 250 entreprises dans le sondage de Forbes au Canada, tandis que John Hancock s'est classée au 172^e rang sur 500 entreprises dans le sondage américain. Nous avons de nouveau été désignés comme l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada.

John Hancock a obtenu une note parfaite au Corporate Equality Index de 2017. Administré par la Human Rights Campaign, cet indice est un outil de comparaison à l'échelle nationale des politiques et pratiques d'entreprise relativement à l'équité en milieu de travail pour les LGBT.

L'une des principales responsabilités d'un chef de la direction est de constituer une équipe hautement performante pour relever les défis actuels et un solide bassin de candidats à la relève pour l'avenir. Je suis ravi de confirmer que nous y sommes parvenus, tant pour mon poste que pour celui des autres membres de la

« J'ai récemment reçu un diagnostic de cancer et j'ai compris l'importance d'être protégée et d'être prête. Je recommande vivement Manuvie. »

« En plus d'assurer mon avenir financier, Manuvie me récompense pour mon style de vie sain. »

haute direction. La qualité des personnes qui prendront notre relève est l'une des meilleures mesures de notre succès, et je suis fier que Manuvie soit dirigée par des gens de haut calibre.

CONFIANCE

Pour réussir, il est essentiel que Manuvie gagne la confiance de ses clients, actionnaires et autres parties intéressées. Nous sommes conscients que la confiance se mérite et ne résulte pas d'une seule interaction. Elle découle plutôt, à l'instar de la réputation, de la somme des échanges et des interactions au fil des mois et des années. Elle se reflète dans nos convictions, dans la valeur que nous apportons à la société et dans l'image de marque que nous présentons au monde extérieur. Qui plus est, elle émane de la culture que nous véhiculons et des valeurs que nous avons choisi d'incarner au quotidien. La confiance est ce qui compte le plus dans le domaine de l'assurance et de la gestion de patrimoine : chaque jour, nous faisons des promesses à nos clients, et ils s'attendent à ce que nous les tenions pendant de nombreuses années.

Bien que nous ne cherchions pas à gagner la confiance dans le but d'obtenir des prix, je suis très fier chaque fois que notre fiabilité est reconnue. En 2016, Manulife Hong Kong a remporté le prix Trusted Brand du Reader's Digest dans la catégorie Sociétés d'assurance pour une 13^e année d'affilée, et pour la cinquième fois dans la catégorie Caisses de prévoyance obligatoires.

MERCI

Pour finir, je voudrais remercier Dick DeWolfe et les membres de notre conseil d'administration pour les conseils et le soutien qu'ils nous ont offerts, à moi et au reste de l'équipe de direction de Manuvie.

Nos employés, nos agents et nos autres partenaires de distribution partout dans le monde sont le moteur de notre succès. Sans leur engagement, nos nombreuses réalisations de 2016 n'auraient tout simplement pas été possibles. Je tiens à remercier chacun d'entre vous

pour vos nombreuses contributions et pour la passion dont vous faites preuve chaque jour.

Malheureusement, deux personnes exceptionnelles qui ont participé au succès de Manuvie nous ont quittés au cours de l'année.

Syd Jackson, notre ancien président du conseil et chef de la direction, est décédé en avril. Parmi ses nombreuses contributions à Manuvie, mentionnons notre expansion à l'échelle internationale, l'adoption de technologies de l'information de pointe et la promotion de tous les aspects de la diversité. Nous n'oublierons jamais son grand sens moral et son intégrité.

Stephen Sigurdson, qui a été chef du contentieux de Manuvie, est décédé en novembre. C'était une personne remarquable qui possédait une grande force de caractère et un incroyable sens de l'humour. Il est devenu chef du contentieux de Manuvie en 2014 et a joué un rôle crucial dans la réussite de nombreuses initiatives d'importance, notamment l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life et notre expansion au Japon.

J'ai eu le plaisir et l'honneur de les considérer tous deux comme des amis et, comme pour bien d'autres chez Manuvie, ils me manquent chaque jour.

Enfin, je voudrais remercier nos actionnaires pour leur confiance indéfectible dans Manuvie, ses stratégies et ses employés. Nous sommes tournés vers l'avenir et poursuivons vigoureusement sur notre lancée, et je suis convaincu que nous avons en main tous les atouts pour offrir des expériences exceptionnelles à nos clients et générer une croissance à long terme durable pour nos actionnaires.



Donald A. Guloien
Président et
chef de la direction

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les énoncés prospectifs du présent document portent notamment sur la croissance à moyen terme du RCP tiré des activités de base et les facteurs de cette croissance, la contribution à moyen terme des acquisitions et partenariats importants conclus récemment au résultat tiré des activités de base annuel, les avantages et les coûts prévus liés à l'acquisition de la Standard Life, le caractère raisonnable de l'estimation des résultats techniques liés aux placements tout au long du cycle à long terme et le niveau de fonds propres prévu de Manuvie en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV et portent également, notamment, sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Ils se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les écarts de taux d'intérêt, de titres d'emprunt et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que dans l'établissement de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire

de réseaux de distribution existants et futurs, y compris ceux découlant des ententes de collaboration avec la Standard Life plc, du partenariat en bancassurance avec DBS Bank Ltd. et de l'entente de distribution avec la Standard Chartered; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités, y compris ceux découlant de l'acquisition de la Standard Life, des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des caisses de retraite de prévoyance obligatoires (« CPO ») et des régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance (« ORSO ») de la Standard Chartered; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements désignés comme DV; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les audits fiscaux, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; l'incapacité à obtenir les avantages prévus relatifs à l'acquisition de la Standard Life, des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des CPO et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered, en tout ou en partie; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des infrastructures de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; et notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent document aux sections intitulées « Gestion du risque », « Facteurs de risque » et « Principales méthodes comptables et actuarielles » du rapport de gestion et à la note des états financiers consolidés intitulée « Gestion du risque » ainsi que dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.



2016

Société Financière Manuvie

Rapport annuel

16	Rapport de gestion
16	Aperçu
19	Résultats financiers
29	Résultats par division
56	Gestion du risque
77	Cadre de gestion des fonds propres
80	Principales méthodes comptables et actuarielles
93	Facteurs de risque
112	Contrôles et procédures
113	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
118	Autres informations
124	États financiers consolidés
129	Notes des états financiers consolidés
205	Informations actuarielles supplémentaires
207	Conseil d'administration
207	Membres de la haute direction
208	Coordonnées
209	Glossaire
211	Informations aux actionnaires

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 9 février 2017.

Aperçu

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, aide les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant les bonnes solutions et recommandations. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis, Manuvie au Canada et Manulife ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2016, elle comptait environ 35 000 employés, 70 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 22 millions de clients. À la fin de 2016, ses actifs gérés et administrés se chiffraient à 977 milliards de dollars (728 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients près de 26 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales, et le terme « Manufacturers », la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,9 milliards de dollars en 2016, contre 2,2 milliards de dollars en 2015. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base¹ (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 4,0 milliards de dollars en 2016, par rapport à 3,4 milliards de dollars en 2015, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges de 1,1 milliard de dollars en 2016, par rapport à des charges de 1,2 milliard de dollars en 2015.

Bien que l'incidence globale de la hausse des taux d'intérêt soit extrêmement positive pour notre Société à long terme, le résultat net attribué aux actionnaires a subi les contrecoups des fluctuations du marché au quatrième trimestre de 2016. Pour l'exercice, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 2,9 milliards de dollars, une augmentation de 34 % en regard de celui de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net attribué aux actionnaires reflète la croissance du résultat tiré des activités de base et le redressement des résultats techniques liés aux placements, contrebalancés en partie par une hausse des charges liées à l'incidence directe des marchés.

En 2016, le résultat dilué par action ordinaire s'est établi à 1,41 \$, comparativement à 1,05 \$ en 2015, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »), à 7,3 %, contre 5,8 % en 2015. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire¹ était de 1,96 \$ en 2016, comparativement à 1,68 \$ en 2015, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)¹ était de 10,1 % en 2016, comparativement à 9,2 % en 2015.

Manuvie a enregistré des résultats d'exploitation particulièrement solides en 2016, terminant l'exercice avec un résultat tiré des activités de base de 4,0 milliards de dollars, une hausse de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent, et atteignant l'objectif qu'elle s'était fixé en 2012. L'augmentation du résultat tiré des activités de base découle des profits de 197 millions de dollars sur les placements liés aux activités de base (contre néant en 2015), de la solide croissance des affaires nouvelles et des contrats en vigueur en Asie et de la reprise de provisions pour impôts et provisions connexes dans la Division américaine et le secteur Services généraux et autres par suite de la fin de plusieurs années d'imposition aux États-Unis, contrebalancés en partie par la hausse des coûts de couverture des actions et par l'accroissement des charges d'intérêts en raison des récentes émissions de titres d'emprunt. Le raffermissement du dollar américain et du yen par rapport au dollar canadien a également contribué à hauteur de 149 millions de dollars à la hausse du résultat tiré des activités de base. En 2016, le résultat tiré des activités de base incluait la baisse de la charge nette après impôts de 162 millions de dollars liée aux résultats techniques (276 millions de dollars avant impôts) par rapport à une charge de 205 millions de dollars après impôts (362 millions de dollars avant impôts) en 2015.

Le résultat tiré des activités de base exclut l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, ainsi que celle de nombreux autres éléments qui sont considérés comme étant importants et qui, selon nous, ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base étaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ¹	- \$	(530)\$	359 \$
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rentes à capital variable ²	(484)	(93)	412
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ³	(453)	(451)	(198)
Coûts d'intégration et d'acquisition ⁴	(81)	(149)	-
Autres éléments ⁵	(74)	(14)	40
Total	(1 092)\$	(1 237)\$	613 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

- ¹⁾ Selon notre définition de résultat tiré des activités de base, nous avons comptabilisé des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 197 millions de dollars dans le résultat tiré des activités de base en 2016. Ces profits reflètent l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos résultats au chapitre du crédit. Bien que les rendements de notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme aient été plus bas que prévu dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, nous avons inscrit des profits au deuxième semestre de l'exercice qui ont contrebalancé en partie les charges comptabilisées au premier semestre de l'exercice. La charge de 530 millions de dollars de 2015 comprenait une charge de 876 millions de dollars attribuable au recul marqué des prix du pétrole et du gaz, contrebalancée en partie par un profit de 346 millions de dollars lié aux rendements plus élevés que prévu des autres catégories d'actifs et aux activités de réinvestissement des titres à revenu fixe. Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous avons inclus des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 197 millions de dollars dans le résultat tiré des activités de base en 2016 et de néant en 2015. (Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.)
- ²⁾ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt se rapporte à nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend les modifications apportées aux hypothèses de taux d'intérêt ainsi qu'aux profits et pertes tirés des résultats techniques sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes du passif. D'autres renseignements liés à la charge de 484 millions de dollars en 2016 figurent aux rubriques « Analyse du résultat net » et « Faits saillants financiers du quatrième trimestre » ci-après.
- ³⁾ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, nous réalisons chaque année un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles. En 2016, nous avons augmenté nos réserves pour mettre à jour les hypothèses de morbidité, de mortalité, de taux de déchéance, de primes et de flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt à l'égard des activités d'assurance soins de longue durée et pour revoir à la baisse de manière proactive nos hypothèses relatives au taux de réinvestissement ultime avant la mise à jour par le Conseil des normes actuarielles prévue en 2017, cette augmentation ayant été contrebalancée en partie par la reprise des réserves liées à d'autres mises à jour, y compris les hypothèses relatives aux résultats techniques des contrats de rente à capital variable aux États-Unis.
- ⁴⁾ La charge de 81 millions de dollars de 2016 comprend les coûts d'intégration des activités acquises de Standard Life plc, de la New York Life et de la Standard Chartered. La charge de 149 millions de dollars de 2015 incluait les coûts d'intégration et d'acquisition de 99 millions de dollars et de 50 millions de dollars liés à l'acquisition respectivement de la Standard Life et des services de régimes de retraite de la New York Life et la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance.
- ⁵⁾ La charge de 74 millions de dollars de 2016 a trait principalement aux frais de restructuration et à la charge de dépréciation liées à l'arrêt des nouvelles souscriptions de notre produit autonome de soins de longue durée destiné aux particuliers aux États-Unis, aux frais de restructuration de nos activités en Indonésie et à la fermeture du centre de services technologiques partagés en Malaisie. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par un profit lié à l'un des régimes de retraite de la Société. En outre, un profit lié à la reprise d'éventualités fiscales a été en grande partie contrebalancé par une mise à jour des hypothèses relatives au calendrier de versement des impôts liées à l'évaluation des provisions mathématiques. La charge de 14 millions de dollars de 2015 se rapportait aux frais de règlement découlant du rachat du régime de retraite du Royaume-Uni et à la réappropriation d'un traité de réassurance au Canada, contrebalancés en grande partie par les modifications des taux d'imposition au Canada et au Japon.

Les **souscriptions de produits d'assurance**¹ ont atteint 4,0 milliards de dollars en 2016, une hausse de 11 %² par rapport à 2015. En 2016, nous avons enregistré des souscriptions de produits d'assurance records en Asie, lesquelles ont augmenté de 27 % en regard de celles de 2015, par suite de la croissance généralisée des souscriptions à l'échelle de la région et des solides souscriptions par l'intermédiaire de notre réseau de banques, y compris le lancement réussi de notre partenariat avec DBS Bank Ltd. (« DBS »). Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont reculé de 16 %, étant donné que les résultats de 2015 comprenaient deux souscriptions pour deux groupes de très grande taille. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance ont baissé de 6 % par suite d'une tendance de l'industrie de revenir aux produits assortis de garanties que nous avons volontairement relégués au second plan.

Les **apports nets**¹ de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 15,3 milliards de dollars en 2016, par rapport à 34,4 milliards de dollars en 2015. En 2016, pour un 7^e exercice d'affilée, les activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont enregistré des apports trimestriels nets positifs. Les apports nets toujours positifs de 2016 découlaient des solides apports nets des activités de conseils en placement pour les clients institutionnels et des fonds communs de placement en Asie et au Canada, contrebalancés en partie par les sorties de fonds des régimes de retraite en Amérique du Nord et des fonds communs de placement aux États-Unis. Les sorties de fonds des fonds communs de placement aux États-Unis sont surtout attribuables au contexte difficile pour les souscriptions et au rendement inférieur de certains fonds importants au début de l'exercice. Les apports nets ont diminué de 19,1 milliards de dollars par rapport à ceux de 2015, du fait des sorties de fonds dans les fonds communs de placement aux États-Unis, tandis que de solides apports nets avaient été enregistrés à l'exercice précédent et que les souscriptions de produits des Marchés institutionnels avaient reculé.

Les **apports bruts**¹ de 120,5 milliards de dollars de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs en 2016 ont augmenté de 3 % par rapport à ceux de 2015. Aux États-Unis, les apports bruts ont progressé de 5 % pour atteindre un niveau record, en raison des souscriptions solides de régimes de retraite sur le marché intermédiaire attribuables aux souscriptions, pendant un exercice complet, provenant des activités acquises de la New York Life, contrebalancées en partie par la diminution des souscriptions de fonds communs de placement. Au Canada, les apports bruts ont connu une hausse de 3 % du fait de l'amélioration considérable continue des souscriptions de fonds communs de placement, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions dans le secteur des régimes de retraite pour groupes de grande taille en comparaison des niveaux records atteints en 2015. En Asie, la progression de 26 % des apports bruts s'explique par les souscriptions de fonds communs de placement, y compris les fonds du marché monétaire, et par les lancements de nouveaux fonds en Chine continentale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des apports bruts des clients institutionnels.

Les **souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine**¹ se sont fixées à 8,2 milliards de dollars en 2016, une hausse de 3 % en comparaison de celles de 2015. En 2016, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 14 % en Asie, sous l'effet des lancements de nouveaux produits et de la hausse des souscriptions dans le réseau des banques, qui ont plus que contrebalancé un recul de 11 % au Canada attribuable aux changements apportés à nos produits de fonds distincts à risque plus élevé au début de l'exercice³.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La croissance (le recul) des souscriptions, des apports bruts, des primes et dépôts, et des actifs gérés et administrés est présenté en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ La Division américaine n'a pas de produits à vendre dans cette catégorie.

Les **actifs gérés et administrés**¹ au 31 décembre 2016 se sont établis à 977 milliards de dollars, une hausse de 6 % par rapport au 31 décembre 2015 attribuable au rendement de placement et aux apports nets toujours positifs des clients. Les actifs gérés et administrés du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ont augmenté de 8 % depuis le 31 décembre 2015 pour se fixer à 544 milliards de dollars, pour les raisons susmentionnées.

Le **ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« ratio du MMRPCE »)** de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») était de 230 % au 31 décembre 2016, en regard de 223 % à la fin de 2015. L'augmentation du ratio du MMRPCE s'explique principalement par les émissions de fonds propres, montant net, et la hausse du résultat net, contrebalancées en partie par l'accroissement des fonds propres requis et le financement des dividendes versés aux actionnaires de la SFM

Le **ratio d'endettement de la SFM** s'est établi à 29,5 % au 31 décembre 2016, par rapport à 23,8 % à la fin de 2015. L'augmentation est surtout liée aux émissions de 4,3 milliards de dollars aux fins de financement en 2016, qui satisfaisaient aux exigences réglementaires en matière d'émissions de fonds propres plus strictes dans plusieurs marchés, tandis que nous mettons en œuvre notre stratégie mondiale de diversification du financement.

En 2016, les divisions d'exploitation ont effectué des **versements**² de 1,8 milliard de dollars au Groupe, contre 2,2 milliards de dollars en 2015. Les versements importants de nos filiales canadiennes et américaines ont été contrebalancés par l'injection nette de capitaux dans les entités asiatiques, lesquels capitaux étaient requis en grande partie pour faire face à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les exigences locales en matière de fonds propres.

Direction stratégique

Notre stratégie est conforme à l'objectif de la Société, qui est d'aider les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant les bonnes solutions et recommandations. Cette stratégie nous permettra d'offrir une expérience client exceptionnelle et une croissance à long terme durable à nos actionnaires. Notre stratégie s'articule autour de trois thèmes clés :

- Établir des relations plus holistiques et durables avec les clients
- Continuer de renforcer et d'intégrer nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs
- Tirer parti des compétences et de l'expérience des membres du personnel à l'échelle de nos activités internationales

Nous continuons d'entrevoir des possibilités considérables pour nos activités en Asie et nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs. En Asie, la valeur des affaires nouvelles a augmenté rapidement grâce aux ententes de partenariat exclusives conclues avec d'autres institutions financières de la région. En outre, nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs sont en solide position pour croître considérablement grâce à une robuste croissance interne et aux nombreuses acquisitions.

La technologie transforme la vie de nos clients et notre industrie, de sorte que notre succès est tributaire des investissements fructueux que nous faisons dans l'innovation. Nous examinons les investissements que nous faisons du point de vue de la valeur pour les actionnaires et continuons de nous appuyer sur nos programmes de gestion des dépenses pour aider à financer les investissements. Nous avons investi à l'échelle de la Société pour restructurer nos activités et améliorer notablement l'expérience client. Voici les faits saillants de ces investissements :

- Au Canada, aux États-Unis et dans certaines parties de l'Asie, notre gamme de produits d'assurance vie comprend dorénavant des appareils portables qui aideront les clients à favoriser un style de vie sain et à économiser.
- Au Canada, nous avons recours à l'analytique avancée et prédictive pour simplifier le processus de sélection des risques d'assurance et éliminer les tests médicaux superflus.
- Aux États-Unis, nous avons lancé la première phase de notre nouvelle plateforme numérique de souscription et avons réalisé notre première incursion dans le domaine des conseils en ligne.
- En Chine continentale, nous avons recours à la plateforme de messagerie WeChat pour traiter les demandes de règlement, afin de réduire le délai de traitement, qui est passé de plus d'une semaine à aussi peu qu'un jour.

En 2016, le RCP tiré des activités de base s'est établi à 10,1 %, et nous prévoyons qu'il avoisinera 13 % ou plus à moyen terme, à mesure que nous exécutons notre stratégie et que les résultats techniques liés aux placements reviennent à la normale³. Nous prévoyons que le principal facteur de la croissance du RCP tiré des activités de base sera la croissance interne de nos activités nécessitant moins de capitaux ou générant un RCP plus élevé, particulièrement nos activités en Asie et nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, laquelle s'accompagnera des contributions des acquisitions importantes conclues récemment et des partenariats stratégiques à long terme en Asie.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Les versements s'entendent des fonds remis ou payés au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes.

Résultats financiers

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de \$, sauf indication contraire)

	2016	2015	2014
Résultat net attribué aux actionnaires	2 929 \$	2 191 \$	3 501 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(133)	(116)	(126)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	2 796 \$	2 075 \$	3 375 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultat tiré des activités de base¹	4 021 \$	3 428 \$	2 888 \$
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	–	(530)	359
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	4 021 \$	2 898 \$	3 247 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(484)	(93)	412
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(453)	(451)	(198)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(81)	(149)	–
Autres éléments	(74)	(14)	40
Résultat net attribué aux actionnaires	2 929 \$	2 191 \$	3 501 \$
Résultat de base par action ordinaire (\$)	1,42 \$	1,06 \$	1,82 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	1,41 \$	1,05 \$	1,80 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$) ¹	1,96 \$	1,68 \$	1,48 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») (%)	7,3 %	5,8 %	11,9 %
RCP tiré des activités de base (%) ¹	10,1 %	9,2 %	9,8 %
Souscriptions ¹			
Produits d'assurance	3 952 \$	3 380 \$	2 544 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	120 450 \$	114 686 \$	69 164 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	15 265 \$	34 387 \$	18 335 \$
Autres services de gestion de patrimoine	8 159 \$	7 494 \$	3 866 \$
Primes et dépôts ¹			
Produits d'assurance	33 594 \$	29 509 \$	24 938 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	120 450 \$	114 686 \$	69 164 \$
Autres services de gestion de patrimoine	6 034 \$	6 718 \$	3 752 \$
Services généraux et autres	88 \$	90 \$	77 \$
Actifs gérés et administrés (en milliards de \$) ¹	977 \$	935 \$	691 \$
Fonds propres (en milliards de \$) ¹	50,2 \$	49,9 \$	39,6 \$
Ratio du MPRCE de Manufacturers	230 %	223 %	248 %

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Analyse du résultat net

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,9 milliards de dollars en 2016, contre 2,2 milliards de dollars pour l'exercice 2015.

Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats) et s'est établi à 4,0 milliards de dollars en 2016, en regard de 3,4 milliards de dollars en 2015, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui correspondaient à une charge nette de 1,1 milliard de dollars en 2016, par rapport à une charge nette de 1,2 milliard de dollars en 2015. L'augmentation du résultat net attribué aux actionnaires reflète la solide croissance du résultat tiré des activités de base et le redressement des résultats techniques liés aux placements, contrebalancés en partie par une hausse des charges liées à l'incidence directe des marchés.

L'augmentation du résultat tiré des activités de base découle des profits de 197 millions de dollars sur les placements liés aux activités de base (contre néant en 2015), de la solide croissance des affaires nouvelles et des contrats en vigueur en Asie, et de la reprise de provisions pour impôts et provisions connexes dans la Division américaine et le secteur Services généraux et autres par suite de la fin de plusieurs années d'imposition aux États-Unis, contrebalancés en partie par la hausse des coûts de couverture des actions et par l'accroissement des charges d'intérêts en raison des récentes émissions de titres d'emprunt. Le raffermissement du dollar américain et du yen par rapport au dollar canadien a également contribué à hauteur de 149 millions de dollars à la hausse du résultat tiré des activités de base. En 2016, le résultat tiré des activités de base comprenait une charge nette après impôts de 162 millions de dollars liée aux résultats techniques (276 millions de dollars avant impôts) en comparaison de charges nettes de 205 millions de dollars après impôts (362 millions de dollars avant impôts) en 2015.

Nous évaluons la performance des activités de nos divisions en fonction du résultat tiré des activités de base.

- En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est élevé à 1 495 millions de dollars en 2016, contre 1 234 millions de dollars en 2015, une augmentation de 15 % après ajustement pour tenir compte des coûts liés à l'élargissement de notre programme de

couverture dynamique (baisse correspondante des coûts de couverture à grande échelle du secteur Services généraux et autres) et de l'incidence des fluctuations des taux de change. L'augmentation du résultat tiré des activités de base s'explique par la croissance solide des contrats en vigueur et la croissance marquée soutenue des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancées en partie par des résultats techniques moins favorables et par l'incidence du recul des taux d'intérêt.

- Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 384 millions de dollars, en regard de 1 252 millions de dollars en 2015. L'augmentation de 11 % découle surtout de l'amélioration des résultats techniques et de la hausse des produits d'honoraires des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société attribuable aux niveaux plus élevés des actifs.
- Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est élevé à 1 615 millions de dollars, contre 1 466 millions de dollars en 2015, soit une hausse de 6 % après ajustement pour tenir compte de l'incidence des taux de change. La hausse du résultat tiré des activités de base découlait d'une reprise de 52 millions de dollars américains de provisions fiscales liées à la fin de certaines années d'imposition et de l'amélioration des résultats techniques au deuxième semestre de 2016 en raison des modifications apportées aux hypothèses relatives aux soins de longue durée (se reporter à la rubrique « Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2016 » ci-après). En outre, la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rente à capital variable en vigueur a été annulée par l'incidence de la diminution des souscriptions de produits d'assurance et le recul des produits d'honoraires des activités de gestion de patrimoine et d'actifs découlant de la réduction des honoraires dans notre secteur des régimes de retraite et des modifications apportées à la composition de nos produits.
- La perte imputée au résultat tiré des activités de base du secteur Services généraux et autres, à l'exclusion du coût prévu des couvertures à grande échelle et des profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établie à 409 millions de dollars en 2016, contre 298 millions de dollars en 2015. La variation défavorable de 111 millions de dollars est imputable à la hausse des charges d'intérêts sur les émissions de titres d'emprunt et à la baisse des profits réalisés sur les actions disponibles à la vente, à l'augmentation des intérêts attribués aux divisions et à l'accroissement des charges du secteur Services généraux et autres et aux investissements stratégiques dans le secteur Gestion d'actifs Manuvie, contrebalancés en partie par la reprise des provisions et des intérêts liés à des positions fiscales incertaines aux États-Unis.
- Le coût prévu des couvertures à grande échelle était de 261 millions de dollars en 2016, en comparaison de 226 millions de dollars en 2015, une augmentation de 35 millions de dollars. Les charges ont été plus élevées au premier semestre de 2016 et ont diminué au deuxième semestre en raison des mesures de réduction du risque lié aux actions.
- Les résultats techniques liés aux placements de 197 millions de dollars inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2016 reflétaient l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos résultats au chapitre du crédit. Bien que les rendements de notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme aient été plus bas que prévu dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, nous avons inscrit des profits au deuxième semestre de 2016 qui ont contrebalancé en partie les charges engagées au premier semestre de l'exercice. En 2015, les résultats techniques liés aux placements correspondaient à une perte et, par conséquent, nous n'avons pas présenté de résultats techniques liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base de 2015, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base. (Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.)

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à des charges nettes de 1,1 milliard de dollars en 2016 et de 1,2 milliard de dollars en 2015. Pour en savoir davantage, voir les notes du tableau de la rubrique « Aperçu » ci-dessus. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est décrite plus en détail ci-après ainsi qu'à la rubrique « Faits saillants financiers du quatrième trimestre » ci-après.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	- \$	(530)\$	359 \$
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(484)	(93)	412
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(453)	(451)	(198)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(81)	(149)	-
Autres éléments	(74)	(14)	40
Total	(1 092)\$	(1 237)\$	613 \$

Le profit (la perte) net lié à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable présenté dans le tableau ci-dessus est attribuable à ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016 ¹	2015	2014
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ²	(364)\$	(299)\$	(182)\$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ³	(335)	201	729
Vente d'obligations désignées comme DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres	370	5	(40)
Éléments d'atténuation du risque ⁴	(155)	-	-
Autres	-	-	(95)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(484)\$	(93)\$	412 \$

¹ Se reporter à la rubrique « Faits saillants du quatrième trimestre » ci-après pour plus de renseignements sur les charges nettes de 2016.

² En 2016, la charge nette de 364 millions de dollars comprenait des charges de 205 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, de 120 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle et de 39 millions de dollars découlant des résultats techniques des couvertures dynamiques. Au 31 décembre 2016, la valeur nominale nette des contrats à terme standardisés sur actions vendus à découvert utilisés dans le cadre de notre programme de couverture dynamique s'établissait à 1,5 milliard de dollars (5,6 milliards de dollars en 2015).

- ³⁾ En 2016, la charge de 335 millions de dollars liée aux hypothèses de réinvestissement des titres à revenu fixe découlait en grande partie de la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés qui a entraîné un recul des taux de réinvestissement pour les achats futurs de titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques et une charge imputée au résultat net attribué aux actionnaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des écarts de taux des swaps au point de la courbe de rendement associé aux obligations à 30 ans, où nombre de nos couvertures de taux d'intérêt se trouvent. La diminution des écarts de taux des swaps a entraîné une augmentation de la juste valeur des swaps et un profit imputé au résultat net attribué aux actionnaires. Le profit de 201 millions de dollars enregistré en 2015 s'expliquait par la baisse des écarts de taux des swaps, contrebalancée en partie par une diminution des taux sans risque.
- ⁴⁾ Les mesures d'atténuation du risque prises en 2016 comprenaient la vente de placements en actions servant de soutien à nos produits assortis de garanties et l'augmentation du montant des couvertures de taux d'intérêt. La vente de placements en actions a donné lieu à une diminution de la sensibilité sous-jacente de notre résultat avant la couverture et à une réduction du montant des instruments de couverture utilisés dans le programme de couverture à grande échelle.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour 2016, 2015 et 2014.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base¹			
Division Asie	1 495 \$	1 234 \$	1 008 \$
Division canadienne	1 384	1 252	927
Division américaine	1 615	1 466	1 383
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(409)	(298)	(446)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(261)	(226)	(184)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base ³	197	–	200
Total du résultat tiré des activités de base	4 021 \$	3 428 \$	2 888 \$
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ³	–	(530)	359
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	4 021 \$	2 898 \$	3 247 \$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ⁴	(453)	(451)	(198)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ^{3, 5} (voir tableau ci-dessous)	(484)	(93)	412
Coûts d'intégration et d'acquisition ⁶	(81)	(149)	–
Autres éléments ⁷	(74)	(14)	40
Résultat net attribué aux actionnaires	2 929 \$	2 191 \$	3 501 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ La charge nette de 2016 liée aux couvertures d'actions à grande échelle s'est établie à 381 millions de dollars et comprenait une charge de 261 millions de dollars liée au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle utilisé dans nos hypothèses d'évaluation à long terme et une charge de 120 millions attribuable au fait que le rendement des marchés a été supérieur au rendement utilisé dans nos hypothèses d'évaluation (inclus dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable mentionnée ci-dessus).

³⁾ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée, ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. Notre définition du résultat tiré des activités de base en 2016 et 2015 (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ») comprend jusqu'à 400 millions de dollars (au plus 200 millions de dollars en 2014) de résultats techniques favorables liés aux placements comptabilisés au cours d'un seul exercice.

⁴⁾ Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

⁵⁾ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes du passif. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-dessus. Pour plus de renseignements sur la charge de 484 millions de dollars engagée en 2016, se reporter à la rubrique « Faits saillants financiers du quatrième trimestre » ci-après.

⁶⁾ La charge de 81 millions de dollars comptabilisée en 2016 comprenait les coûts d'intégration des activités acquises de la Standard Life plc, de la New York Life et de la Standard Chartered. La charge de 149 millions de dollars en 2015 tient compte des coûts d'intégration et d'acquisition liés à la transaction avec la Standard Life et à l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (le « bloc fermé »), respectivement de 99 millions de dollars et 50 millions de dollars.

⁷⁾ La charge de 74 millions de dollars en 2016 a trait principalement aux frais de restructuration et à la charge de dépréciation liés à l'arrêt des nouvelles souscriptions de notre produit autonome d'assurance soins de longue durée destiné aux particuliers aux États-Unis, aux frais de restructuration de nos activités en Indonésie et à la fermeture de notre centre de services technologiques partagés en Malaisie. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par un profit sur l'un des régimes de retraite de la Société. En outre, un profit lié à la reprise d'éventualités fiscales a été en grande partie contrebalancé par une mise à jour des hypothèses relatives au calendrier de versement des impôts liées à l'évaluation des provisions mathématiques.

Résultat par action ordinaire et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Le résultat dilué par action ordinaire pour 2016 s'est établi à 1,41 \$, comparativement à 1,05 \$ en 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2016 s'est inscrit à 7,3 %, contre 5,8 % en 2015.

Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente à revenu fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les revenus de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit et les profits et les pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS productifs et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période. La mesure des primes et dépôts ci-après tient compte de ces facteurs.

Pour 2016, les produits avant les pertes réalisées et latentes et avant les primes cédées dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance se sont élevés à 52,2 milliards de dollars, comparativement à 45,5 milliards de dollars en 2015. L'augmentation s'explique par la croissance de l'entreprise et par l'incidence des fluctuations des taux de change.

En 2016, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établis à 1,1 milliard de dollars, du fait principalement des profits découlant de la diminution généralisée des taux d'intérêt aux États-Unis et du redressement des marchés des actions, contrebalancés en partie par les pertes nettes sur les dérivés, y compris le programme de couverture des actions à grande échelle, liées principalement aux pertes sur les swaps de taux d'intérêt et les contrats à terme sur taux d'intérêt arrêté. En 2015, les pertes nettes réalisées et latentes sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établies à 3,1 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des taux des swaps et des taux d'intérêt en Amérique du Nord, contrebalancée en partie par les profits liés à la réévaluation des immeubles, surtout aux États-Unis.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Primes brutes	36 659 \$	32 020 \$	25 156 \$
Primes cédées à des réassureurs ¹	(9 027)	(8 095)	(7 343)
Primes, montant net, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance ¹	27 632	23 925	17 813
Revenus de placement	13 390	11 465	10 744
Autres produits	11 181	10 098	8 739
Total des produits avant les éléments suivants :	52 203	45 488	37 296
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	1 134	(3 062)	17 092
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats d'assurance ¹	—	(7 996)	—
Total des produits	53 337 \$	34 430 \$	54 388 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, nous avons exclu l'incidence de 7 996 millions de dollars de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance, laquelle est présentée séparément des primes cédées à des réassureurs pour tout l'exercice 2015. La prime de réassurance nette avait été contrebalancée entièrement par une augmentation de la variation des actifs de réassurance dans les comptes de résultat consolidés. Pour les autres périodes, ces montants correspondent aux « primes, montant net » présentées dans les comptes de résultat consolidés.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts¹ sont une autre mesure de la croissance du chiffre d'affaires, étant donné qu'ils comprennent tous les flux de trésorerie liés aux clients. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont élevés à 33,6 milliards de dollars en 2016, en hausse de 10 % par rapport à ceux de 2015, en devises constantes et déduction faite de l'incidence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance.

Les primes et dépôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 120,5 milliards de dollars en 2016, en hausse de 5,8 milliards de dollars, ou 3 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2015. Les primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont fixés à 6,0 milliards de dollars en 2016, une baisse de 0,7 milliard de dollars, ou 13 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2015.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Actifs gérés et administrés

Au 31 décembre 2016, les actifs gérés et administrés¹ ont atteint un niveau record de 977 milliards de dollars pour Manuvie, une hausse de 42 milliards de dollars, ou 6 %, en devises constantes, par rapport au niveau des actifs gérés et administrés au 31 décembre 2015, attribuable au rendement de placement et aux apports nets toujours positifs des clients. Au 31 décembre 2016, les actifs gérés et administrés dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs étaient de 544 milliards de dollars, soit une hausse de 34 milliards de dollars, ou 6 %, en devises constantes, en regard de ceux au 31 décembre 2015, attribuable aux raisons susmentionnées.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Fonds général	321 869 \$	307 506 \$	267 801 \$
Actif net des fonds distincts ¹	315 177	313 249	256 532
Fonds communs de placement, comptes de placement autogérés institutionnels et autres ^{1, 2}	257 576	236 512	165 287
Total des actifs gérés	894 622	857 267	689 620
Autres actifs administrés	82 433	77 909	1 509
Total des actifs gérés et administrés	977 055 \$	935 176 \$	691 129 \$

¹ Les actifs des fonds distincts, des fonds communs de placement et des autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Fonds propres

Le total des fonds propres¹ s'élevait à 50,2 milliards de dollars au 31 décembre 2016 par rapport à 49,9 milliards de dollars au 31 décembre 2015, une hausse de 0,3 milliard de dollars. L'augmentation en regard du 31 décembre 2015 est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes versés de 1,4 milliard de dollars et net des émissions de fonds propres de 0,4 milliard de dollars (compte non tenu des titres d'emprunt de premier rang de 3,9 milliards de dollars émis, compte non tenu des échéances, étant donné qu'ils ne correspondent pas à la définition de fonds propres réglementaires), contrebalancé en partie par l'incidence défavorable de 1,0 milliard de dollars des fluctuations des taux de change et la variation défavorable des pertes latentes de 0,7 milliard de dollars sur les titres désignés comme DV.

Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants déclarés de nos actifs et ceux de nos passifs établis à la date du bilan et à la date du bilan précédent selon les principes de comptabilisation à la valeur de marché applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et au titre de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net (voir la rubrique « Analyse du résultat net » ci-dessus).

En 2016, nous avons comptabilisé des profits réalisés et latents nets de 1,1 milliard de dollars sur les revenus de placement (pertes de 3,1 milliards de dollars en 2015).

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs de contrats d'assurance, montant net, sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui servent de soutien aux contrats donneront lieu à un profit ou une perte lié aux résultats techniques sur les placements.

Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2016, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait, sur notre résultat, par une charge de 640 millions de dollars, et une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les durées et tous les marchés, par une charge de moins de 100 millions de dollars. Voir les rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers pays d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque période. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2016 et 2015.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	2016	2015
Moyen ¹							
Dollar américain	1,3343	1,3050	1,2889	1,3724	1,3360	1,3252	1,2786
Yen	0,0122	0,0128	0,0119	0,0119	0,0110	0,0122	0,0106
Dollar de Hong Kong	0,1720	0,1682	0,1661	0,1765	0,1724	0,1707	0,1649
À la fin de la période							
Dollar américain	1,3426	1,3116	1,3009	1,2970	1,3841	1,3426	1,3841
Yen	0,0115	0,0130	0,0127	0,0115	0,0115	0,0115	0,0115
Dollar de Hong Kong	0,1732	0,1691	0,1677	0,1672	0,1786	0,1732	0,1786

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

En général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens. Toutefois, en périodes de pertes, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change, attribuables essentiellement au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, ont entraîné une hausse du résultat tiré des activités de base de 149 millions de dollars en 2016 en regard du résultat de 2015. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Trimestres clos les 31 décembre

(en millions de \$, sauf les montants par action)

	2016	2015	2014
Résultat net attribué aux actionnaires	63 \$	246 \$	640 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2} (voir le rapprochement ci-après)	1 287 \$	859 \$	713 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	0,01 \$	0,11 \$	0,33 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$) ²	0,63 \$	0,42 \$	0,36 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé)	0,3 %	2,3 %	8,1 %
Souscriptions ²			
Produits d'assurance	1 074 \$	1 027 \$	760 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	38 160 \$	31 089 \$	17 885 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	6 073 \$	8 748 \$	2 806 \$
Autres services de gestion de patrimoine	1 737 \$	2 109 \$	1 109 \$
Primes et dépôts ²			
Produits d'assurance	8 639 \$	7 759 \$	6 631 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	38 160 \$	31 089 \$	17 885 \$
Autres services de gestion de patrimoine	1 405 \$	1 963 \$	962 \$
Services généraux et autres	23 \$	26 \$	18 \$

¹⁾ Les fluctuations de taux de change sur le résultat tiré des activités de base du quatrième trimestre de 2016 (« T4 2016 ») par rapport à celui du quatrième trimestre de 2015 (« T4 2015 ») ont eu une incidence favorable de 10 millions de dollars.

²⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2016 s'est élevé à 63 millions de dollars, contre

246 millions de dollars au T4 2015. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 1 287 millions de dollars au T4 2016, par rapport à 859 millions de dollars au T4 2015, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à des charges nettes de 1 224 millions de dollars au T4 2016, contre des charges de 613 millions de dollars au T4 2015, soit une diminution de 611 millions de dollars d'une période à l'autre.

L'augmentation de 428 millions de dollars du résultat tiré des activités de base comprenait des profits de 180 millions de dollars sur les placements liés aux activités de base (contre néant au T4 2015). La tranche résiduelle de 248 millions de dollars de l'augmentation découlait de la croissance des contrats en vigueur et des affaires nouvelles en Asie, de la baisse des coûts prévus des couvertures à grande échelle et de la reprise de 142 millions de dollars de provisions pour impôts et de provisions connexes dans la Division américaine et le secteur Services généraux et autres par suite de la fin de plusieurs années d'imposition aux États-Unis. Le résultat tiré des activités de base du T4 2016 comprenait une charge nette après impôts de 43 millions de dollars (65 millions de dollars avant impôts) liée aux résultats techniques, par rapport à une charge nette après impôts de 50 millions de dollars (97 millions de dollars avant impôts) en 2015.

Les charges liées à ces éléments exclus du résultat tiré des activités de base du T4 2016 comprenaient essentiellement l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable de 1 202 millions de dollars, qui a plus que contrebalancé les profits de 718 millions de dollars comptabilisés au cours des trois premiers trimestres de 2016, de sorte que nous avons comptabilisé une charge de 484 millions de dollars en 2016. Les composantes des charges de 2016 et du T4 2016 sont décrites dans le tableau qui suit, tandis que les notes du tableau présentent d'autres renseignements sur chacune de ces composantes :

Exercice et trimestre clos le 31 décembre (en millions de \$)	2016	T4 2016
Incidence directe des taux d'intérêt sur les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques liées à la :		
variation des taux d'intérêt sans risque ¹	(53)\$	(330)\$
diminution des écarts de taux des obligations de sociétés ²	(553)	(275)
diminution (augmentation) des écarts de taux des swaps ³	271	(242)
	(335)	(847)
Profits (charges) à la vente d'obligations désignées comme DV et des dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres ⁴	370	(142)
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre de garanties de rentes à capital variable ⁵	(364)	(213)
Éléments d'atténuation des risques ⁶	(155)	-
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(484)\$	(1 202)\$

¹ L'incidence des variations des taux d'intérêt sans risque pour l'exercice 2016 est en grande partie attribuable à la baisse des taux d'intérêt au Japon. Les charges du T4 2016 provenaient en grande partie d'Amérique du Nord où les taux d'intérêt ont grimpé et la courbe de rendement s'est accentuée, à l'inverse de ce qui s'est passé au cours des trois premiers trimestres de 2016. L'incidence de l'accroissement de la courbe de rendement s'explique par une incohérence comptable entre nos passifs des contrats d'assurance et nos couvertures de taux d'intérêt, attribuable au fait que nos provisions mathématiques sont évaluées en fonction de nos modèles actuariels de taux d'intérêt, tandis que nos couvertures de taux d'intérêt sont évaluées aux taux actuels du marché. Cette incohérence comptable peut être importante lorsque la forme de la courbe de taux d'intérêt change considérablement, comme ce fut le cas au T4 2016.

² La diminution des écarts de taux des obligations de sociétés au T4 2016 et au cours de l'exercice 2016 a entraîné une baisse des taux de réinvestissement sur nos achats futurs de titres à revenu fixe pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques et une charge imputée au résultat net attribué aux actionnaires.

³ Les écarts de taux des swaps qui se situent au point de la courbe de rendement associé aux obligations à 30 ans, où nombre de nos couvertures de taux d'intérêt se trouvent, ont augmenté au T4 2016 et diminué pour l'exercice 2016. L'augmentation des écarts de taux des swaps au T4 2016 a entraîné une diminution de la juste valeur des swaps et une charge imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La diminution des écarts de taux des swaps en 2016 a entraîné une augmentation de la juste valeur des swaps et un profit comptabilisé dans le résultat net attribué aux actionnaires.

⁴ Les profits (charges) à la vente d'obligations désignées comme DV et de dérivés détenus par le secteur Services généraux et autres s'expliquent par les profits réalisés (charges encourues) au moment de la vente. Au 31 décembre 2016, les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent affichaient une perte nette latente après impôts de 683 millions de dollars.

⁵ L'incidence directe des marchés des actions découlait surtout des pertes dans le programme de couverture dynamique attribuables au risque de base, pertes sur le rendement des gestionnaires de fonds et des actifs assortis d'une couverture qui a souffert des variations importantes des taux d'intérêt au quatrième trimestre.

⁶ Activités d'atténuation du risque : Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé une charge de 155 millions de dollars liée aux mesures d'atténuation du risque lié aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. Les mesures d'atténuation du risque prises en 2016 comprenaient la vente de placements en actions servant de soutien à nos produits assortis de garanties et l'augmentation du montant des couvertures de taux d'intérêt. La vente de placements en actions a donné lieu à une diminution de la sensibilité sous-jacente de notre résultat avant la couverture et à une réduction du montant des instruments de couverture utilisés dans le programme de couverture à grande échelle.

Au T4 2015, les charges liées aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient un montant de 361 millions de dollars pour les résultats techniques liés aux placements, découlant surtout de l'incidence de la baisse marquée des prix du pétrole et du gaz sur notre portefeuille de placements, de même qu'un certain nombre d'éléments de moindre importance totalisant 252 millions de dollars.

Nous évaluons le rendement des activités de nos divisions d'après le résultat tiré des activités de base.

- En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est élevé à 388 millions de dollars au T4 2016, contre 334 millions de dollars au T4 2015, une augmentation de 16 % par rapport au T4 2015, après ajustement pour tenir compte de l'élargissement de notre programme de couverture dynamique (diminution correspondante des coûts de couverture à grande échelle du secteur Services généraux et autres) et de l'incidence des fluctuations des taux de change. L'augmentation du résultat tiré des activités de base s'explique par la croissance solide des contrats en vigueur et la croissance soutenue des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancées en partie par des résultats techniques moins favorables et par l'incidence du recul des taux d'intérêt.
- Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est établi à 359 millions de dollars au T4 2016 en regard de 352 millions de dollars au T4 2015, en hausse de 7 millions de dollars.
- Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est élevé à 471 millions de dollars au T4 2016, contre 332 millions de dollars au T4 2015. L'augmentation de 139 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent comprend une reprise de 52 millions de dollars américains de provisions d'impôts par suite de la fin de certaines années d'imposition, l'amélioration des résultats techniques au T4 2016 en raison des modifications apportées aux hypothèses relatives aux soins de longue durée au T3 2016 et la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rentes à capital variable en vigueur, contrebalancées en partie par la diminution des produits d'honoraires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs imputable à la réduction des honoraires du secteur des régimes de retraite et des modifications apportées à la composition des produits.
- La perte imputée aux activités de base du secteur Services généraux et autres, excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base s'est établie à 75 millions de dollars au T4 2016, en comparaison de 85 millions de dollars au T4 2015. La variation favorable de 10 millions de dollars du résultat tiré des activités de base tient compte

d'une reprise de 73 millions de dollars de provisions et d'intérêts liés à des positions fiscales incertaines aux États-Unis, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges dans le secteur Services généraux et autres et les investissements stratégiques dans Gestion d'actifs Manuvie.

Analyse du résultat net

Le tableau ci-dessous contient le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de \$)	T4 2016	T4 2015
Résultat tiré des activités de base¹		
Division Asie	388 \$	334 \$
Division canadienne	359	352
Division américaine	471	332
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(75)	(85)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(36)	(74)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base ³	180	–
Résultat tiré des activités de base	1 287	859
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ³	–	(361)
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	1 287	498
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :		
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable (voir tableau ci-après) ^{3, 4}	(1 202)	(29)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(10)	(97)
Coûts d'intégration et d'acquisition ⁵	(25)	(39)
Autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base ⁶	13	(87)
Résultat net attribué aux actionnaires	63 \$	246 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La charge nette du T4 2016 découlant des couvertures d'actions à grande échelle s'est établie à 110 millions de dollars et comprenait une charge de 36 millions de dollars liée au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle utilisé dans nos hypothèses d'évaluation à long terme et une charge de 74 millions de dollars attribuable au fait que le rendement des marchés a été supérieur au rendement utilisé dans nos hypothèses d'évaluation (inclus dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable mentionnée ci-après).

³ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB. En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée, ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est présentée séparément. Notre définition du résultat tiré des activités de base (voir « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ») comprend jusqu'à 400 millions de dollars de résultats techniques favorables liés aux placements comptabilisés au cours d'un seul exercice.

⁴ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur les positions en dérivés et la vente d'obligations désignées comme DV dans le secteur Services généraux et autres. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-après.

⁵ La charge de 25 millions de dollars du T4 2016 comprenait les coûts d'intégration des activités acquises de la Standard Life, de la New York Life et de la Standard Chartered.

⁶ La charge de 13 millions de dollars du T4 2016 comprenait un profit lié à un régime de retraite de la Société, contrebalancé en partie par des frais de restructuration et une charge de dépréciation liée à l'arrêt des nouvelles souscriptions de notre produit autonome d'assurance soins de longue durée destiné aux particuliers aux États-Unis, aux frais de restructuration de nos activités en Indonésie et à la fermeture de notre centre de services technologiques partagés en Malaisie.

Le profit (la charge) lié à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de \$)	T4 2016	T4 2015
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ¹	(213) \$	77 \$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	(847)	(97)
Vente d'obligations désignées comme DV et de dérivés détenus par le secteur Services généraux et autres	(142)	(9)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(1 202) \$	(29) \$

¹ Au T4 2016, les charges de 2 366 millions de dollars découlant des couvertures dynamiques et de 74 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle ont été contrebalancées en partie par des profits de 2 227 millions de dollars attribuables à l'exposition brute aux actions, ce qui a donné lieu à une charge de 213 millions de dollars.

² Au T4 2016, la perte au titre des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe s'explique par les variations de taux d'intérêt en Amérique du Nord, où les taux d'intérêt ont augmenté et la courbe de rendement s'est accentuée, la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés et l'augmentation des écarts de taux des swaps au point de la courbe de rendement associé aux obligations à 30 ans.

Souscriptions

Les souscriptions de produits d'assurance se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars au T4 2016, une augmentation de 3 % par rapport à celles du T4 2015. Au T4 2016, les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté de 18 % en Asie, par suite de la solide croissance supérieure à 10 % dans les autres régions d'Asie et des contributions importantes de notre partenariat de bancassurance avec DBS, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'incidence des mesures de tarification déjà adoptées au Japon en réponse à la baisse des taux d'intérêt. Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont reculé de 22 %, étant donné que les souscriptions d'assurance collective du T4 2015 comprenaient une souscription importante de régime d'assurance collective. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance ont baissé de 6 % par suite d'une tendance de l'industrie de revenir aux produits assortis de garanties que nous avons volontairement relégués au second plan.

Les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 6,1 milliards de dollars au T4 2016, une diminution de 2,7 milliards de dollars comparativement au T4 2015. Au T4 2016, pour un 28^e trimestre d'affilée, les activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont enregistré des apports nets positifs. Les apports nets positifs découlaient des solides apports des activités de conseils en placement pour les clients institutionnels et des fonds communs de placement en Asie et au Canada, contrebalancés en partie par les sorties de fonds dans nos activités de régimes de retraite en Amérique du Nord ainsi que dans les fonds communs de placement aux États-Unis. Les apports nets moins favorables par rapport à ceux du T4 2015 s'expliquent par les sorties de fonds aux États-Unis qui ont plus que contrebalancé les apports plus élevés dans nos activités de conseils en placement pour les clients institutionnels.

Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont atteint 1,7 milliard de dollars au T4 2016, une baisse de 22 % en regard de celles du T4 2015. Au T4 2016, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont baissé de 26 % en Asie, en comparaison des solides souscriptions du T4 2015 qui découlaient de l'incidence du succès des lancements de nouveaux produits ainsi que du ralentissement des souscriptions au T4 2016. Au Canada, les souscriptions ont reculé en raison des mesures relatives aux produits prises pour reléguer au second plan nos produits à fonds distincts à risque plus élevé.

Données récentes du programme d'efficience et d'efficacité

Notre programme d'efficience et d'efficacité, annoncé en novembre 2012, vise à tirer parti de notre taille et de nos capacités à l'échelle mondiale pour atteindre l'excellence opérationnelle et des économies de coûts dans toute l'organisation. Les économies annuelles nettes avant impôts découlant de notre programme d'efficience et d'efficacité de quatre ans ont été supérieures à 500 millions de dollars en 2016 et ont dépassé notre objectif de 400 millions de dollars. Ces économies nous ont permis de financer de nouvelles initiatives, comme celles décrites à la rubrique « Direction stratégique » ci-dessus. Nous continuons de déployer des efforts pour repérer et mettre en œuvre des mesures additionnelles d'amélioration de l'efficience et de l'efficacité de nos activités et financer de nouveaux investissements.

Mise à jour sur les objectifs de 2016 en matière de résultat tiré des activités de base et de RCP tiré des activités de base

En 2012, nous avons déclaré que nous visons un résultat tiré des activités de base de 4 milliards de dollars et un RCP tiré des activités de base de 13 % pour 2016. Nous avons enregistré un résultat tiré des activités de base de 4 milliards de dollars et un RCP tiré des activités de base de 10,1 % en 2016. Comme il a été mentionné précédemment, nous prévoyons que le RCP tiré des activités de base augmentera à moyen terme pour s'établir à au moins 13 %¹.

Mise à jour sur les acquisitions et les ententes de distribution

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de la Standard Life Financial Inc. et de la Standard Life Investment Inc., collectivement les activités canadiennes de la Standard Life plc (« Standard Life »). L'acquisition contribue à notre stratégie de croissance, notamment dans les secteurs de la gestion de patrimoine et d'actifs. La contrepartie de 4 milliards de dollars a été versée au comptant. Nous avons comptabilisé des actifs corporels nets de 1 477 millions de dollars, des immobilisations incorporelles de 1 010 millions de dollars et un goodwill de 1 513 millions de dollars. Au moment de l'acquisition, nous avons déclaré que nous prévoyons réaliser des économies de coûts annuelles après impôts de 100 millions de dollars surtout d'ici la fin du troisième exercice² et que, selon nous, les coûts d'intégration totaux sur les trois premiers exercices seraient de 150 millions de dollars après impôts². Nous prévoyons atteindre notre objectif en matière d'économies de coûts et, bien que les coûts d'intégration devraient être plus élevés que l'estimation initiale, ils devraient être contrebalancés par de meilleures synergies de produits. Nous continuons d'être en voie d'atteindre nos objectifs initiaux en matière de résultat². Comme il a été mentionné dans le rapport de gestion de 2015, en raison de la fusion des activités, il ne sera désormais plus possible de distinguer la contribution de la Standard Life au résultat et de présenter sa contribution au résultat par action; nous nous attendons toutefois à atteindre les objectifs initiaux² (augmentation d'environ 0,03 \$ du résultat par action (« RPA ») en 2016, 2017 et 2018²) et les avons intégrés dans nos plans.

Le 14 avril 2015, la Société a réalisé l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. L'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite soutient la stratégie de croissance mondiale de Manuvie dans le domaine des activités de gestion de patrimoine et d'actifs. La contrepartie de 787 millions de dollars comprenait une contrepartie financière classique de 398 millions de dollars et l'incidence nette de 389 millions de dollars de la prise en charge au moyen d'ententes de réassurance par la

¹ Voir les rubriques « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » et « Direction stratégique » ci-dessus.

² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

New York Life d'une part nette de 60 % de notre bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur (« bloc fermé »), en date du 1^{er} juillet 2015. Nous avons comptabilisé des immobilisations incorporelles de 128 millions de dollars et un goodwill de 659 millions de dollars.

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a conclu une entente de distribution régionale de 15 ans avec DBS couvrant Singapour, Hong Kong, la Chine continentale et l'Indonésie. L'entente accroît considérablement notre capacité de distribution en Asie. Nous avons comptabilisé des immobilisations incorporelles liées au réseau de distribution de 536 millions de dollars à la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Le 1^{er} novembre 2016, la Société a conclu l'acquisition des portefeuilles de CPO et de régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong, ainsi que de l'entité de gestion de placements connexe. De plus, le 1^{er} novembre 2016, les activités liées au partenariat de distribution exclusif de CPO de 15 ans avec la Standard Chartered ont commencé. La contrepartie totale de 392 millions de dollars a été versée au comptant. Ces ententes étendent considérablement les activités de régimes de retraite de Manuvie à Hong Kong.

Résultats par division

Division Asie

Nous sommes un fournisseur de premier plan de produits de protection financière et de gestion de patrimoine et d'actifs présents dans la plupart des zones économiques les plus importantes et vigoureuses d'Asie, puisque nous exerçons nos activités au Japon, à Hong Kong, à Macao, en Chine continentale, à Taïwan, en Indonésie, à Singapour, aux Philippines, au Vietnam, en Malaisie, en Thaïlande et au Cambodge. Nous sommes déterminés à aider nos clients à réaliser leurs rêves et leurs aspirations, ce que vise notre stratégie de croissance et que traduit notre engagement envers la région.

Nous offrons un portefeuille diversifié de produits et de services, y compris l'assurance vie et maladie, les contrats de rente, les fonds communs de placement et des solutions de retraite qui répondent aux besoins en matière de gestion de patrimoine et de protection des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire d'un réseau à canaux multiples, soutenu par une équipe de près de 11 000 employés. Notre réseau de distribution comprend plus de 69 000 agents sous contrat, 100 banques avec lesquelles nous avons conclu des ententes, et 1 000 agents indépendants, conseillers financiers et courtiers qui vendent nos produits. Les ententes conclues avec les banques comprennent un partenariat régional avec DBS, ainsi que cinq autres partenariats exclusifs, qui nous donnent accès à plus de 18 millions de clients de la Banque.

En 2016, la Division Asie a contribué à hauteur de 24 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2016, elle représentait 12 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 141 millions de dollars en 2016, comparativement à 1 105 millions de dollars en 2015. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, qui s'est fixé à 1 495 millions de dollars en 2016, par rapport à 1 234 millions de dollars en 2015, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à une charge nette de 354 millions de dollars en 2016, contre une charge nette de 129 millions de dollars en 2015.

En dollars américains, la monnaie de présentation de la division, le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 863 millions de dollars américains, contre 865 millions de dollars américains en 2015, le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 129 millions de dollars américains en 2016, en regard de 963 millions de dollars américains en 2015 et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ont donné lieu à une charge nette de 266 millions de dollars américains en 2016, comparativement à une charge nette de 98 millions de dollars américains en 2015.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 15 %, par rapport à celui de 2015, après rajustement pour tenir compte des coûts découlant de l'élargissement de notre programme de couverture dynamique (baisse correspondante de coûts de couverture à grande échelle dans le secteur Services généraux et autres) et de l'incidence des fluctuations des taux de change. L'augmentation du résultat tiré des activités de base s'explique par l'augmentation considérable des contrats en vigueur et la croissance marquée soutenue des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancées en partie par des résultats techniques moins favorables et par l'incidence du recul des taux d'intérêt.

La variation des éléments exclus du résultat tiré des activités de base était liée principalement à l'incidence directe des marchés des actions et des variations des taux d'intérêt en 2016 et à l'incidence directe du recul des marchés des actions en 2015.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division Asie pour 2016, 2015 et 2014.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base¹	1 495 \$	1 234 \$	1 008 \$	1 129 \$	963 \$	913 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ²	(433)	(174)	173	(326)	(134)	157
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	91	25	62	69	20	56
Divers ³	(12)	20	4	(9)	16	3
Résultat net attribué aux actionnaires¹	1 141 \$	1 105 \$	1 247 \$	863 \$	865 \$	1 129 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après. Le rendement de 2015 sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres affectés à chaque secteur d'exploitation a été retraité en fonction de la méthodologie utilisée en 2016.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. La charge nette de 433 millions de dollars en 2016 (charge nette de 174 millions de dollars en 2015) comprenait une charge de 24 millions de dollars (charge de 32 millions de dollars en 2015) liée à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique,

une charge de 80 millions de dollars (charge de 89 millions de dollars en 2015) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques et sur les produits d'honoraires, une charge de 259 millions de dollars (charge de 1 million de dollars en 2015) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, et une charge de 70 millions de dollars (charge de 52 millions de dollars en 2015) liée aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2016, 67 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (53 % en 2015). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³⁾ Le poste Divers comprend en 2016 les coûts d'intégration liés à l'acquisition des portefeuilles de caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong, conclue le 1^{er} novembre 2016, et les frais de restructuration en Indonésie, contrebalancés en partie par l'incidence des modifications des taux d'imposition sur les passifs d'impôt différé au Japon. En 2015, le poste Divers comprenait l'incidence des fluctuations des taux de change sur les passifs d'impôt différé.

Souscriptions *(tous les pourcentages sont en devises constantes)*

En 2016, **les souscriptions de produits d'assurance** ont été de 2,0 milliards de dollars américains, une hausse de 27 % par rapport à 2015 attribuable à la croissance supérieure à 10 % des souscriptions dans la plupart des régions où nous exerçons nos activités. Au Japon, les souscriptions se sont établies à 632 millions de dollars américains, une baisse de 11 % par rapport à l'exercice précédent attribuable aux mesures de tarification adoptées en réponse au contexte de baisse des taux d'intérêt. À Hong Kong, les souscriptions ont augmenté de 23 % par rapport à 2015, pour se fixer à 465 millions de dollars américains, reflétant l'élargissement de nos réseaux de bancassurance et de nos canaux de courtiers. Dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon et Hong Kong), les souscriptions ont bondi de 89 % pour atteindre 905 millions de dollars américains et tenaient compte du niveau exceptionnellement élevé des souscriptions dans toutes les régions, à l'exception de la Thaïlande, et de la mise en œuvre de notre partenariat exclusif avec DBS en 2016.

Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont atteint 3,7 milliards de dollars américains en 2016, une progression de 14 % en regard de celles de 2015. Cette progression s'explique principalement par la contribution du Japon et de Hong Kong qui reflète le succès des lancements de nouveaux produits et les souscriptions de DBS.

En 2016, les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)**¹ de la Division Asie ont atteint un niveau record de 2 498 millions de dollars américains, une hausse de 29 %. Nous avons enregistré une croissance supérieure à 10 % dans toutes les régions, sauf au Japon et en Thaïlande. Les souscriptions d'EPA comprenaient les souscriptions de produits d'assurance de 2 002 millions de dollars américains et les souscriptions d'EPA d'autres produits de gestion de patrimoine de 496 millions de dollars américains, lesquelles ont augmenté respectivement de 27 % et 38 %. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont atteint 1 019 millions de dollars américains en 2016, une augmentation de 2 %. Les solides souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine par l'intermédiaire des réseaux de banques et de courtiers indépendants ont été majoritairement contrebalancées par l'incidence des mesures de tarification des produits d'assurance en réaction au contexte de baisse des taux d'intérêt. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 496 millions de dollars américains en 2016, une hausse de 27 % attribuable à l'élargissement à l'échelle de tous les principaux réseaux de distribution (bancassurance, courtiers et agents). Dans les autres régions d'Asie (à l'exclusion du Japon et de Hong Kong), les souscriptions d'EPA se sont élevées à 983 millions de dollars américains en 2016, soit une amélioration de 84 % attribuable aux souscriptions records enregistrées dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, à l'exception de la Thaïlande.

Les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 14,9 milliards de dollars américains en 2016, une hausse de 26 %, et les apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 3,9 milliards de dollars américains, un bond de 2,1 milliards de dollars américains. Les souscriptions de fonds communs de placement en Chine continentale ont été le facteur principal de la croissance des apports bruts et nets. Au Japon, les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ont chuté de 34 % pour s'établir à 271 millions de dollars américains en 2016, la volatilité du marché des actions s'étant répercutée sur la confiance des consommateurs, de sorte que les souscriptions de fonds communs de placement ont reculé. À Hong Kong, les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 2,6 milliards de dollars américains en 2016, une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent. Le succès et la croissance soutenus des activités du secteur de régimes de retraite ont été contrebalancés en grande partie par la baisse des souscriptions de fonds communs de placement imputable au pessimisme du marché. Les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs dans les autres régions d'Asie (à l'exclusion du Japon et de Hong Kong) ont été de 12,0 milliards de dollars américains en 2016, une augmentation de 36 %. L'augmentation provient de la Chine continentale, en raison principalement des apports des marchés monétaires et du lancement de nouveaux fonds, ainsi que des souscriptions de régimes de retraite en Indonésie et du lancement du premier FPI dans des immeubles américains à Singapour.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Souscriptions de produits d'assurance	2 651 \$	1 930 \$	1 412 \$	2 002 \$	1 507 \$	1 278 \$
Souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine	4 940	3 885	1 818	3 726	3 022	1 644
Souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)	3 305	2 354	1 599	2 498	1 836	1 447
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	19 679	15 495	9 014	14 875	12 240	8 149

¹ Les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA ») sont une mesure couramment utilisée en Asie et comprennent les souscriptions de produits d'assurance et la totalité des nouvelles primes et des nouveaux dépôts périodiques et 10 % des nouvelles primes et des nouveaux dépôts uniques des produits d'assurance et des autres services de gestion de patrimoine. Les souscriptions d'EPA sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Produits

En 2016, les produits ont totalisé 14,5 milliards de dollars américains en 2016, une hausse de 3,6 milliards de dollars américains par rapport à 2015 qui s'explique essentiellement par la solide augmentation des primes des affaires nouvelles qui a contribué à la croissance stable des contrats en vigueur. Les produits avant les profits et les pertes nets réalisés et latents sur les placements ont augmenté de 3,1 milliards de dollars américains pour les mêmes raisons précitées.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Primes, montant net	15 585 \$	11 495 \$	7 275 \$	11 757 \$	8 953 \$	6 583 \$
Revenus de placement	1 853	1 519	1 271	1 400	1 188	1 150
Autres produits	1 566	1 434	1 334	1 185	1 121	1 208
Produits avant profits (pertes) nets réalisés et latents sur les placements	19 004	14 448	9 880	14 342	11 262	8 941
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les placements	290	(446)	2 078	204	(365)	1 867
Total des produits	19 294 \$	14 002 \$	11 958 \$	14 546 \$	10 897 \$	10 808 \$

Primes et dépôts *(tous les pourcentages sont en devises constantes)*

En 2016, les primes et dépôts se sont établis à 28,3 milliards de dollars américains, une hausse de 25 % en comparaison de 2015. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont fixés à 9,8 milliards de dollars américains en 2016, une augmentation de 28 % en regard de 2015, du fait de la forte croissance des souscriptions et de la robuste progression des primes périodiques sur les contrats en vigueur. Les primes et dépôts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 14,9 milliards de dollars américains en 2016, une hausse de 26 % par rapport à 2015 qui reflète les lancements de nouveaux fonds, notamment en Chine continentale, le lancement réussi du premier FPI dans des immeubles américains à Singapour et l'augmentation des souscriptions de régimes de retraite et de fonds communs de placement en Indonésie. Les primes et dépôts d'autres produits de gestion de patrimoine de 3,7 milliards de dollars américains en 2016 ont été de 13 % supérieurs à ceux de 2015, ce qui s'explique par le succès du lancement de nouveaux produits combiné à l'élargissement des réseaux de distribution.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Produits d'assurance	12 947 \$	9 431 \$	7 066 \$	9 771 \$	7 356 \$	6 395 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	19 681	15 494	9 015	14 875	12 241	8 149
Autres produits de gestion de patrimoine	4 883	3 875	1 816	3 683	3 015	1 641
Total des primes et dépôts	37 511 \$	28 800 \$	17 897 \$	28 329 \$	22 612 \$	16 185 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés de la Division Asie se sont établis à 90,2 milliards de dollars américains au 31 décembre 2016, une hausse de 17 %, en devises constantes, comparativement aux actifs gérés au 31 décembre 2015, du fait des apports nets des clients totalisant 12,4 milliards de dollars américains, des revenus de placement plus élevés au cours de 2016 et de l'ajout d'actifs dans le cadre de l'acquisition des CPO et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong.

Actifs gérés

Aux 31 décembre
(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Fonds général	63 332 \$	54 206 \$	41 991 \$	47 159 \$	39 162 \$	36 198 \$
Fonds distincts	24 644	24 384	22 925	18 341	17 612	19 761
Fonds communs de placement et autres fonds	33 236	27 848	22 167	24 755	20 121	19 108
Total des actifs gérés	121 212 \$	106 438 \$	87 083 \$	90 255 \$	76 895 \$	75 067 \$

Direction stratégique

La stratégie de la Division Asie de Manuvie vise principalement à offrir aux clients asiatiques aisés et très aisés une proposition de valeur supérieure et différenciée en intégrant des solutions d'assurance vie, de gestion de patrimoine et d'assurance maladie. Notre stratégie est alignée sur les principales tendances de consommation des clients et les possibilités de croissance en Asie et tire parti des forces de nos activités de base. Nous sommes en bonne position pour servir nos clients grâce à la mise en œuvre de notre programme stratégique clairement articulé, notamment une expérience client exceptionnelle, des solutions de gestion de patrimoine complètes et intégrées, des agents de premier plan, l'optimisation des solutions de bancassurance et notre engagement à offrir des services numériques parmi les meilleurs du marché à nos clients.

En 2016, nous avons élaboré et mis en œuvre un certain nombre de programmes clés en Asie et avons continué de diversifier nos réseaux de distribution, de lancer de nouveaux produits et d'améliorer nos capacités technologiques pour bâtir des relations holistiques et durables avec les clients.

Le 1^{er} janvier 2016, le partenariat entre Manuvie et DBS a été mis en place avec succès à Singapour, à Hong Kong, en Indonésie et en Chine continentale. Ce partenariat a permis d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de croissance de Manuvie en Asie et donné davantage d'envergure à nos activités. À l'heure actuelle, la composition de notre réseau de distribution est plus équilibrée et nous avons accru nos capacités sur le plan de la technologie, de l'exploitation, de la tarification et de l'innovation numérique. Grâce à ce partenariat, nous avons amélioré notre capacité d'attirer de nouveaux partenaires et des personnes de qualité et des plus talentueuses au sein de Manuvie en Asie.

Après le succès du déploiement, à Hong Kong, de notre programme ManulifeMOVE primé¹, un programme de mieux-être qui récompense les clients qui mènent une vie active, nous avons poursuivi le déploiement dans les Philippines et en Chine continentale. Dans les Philippines, 70 %² des nouveaux inscrits sont de nouveaux clients de Manuvie. En Chine continentale, le lancement de ManulifeMOVE a été un événement très médiatisé grâce à la participation du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, dans le cadre de sa première visite officielle au pays.

Conformément à notre stratégie qui vise à offrir une expérience client exceptionnelle, nous avons lancé les services eClaims en Chine continentale, au Vietnam et en Indonésie. En Chine continentale, le service eClaims a été lancé sur la plateforme WeChat, de sorte que les clients peuvent présenter leurs demandes de règlement au moyen de cette application de messagerie populaire, ce qui permet de réduire le délai de demande de règlement pour le faire passer de plus d'une semaine à un jour.

En 2016, au Japon, nous avons ajouté un certain nombre de nouveaux partenaires bancaires à notre réseau existant afin d'accroître la portée de notre réseau de distribution. Nous avons piloté un projet de transformation des canaux d'agents, pour aider les agents à bâtir des relations à long terme avec les clients à titre de conseillers de confiance et à offrir des produits complets. Nous avons donné suite à la campagne de publicité novatrice de 2015 mettant en vedette le robot Mazinger Z en nous concentrant sur la sensibilisation à la marque Manuvie et sur nos solutions de retraite.

À Hong Kong, nous avons également instauré un partenariat exclusif de distribution de CPO de 15 ans avec Standard Chartered Bank et conclu l'acquisition connexe de ses activités de retraite. Ces facteurs, combinés à la croissance interne soutenue, ont renforcé notre position sur le marché et, au quatrième trimestre, Manuvie est devenue le principal promoteur de CPO en termes d'actifs gérés et de flux de trésorerie nets³. En appui à nos conseillers et pour faciliter la mise en œuvre de processus complets de souscription, nous avons également lancé notre plateforme numérique de planification financière et notre outil de point de vente électronique qui facilite la réalisation de transactions en ligne de bout en bout.

En 2016, notre part du marché de Singapour a atteint 21 %⁴ grâce au lancement de notre partenariat de bancassurance exclusif avec DBS, qui a permis d'accélérer la croissance dans d'autres canaux, et nous sommes devenus la principale société d'assurance dans le domaine de la bancassurance en termes de souscriptions d'EPA⁴. Nos efforts communs visant à améliorer l'expérience client ont été soutenus par la mise en place de nouveaux processus d'affaires rationalisés, l'amélioration des plateformes et l'intégration d'outils numériques. Nous avons également lancé le premier FPI spécialisé en immeubles de bureaux américains inscrit en Bourse à Singapour, renforçant ainsi notre marque et nos partenariats de distribution bancaire.

En Indonésie, nous avons inauguré en 2016 la première solution d'opérations sur fonds communs de placement de bout en bout entièrement électronique du pays pour offrir aux clients une expérience participative parmi les meilleures du marché.

Au Cambodge, nous avons continué d'étendre notre réseau de distribution en 2016 grâce à la conclusion d'ententes de bancassurance avec ABA Bank et Foreign Trade Bank of Cambodia. Compte tenu de ces nouvelles ententes, Manuvie a instauré cinq partenariats de bancassurance dans le pays depuis le début des activités en 2012.

Comme il est mentionné à la rubrique « Cadre de gestion des fonds propres » ci-après, nous avons également eu accès pour la première fois aux marchés financiers asiatiques, y compris les émissions de titres d'emprunt à Singapour et à Taïwan.

¹ Prix de la meilleure campagne sociale intégrée remis au gala des Silver Bowl Awards de 2016 par la Life Insurance and Market Research Association (« LIMRA »).

² En date du T3 2016.

³ Rapport intitulé *MPF Market Shares* du Gadbury Group en date de décembre 2016.

⁴ En date du T3 2016. Source : Life Insurance Association Singapore.

Division canadienne

Notre Division canadienne, qui sert un Canadien sur trois, figure parmi les plus importantes entreprises de services financiers du Canada. Nous offrons une gamme diversifiée de solutions de protection, de planification successorale, de placement et de solutions bancaires par l'entremise d'un réseau de distribution diversifié à canaux multiples, et répondons aux besoins d'un vaste marché, grâce à une équipe de plus de 10 000 employés.

Notre secteur Assurance offre des solutions globales d'assurance aux particuliers à revenu moyen ou élevé, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nos produits comprennent l'assurance vie universelle, l'assurance vie temporaire, l'assurance vie entière et les garanties de prestations du vivant. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité aux employeurs du Canada; plus de 21 000 entreprises et organisations canadiennes ont confié leurs régimes d'avantages du personnel à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance voyage, sont également offerts par d'autres circuits de distribution, y compris des associations et groupes promoteurs, ainsi que par la commercialisation directe.

Notre secteur Gestion de patrimoine offre aux clients un éventail de produits et de services de placement qui s'adressent à l'ensemble des épargnants, de ceux qui ne font que commencer à constituer un portefeuille financier aux particuliers et aux familles ayant des besoins complexes en planification successorale et de retraite. Nous procurons des services de gestion de placement, des services bancaires privés et des solutions successorales personnalisées à des clients fortunés. La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière. Nous offrons également des solutions de retraite collectives à plus de 9 000 employeurs canadiens sous forme de régimes à cotisations définies, de régimes de participation différée aux bénéficiaires, de régimes d'épargne non enregistrés et de régimes d'actionnariat à l'intention des employés.

En 2016, la Division canadienne a contribué à hauteur de 19 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2016, elle représentait 24 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

Le résultat net attribué aux actionnaires de la Division canadienne s'est élevé à 1 486 millions de dollars en 2016, contre 480 millions de dollars en 2015. Pour 2016, le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base de 1 384 millions de dollars par rapport à 1 252 millions de dollars pour 2015, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui se sont établis à un profit net de 102 millions de dollars en 2016, contre une charge nette de 772 millions de dollars en 2015.

L'augmentation de 132 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à l'exercice précédent est principalement due à l'amélioration des résultats techniques et à l'augmentation des produits d'honoraires des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société découlant des niveaux plus élevés des actifs. L'augmentation de 874 millions de dollars des éléments exclus du résultat tiré des activités de base d'un exercice à l'autre découlait surtout de l'incidence améliorée des facteurs liés aux marchés, y compris les taux d'intérêt et les marchés des actions, et de la hausse des prix du pétrole et du gaz.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division canadienne pour 2016, 2015 et 2014.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base¹	1 384 \$	1 252 \$	927 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(114)	(391)	1
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ²	270	(283)	51
Incidence de la réappropriation d'un traité de réassurance et des changements apportés aux produits en vigueur ³	–	(40)	24
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(54)	(59)	–
Éléments fiscaux	–	1	–
Résultat net attribué aux actionnaires	1 486 \$	480 \$	1 003 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après. Le rendement de 2015 sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres affectés à chaque secteur d'exploitation a été retraité en fonction de la méthodologie utilisée en 2016.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Le profit de 270 millions de dollars en 2016 (charge de 283 millions de dollars en 2015) comprenait un profit de 97 millions de dollars (charge de 81 millions de dollars en 2015) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, un profit de 277 millions de dollars (charge de 148 millions de dollars en 2015) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, un profit de néant (profit de 1 million de dollars en 2015) lié aux rentes à capital variable non couvertes et une charge de 104 millions de dollars (charge de 55 millions de dollars en 2015) liée aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2016, 85 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (88 % en 2015). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³ La charge de 40 millions de dollars en 2015 était liée à la réappropriation de traités d'assurance.

Souscriptions

Les **souscriptions de produits d'assurance** se sont établies à 693 millions de dollars en 2016, soit 16 % de moins qu'en 2015. Les souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers se sont fixées à 235 millions de dollars en 2016, une augmentation de 30 % en comparaison de 2015 attribuable à la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle en prévision de modifications à la réglementation. Les souscriptions de produits des Marchés institutionnels ont totalisé 458 millions de dollars en 2016, une baisse de 29 % par rapport à celles de 2015 imputable essentiellement à la diminution des souscriptions sur le marché des régimes d'assurance collective. L'activité a ralenti en 2016, alors que les résultats de 2015 comprenaient deux souscriptions importantes. Les souscriptions du secteur des clients institutionnels de petite taille ont également baissé en raison des mesures de tarification que nous avons adoptées en réponse à la détérioration des résultats techniques.

En 2016, les **apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 17,0 milliards de dollars, en hausse de 0,5 milliard de dollars, ou 3 %, en regard de 2015, reflétant la croissance toujours solide des souscriptions de fonds de placement. En 2016, nous avons enregistré des apports nets de 3,8 milliards de dollars, en baisse par rapport aux apports nets de 5,5 milliards de dollars en 2015 du fait des apports bruts moins élevés du secteur Solutions Retraite collectives et de la hausse des rachats dans les fonds communs de placement et les régimes de retraite collectifs. Les actifs gérés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs au 31 décembre 2016 étaient de 110 milliards de dollars, une augmentation de 9 % par rapport au 31 décembre 2015 qui s'explique par les apports nets et les rendements des placements positifs de nos activités de fonds communs de placement et du secteur Solutions Retraite collectives par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les apports bruts des fonds communs de placement de 9,8 milliards de dollars pour l'exercice 2016 étaient en hausse de 1,1 milliard de dollars, ou 13 %, en comparaison de 2015, du fait du succès des campagnes de souscription et du rendement positif des fonds. Les apports bruts du secteur Solutions Retraite collectives ont diminué de 8 %, ou 0,6 milliard de dollars, par rapport à ceux de 2015, pour se fixer à 7,2 milliards de dollars, en raison de la baisse des souscriptions dans le secteur des régimes de retraite pour groupes de grande taille par rapport aux niveaux records atteints en 2015.

Les **souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine** ont reculé de 0,4 milliard de dollars en 2016, ou 11 %, en comparaison de 2015, pour s'établir à 3,2 milliards de dollars, du fait des modifications apportées à nos produits de fonds distincts à risque plus élevé au début de l'exercice. Par suite de ces modifications, les souscriptions de produits à fonds distincts¹ ont été de 2,5 milliards de dollars en 2016, une baisse de 15 % par rapport à 2015. Les souscriptions de titres à revenu fixe pour l'exercice 2016 se sont établies à 716 millions de dollars, soit 10 % de plus qu'en 2015, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des souscriptions de rentes indemnitaires.

Les actifs prêtables nets de la **Banque Manuvie** se sont établis à un niveau comparable à celui au 31 décembre 2015, soit 19,5 milliards de dollars au 31 décembre 2016, la croissance ayant continué de subir le contrecoup de la vive concurrence sur le marché hypothécaire résidentiel.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Services aux particuliers	235 \$	181 \$	167 \$
Marchés institutionnels	458	644	411
Produits d'assurance	693 \$	825 \$	578 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	17 023 \$	16 474 \$	10 477 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	3 219	3 609	2 048

Produits

Les produits ont augmenté de 2,6 milliards de dollars pour s'établir à 12,7 milliards de dollars en 2016 par rapport à 10,1 milliards de dollars en 2015. Les produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents se sont fixés à 12,4 milliards de dollars en 2016, soit une hausse de 1,6 milliard de dollars comparativement aux produits de 10,8 milliards de dollars enregistrés en 2015, attribuable aux primes plus élevées. Les autres produits ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, passant de 3,1 milliards de dollars en 2015 à 3,5 milliards de dollars en 2016, en raison de la hausse des produits tirés des traités de réassurance.

Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Primes, montant net	4 972 \$	4 430 \$	3 728 \$
Revenus de placement	3 938	3 247	3 298
Autres produits	3 480	3 124	2 611
Produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents	12 390	10 801	9 637
Profits (pertes) nets réalisés et latents ¹	317	(736)	4 136
Total des produits	12 707 \$	10 065 \$	13 773 \$

¹ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

¹ Les produits à fonds distincts sont assortis de garanties. Ces produits sont également désignés sous le nom de contrats de rente à capital variable.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de 30,0 milliards de dollars en 2016 ont été plus élevés de 2 % que ceux de 2015 qui s'établissaient à 29,3 milliards de dollars, ce qui reflète la vigueur des dépôts dans les fonds communs de placement et des souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont établis à 12,4 milliards de dollars en 2016, soit 7 % de plus que le niveau de l'exercice précédent, grâce à la croissance des souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers et des dépôts et primes uniques du secteur Assurance collective. Les primes et dépôts de nos produits de gestion de patrimoine et d'actifs et des autres produits de gestion de patrimoine ont atteint respectivement 17,0 milliards de dollars et 3,0 milliards de dollars, en regard des primes et dépôts respectivement de 16,5 milliards de dollars et 3,6 milliards de dollars en 2015.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Produits d'assurance	12 380 \$	11 551 \$	10 508 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	17 023	16 474	10 477
Autres produits de gestion de patrimoine	3 219	3 609	2 052
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(2 626)	(2 290)	(1 418)
Total des primes et dépôts	29 996 \$	29 344 \$	21 619 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés se sont établis à 234,8 milliards de dollars au 31 décembre 2016, une hausse de 15,6 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux de 219,2 milliards de dollars au 31 décembre 2015, du fait de la solide croissance des activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés

Aux 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Fonds général	110 343 \$	103 496 \$	85 070 \$
Fonds distincts	97 220	92 447	57 028
Fonds communs de placement et autres fonds	50 177	44 884	33 411
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(22 983)	(21 587)	(16 605)
Total des actifs gérés	234 757 \$	219 240 \$	158 904 \$

Direction stratégique

Au Canada, Manuvie s'efforce de bâtir des relations holistiques et durables avec les clients pour répondre à leurs besoins en leur offrant des solutions complètes. Pour ce faire, elle élargit et intègre sa gamme de solutions de gestion de patrimoine et d'assurance et de solutions bancaires et tire parti de la force du secteur des produits collectifs et de l'étendue de son portefeuille de produits pour répondre aux besoins des clients. Grâce à l'analyse des données de marketing et des prévisions, nous améliorerons davantage notre compréhension des besoins des clients pour offrir une expérience optimisée.

Les données démographiques en évolution, l'utilisation accrue des technologies et les tendances de plus en plus fortes en matière d'adoption des programmes de bien-être redéfinissent le secteur des services financiers du Canada. Nous continuons de concentrer nos efforts sur l'amélioration de l'expérience client pour que nos clients adoptent de plus en plus nos plateformes numériques et pour simplifier nos processus.

En 2016, nous avons lancé de nombreuses initiatives axées sur les clients :

- Le programme Manuvie Vitalité, une approche novatrice en matière d'assurance vie qui encourage et soutient les clients qui mènent une vie active. Garmin et Goodlife Fitness ont conclu un partenariat avec Manuvie pour offrir ce programme de récompenses.
- Des initiatives de modernisation de l'assurance, comme l'offre, pour la première fois sur le marché canadien, de produits d'assurance aux Canadiens atteints du virus de l'immunodéficience humaine (« HIV »), la diminution des tests médicaux dans le cadre des demandes d'assurance vie temporaire et la réduction considérable du nombre de proposants soumis à des tests pour dépendance à la nicotine.
- Évaluation du bien-être financier, une expérience interactive en ligne qui aide les participants aux régimes de retraite collectifs à s'assurer que leur situation financière actuelle et future est appropriée.
- La retraite redéfinie, un programme qui aide les futurs retraités à planifier en vue d'une retraite longue et en santé en offrant des solutions et des ressources numériques interactives attrayantes de planification de leurs besoins d'assurance et d'épargne.
- Notre programme d'élaboration du profil complet du client a été intégré aux activités de la Banque Manuvie, de Placements Manuvie et de Gestion privée Manuvie pour améliorer le profil unique de nos clients et pouvoir ainsi leur offrir davantage de services complets en fonction de leurs besoins.
- Le programme Veille médicaments du secteur Assurance collective de Manuvie a été intégré à nos programmes Gestion des médicaments de spécialité et Autorisation préalable de médicaments pour mieux gérer les coûts plus élevés des médicaments de spécialité et aider les promoteurs des régimes de retraite à offrir ces médicaments à un coût plus bas.
- Signature Sélect Idéal Manuvie, une nouvelle solution de fonds distincts, répond aux besoins de croissance et de préservation des actifs des clients grâce à la diversification et à la protection du capital et du patrimoine.

- Le programme Programme de représentants gestionnaires de Placements Manuvie, une plateforme structurée de gestion des fonds de placement à l'intention des conseillers autorisés de Placements Manuvie, sur laquelle tous les placements peuvent être détenus dans un même compte et les clients n'ont pas à approuver les opérations, d'où une économie de temps considérable pour les clients et les conseillers.
- Les cartes d'accès Touch ID (authentification au moyen des empreintes digitales) et Interac Flash^{MD} qui donnent aux clients de la Banque un accès facile et pratique à l'information et à leurs fonds.

Notre but est d'aider les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant les bonnes solutions et recommandations. Pour ce faire, nous continuons à élaborer des programmes axés sur les clients qui nous permettent de bâtir des relations holistiques et durables avec les clients pour répondre à leurs besoins.

Division américaine

Notre gamme de produits, offerte sous la marque John Hancock aux États-Unis, comprend des produits de gestion de patrimoine et d'assurance qui sont distribués principalement par l'entremise de conseillers financiers autorisés affiliés et non affiliés. Notre équipe compte environ 6 700 employés et notre courtier affilié, Signator Investors, Inc., s'appuie sur un réseau national de sociétés indépendantes comptant près de 2 200 représentants autorisés.

Le secteur Gestion de patrimoine de John Hancock offre une vaste gamme de produits et de services destinés aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des produits institutionnels. John Hancock Investments (« JH Investments ») propose divers fonds communs de placement, des produits d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), des fonds négociés en bourse (« FNB ») et des régimes d'épargne-études 529. Le secteur John Hancock Retirement Plan Services (« JH RPS ») offre des solutions de retraite pour les employés, allant des entreprises en démarrage jusqu'à certaines des sociétés les plus importantes en Amérique, ainsi que des services de gestion des comptes de retraite personnels à l'intention des anciens employés des clients. Nous administrons également des produits de rente différée à capital fixe, de rente différée à capital variable et de rentes immédiates en vigueur.

John Hancock Insurance (« JH Insurance ») propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance à capital variable, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire conçus pour offrir des solutions de planification successorale, d'affaires, de protection du revenu et de retraite à des clients établis ou nouveaux bien nantis. Nous gérons également un bloc de contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur qui est conçu pour couvrir le coût des services et du soutien à long terme, y compris les soins personnels et les soins de garde dans une variété d'endroits, comme à la maison, dans l'établissement d'un organisme communautaire ou tout autre établissement en cas de maladie ou d'accident ou en raison des effets normaux du vieillissement. Depuis le 2 décembre 2016, nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de produits autonomes d'assurance soins de longue durée destinés aux particuliers.

En 2016, la Division américaine a contribué à hauteur de 46 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2016, elle représentait 56 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division américaine a déclaré un résultat net attribué aux actionnaires de 1 134 millions de dollars en 2016, contre 1 460 millions de dollars en 2015. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base, qui s'est établi à 1 615 millions de dollars en 2016 par rapport à 1 466 millions de dollars en 2015, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 481 millions de dollars en 2016, contre une charge nette de 6 millions de dollars en 2015. Le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien a contribué à hauteur de 52 millions de dollars à la hausse du résultat tiré des activités de base pour l'exercice.

En dollars américains, la monnaie fonctionnelle de la division, le résultat net attribué aux actionnaires de 2016 a été de 865 millions de dollars américains, en comparaison de 1 138 millions de dollars américains en 2015, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 218 millions de dollars américains, par rapport à 1 149 millions de dollars américains en 2015, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à une charge nette de 353 millions de dollars américains, en regard d'une charge nette de 11 millions de dollars américains en 2015.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 69 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à celui de 2015, du fait principalement de la reprise de provisions pour impôts de 52 millions de dollars américains liée à la fin de certaines années d'imposition et de l'amélioration des résultats techniques au deuxième semestre de 2016 en raison des modifications apportées aux hypothèses relatives aux soins de longue durée (se reporter à la rubrique « Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2016 » ci-après). De plus, la diminution de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rente à capital variable en vigueur a été en partie compensée par l'incidence de la diminution des souscriptions de produits d'assurance et par le recul des produits d'honoraires dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs découlant de la réduction des honoraires dans nos activités de régimes de retraite et des modifications apportées à la composition des produits. La variation défavorable de 342 millions de dollars américains des éléments exclus du résultat tiré des activités de base avait trait aux pertes découlant des résultats techniques liés aux placements, contre des profits en 2015, ainsi qu'à la radiation d'une immobilisation incorporelle du réseau de distribution de JH LTC.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division américaine pour 2016, 2015 et 2014.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base¹	1 615 \$	1 466 \$	1 383 \$	1 218 \$	1 149 \$	1 252 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	149	(125)	482	122	(91)	447
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ²	(516)	164	282	(388)	117	247
Coûts d'intégration et radiation d'une immobilisation incorporelle du réseau de distribution ³	(114)	(45)	–	(87)	(37)	–
Résultat net attribué aux actionnaires	1 134 \$	1 460 \$	2 147 \$	865 \$	1 138 \$	1 946 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après. Le rendement de 2015 sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres affectés à chaque secteur d'exploitation a été retraité en fonction de la méthodologie utilisée en 2016.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La charge de 388 millions de dollars américains subie en 2016 (profit de 117 millions de dollars américains en 2015) correspondait à une charge de 86 millions de dollars américains (charge de 17 millions de dollars américains en 2015) liée à des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, à un profit de 5 millions de dollars américains (charge de 71 millions de dollars américains en 2015) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, à une charge de 16 millions de dollars américains (charge de 76 millions de dollars américains en 2015) liée à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et à une charge de 291 millions de dollars américains (profit de 281 millions de dollars américains en 2015) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques. À la fin de 2016, 94 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique ou était réassurée (94 % en 2015).

³ La charge de 87 millions de dollars de 2016 se rapporte principalement à la radiation d'une immobilisation incorporelle du réseau de distribution dans les activités de JH Long Term Care. La charge de 37 millions de dollars américains de 2015 avait trait aux coûts d'intégration non récurrents liés à l'acquisition des activités de régimes de retraite de la New York Life.

Souscriptions et apports bruts

Les souscriptions de produits d'assurance, qui ont totalisé 459 millions de dollars américains en 2016, étaient en baisse de 6 % par rapport à celles de 2015, compte tenu des difficultés actuelles attribuables à une tendance observée dans le secteur de revenir aux produits assortis de garanties que nous avons volontairement relégués au second plan de notre portefeuille de produits. Nous avons enregistré une solide croissance supérieure à 10 % des souscriptions de produits d'assurance temporaire et de produits International UL, deux de nos produits clés dont nous privilégions la croissance. En 2016, les souscriptions de JH Life ont reculé de 7 % en comparaison de celles de l'exercice précédent, pour s'établir à 417 millions de dollars américains, étant donné que les pressions concurrentielles susmentionnées ont plus que contrebalancé la croissance des souscriptions de produits d'assurance temporaire et de produits International UL et les tendances positives en faveur du produit Vitality, notre avenant novateur favorisant l'engagement à l'égard d'un style de vie sain. En 2016, les souscriptions de JH Long Term Care se sont établies à 42 millions de dollars américains, soit 2 % de plus qu'à l'exercice précédent, les souscriptions ayant été avantagées par les souscriptions bisannuelles de protection contre l'inflation du programme fédéral américain, contrebalancées par la diminution des souscriptions de régimes d'assurance collective et de produits destinés aux particuliers. En date du 2 décembre 2016, nous avons mis un terme aux nouvelles souscriptions du produit autonome d'assurance soins de longue durée destiné aux particuliers.

Les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ont été de 49,4 milliards de dollars américains en 2016, une hausse de 5 % en comparaison des apports bruts de 2015 attribuable aux solides souscriptions de régimes de retraite sur le marché intermédiaire attribuables à la comptabilisation, pendant un exercice complet, des souscriptions des activités de régimes de retraite de la New York Life acquises en avril 2015, contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds communs de placement. Après ajustement pour tenir compte de l'acquisition des activités de régimes de retraite de la New York Life, les apports bruts annuels ont été de 1 % plus élevés que ceux de l'exercice précédent. Les sorties de fonds nettes ont totalisé 1,6 milliard de dollars américains pour l'exercice, contre des apports nets de 9,5 milliards de dollars américains en 2015.

En 2016, les apports bruts de JH Investments ont diminué de 7 % par rapport à 2015, pour se fixer à 26,2 milliards de dollars américains. Malgré l'amélioration du rendement des fonds au T4 2016, le contexte global des souscriptions a souffert, en 2016, du sous-rendement de quelques fonds importants au début de l'exercice, de la diminution de l'appétit des clients pour les solutions gérées activement et de l'attention portée par les conseillers à la mise en œuvre imminente du règlement du Department of Labor (« DOL ») exigeant la prestation de conseils d'un fiduciaire. Les sorties de fonds nettes se sont élevées à 1,1 milliard de dollars américains en 2016, en comparaison d'apports nets de 10,4 milliards de dollars américains en 2015, du fait de la baisse des apports bruts et de l'accroissement des rachats pour les raisons susmentionnées. Les actifs gérés au 31 décembre 2016 se sont établis à 88,5 milliards de dollars américains, en hausse de 6 % par rapport à ceux au 31 décembre 2015.

Les apports bruts de JH Retirement Plan Services, qui étaient de 23,2 milliards de dollars américains en 2016, ont progressé de 22 % par rapport à ceux de 2015 ou de 11 % après ajustement pour tenir compte de l'acquisition des activités de régimes de retraite de la New York Life. Cette progression découle surtout des solides souscriptions sur le marché intermédiaire qui témoignaient de la solidité de nos nouvelles compétences. Les sorties de fonds nettes se sont établies à 537 millions de dollars américains en 2016, contre des sorties de fonds nettes de 905 millions de dollars américains à l'exercice précédent. L'amélioration reflète les solides souscriptions sur le marché intermédiaire et les contributions soutenues qui ont été plus que contrebalancées par la hausse des résiliations de régimes sur le marché intermédiaire qui n'étaient pas liés aux activités acquises de la New York Life, attribuable aux intenses pressions exercées par la tarification et la concurrence ainsi qu'aux modifications apportées à l'équipe de fiduciaires et de conseillers des régimes.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Produits d'assurance	608 \$	625 \$	554 \$	459 \$	488 \$	501 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	65 448	60 567	41 488	49 364	47 180	37 570

Produits

En 2016, les produits ont totalisé 15,5 milliards de dollars américains, une augmentation de 7,8 milliards de dollars américains en regard de 2015 attribuable surtout à la non-récurrence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ainsi qu'aux profits et pertes réalisés et latents favorables en 2016 par rapport à ceux de 2015. Les produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents sur les placements et l'incidence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ont reculé de 754 millions de dollars américains par rapport à ceux de 2015, la baisse des primes ayant été contrebalancée en partie par la hausse des autres produits et l'amélioration des revenus de placement dans le secteur Assurance.

Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Primes, montant net, compte non tenu de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ¹	6 987 \$	7 910 \$	6 733 \$	5 287 \$	6 183 \$	6 092 \$
Revenus de placement	6 946	6 569	6 198	5 246	5 145	5 610
Autres produits	5 591	5 350	4 531	4 223	4 182	4 102
Produits avant les éléments suivants :	19 524	19 829	17 462	14 756	15 510	15 804
Profits (pertes) nets réalisés et latents ²	1 034	(1 884)	11 271	790	(1 621)	10 154
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ¹	–	(7 996)	–	–	(6 109)	–
Total des produits	20 558 \$	9 949 \$	28 733 \$	15 546 \$	7 780 \$	25 958 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, nous avons exclu l'incidence de 8 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance, laquelle est présentée séparément pour tout l'exercice 2015. Pour les autres périodes, le cas échéant, les montants sur cette ligne représentent les « primes, montant net » présentées à la note 19 des états financiers consolidés.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

En 2016, les primes et dépôts de la Division américaine ont totalisé 56 milliards de dollars américains, soit 2 % de plus que ceux de 2015. Les primes et dépôts des produits d'assurance, qui se sont établis à 6,2 milliards de dollars américains, ont diminué de 6 % par rapport à ceux de 2015, étant donné que les pressions concurrentielles ont ralenti les activités de souscription. Les primes et dépôts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont fixés à 49,4 milliards de dollars américains, soit 5 % de plus qu'en 2015, compte tenu de la solidité des dépôts dans le secteur de JH RPS provenant du marché intermédiaire, contrebalancée en partie par la baisse des dépôts dans les fonds communs de placement. La diminution de 63 % des primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine s'explique par le fait que nous avons réassuré la tranche restante de 10 % du bloc de rentes différées à capital fixe au début de 2016.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Produits d'assurance ¹	8 267 \$	8 528 \$	7 368 \$	6 239 \$	6 667 \$	6 665 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	65 448	60 567	41 488	49 364	47 180	37 570
Autres services de gestion de patrimoine (rentes)	557	1 523	1 297	435	1 191	1 176
Total des primes et dépôts	74 272 \$	70 618 \$	50 153 \$	56 038 \$	55 038 \$	45 411 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, l'incidence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance du T3 2015 est exclue des primes des produits d'assurance dans ce tableau. Cette transaction a donné lieu à une prime nette cédée (prime négative) d'environ 8,0 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) pour tout l'exercice 2015.

Actifs gérés et administrés

Au 31 décembre 2016, les actifs gérés et administrés de la Division américaine s'élevaient à 406,2 milliards de dollars américains, soit une hausse de 5 % par rapport à ceux du 31 décembre 2015. La hausse est attribuable aux revenus de placement et à l'incidence des marchés des actions favorables sur l'évaluation des placements des fonds communs de placement, contrebalancés en partie par la liquidation des contrats de rente.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre (en millions de \$)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Fonds général	152 040 \$	149 319 \$	135 173 \$	113 240 \$	107 883 \$	116 520 \$
Fonds distincts	191 391	194 291	174 397	142 548	140 377	150 330
Fonds communs de placement et autres fonds	119 486	116 427	87 450	88 993	84 117	75 382
Total des actifs gérés	462 917	460 037	397 020	344 781	332 377	342 232
Autres actifs administrés	82 433	77 910	1 509	61 396	56 290	1 301
Total des actifs gérés et administrés	545 350 \$	537 947 \$	398 529 \$	406 177 \$	388 667 \$	343 533 \$

Direction stratégique

John Hancock cherche à élargir sa gamme de produits de gestion de patrimoine et de services-conseils, à renouveler l'expérience de souscription de produits d'assurance pour qu'elle attire un public plus large et à faire participer nos clients sur des plateformes qui intègrent nos capacités numériques et notre connaissance des clients.

En 2016, John Hancock a continué d'améliorer ses services personnalisés et holistiques et d'appuyer nos clients. Pour ce faire, certains produits ont été offerts directement aux clients, pour les récompenser de prendre des décisions plus saines et offrir des solutions qui répondent aux besoins d'un public plus large.

L'approche unique de JH Investments en matière de gestion d'actifs nous permet d'offrir un large éventail de placements reconnus par certains des meilleurs gestionnaires du monde pour générer de solides rendements ajustés en fonction du risque à l'échelle des catégories d'actifs. Notre performance découle de notre modèle de type gestionnaire des gestionnaires et de l'attention que nous accordons à la constitution et à la supervision des meilleures équipes de gestion de portefeuille. Nous offrons aussi des FNB à titre de complément aux actifs gérés activement et en réponse à l'évolution des préférences des investisseurs. En 2016, JH Investments :

- a lancé, à l'intention des investisseurs, 4 fonds spécialisés dans les enjeux environnementaux, les enjeux sociaux et les enjeux liés à la gouvernance qui intègrent ces enjeux et la recherche fondamentale de titres;
- a ajouté 6 nouveaux FNB stratégiques, portant le total de ses stratégies de placement multifactorielles différenciées à 12;
- a accru le nombre de plateformes sur lesquelles les clients peuvent souscrire nos FNB;
- a commencé à faire souscrire une gamme de produits d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») pour que nos fonds soient accessibles aux non-résidents des États-Unis.

En 2016, JH RPS a élargi avec succès les segments du marché des régimes pour groupes de moyenne et de grande taille, grâce aux capacités acquises dans le cadre de l'intégration réussie des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life acquises en 2015. Nous avons continué de mettre l'accent sur le marché des régimes de petite taille.

JH Insurance a poursuivi l'expansion du programme d'assurance vie axé sur le mieux-être offert dans le cadre de notre partenariat exclusif avec Vitality, leader mondial de l'intégration des bienfaits du mieux-être aux produits d'assurance vie. En optant pour une alimentation et des activités saines dans le cadre d'un processus qui favorise l'engagement des clients à l'égard de John Hancock, les clients qui participent au programme de Vitality sont récompensés sous forme de réduction de leurs primes d'assurance et d'escomptes accordés par des détaillants de produits de santé. De plus, nous avons lancé un produit d'assurance vie temporaire moins cher, une solution d'assurance distribuée directement aux consommateurs à l'intention des particuliers qui ne souscrivent pas leurs produits d'assurance par l'intermédiaire d'un agent et un produit qui simplifie et accélère le processus de tarification pour les clients admissibles.

En réponse aux tendances du secteur et à la stagnation de la demande des consommateurs, nous avons annoncé, à l'automne de 2016, que nous mettons fin aux nouvelles souscriptions de notre produit d'assurance soins de longue durée autonome destiné aux particuliers. Cette décision n'a pas une incidence importante sur notre résultat. Nous nous engageons à servir nos clients existants et à respecter nos obligations envers plus de 1,2 million de titulaires de contrats d'assurance soins de longue durée. Nous avons l'intention de continuer d'offrir la couverture d'assurance soins de longue durée sous forme d'avenant de prestations accélérées à notre vaste éventail de produits d'assurance vie, une solution de rechange aux contrats d'assurance soins de longue durée autonomes qui est de plus en plus populaire depuis quelques années.

Signator Investors, Inc., courtier de John Hancock, a conclu avec succès l'acquisition de Transamerica Financial Advisors (« TFA ») en 2016, et se retrouve au rang des 15 principaux courtiers en valeurs mobilières des États-Unis en termes de nombre de conseillers, rejoint plus de clients dans chaque État du pays et accroît ses possibilités de distribution grâce aux relations établies par TFA dans les réseaux des banques.

Services généraux et autres

Le secteur Services généraux et autres se compose du rendement de placement sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux divisions d'exploitation, et des coûts de financement, des services externes de gestion de placements de la Division des placements (Gestion d'actifs Manuvie), des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, l'incidence des mises à jour des hypothèses actuarielles, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats de ce secteur. Nous reclassons également dans ce secteur les résultats techniques favorables liés aux placements des éléments exclus du résultat tiré des activités de base au résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après). Dans chacun des autres secteurs, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus des résultats tirés des activités de base.

En 2016, le secteur Services généraux et autres a contribué à hauteur de 11 % des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2016, représentait 8 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

Le secteur Services généraux et autres a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 832 millions de dollars en 2016, contre une perte nette de 854 millions de dollars en 2015. La perte nette comprend la perte imputée aux activités de base et les éléments exclus de la perte imputée aux activités de base. La perte imputée aux activités de base s'est établie à 473 millions de dollars en 2016, en regard de 524 millions de dollars en 2015, et les éléments exclus de la perte imputée aux activités de base correspondent à des charges nettes de 359 millions de dollars en 2016, en comparaison de charges nettes de 330 millions de dollars en 2015.

La diminution de 51 millions de dollars de la perte imputée aux activités de base découlait surtout de l'inclusion de profits sur les placements liés aux activités de base de 197 millions de dollars en 2016, en comparaison de néant en 2015 et d'un montant de 73 millions de dollars en 2016 au titre de la reprise des provisions et des intérêts liés à des positions fiscales incertaines aux États-Unis. Ces profits ont été contrebalancés en partie par la baisse de 86 millions de dollars des revenus de placement attribuable à la hausse des charges d'intérêts en raison des émissions de titres d'emprunt réalisées au cours de l'exercice et de la diminution des profits réalisés sur les titres disponibles à la vente, la hausse de 75 millions de dollars des intérêts attribués aux divisions, la progression de 35 millions de dollars des coûts prévus de couverture à grande échelle et la hausse des charges dans le secteur Services généraux et autres et les investissements stratégiques dans notre secteur Gestion d'actifs Manuvie.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la perte nette imputée aux actionnaires et de la perte imputée aux activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2016, 2015 et 2014.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Perte imputée aux activités de base, excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base	(409)\$	(298)\$	(446)\$
Coût prévu des couvertures à grande échelle	(261)	(226)	(184)
Résultats techniques liés aux placements compris dans le résultat tiré des activités de base	197	–	200
Total de la perte imputée aux activités de base¹	(473)	(524)	(430)
Éléments visant le rapprochement de la perte imputée aux activités de base et de la perte nette imputée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ²	195	200	(94)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(453)	(451)	(198)
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché ³	71	(39)	14
Reclassement dans le résultat tiré des activités de base indiqué ci-dessus	(197)	–	(200)
Incidence des modifications fiscales, des coûts d'intégration et d'acquisition	(8)	(40)	–
Frais de restructuration et autres frais	33	–	12
Perte nette imputée aux actionnaires	(832)\$	(854)\$	(896)\$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après. Le rendement de 2015 sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres affectés à chaque secteur d'exploitation a été retraité en fonction de la méthodologie utilisée en 2016.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt comprend une perte de 120 millions de dollars (profit de 234 millions de dollars en 2015) sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle, et un profit de 370 millions de dollars (profit de 5 millions de dollars en 2015) sur la vente d'obligations désignées comme DV. Les autres éléments de cette catégorie ont représenté une charge nette de 55 millions de dollars (charge de 39 millions de dollars en 2015).

³ Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Produits

En 2016, les produits ont totalisé 778 millions de dollars, en comparaison de 414 millions de dollars en 2015. La variation favorable est principalement attribuable aux profits réalisés sur les obligations disponibles à la vente, à la reprise des intérêts liés à la résolution de positions fiscales connexes et à un ajustement de consolidation lié aux participations dans des entités structurées, contrebalancés en partie par les pertes sur le programme de couverture à grande échelle.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$)

	2016	2015	2014
Primes, montant net	87 \$	90 \$	77 \$
Revenus (pertes) de placement ¹	653	130	(23)
Autres produits	545	190	263
Produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents sur le programme de couverture à grande échelle	1 285	410	317
Profits (pertes) nets réalisés et latents ² sur le programme de couverture à grande échelle	(507)	4	(393)
Total des produits	778 \$	414 \$	(76) \$

¹ Comprennent des profits de 512 millions de dollars (pertes de 6 millions de dollars en 2015) à la vente d'obligations désignées comme DV.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts se sont établis à 18,4 milliards de dollars en 2016, comparativement à 22,2 milliards de dollars en 2015. Ces montants sont principalement liés aux services externes de gestion de placements de la Division des placements. (Voir la rubrique « Division des placements » ci-après.)

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$)

	2016	2015	2014
Rétrocession vie	1 \$	2 \$	2 \$
Réassurance IARD	86	88	75
Dépôts institutionnels et autres dépôts	18 300	22 150	8 185
Total des primes et dépôts	18 387 \$	22 240 \$	8 262 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés de 75,7 milliards de dollars au 31 décembre 2016 (71,6 milliards de dollars en 2015) comprenaient les actifs gérés par Gestion d'actifs Manuvie pour le compte de clients institutionnels de 79,7 milliards de dollars (71,2 milliards de dollars en 2015) et les fonds propres de la Société de 3,8 milliards de dollars (7,6 milliards de dollars en 2015), contrebalancés en partie par un ajustement total à l'échelle de la Société de 7,8 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en 2015) lié au reclassement de positions en dérivés, net du montant en espèces reçu à titre de garantie sur les positions en dérivés. La diminution des fonds de la Société reflète l'incidence de la hausse des actifs attribués aux divisions d'exploitation et le versement des dividendes aux actionnaires, contrebalancés en partie par les émissions nettes de titres d'emprunt subordonnés et d'actions privilégiées au cours de l'exercice.

Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de \$)

	2016	2015	2014
Fonds général	(3 847)\$	485 \$	5 242 \$
Fonds distincts – élimination de montants détenus par la Société	(177)	(171)	(202)
Comptes de placement autogérés institutionnels	79 760	71 237	41 573
Total des actifs gérés	75 736 \$	71 551 \$	46 613 \$

Direction stratégique

En ce qui a trait à l'ensemble de la stratégie de la Société, nous privilégions une organisation matricielle pour nous assurer que nous tirons parti de notre envergure mondiale et que nous partageons les meilleures pratiques. À ce titre, nous continuons à renforcer les compétences des fonctions du Groupe et des divisions d'exploitation au chapitre de l'innovation, du marketing et de la technologie.

En ce qui a trait aux résultats des activités présentés dans les résultats des Services généraux et autres :

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Nous continuons de gérer l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés.

La direction stratégique du secteur Gestion d'actifs Manuvie est incluse dans la « Division des placements » qui suit.

Division des placements

La Division des placements de Manuvie gère les actifs du fonds général de la Société et, par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Manuvie, offre des solutions complètes de gestion et de répartition d'actifs aux clients institutionnels et aux fonds de placement, ainsi que des services de gestion des placements à des particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock.

La Division des placements possède l'expérience de la gestion d'une vaste gamme de placements, y compris des obligations d'État et de sociétés, des titres de sociétés ouvertes et fermées, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'électricité et de l'infrastructure, des terrains forestiers, des terres agricoles, et de l'exploitation pétrolière et gazière. Grâce à son équipe composée de plus de 3 400 employés, la Division des placements est réellement présente sur les principaux marchés, notamment aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, à Hong Kong, au Japon et à Singapour. De plus, Gestion d'actifs Manuvie exerce ses activités de gestion d'actifs par l'entremise de sa coentreprise en Chine continentale, Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

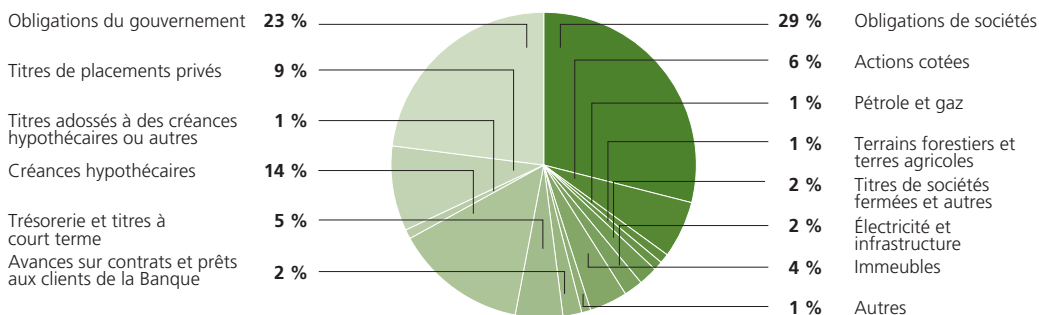
Fonds général

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe. Cette stratégie a engendré un portefeuille de placements de grande qualité et bien diversifié, lequel a toujours généré des résultats techniques solides liés aux placements tout au long du cycle. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque » ci-après.

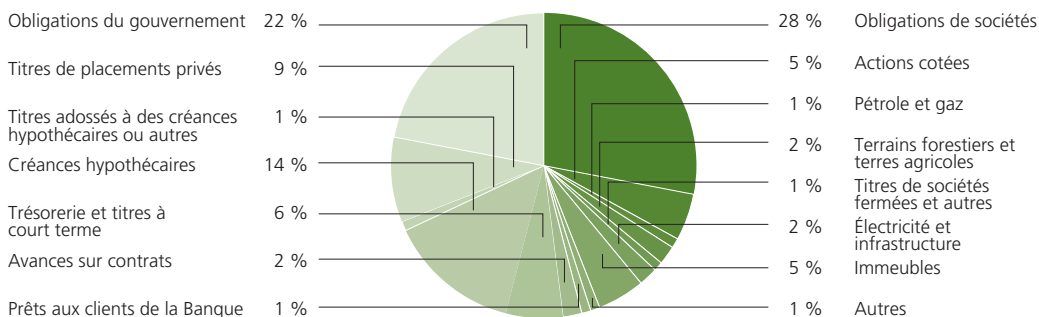
Actif du fonds général

Au 31 décembre 2016, les placements de notre fonds général totalisaient 321,9 milliards de dollars, par rapport à des placements de 307,5 milliards de dollars à la fin de 2015. Les graphiques qui suivent montrent la composition, aux 31 décembre 2016 et 2015, par catégorie d'actifs.

2016



2015



Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$, sauf indication contraire)	2016		2015	
	Produits	Rendement ¹	Produits	Rendement ¹
Produits d'intérêts	10 533 \$	3,40 %	10 114 \$	3,40 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	2 277	0,70 %	1 893	0,60 %
Perte de valeur	(206)	(0,10 %)	(633)	(0,20 %)
Divers, y compris les profits (pertes) sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV	786	0,20 %	91	–
Revenus de placement avant les profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle	13 390 \$		11 465 \$	
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres d'emprunt	1 662 \$	0,50 %	(3 957)\$	(1,30 %)
Actions cotées	985	0,30 %	(513)	(0,20 %)
Placements privés et créances hypothécaires	92	–	373	0,10 %
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	976	0,30 %	1 335	0,40 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(2 581)	(0,80 %)	(300)	(0,10 %)
	1 134 \$		(3 062)\$	
Total des revenus de placement	14 524 \$	4,70 %	8 403 \$	2,90 %

¹⁾ Les rendements sont basés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés au moyen de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS durant la période considérée.

En 2016, les revenus de placement de 14,5 milliards de dollars (8,4 milliards de dollars en 2015) comprenaient ce qui suit :

- Des revenus de placement de 13,4 milliards de dollars avant les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (11,5 milliards de dollars en 2015)
- Des profits nets réalisés et latents de 1,1 milliard de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (perte de 3,1 milliards de dollars en 2015)

L'augmentation de 1,9 milliard de dollars des revenus de placement nets avant les profits latents et réalisés s'explique par l'augmentation de 0,8 milliard de dollars des produits découlant essentiellement de l'accroissement des produits d'intérêts et des dividendes reçus, la hausse de 0,7 milliard de dollars des profits sur les actifs excédentaires et un montant de 0,4 milliard de dollars attribuable surtout à la diminution de la dépréciation des propriétés pétrolières et gazières en 2016.

La variation des profits nets réalisés et latents était liée aux fluctuations de taux d'intérêt et des marchés des actions. En 2016, l'augmentation généralisée des taux d'intérêt aux États-Unis a donné lieu à des profits de 1,7 milliard de dollars (pertes de 4,0 milliards de dollars en 2015) sur les titres d'emprunt. La montée des marchés des actions en 2016 a entraîné des profits de 1,0 milliard de dollars (pertes de 0,5 milliard de dollars en 2015) sur les actions cotées servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement. En 2016, les pertes nettes de 2,6 milliards de dollars sur les dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle, avaient trait principalement aux pertes sur les contrats sur actions vendus à découvert découlant de la hausse du rendement des principaux indices boursiers au cours de l'exercice.

Comme l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement comprend des estimations concernant les revenus de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien à ces passifs, le résultat net ne reflète que la différence entre la comptabilisation à la valeur de marché et l'évaluation des actifs et des passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

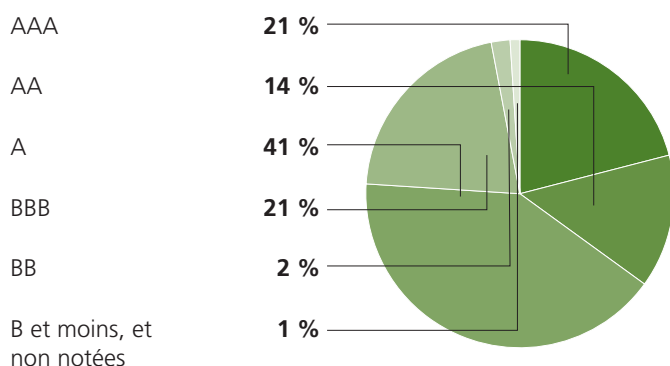
Titres d'emprunt et placements privés

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en termes de secteurs, d'industries, de durées, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 198,4 milliards de dollars au 31 décembre 2016 (185,4 milliards de dollars en 2015), une tranche de 97 % est de grande qualité et une tranche de 76 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 97 % et 77 % en 2015). Nos placements privés offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres d'emprunt, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, 29 % de ces placements (29 % en 2015) sont investis au Canada, 47 % (48 % en 2015) sont investis aux États-Unis, 3 % (4 % en 2015) sont investis en Europe et la tranche restante de 21 % (19 % en 2015) est investie en Asie et ailleurs.

Titres d'emprunt et placements privés – qualité du crédit¹

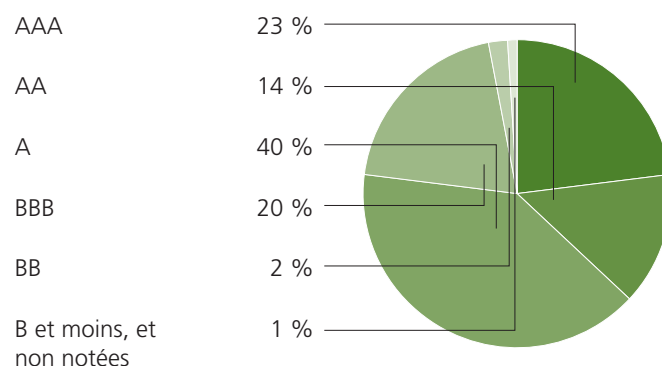
2016

198,4 G\$



2015

185,4 G\$



¹⁾ Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues au niveau national selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Dominion Bond Rating Service, Fitch, Rating and Investment Information et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit aux rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Aux 31 décembre En pourcentage de la valeur comptable	2016			2015		
	Titres d'emprunt	Placements privés	Total	Titres d'emprunt	Placements privés	Total
Gouvernements et organismes publics	43	10	38	44	11	39
Services publics	14	49	19	14	49	19
Services financiers	14	5	13	14	7	13
Industrie	6	9	7	6	8	6
Consommation (non cyclique)	5	12	6	5	9	6
Énergie – Pétrole et gaz	5	5	5	4	5	4
Énergie – Autres	3	1	3	3	2	3
Matières premières	2	3	2	2	3	2
Consommation (cyclique)	2	5	2	2	6	2
Titres adossés à des créances (hypothécaires ou autres)	2	1	2	2	–	2
Télécommunications	2	–	1	2	–	2
Technologie	1	–	1	1	–	1
Médias et Internet	1	–	1	1	–	1
Total du pourcentage	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de \$)	168,6 \$	29,8 \$	198,4 \$	157,8 \$	27,6 \$	185,4 \$

Au 31 décembre 2016, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 3,5 milliards de dollars, ou 2 % du coût amorti de ces placements (3,0 milliards de dollars, ou 2 %, en 2015). De ce montant, une tranche de 35 millions de dollars (55 millions de dollars en 2015) se rapporte aux titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés ont représenté 23 millions de dollars des pertes brutes latentes et des actifs de 2 millions de dollars étaient négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement de 18 millions de dollars et néant en 2015). Après rajustement pour tenir compte des titres d'emprunt détenus dans les contrats avec participation et autres secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 34 millions de dollars au 31 décembre 2016 (46 millions de dollars en 2015).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2016, les créances hypothécaires représentaient 14 % (14 % en 2015) des placements, dont 61 % (63 % en 2015) du portefeuille de créances hypothécaires au Canada et 39 % (37 % en 2015) aux États-Unis. Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 19 % (20 % en 2015) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 43 % (45 % en 2015) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 3 % (4 % en 2015) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de \$)	2016		2015	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	8,2 \$	18	8,0 \$	18
Bureaux	7,3	17	7,1	16
Résidences multifamiliales	4,8	11	4,6	11
Industrie	2,8	6	2,8	7
Autres créances hypothécaires commerciales	2,6	6	2,8	6
Autres créances hypothécaires	25,7	58	25,3	58
Résidences unifamiliales Banque Manuvie	17,7	40	17,5	40
Créances hypothécaires agricoles	0,8	2	1,0	2
Total des créances hypothécaires	44,2 \$	100	43,8 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2016, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 37 % au Canada et 63 % aux États-Unis (respectivement 40 % et 60 % en 2015). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Au 31 décembre 2016	2016		2015	
	Division canadienne	Division américaine	Division canadienne	Division américaine
Ratio prêt-valeur ²	64 %	56 %	62 %	57 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,47 x	1,90 x	1,56 x	2,01 x
Durée moyenne	4,2 ans	6,4 ans	3,7 ans	6,2 ans
Prêts moyens (en millions de \$)	11,4 \$	17,1 \$	10,0 \$	16,1 \$
Prêts en souffrance ³	0,00 %	0,00 %	0,07 %	0,00 %

¹ Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de Banque Manuvie de 67 millions de dollars (50 millions de dollars en 2015).

² Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie resouscrits.

³ Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

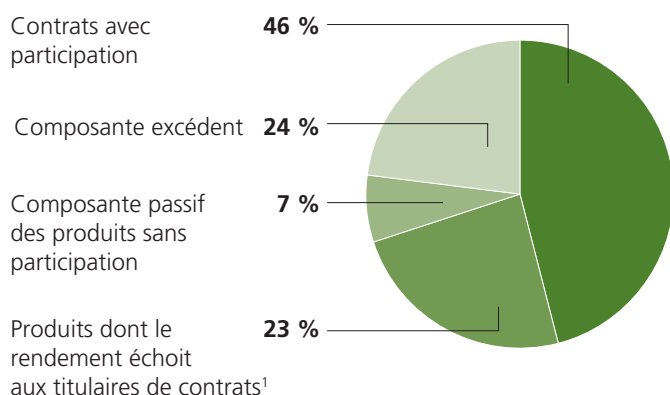
Actions cotées

Au 31 décembre 2016, les placements en titres de sociétés ouvertes de 19,5 milliards de dollars représentaient 6 % (17,0 milliards de dollars et 5 % en 2015) des placements et, compte non tenu des contrats avec participation et des secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 2 % (2 % en 2015) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 33 % de ces placements (33 % en 2015) sont détenus au Canada, 37 % (37 % en 2015) aux États-Unis, et la tranche restante de 30 % (30 % en 2015) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées en Bourse – par segment

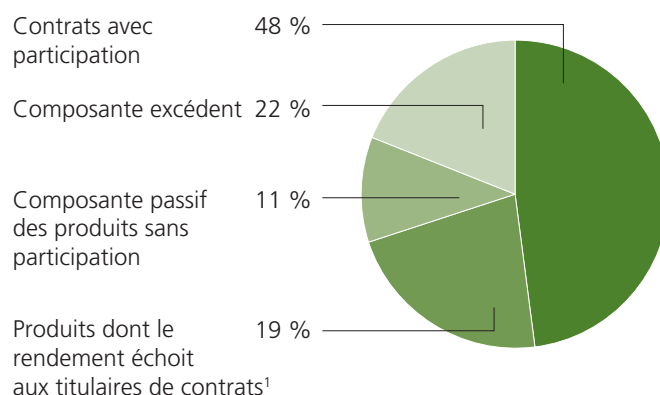
2016

19,5 G\$



2015

17,0 G\$



¹⁾ Les actions cotées de la catégorie des produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats sont détenues par la Société afin de soutenir le rendement des fonds de placement liés aux actions relativement aux contrats d'assurance vie au Canada.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2016, les actifs alternatifs à long terme de 33 milliards de dollars représentaient 10 % (31,6 milliards de dollars et 10 % en 2015) des placements. L'ensemble des actifs alternatifs à long terme a une juste valeur de 34,5 milliards de dollars au 31 décembre 2016 (32,7 milliards de dollars en 2015). Le tableau suivant présente la valeur comptable par secteur ou par type d'actifs :

Aux 31 décembre (en milliards de \$)	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Immeubles	14,1 \$	15,3 \$	15,3 \$	16,4 \$
Électricité et infrastructure	6,7	6,7	5,3	5,3
Titres de sociétés fermées	4,6	4,6	3,8	3,8
Terrains forestiers exploitables	3,7	3,7	3,6	3,6
Pétrole et gaz	2,1	2,1	1,7	1,7
Terres agricoles	1,3	1,6	1,5	1,5
Autres	0,5	0,5	0,4	0,4
Total des actifs alternatifs à long terme	33,0 \$	34,5 \$	31,6 \$	32,7 \$

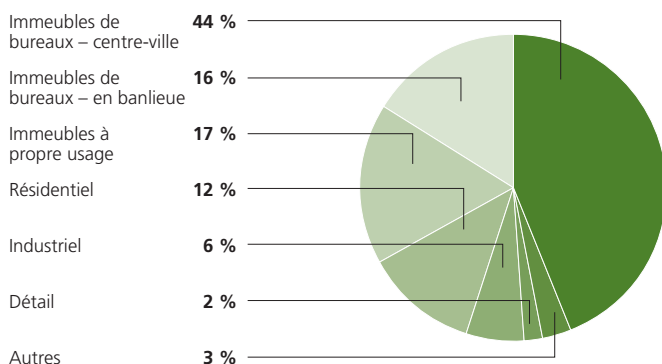
Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique; au 31 décembre 2016, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) était la suivante : 59 % aux États-Unis, 35 % au Canada et 6 % en Asie (respectivement 63 %, 31 % et 6 % en 2015). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 94 % (93 % en 2016) et une durée de bail moyenne de 6,1 ans (6,2 ans en 2015). Au cours de 2016, nous avons réalisé cinq acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,4 milliard de dollars (six acquisitions d'une valeur de marché de 2,2 milliards de dollars en 2015).

La composition sectorielle de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

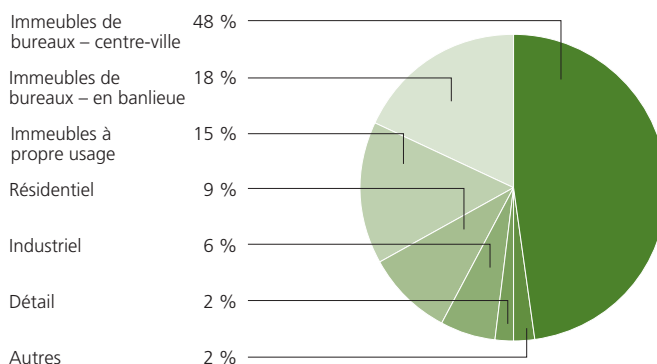
2016

15,3 G\$¹



2015

16,4 G\$¹



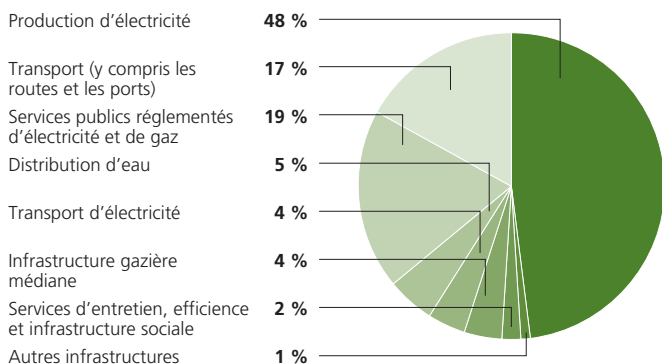
¹⁾ Ces graphiques présentent la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 14,1 milliards de dollars au 31 décembre 2016 et à 15,3 milliards de dollars au 31 décembre 2015.

Électricité et infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 300 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

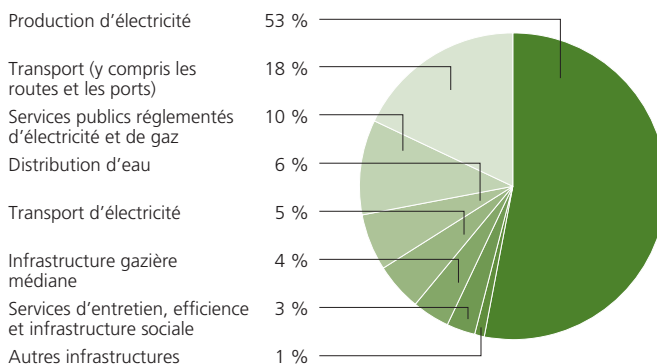
2016

6,7 G\$



2015

5,3 G\$



Terrains forestiers et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹, y compris des terrains forestiers aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Canada et au Brésil, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. En 2011, HNRG a établi une unité administrative d'énergie renouvelable dont les placements ciblent le secteur de la bioénergie. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 23 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (19 % en 2015). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général comprennent 40 % du total de l'actif géré de terres agricoles de HNRG (42 % en 2015).

Titres de sociétés fermées

Notre portefeuille de titres de sociétés fermées de 4,6 milliards de dollars (3,8 milliards de dollars en 2015) comprend à la fois des titres de sociétés fermées détenus directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 0,9 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars en 2015) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 1,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars en 2015) dans

¹ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'*International Timberland Ownership and Investment Database* de RISI.

diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. En 2016, la production était composée à environ 40 % de pétrole brut, 45 % de gaz naturel et 15 % de liquides de gaz naturel (respectivement 44 %, 43 % et 13 % en 2015). Les autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

En 2016, la valeur comptable des placements dans le secteur pétrolier et gazier a augmenté de 0,4 milliard de dollars et leur juste valeur a augmenté de 0,4 milliard de dollars, sous l'effet de la remontée des prix des produits de base.

En 2015, la juste valeur des placements dans le secteur pétrolier et gazier avait reculé de 0,6 milliard de dollars, compte non tenu de l'incidence du change et, comme il est mentionné à la rubrique « Résultats financiers », nous avons comptabilisé des pertes de 876 millions de dollars après impôts au titre des résultats techniques liés aux placements à cause de la dégringolade des prix du pétrole et du gaz. En 2015, la perte avant impôts au titre des résultats techniques liés aux placements était supérieure à la diminution de la juste valeur, étant donné que les résultats techniques liés aux placements représentent l'écart entre les rendements réels et les rendements prévus pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après.

Gestion d'actifs Manuvie

Gestion d'actifs Manuvie fournit des solutions complètes de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels (comme les régimes de retraite, les fondations, les fonds de dotation et les institutions financières) et aux fonds de placement, et des services de gestion de placement aux particuliers par l'entremise des offres de produits de Manuvie et de John Hancock.

Au 31 décembre 2016, Gestion d'actifs Manuvie avait 460,7 milliards de dollars d'actifs gérés contre 433,9 milliards de dollars à la fin de 2015. Ce montant inclut des solutions complètes de gestion et de répartition d'actifs aux clients institutionnels de 80,1 milliards de dollars (71,5 milliards de dollars en 2015) et des services de gestion de placements et de fonds de placement à des particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock de 303,2 milliards de dollars, ainsi que des placements du fonds général de 77,4 milliards de dollars (72,3 milliards de dollars en 2015).

En 2016, les actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie ont augmenté de 26,8 milliards de dollars par rapport à 2015, en raison surtout du rendement positif des marchés, des nouveaux mandats importants de clients institutionnels et de la croissance des actifs gérés du fonds général, contrebalancés en partie par les pertes de change sur les actifs gérés pour des clients externes.

Les graphiques qui suivent présentent la variation des actifs gérés au cours de l'exercice ainsi que par catégorie d'actifs.

Variation des actifs gérés

(en milliards de \$)	2016	2015
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, au début de l'exercice	361,6 \$	277,6 \$
Acquisition de la Standard Life	–	26,0
Acquisition des portefeuilles de CPO de la Standard Chartered Bank	1,9	–
Apports bruts des clients institutionnels	18,3	22,1
Rachats institutionnels	(9,8)	(7,7)
Apports nets des clients institutionnels	8,5	14,4
Apports nets des sociétés affiliées ¹	0,5	0,8
Transferts d'actifs	2,7	(2,8)
Incidence du marché	15,4	0,9
Incidence des devises	(7,3)	44,7
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, à la fin de l'exercice	383,3	361,6
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), au début de l'exercice ²	72,3	54,4
Apports nets, incidence des marchés des actions et des taux de change	5,1	17,9
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), à la fin de l'exercice ²	77,4	72,3
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	460,7 \$	433,9 \$

¹) Les apports et les rachats des sociétés affiliées sont liés aux activités des trois divisions d'exploitation (États-Unis, Canada et Asie).

²) À des fins de comparaison, les actifs du fonds général au début et à la fin de l'exercice de 2015 ont été retraités pour inclure la juste valeur des portefeuilles immobiliers gérés par Gestion d'actifs Manuvie.

Apports nets des clients institutionnels et des sociétés affiliées

En 2016, les apports nets des clients institutionnels, qui se sont établis à 8,5 milliards de dollars, sont surtout attribuables aux souscriptions des clients institutionnels nouveaux et existants au Canada, en Asie et aux États-Unis, découlant des stratégies de placement à revenu fixe, des stratégies de placement guidés par le passif et des stratégies de placements canadiens à revenu fixe. Les apports nets des sociétés affiliées, qui se sont établis à 0,5 milliard de dollars, s'expliquent principalement par les solides apports des fonds communs de placement à l'échelle des régions et les solides apports nets des régimes de retraite et des produits d'assurance en Asie, contrebalancés en partie par les sorties de fonds nettes des rentes à capital variable et des produits relatifs à la retraite aux États-Unis.

Composition des actifs gérés

Aux 31 décembre (en milliards de \$)	2016	2015
Sociétés affiliées / Particuliers ¹ :		
Titres à revenu fixe	104,1 \$	93,2 \$
Équilibré	22,0	22,6
Actions	103,4	94,7
Répartition de l'actif ²	71,2	77,5
Actifs alternatifs	2,5	2,1
	303,2	290,1
Clients institutionnels :		
Titres à revenu fixe	48,3	38,7
Équilibré	1,9	2,3
Actions	14,9	14,3
Répartition de l'actif ²	0,1	0,1
Actifs alternatifs	14,9	16,1
	80,1	71,5
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	383,3	361,6
Fonds général		
Titres à revenu fixe	42,0	36,6
Actions	14,9	13,7
Actifs alternatifs à long terme ³	20,5	22,0
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie)	77,4	72,3
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	460,7 \$	433,9 \$

¹ Comprennent la quote-part de 49 % des actifs gérés par Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

² Pour éviter une double comptabilisation, actifs des solutions de répartition d'actifs gérés en interne qui sont inclus dans les autres catégories d'actifs : respectivement de 74,8 milliards de dollars et 66,7 milliards de dollars en 2016 et 2015 dans le poste Sociétés affiliées / Particuliers et respectivement de 0,04 milliard de dollars et 0,4 milliard de dollars en 2016 et 2015 dans le poste Comptes de placement autogérés institutionnels.

³ Les données comparatives de décembre 2015 relatives aux actifs alternatifs à long terme du fonds général ont été retraitées pour inclure la juste valeur des portefeuilles immobiliers gérés par Gestion d'actifs Manuvie.

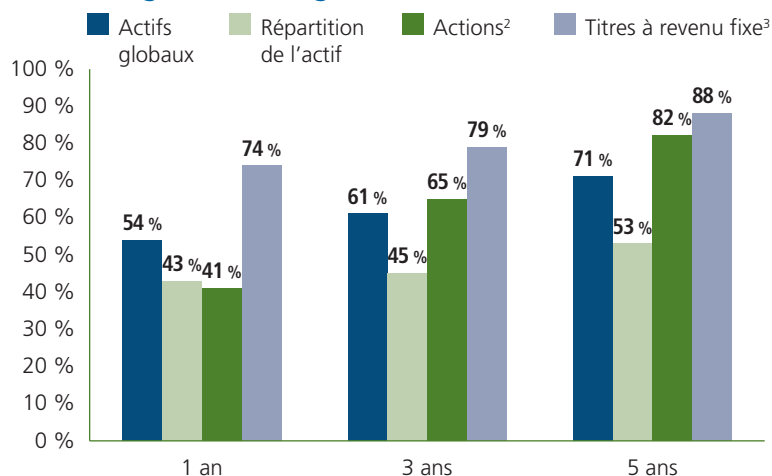
Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie par lieu de résidence des clients

Nous avons des bureaux dans 16 pays et territoires à partir desquels nous gérons des revenus de placement locaux et internationaux pour notre clientèle mondiale.

Aux 31 décembre (en milliards de \$)	2016	%	2015	%
États-Unis	217,4 \$	57	220,4 \$	61
Canada	100,4	26	87,2	24
Asie	60,6	16	50,7	14
Europe et ailleurs	4,9	1	3,3	1
Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	383,3 \$	100	361,6 \$	100

Rendement de placement

Pourcentage des actifs gérés surclassant les indices de référence¹



Au 31 décembre 2016, le rendement de l'ensemble des placements avait constamment surclassé celui de nos indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans.

¹⁾ Le rendement de placement se fonde sur le rendement pondéré en fonction des actifs sur les marchés publics gérés activement par Gestion d'actifs Manuvie par rapport aux principales cibles internes, ce qui comprend les comptes gérés par les gestionnaires de portefeuille de Gestion d'actifs Manuvie. Certains comptes de détail sont évalués déduction faite des frais par rapport à leurs groupes de référence Morningstar respectifs. Tous les comptes institutionnels et tous les autres comptes de particuliers sont évalués exclusion faite des frais par rapport à leur indice respectif.

²⁾ Comprennent les fonds équilibrés.

³⁾ Comprennent les fonds du marché monétaire.

Le rendement à long terme des placements continue d'être un facteur différenciateur pour Gestion d'actifs Manuvie; nous avons enregistré d'excellents résultats, la grande majorité des catégories d'actifs cotés ayant de nouveau mieux fait que leurs indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans. Au 31 décembre 2016, Gestion d'actifs Manuvie avait un total de 112 fonds¹ notés quatre et cinq étoiles par Morningstar, soit 17 fonds de plus qu'au 31 décembre 2015. En 2015, le nombre de fonds notés quatre et cinq étoiles par Morningstar avait augmenté de 23 fonds.

Direction stratégique

La demande de solutions de catégories d'actifs multiples, d'investissements guidés par le passif, d'actifs réels, d'actions sur les marchés mondiaux et émergents et de titres à revenu fixe de sociétés ouvertes et fermées se maintient, les particuliers et les investisseurs institutionnels continuant de rechercher des rendements plus élevés ajustés en fonction du risque. Les priorités stratégiques de Gestion d'actifs Manuvie sont de continuer à miser sur cette demande en alignant de façon serrée nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs et en tirant parti de nos compétences et de notre expérience à la grandeur de nos activités internationales pour instaurer des relations à long terme. Gestion d'actifs Manuvie a amélioré son classement au sein des gestionnaires d'actifs mondiaux, passant du 32^e rang au 28^e rang des principaux gestionnaires d'actifs dans le sondage sur les gestionnaires de fonds institutionnels de *Pension & Investments* au 31 décembre 2015. Le classement publié dans l'édition du 30 mai 2016 couvrait 604 sociétés de gestion d'actifs mondiales².

La **stratégie de Gestion d'actifs Manuvie** repose sur des facteurs différenciateurs clés : offrir des catégories d'actifs multiples privés et publics pour répondre à l'ensemble des besoins des clients et des services de gestion active axée sur le rendement alpha dans un contexte spécialisé et tirer parti de ses capacités et de son expertise mondiales parmi les meilleures de sa catégorie. Cette stratégie s'inscrit intégralement dans la stratégie globale de Manuvie, qui vise la poursuite du renforcement et de l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, ainsi que l'expansion de nos bureaux de souscription et de placement sur les principaux marchés, sans nous restreindre aux régions où nous exerçons actuellement des activités d'assurance ou prévoyons le faire. Les activités de gestion de patrimoine et d'actifs sont réellement des activités mondiales, tant sur le plan de la demande que de l'offre. Les clients de toutes les régions veulent un produit d'origine mondiale; grâce à notre produit, ils pourront bénéficier des perspectives réalistes de nos professionnels du placement de différentes parties du globe, mais qui sont mis en réseau et supervisés à l'échelle mondiale aux fins du contrôle de la qualité.

¹ Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement, rajustée en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit 5 étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit 4 étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit 3 étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit 2 étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée du rendement de celui-ci sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (*load waived*) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

² Selon *Pension & Investments*, publication à l'intention des investisseurs institutionnels. Les actifs gérés institutionnels sont la base d'évaluation.

En 2016, nous avons poursuivi nos efforts visant à étendre notre réseau de distribution au-delà des marchés où nous exerçons déjà des activités d'assurance. Nous avons lancé un fonds de placement immobilier (« FPI ») coté en Bourse à Singapour, une solution novatrice qui tire parti des capacités mondiales de Manuvie et qui permet aux investisseurs asiatiques d'avoir accès à des immeubles américains. Pour appuyer notre expansion dans les marchés européens et latino-américains, nous avons agrandi notre siège régional de Londres, et ajouté des employés clés à nos équipes de distribution et de placement. Pour pénétrer davantage l'univers des actifs alternatifs en croissance, nous avons nommé un nouveau chef à la tête de notre équipe de placements alternatifs liquides chargée d'élargir notre éventail de solutions axées sur le rendement absolu et les résultats, y compris des stratégies fondées sur les catégories d'actifs autonomes et les catégories d'actifs multiples.

Se reporter à la section « Rendement par secteur d'activité » ci-après pour plus de renseignements sur nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs mondialement diversifiées.

Rendement par secteur d'activité

Déclarations complémentaires sur les activités de gestion de patrimoine et d'actifs

Les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie sont diversifiées. Les capacités de la Société – fonds communs de placement, régimes de retraite collectifs et produits d'épargne-retraite, et gestion d'actifs institutionnels – touchent toutes les grandes catégories d'actifs. Nous avons pu réaliser une forte croissance en étendant nos vastes plateformes de distribution aux États-Unis, au Canada, en Asie et maintenant en Europe, et en tirant profit de notre expertise en gestion d'actifs partout dans le monde. Grâce à nos spécialistes des placements établis dans 16 pays, à notre connaissance approfondie des marchés locaux et à notre expertise dans des catégories d'actifs recherchées comme les actifs alternatifs à long terme, nous sommes en bonne position pour poursuivre notre réussite. En plus d'offrir des fonds communs de placement sur 11 marchés, nous possédons d'importantes plateformes de retraite au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong, et avons étendu notre présence en Indonésie et en Malaisie. Nous continuons d'investir dans ces segments, y compris l'acquisition de la Standard Life et de la New York Life en 2015 et l'acquisition des CPO et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered ainsi que les ententes de distributions conclues en 2016.

Nous fournissons de l'information financière complémentaire afin de présenter nos résultats par secteur d'activité. Cette information devrait permettre de mieux évaluer la performance financière de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et de les comparer à celles des autres sociétés de gestion d'actifs, partout dans le monde. Les déclarations complémentaires comprennent un compte de résultat, le résultat tiré des activités de base, le résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA tiré des activités de base »), les apports nets, les apports bruts et les actifs gérés et administrés¹. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Faits saillants de Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$, sauf indication contraire)

	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base ¹	629 \$	630 \$	502 \$
BAIIA tiré des activités de base ²	1 167	1 224	980
Apports nets	15 265	34 387	18 335
Apports bruts	120 450	114 686	69 164
Actifs gérés (en milliards de \$)	461	433	315
Actifs gérés et administrés ³ (en milliards de \$)	544	510	315

¹ Le résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs par division est indiqué dans la section « Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité, puis par division » ci-après.

² Le tableau ci-dessous fait le rapprochement du BAIIA tiré des activités de base et du résultat tiré des activités de base.

³ Le tableau ci-dessous fournit des renseignements plus détaillés sur les actifs gérés et administrés.

Résultats financiers

En 2016, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 629 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, un niveau conforme à celui de 2015. La contribution au résultat tiré des activités de base découlant de l'augmentation des produits d'honoraires en raison des niveaux d'actifs plus élevés ainsi que de la hausse des avantages fiscaux aux États-Unis a été contrebalancée par les modifications apportées à la composition des produits, la réduction des honoraires dans nos activités de régimes de retraite aux États-Unis et les investissements stratégiques visant à optimiser notre infrastructure opérationnelle et à élargir notre réseau de distribution en Europe et en Asie.

En 2016, le BAIIA tiré des activités de base de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs a été de 1 167 millions de dollars, soit 538 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2015, le BAIIA tiré des activités de base était de 1 224 millions de dollars, soit 594 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. La diminution de 57 millions de dollars du BAIIA tiré des activités de base découle essentiellement des modifications apportées à la composition des produits, de la réduction des honoraires dans les activités de régimes de retraite aux États-Unis et des investissements stratégiques visant à optimiser notre infrastructure opérationnelle et à élargir notre réseau de distribution en Europe et en Asie, contrebalancés en partie par la hausse des produits d'honoraires sur les niveaux d'actifs plus élevés.

¹ Le résultat tiré des activités de base, le BAIIA tiré des activités de base, les apports nets, les apports bruts, et les actifs gérés et administrés sont des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

BAlIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Résultat tiré des activités de base	629 \$	630 \$	502 \$
Amortissement des coûts d'acquisition reportés et autres amortissements	336	327	237
Amortissement des commissions de vente reportées	103	106	90
Recouvrement (charge) d'impôts	99	161	151
BAlIA tiré des activités de base	1 167 \$	1 224 \$	980 \$

Actifs gérés et administrés

En 2016, les actifs gérés et administrés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont augmenté, pour passer de 510 milliards de dollars à 544 milliards de dollars. Une tranche de 15 milliards de dollars de cette augmentation est attribuable aux apports nets et les 17 milliards de dollars restants, au rendement positif des marchés et à l'acquisition des portefeuilles de CPO et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong. En 2016, pour un 7^e exercice consécutif, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs a enregistré des apports nets trimestriels positifs. Les apports nets positifs de 2016 découlent des solides apports nets des activités de conseils en placement pour les clients institutionnels et des fonds communs de placement en Asie et au Canada, contrebalancés en partie par les sorties de fonds dans les activités de régimes de retraite en Amérique du Nord ainsi que par un contexte difficile pour les fonds communs de placement aux États-Unis et par le rendement inférieur de certains fonds importants au début de l'exercice. Les apports nets ont diminué de 19 milliards de dollars par rapport à ceux de 2015 en raison des sorties de fonds dans les fonds communs de placement aux États-Unis et de la diminution des souscriptions par des clients institutionnels.

Actifs gérés et administrés

Exercices clos les 31 décembre
(en milliards de \$)

	2016	2015	2014
Solde aux 1 ^{er} janvier	510 \$	315 \$	259 \$
Acquisitions	2	109	–
Apports nets	15	34	18
Incidences des marchés et autres	17	52	38
Solde aux 31 décembre	544 \$	510 \$	315 \$

Déclarations complémentaires par secteur d'activité

Les tableaux qui suivent présentent de l'information additionnelle sur le résultat tiré des activités de base des secteurs d'activité Gestion de patrimoine et d'actifs, Assurance et Autres produits de gestion de patrimoine, par division. Les autres produits de gestion de patrimoine sont les rentes à capital fixe et à capital variable et les produits à prime unique vendus en Asie, et la Banque Manuvie au Canada¹ et les activités d'assurance englobent tous les produits d'assurance individuelle et collective.

Résultats financiers

Comme il a été mentionné précédemment, en 2016, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 629 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, un niveau inchangé par rapport à celui de 2015.

En 2016, le résultat tiré des activités de base de nos activités mondiales d'assurance s'est établi à 2 492 millions de dollars, soit une augmentation de 19 % par rapport au résultat de 2015. L'augmentation découle principalement de la hausse des souscriptions et des contrats en vigueur en Asie et du raffermissement du dollar américain et du yen par rapport au dollar canadien.

En 2016, le résultat tiré des activités de base de nos autres activités mondiales de gestion de patrimoine s'est établi à 1 368 millions de dollars, soit une hausse de 10 % par rapport au résultat de 2015. La hausse est principalement attribuable aux solides souscriptions en Asie, à la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés, et à la reprise de provisions pour impôts et de provisions connexes aux États-Unis ainsi qu'au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Gestion de patrimoine et d'actifs	629 \$	630 \$	502 \$
Assurance	2 492	2 097	1 864
Autres services de gestion de patrimoine	1 368	1 245	965
Services généraux et autres ¹	(468)	(544)	(443)
Total du résultat tiré des activités de base	4 021 \$	3 428 \$	2 888 \$

¹⁾ Exclut les résultats de Gestion d'actifs Manuvie qui sont inclus dans Gestion de patrimoine et d'actifs.

¹ Les volumes de nouveaux prêts de la Banque Manuvie ne sont plus présentés comme des souscriptions.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité, puis par division

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015	2014
Gestion de patrimoine et d'actifs¹			
Division Asie	175 \$	159 \$	126 \$
Division canadienne	161	141	100
Division américaine	298	310	263
Services généraux et autres ²	(5)	20	13
Total – Gestion de patrimoine et d'actifs	629	630	502
Assurance			
Division Asie	994	811	667
Division canadienne	763	621	471
Division américaine	735	665	726
Total – Assurance	2 492	2 097	1 864
Autres services de gestion de patrimoine³			
Division Asie	327	264	215
Division canadienne			
Banque Manuvie	114	123	123
Division canadienne, excluant la Banque Manuvie	345	367	233
Total – Division canadienne	459	490	356
Division américaine	582	491	394
Total – Autres services de gestion de patrimoine	1 368	1 245	965
Services généraux et autres ⁴	(468)	(544)	(443)
Total du résultat tiré des activités de base	4 021 \$	3 428 \$	2 888 \$

¹ Gestion de patrimoine et d'actifs comprend nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs axées sur les honoraires qui ne présentent pas de risque d'assurance important, y compris les fonds communs de placement, les régimes de retraite collectifs et la gestion d'actifs institutionnels.

² Les résultats du secteur Services généraux et autres ne tiennent pas compte des attributions internes aux autres divisions.

³ Le secteur d'activité Autres produits de gestion de patrimoine comprend les rentes à capital fixe et à capital variable, les produits à prime unique vendus en Asie et la Banque Manuvie.

⁴ Une partie du résultat tiré des activités de base de la Division des placements a été incluse dans les résultats du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés par secteur d'activité

Au 31 décembre 2016, les actifs gérés et administrés atteignaient un niveau record de 977 milliards de dollars pour Manuvie, en hausse de 42 milliards de dollars, ou 6 %, en devises constantes, par rapport au niveau des actifs gérés et administrés atteint au 31 décembre 2015. La partie des actifs gérés et administrés du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs avait augmenté de 33,4 milliards de dollars pour s'établir à 544 milliards de dollars. L'augmentation découle du rendement de placement et des apports nets toujours positifs.

Aux 31 décembre
(en milliards de \$)

	2016	2015	2014
Gestion de patrimoine et d'actifs	543,9 \$	510,5 \$	314,5 \$
Assurance	262,8	246,1	213,8
Autres services de gestion de patrimoine	174,4	178,3	157,8
Services généraux et autres	(4,0)	0,3	5,0
Total des actifs gérés et administrés	977,1 \$	935,2 \$	691,1 \$

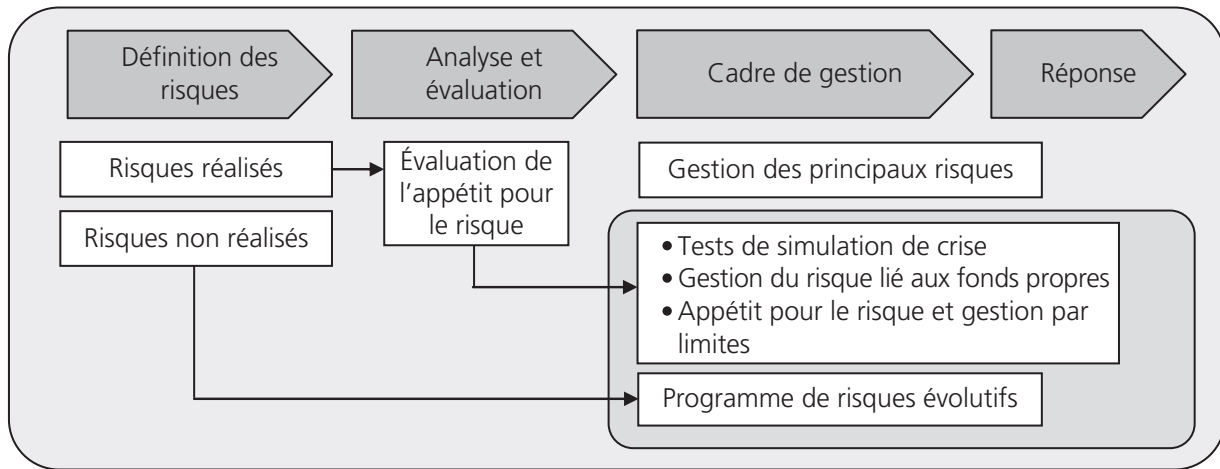
Gestion du risque

La présente section donne un aperçu de l'approche globale de gestion du risque de la Société et des stratégies plus spécifiques pour nos principaux risques. Une description plus détaillée de risques précis susceptibles d'influer sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière est présentée sous la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

Aperçu

Toutes les activités de la Société comportent une part de prise de risques. Notre objectif est d'équilibrer le niveau de risque avec les objectifs en matière d'activités, de croissance et de rentabilité afin de fournir des solutions client intégrées tout en obtenant un rendement à long terme constant et soutenu qui profite à la Société et à ses parties intéressées.

Cadre de gestion du risque



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de mise en œuvre des activités de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels est exposée la Société, et d'évaluation des rendements éventuels rajustés en fonction du risque directement comparables des activités considérées. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs de surveillance et de gestion du risque
- Les types et les niveaux de risque acceptés par la Société en fonction de son plan stratégique et de son appétit pour le risque
- La définition, la mesure, l'évaluation et la réduction des risques qui permettent une gestion et un suivi efficaces des risques
- La validation, les contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que la Société génère le profil de risque voulu et l'analyse des causes fondamentales de toute variation importante

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs internes et externes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels pourrait être confrontée la Société, qui cherche à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Cela inclut le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

La première ligne de défense de la Société inclut le chef de la direction, les directeurs généraux de division et les chefs mondiaux de fonctions. Dans notre modèle d'information matriciel, les directeurs généraux de division sont responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG ») et d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante.

La troisième ligne de défense est l'audit interne, qui fournit une assurance indépendante de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent de la Société, et qui détermine si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

Culture du risque

Manuvie s'efforce d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive. Les principaux aspects liés à la culture du risque comprennent ce qui suit : aligner les objectifs individuels et ceux de la Société; cerner les risques et en informer les échelons supérieurs avant qu'ils deviennent des problèmes importants; favoriser une approche de coopération qui permet une prise de risques adéquate; s'assurer de la transparence lors de la détermination, de la communication et du suivi des risques; et reconnaître et exposer systématiquement les risques importants.

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille la culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et la gouvernance de la Société, entre autres choses. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents. Le comité de gestion des risques surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques. Le comité d'audit surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision et évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires ainsi que les auditeurs indépendants. Le comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de gouvernance et des candidatures élabore nos politiques, pratiques et procédures de gouvernance, entre autres choses.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard des résultats et de l'exploitation de la Société et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation des risques, des fonds propres à risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil d'administration et surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants : le comité du crédit, le comité de surveillance des produits, le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif et le comité du risque opérationnel. Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque division et un comité du risque de gestion de patrimoine et d'actifs mondial, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés au niveau des divisions et des activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale, selon le cas.

Appétit pour le risque

Les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. Elles se composent de trois éléments : la philosophie de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites et la tolérance au risque.

Lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, Manuvie accorde la plus haute importance aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes des clients, des actionnaires et des créanciers
- Appuyer la conception et la prestation réussies des solutions client
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par nos actionnaires dans la Société en utilisant des profils risque-rendement appropriés
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société

Au moins une fois l'an, la Société établit ou réaffirme son appétit pour le risque afin d'assurer qu'il est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.

- La Société vise une notation de crédit parmi les plus élevées de son groupe de pairs à l'échelle mondiale.
- Manuvie valorise l'innovation et encourage les initiatives dont le but est de renforcer l'expérience client et d'accroître l'avantage concurrentiel.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- La Société estime qu'un portefeuille de placements équilibré réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- La Société recherche le risque d'assurance qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils améliorent sa marque et sa réputation.

Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les divisions et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme sur le résultat net attribué aux actionnaires et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Ces mesures comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. L'évaluation de nos résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, la direction et le conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives du risque. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres. Tous les six mois, notre auditeur en chef soumet au comité d'audit son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin de chercher à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et

conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation, qui font appel à des personnes, groupes ou comités de surveillance des risques indépendants, relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Risque émergent

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore concrétisés, pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur nos activités.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction et d'autres fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers.

Mise à jour sur la réglementation

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, lequel entrera en vigueur en 2018. En septembre 2016, le BSIF a publié la ligne directrice définitive intitulée « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie » (« TSAV ») qui remplacera le cadre du MMRPCE en 2018. En 2017, le secteur mènera des analyses d'impact à l'égard de la ligne directrice, notamment des tests de sensibilité. Selon l'information et l'analyse relatives au secteur, le BSIF pourrait modifier la ligne directrice de manière à tenir compte des ajustements d'étalement appropriés.

En ce qui a trait à l'incidence possible du TSAV, le BSIF a remarqué ce qui suit¹ :

- Le niveau global de fonds propres excédentaires dans le secteur en vertu du TSAV par rapport au MMRPCE ne devrait pas varier de façon significative.
- Les ratios du TSAV et ceux du MMRPCE ne sont pas directement comparables.
- L'incidence sur chaque assureur vie dépendra des activités qu'il exerce, des risques qu'il accepte de prendre et de la façon dont il les gère.

Nous prévoyons que notre situation des fonds propres continuera d'être solide en vertu du nouveau cadre².

Facteurs de risques macroéconomiques généraux

L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.

Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat et des fonds propres et l'évaluation des passifs, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux variations futures des taux d'intérêt et des écarts des actifs à revenu fixe et des rendements futurs prévus de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des résultats réels qui diffèrent sensiblement de nos hypothèses ou des changements dans l'environnement économique peuvent entraîner des modifications des hypothèses proprement dites, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.

Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme, mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux assortis de flux de trésorerie contractuels.

Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.

¹ Diapos 21 et 22 de la séance d'information sous forme de webémission sur le TSAV du BSIF tenue le 15 septembre 2016.

² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos obligations. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.

Les rubriques qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque en place pour chacune de nos six grandes catégories de risque : risque stratégique, risque de marché, risque d'illiquidité, risque de crédit, risque d'assurance et risque opérationnel.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée, ou d'une incapacité de s'adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Stratégie de gestion du risque

Le chef de la direction et le comité de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration, le conseil de direction et le comité directeur de gestion du risque
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration
- Attribution et répartition des fonds propres à risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et des désinvestissements par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le chef de la direction et le comité de direction sont responsables ultimement de notre réputation. Toutefois, nos employés et représentants doivent mener leurs activités de manière à rehausser notre réputation. Cette responsabilité est assumée selon une politique de gestion du risque lié à la réputation à l'échelle de la Société qui précise les fonctions de supervision du conseil d'administration et les responsabilités des dirigeants à cet égard, la communication et la formation avec tous les administrateurs, cadres, employés et représentants, y compris notre Code de déontologie et d'éthique, et l'application de principes directeurs sur la façon d'exercer toutes nos activités.

Informations à fournir selon l'IFRS 7

Nos informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* sont présentées dans le texte et les tableaux ombragés des rubriques suivantes du présent rapport de gestion. Ces informations comportent une analyse de la manière dont nous mesurons le risque et décrivent nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque. Par conséquent, le texte et les tableaux ombragés qui suivent font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque » doivent être lues intégralement.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des titres de sociétés ouvertes et des actifs alternatifs à long terme.

Stratégie de gestion du risque de marché

La gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque de liquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites en matière de capital économique, de fonds propres réglementaires et de résultats à risque.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies de gestion du risque qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque

	Principaux risques de marché			
	Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change
Conception et tarification de produits	X	X	X	X
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable	X	X		X
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	X			X
Appariement de l'actif et du passif	X	X	X	X
Gestion du change				X

Afin de réduire le risque lié au rendement des actions de sociétés cotées, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

En général, pour réduire le risque de taux d'intérêt, nous avons prolongé la durée de nos placements à revenu fixe des composantes passif et excédent en prolongeant des swaps de taux d'intérêt.

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent, et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs et les passifs ne sont pas appariés, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des instruments financiers tels que les dérivés.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et normes de pratique en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions de sociétés ouvertes découle essentiellement des garanties de rentes à capital variable et, dans une moindre mesure, des honoraires liés aux actifs et des placements en actions de sociétés ouvertes du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes à capital variable. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente à capital variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant d'autres sources (contrats non assortis d'une couverture dynamique) au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons également à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente à capital variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable et du capital disponible contre la variation du rendement des placements (en titres de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre approche actuelle en matière de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable consiste en la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations gouvernementales négociés en Bourse, l'établissement de contrats à terme standardisés sur devises et la prolongation des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions mathématiques au rendement des fonds et à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties de rentes à capital variable. Nous effectuons le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés, afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis. D'autres instruments dérivés (comme les options sur actions et sur taux d'intérêt) sont aussi utilisés, et à l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'instruments de couverture additionnels.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture pourrait ne pas annuler complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- les provisions pour écarts défavorables des provisions mathématiques ne sont pas couvertes;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux s'accroissent et aucune mesure n'est prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité en raison des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Stratégie de couverture d'actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs des contrats sans participation
- L'assurance vie à capital variable
- Les provisions pour écarts défavorables non couvertes liées aux garanties de contrats de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique
- Les honoraires de contrats de rente à capital variable non assortis d'une garantie et les honoraires liés aux fonds distincts non assortis d'une garantie, aux fonds communs de placement et aux actifs institutionnels gérés

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue en deçà des niveaux cibles. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt et des écarts de taux, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont segmentées en groupes possédant des caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par des secteurs d'actifs précis. Nous cherchons à gérer chaque secteur au moyen d'une stratégie de placement cible correspondant aux primes et prestations, aux options et garanties offertes aux titulaires de contrats et aux stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Des stratégies semblables sont établies pour les actifs détenus dans le compte de l'excédent de la Société. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification des risques associés aux catégories d'actifs et aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (par ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce secteur d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs qui garantissent les prestations à longue échéance dans le but de réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations pendant leur durée de vie, sous réserve de leur tolérance au risque établie, en investissant dans un panier diversifié d'actifs alternatifs à long terme, le solde étant investi dans des actifs à revenu fixe. L'utilisation d'actifs alternatifs à long terme pour soutenir en partie ces produits a pour but d'améliorer le rendement des placements à long terme et de diminuer le risque global grâce à la diversification. La taille du portefeuille cible d'actifs alternatifs à long terme est fonction de la taille et des modalités des obligations au titre du passif de chaque secteur. Nous cherchons à gérer les actifs à revenu fixe selon un point de référence élaboré pour minimiser le risque de taux d'intérêt par rapport au passif résiduel et pour réaliser les rendements ou les écarts cibles requis pour maintenir les hypothèses sur les placements assortis de taux d'intérêt à long terme utilisées pour la tarification du passif.

Dans le cas des produits de rentes et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme. Des actifs alternatifs à long terme peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Le passif à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobe généralement pas d'actifs alternatifs à long terme dans la composition de son actif cible.

Nous cherchons à limiter la concentration du risque découlant du rendement de nos actifs alternatifs à long terme du fonds général en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des titres de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, des immeubles commerciaux, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des actifs pétroliers et gaziers. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements en titres négociés sur le marché et les actifs alternatifs à long terme selon des limites par secteur d'activité et par entreprise, nos portefeuilles d'immeubles commerciaux, selon des limites établies par type d'immeubles et par région, et nos portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, selon des limites établies par région et par culture.

La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque secteur, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué aux gestionnaires de portefeuille à des intervalles variant d'une journée à un an, selon le type de passif. Le rééquilibrage des actifs en portefeuille, exécuté à l'aide de placements en trésorerie ou en dérivés, peut avoir lieu à des intervalles variant de un jour à un mois, selon nos tolérances au risque établies et la possibilité de changement de profil des actifs et des passifs.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Stratégie de gestion du risque de change

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Plus particulièrement, cette stratégie vise à contrebalancer, à l'intérieur de limites de tolérance acceptables, la variation des fonds propres requis au moyen de la variation des fonds propres disponibles découlant des variations de change. Ces variations se produisent lorsque les actifs et les passifs liés aux activités exercées dans des monnaies étrangères autres que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de période.

Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent, et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs et les passifs ne sont pas appariés, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des contrats à terme de gré à gré et des swaps de devises.

Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios des fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rentes à capital variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente à capital variable et garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2017 à 2038.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rentes à capital variable et garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016			2015		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}
Garantie de rente minimale ¹	5 987 \$	4 432 \$	1 570 \$	6 642 \$	4 909 \$	1 740 \$
Garantie de retrait minimum	68 594	59 593	9 135	73 232	65 090	9 231
Garantie d'accumulations minimales	19 482	19 989	27	19 608	23 231	72
Prestations du vivant brutes ²	94 063	84 014	10 732	99 482	93 230	11 043
Prestations de décès brutes ³	12 200	16 614	1 350	13 693	13 158	1 704
Total, compte non tenu des réassurances	106 263	100 628	12 082	113 175	106 388	12 747
Prestations du vivant réassurées	5 241	3 903	1 349	5 795	4 312	1 486
Prestations de décès réassurées	3 429	3 202	564	3 874	3 501	682
Total des réassurances	8 670	7 105	1 913	9 669	7 813	2 168
Total, net des réassurances	97 593 \$	93 523 \$	10 169 \$	103 506 \$	98 575 \$	10 579 \$

¹ Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.

² Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès.

³ Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

⁴ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties de rente minimale, le montant à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

⁵ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2016 s'élevait à 10 169 millions de dollars (10 579 millions de dollars en 2015) et ce montant était réparti de la manière suivante : 6 008 millions de dollars américains (6 046 millions de dollars américains en 2015) provenaient de nos activités aux États-Unis, 1 499 millions de dollars (1 564 millions de dollars en 2015) provenaient de nos activités au Canada, 206 millions de dollars américains (190 millions de dollars américains en 2015) provenaient de nos activités au Japon, et 244 millions de dollars américains (277 millions de dollars américains en 2015) provenaient de nos activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et de nos activités de réassurance en voie de liquidation.

Les provisions mathématiques établies à l'égard des garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts étaient de 6 249 millions de dollars au 31 décembre 2016 (7 469 millions de dollars au 31 décembre 2015). Ce montant comprenait des provisions mathématiques de 828 millions de dollars (840 millions de dollars au 31 décembre 2015) en ce qui a trait aux activités non assorties d'une couverture dynamique et de 5 421 millions de dollars (6 629 millions de dollars au 31 décembre 2015) dans le cas des activités assorties d'une couverture dynamique.

La diminution du total des provisions mathématiques établies à l'égard des garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts depuis le 31 décembre 2015 est principalement attribuable à l'examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles (voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après) et à l'incidence favorable des marchés des actions aux États-Unis et au Canada.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de \$) Catégorie de placement	2016	2015
Fonds d'actions	41 805 \$	42 915 \$
Fonds équilibrés	57 571	61 657
Fonds d'obligations	11 585	11 750
Fonds du marché monétaire	2 127	2 304
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 800	2 216
Total	114 888 \$	120 842 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires ou sur le ratio du MPRCE de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il est mentionné plus haut, la stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux titres de sociétés cotées découlant des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. En outre, notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, par la suite, les valeurs de marché diminuaient de 10 %, 20 % ou 30 %, continuaient à diminuer ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié(e) aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Les normes de pratique pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les lignes directrices de l'ICA limitent les hypothèses de rendement des placements des actions cotées et de certains actifs alternatifs à long terme en fonction du rendement historique d'indices de référence pour des actions cotées. L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte des modifications possibles des hypothèses de rendement des placements pour refléter l'incidence des reculs des cours des actions en portefeuille sur ce rendement historique d'indices de référence.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation du rendement des actions cotées^{1, 2, 3}

Au 31 décembre 2016 (en millions de \$)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(4 830)\$	(2 920)\$	(1 290)\$	1 000 \$	1 690 \$	2 170 \$
Honoraires liés aux actifs	(410)	(280)	(140)	140	280	410
Placements en actions du fonds général ⁵	(910)	(590)	(270)	240	490	750
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(6 150)	(3 790)	(1 700)	1 380	2 460	3 330
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	4 050	2 440	1 060	(910)	(1 610)	(2 160)
Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture	(2 100)\$	(1 350)\$	(640)\$	470 \$	850 \$	1 170 \$
Aux 31 décembre 2015 (en millions de \$)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(5 180)\$	(3 140)\$	(1 410)\$	1 080 \$	1 860 \$	2 420 \$
Honoraires liés aux actifs	(470)	(310)	(160)	160	310	470
Placements en actions du fonds général ⁵	(1 030)	(680)	(340)	330	670	1 020
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(6 680)	(4 130)	(1 910)	1 570	2 840	3 910
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	4 750	2 920	1 360	(1 240)	(2 250)	(3 090)
Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture	(1 930)\$	(1 210)\$	(550)\$	330 \$	590 \$	820 \$

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Les tableaux ci-après présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

³ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁴ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

⁵ Cette incidence sur les actions du fonds général est calculée de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

⁶ Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du MMRPCE. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées, en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable correspondantes.

Incidence immédiate possible sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3}

Points de pourcentage	Incidence sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers					
	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
31 décembre 2016	(12)	(8)	(4)	3	14	18
31 décembre 2015	(14)	(7)	(4)	1	3	7

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

² L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir les provisions pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.

³ Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2016, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt était minime.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État lorsque ces taux ne sont pas négatifs à l'heure actuelle, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Par ailleurs, les sensibilités ne sont pas constantes pour toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et l'incidence des fluctuations de la courbe de rendement varie selon la région où la fluctuation se produit. Les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les modèles de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage établis par le Conseil des normes actuarielles, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées au moyen des taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. Par exemple, si les taux d'intérêt à long terme augmentent davantage que ceux à court terme (ce qui est parfois appelé une accentuation de la courbe de rendement) en Amérique du Nord, la diminution de la valeur des swaps pourrait être supérieure à la diminution des passifs des contrats d'assurance. Cette situation pourrait occasionner une charge au résultat net attribué aux actionnaires à court terme, même si la hausse et l'accentuation, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence économique positive à long terme.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de modifications futures possibles des hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ni de critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, ni de toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, d'un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. L'incidence sur le résultat ne reflète pas non plus les profits ou les pertes latents sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contrepoids économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contrepoids comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV. Rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits ou des pertes latents disponibles. Au 31 décembre 2016, les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent affichaient une perte nette latente après impôt de 683 millions de dollars.

L'incidence ne reflète aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme ».

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du MMRPCE de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4, 5}

Aux 31 décembre	2016		2015	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de \$)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent	– \$	– \$	(100)\$	100 \$
Découlant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	1 000	(900)	600	(600)
Ratio du MMRPCE de Manufacturers (en points de pourcentage)				
Compte non tenu de l'incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent ⁵	(6)	5	(6)	4
Découlant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	1	(4)	3	(3)

- 1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.
- 2) Comprend des produits d'assurance et de rentes garantis, notamment des contrats de rente à capital variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.
- 3) Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent est fonction du montant total du profit ou de la perte latent.
- 4) Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre. L'incidence des variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV est en date de la fin du trimestre.
- 5) L'incidence sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers tient compte à la fois de l'incidence d'une baisse du résultat sur les fonds propres disponibles ainsi que de l'augmentation des fonds propres requis résultant d'une baisse des taux d'intérêt. L'augmentation potentielle des fonds propres requis se rapportait à 5 points des 6 points de l'incidence d'un recul de 50 pb des taux d'intérêt sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers au cours du T4 2016.

La diminution de 100 millions de dollars de la sensibilité à un recul de 50 points de base des taux d'intérêt depuis le 31 décembre 2015 est principalement attribuable au rééquilibrage normal de notre programme de couverture du risque de taux d'intérêt, contrebalancé en partie par les mises à jour de nos hypothèses d'évaluation par suite de l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des obligations de sociétés^{1, 2, 3, 4}

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016		2015	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Écarts de taux des obligations de sociétés	(800)\$	700 \$	(700)\$	700 \$

- 1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
- 2) L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés.
- 3) Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.
- 4) Il est supposé que les écarts de taux des obligations des sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans.

Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

L'augmentation de 100 millions de dollars de la sensibilité à un recul de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés depuis le 31 décembre 2015 est principalement attribuable aux mises à jour de nos hypothèses d'évaluation par suite de l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des swaps de taux d'intérêt^{1, 2, 3}

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016		2015	
	-20 pb	+20 pb	-20 pb	+20 pb
Écarts de taux des swaps de taux d'intérêt	500 \$	(500)\$	500 \$	(500)\$

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des swaps.

³⁾ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux historiquement bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait la comptabilisation de charges importantes dans le résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons comptabilisé des profits totalisant près de 1 milliard de dollars en 2015 et au cours des trois premiers trimestres de 2016 en raison de la diminution des écarts de taux des swaps à cette époque. Comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants financiers du quatrième trimestre de 2016 » qui précède, nous avons comptabilisé une charge de 242 millions de dollars au T4 2016 lorsque les taux des swaps ont augmenté.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des variations des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivi par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, par la suite, les valeurs de marché diminuaient de 10 %, continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les titres de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme^{1, 2, 3, 4, 5}

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016		2015	
	-10 %	10 %	-10 %	10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 300)\$	1 200 \$	(1 200)\$	1 200 \$
Titres de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(1 200)	1 200	(1 100)	1 100
Actifs alternatifs à long terme	(2 500)\$	2 400 \$	(2 300)\$	2 300 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme; ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus par la Banque Manuvie.

³⁾ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence historique pour des actions cotées dans le même territoire.

⁴⁾ Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

⁵⁾ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2016, la Société n'avait pas d'exposition au risque de change non apparié importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles.

Incidence possible sur le résultat tiré des activités de base^{1, 2}

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016		2015	
	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(230)\$	230 \$	(230)\$	230 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(50)	50	(50)	50

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ».

² Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de liquidités et de garanties.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la liquidité de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Nous avons établi diverses sources de financement conditionnelles. Nous laissons à la disposition de la SFM une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes, et nous laissons à la disposition de la SFM et de certaines de ses filiales une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains auprès de certaines banques américaines. Au 31 décembre 2016, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités de crédit. En outre, JHUSA est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI ») régionale ce qui permet à la Société d'obtenir des prêts de la FHLBI à titre de source additionnelle de liquidités, qui sont garantis par des hypothèques admissibles ou des titres du Trésor des États-Unis. Selon les restrictions réglementaires, au 31 décembre 2016, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 4,4 milliards de dollars américains en vertu de la facilité de la FHLBI, de laquelle aucun montant n'était emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers¹

Au 31 décembre 2016 (en millions de \$)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes à long terme	7 \$	999 \$	669 \$	4 021 \$	5 696 \$
Instruments de fonds propres	–	–	–	7 180	7 180
Dérivés	593	595	511	12 452	14 151
Dépôts de clients de la Banque ²	15 157	1 936	826	–	17 919
Obligations en vertu de contrats de location	135	188	138	505	966

¹ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

² Au 31 décembre 2016, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 17 919 millions de dollars et 17 978 millions de dollars (respectivement à 18 114 millions de dollars et 18 226 millions de dollars en 2015). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2015).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 396,3 milliards de dollars au 31 décembre 2016 (385,3 milliards de dollars en 2015).

Mesures d'exposition au risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Nous mesurons les liquidités à l'aide de scénarios de crises immédiates (au cours d'un mois) et de scénarios de crises continues (au cours d'une année). Nous avons pour politique de maintenir le ratio de l'actif par rapport au passif, tous deux ajustés en fonction de la valeur de la liquidité, à un niveau supérieur au ratio limite préétabli.

Pour accroître l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, il a fallu mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la gestion du risque d'illiquidité éventuel relativement à ces instruments. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permet de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres d'emprunt.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques. Nous mettons

régulièrement à jour cette évaluation d'après une échelle normalisée de 22 points semblable à celles des agences de notation externes. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites ont été établies quant au risque lié aux contreparties sur instruments dérivés, la note de crédit des contreparties minimum acceptable étant généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale. Nous mesurons le risque lié à une contrepartie sur instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel. La direction du risque de crédit de l'entreprise assure une fonction indépendante de surveillance du risque de crédit en passant en revue les notes de crédit attribuées et en surveillant les créances douteuses et potentiellement douteuses.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie sur les dérivés est géré de façon proactive. En 2016, les charges liées aux défaillances de crédit et déclassements (les modifications apportées aux notes de crédit touchent l'évaluation de nos provisions mathématiques – voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après) ont été, de façon générale, comparables à nos moyennes historiques. Toutefois, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme et les niveaux historiques.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, chaque tranche des taux de défaillance de crédit dépassant de 50 % au cours de l'exercice suivant les taux prévus dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 54 millions de dollars et 57 millions de dollars chaque année. Les déclassements pourraient aussi être plus sévères que prévu dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait des augmentations des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre

(en millions de \$, sauf indication contraire)

	2016	2015
Placements à revenu fixe douteux nets	224 \$	161 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des actifs investis	0,070 %	0,052 %
Provision pour pertes sur prêts	118 \$	101 \$

Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges.

Stratégie de gestion du risque d'assurance

La gestion du risque d'assurance est régie par le Comité de surveillance des produits, qui supervise le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres basées sur les risques
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque unité administrative qui vend des produits exposés au risque d'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des preneurs fermes en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque unité administrative approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les unités administratives. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque unité administrative détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos unités administratives. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons tout risque dépassant ces pleins auprès d'autres sociétés. À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les unités administratives. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés par des activités internationales et en couvrant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres.

Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique et des résultats à risque. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte découlant de processus internes défectueux ou inadéquats, de pannes de systèmes, de défaillances humaines ou d'événements extérieurs.

Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour

embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. L'exécution de notre stratégie de gestion du risque opérationnel repose sur la gestion du changement et sur la transformation de la culture en faveur d'une plus grande conscience et connaissance du risque opérationnel. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque division. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que la Société soit informée de toutes les lois et de tous les règlements qui nous touchent et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des divisions surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des divisions évalue périodiquement l'efficacité des contrôles. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la dernière notice annuelle de la SFM, datée du 9 février 2017, et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Stratégie de la gestion des risques liés à la technologie, à la sécurité informatique et à l'interruption des activités

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque unité administrative de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de Manuvie exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à présenter de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services informatiques à l'échelle mondiale et les divisions correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des services à l'échelle mondiale et aux divisions en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre de sécurité de l'information pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque de violation de la confidentialité des renseignements. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée.

Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au fait d'attirer et de conserver les meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour les secteurs des participants et du leadership à l'échelle mondiale, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et garder les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance et notre politique mondiale d'achats), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

Stratégie de gestion du risque lié aux projets

Pour nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un centre d'expertise mondial de gestion de projets. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion de projets. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

Stratégie de gestion du risque environnemental

Notre politique liée au risque environnemental reflète l'engagement de la Société à mener toutes ses activités de manière à préserver la qualité de l'environnement naturel. Notre politique liée au risque environnemental a été conçue pour surveiller et gérer le risque environnemental et veiller à assurer la conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables touchant l'environnement pour les unités administratives, les sociétés affiliées et les filiales. Les procédures, les protocoles et les normes de diligence en matière d'environnement des unités administratives sont en place pour aider à identifier, à surveiller et à gérer les enjeux environnementaux avant d'acquiescer des biens afin d'aider à réduire les risques environnementaux. Des recherches historiques et un examen de fond, ainsi que des tests du sol et de la nappe phréatique peuvent être effectués au besoin pour évaluer le risque environnemental. Des inspections régulières et l'imposition de limites sur les activités permises permettent de mieux gérer le risque environnemental ou financier. D'autres risques financiers potentiellement importants pour les actifs, comme un incendie et un séisme, ont été de façon générale assurés lorsque cela était possible.

Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des capitaux propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres de 2016 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos obligations relatives aux contrats dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment (« ORSA »)), qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

Afin d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les ratios de fonds propres consolidés, la répartition par monnaie des actifs qui soutiennent les fonds propres est gérée en fonction des niveaux mondiaux de fonds propres requis de la Société. Par conséquent, les fonds propres disponibles et requis augmentent (diminuent) lorsque le dollar canadien s'affaiblit (se raffermi).

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio d'endettement qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités liées aux fonds propres et au financement

En 2016, Manuvie a mis en œuvre sa stratégie globale de diversification des sources de financement et d'accroissement de son bassin d'investisseurs. Nous avons mobilisé 5,4 milliards de dollars en financement sur les marchés canadiens et américains et divers marchés en Asie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 1,1 milliard de dollars de titres sont arrivés à échéance ou ont été rachetés.

Le tableau suivant présente nos activités de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

(en millions de \$) ¹	Émis	Rachetés ou arrivés à échéance
Actions privilégiées ^{2, 3}	900 \$	– \$
Débtures subordonnées ^{4, 5}	464	950
Titres d'emprunt de premier rang ^{6, 7}	4 055	150
Total	5 419 \$	1 100 \$

¹ Les montants ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur du 31 décembre 2016.

² Au total, 900 millions de dollars d'actions privilégiées ont été émises au cours de l'exercice : la SFM a émis le 25 février 2016 16 millions d'actions de catégorie 1, série 21, à dividende non cumulatif et à taux révisable tous les cinq ans (les « actions de série 21 ») pour un produit brut de 400 millions de dollars et a émis le 3 mars 2016 1 million d'actions de série 21 pour un produit brut de 25 millions de dollars; la SFM a émis le 22 novembre 2016 19 millions d'actions de catégorie 1, série 23, à dividende non cumulatif et à taux révisable tous les cinq ans pour un produit brut de 475 millions de dollars.

³ Excluent 1 664 169 actions de catégorie 1, série 3, à dividende non cumulatif et à taux révisable (« actions de série 3 ») émises par la SFM qui ont été converties, à raison de une action pour une, en actions de catégorie 1, série 4, à dividende non cumulatif et à taux variable (« actions de série 4 ») émises par la SFM. Pour plus de détails sur les conversions des actions privilégiées, voir la note 13 « Capital social et résultat par action ».

⁴ Émission le 25 mai 2016 par la SFM de 500 millions de dollars de Singapour (3,85 %) de débtures subordonnées.

⁵ Au total, 950 millions de dollars de débtures subordonnées ont été rachetées au cours de l'exercice : 550 millions de dollars (4,21 %) de débtures subordonnées de Manufacturers le 18 novembre 2016 et 400 millions de dollars (taux variable) de billets subordonnés de JHFC le 15 décembre 2016.

⁶⁾ Au total, 3,02 milliards de dollars américains de billets de premier rang de la SFM ont été émis au cours de l'exercice : 750 millions de dollars américains (5,375 %) et 1 milliard de dollars américains (4,150 %) le 4 mars 2016, 1 milliard de dollars américains (4,70 %) le 23 juin 2016 et 270 millions de dollars américains (3,527 %) le 2 décembre 2016.

⁷⁾ Un billet relatif à Manulife Finance (Delaware), L.P. de 150 millions de dollars est arrivé à échéance le 15 décembre 2016.

La mesure des fonds propres qui suit reflète nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM.

Aux 31 décembre (en millions de \$)	2016	2015	2014
Participations ne donnant pas le contrôle	743 \$	592 \$	464 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	248	187	156
Actions privilégiées	3 577	2 693	2 693
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	38 255	38 466	30 613
Total des capitaux propres ¹	42 823	41 938	33 926
Ajusté pour tenir compte du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(232)	(264)	(211)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	43 055	42 202	34 137
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	7 180	7 695	5 426
Total des fonds propres	50 235 \$	49 897 \$	39 563 \$

¹⁾ Le total des capitaux propres comprend les profits et les pertes latents sur les titres d'emprunt et les actions désignés comme DV, nets des impôts. Le profit latent ou la perte latente sur les titres d'emprunt désignés comme DV sont exclus de la définition de fonds propres réglementaires du BSIF. Au 31 décembre 2016, la perte latente sur les titres d'emprunt désignés comme DV, nette des impôts, était de 634 millions de dollars (profit latent de 81 millions de dollars en 2015).

Des titres d'emprunt de premier rang de 5,7 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars en 2015; 3,9 milliards de dollars en 2014) émis par la SFM sont exclus du « Total des fonds propres » mentionné dans le tableau ci-dessus, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a ramené en aval le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales. Le total des fonds propres de 2014 ne comprend pas non plus les passifs liés aux reçus de souscription émis en 2014 dans le cadre du financement de l'acquisition de la Standard Life. Aux fins de l'information réglementaire, les fonds propres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts ou déductions conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF.

Le total des fonds propres s'élevait à 50,2 milliards de dollars au 31 décembre 2016, en regard de 49,9 milliards de dollars au 31 décembre 2015, une hausse de 0,3 milliard de dollars. La hausse par rapport au 31 décembre 2015 découle surtout du résultat net attribué aux actionnaires, déduction faite des dividendes versés de 1,4 milliard de dollars et des émissions de fonds propres d'un montant net de 0,4 milliard de dollars (ne comprennent pas l'émission de 3,9 milliards de dollars de titres d'emprunt de premier rang, compte non tenu des échéances, ces titres ne répondant pas à la définition de fonds propres réglementaires), contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des taux de change de 1,0 milliard de dollars et la variation défavorable des pertes latentes sur les titres d'emprunt désignés comme DV de 0,7 milliard de dollars.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement de la SFM a augmenté pour s'établir à 29,5 % à la fin de 2016, contre 23,8 % à la fin de 2015. L'augmentation de 5,7 points s'explique principalement par les émissions en 2016 de fonds propres d'un montant net de 4,3 milliards de dollars qui satisfaisaient aux exigences réglementaires plus strictes en matière de fonds propres en effectuant des émissions dans plusieurs marchés, tandis que nous mettons en œuvre notre stratégie mondiale de diversification du financement.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration et dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les besoins de liquidités et les perspectives d'avenir de la Société, et les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires ainsi que tout autre facteur jugé pertinent par le conseil d'administration.

Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre en \$ par action	2016	2015	2014
Dividendes versés	0,740 \$	0,665 \$	0,570 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application. En 2016, des actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte.

Position des fonds propres réglementaires¹

La SFM surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice applicable du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles consolidés sont évalués en regard d'un montant requis de capital de risque déterminé selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la SFM sont, pour la majeure partie, menées par Manufacturers ou ses filiales. Manufacturers est régie par le BSIF et est assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du MMRPCE du BSIF. Certaines activités de réassurance des sociétés affiliées sont exercées à l'extérieur du cadre consolidé de Manufacturers.

Notre ratio du MMRPCE pour Manufacturers était de 230 % au 31 décembre 2016, comparativement au ratio de 223 % enregistré à la fin de 2015, et dépasse largement le ratio cible de 150 % du BSIF et le ratio réglementaire minimal de 120 %. L'augmentation du MMRPCE s'explique principalement par la hausse des fonds propres découlant des émissions de fonds propres et du résultat net, contrebalancés en partie par la hausse des fonds propres requis et le financement des dividendes versés aux actionnaires de la SFM en partie. Le ratio du MMRPCE de la SFM était de 199 % au 31 décembre 2016. La différence entre le MMRPCE de Manufacturers et celui de la SFM réside principalement dans le fait que les titres d'emprunt de premier rang en cours de 5,7 milliards de dollars de la SFM ne sont pas admissibles, selon les règles du BSIF, à titre de fonds propres disponibles de la SFM.

Les activités d'exploitation non consolidées et les filiales de Manufacturers maintenaient toutes des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2016.

Le BSIF mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, lequel entrera en vigueur en 2018. Voir la rubrique « Gestion du risque – Mises à jour sur la réglementation » ci-dessus.

Capacité de verser des fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise l'utilisation des fonds propres excédentaires. Le versement en espèces s'entend des fonds remis ou payés au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. Le versement en espèces est l'un des principaux indicateurs de rendement utilisés par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

En 2016, les filiales de la SFM ont effectué des versements de 1,8 milliard de dollars, en baisse de 400 millions de dollars par rapport à ceux versés en 2015. Les versements importants de nos filiales canadiennes et américaines ont été contrebalancés par l'injection de capitaux dans les filiales asiatiques, lesquels capitaux étaient requis en grande partie pour faire face à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les exigences locales en matière de fonds propres.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

Au cours de 2016, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best ont maintenu leurs notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation. S&P a maintenu ses notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés en exploitation, sauf celle attribuée à Manulife Life Insurance Company, notre filiale au Japon (« Manulife Japan »). Le 18 mars 2016, après avoir repéré une application erronée des critères de garantie de Manulife Japan, S&P a placé la note de AA- quant à la santé financière d'assureur de Manulife Japan sous surveillance de crédit avec répercussions négatives. Le 14 juin 2016, S&P a retiré la mention de surveillance de crédit sur la note quant à la santé financière de Manulife Japan et a abaissé la note d'un cran, tenant compte de la note plafond de A+ attribuée aux émissions souveraines du Japon.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 3 février 2017.

Notes de solidité financière

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	AA-	A1	AA (bas)	AA-	A+ (Supérieur)
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	AA-	A1	Non noté	AA-	A+ (Supérieur)
Manulife (International) Limited	AA-	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté
Manulife Life Insurance Company	A+	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté

Au 3 février 2017, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best étaient stables.

¹ La rubrique « Facteurs de risques » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

Principales méthodes comptables et actuarielles

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés et sur la présentation de l'information financière dans les états financiers consolidés et les notes. Ces estimations et hypothèses se fondent sur les résultats historiques, l'évaluation par la direction des événements et des circonstances de la période en cours et des activités que la Société peut amorcer dans l'avenir, de même que la conjoncture économique future possible. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses décrites sous la présente rubrique font appel à des jugements subjectifs ou complexes sur des questions incertaines, et des changements dans ces estimations et hypothèses peuvent avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés.

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Les principaux procédés d'estimation portent sur l'établissement des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation des relations avec d'autres entités aux fins de consolidation, la juste valeur de certains instruments financiers, les instruments dérivés et la comptabilité de couverture, la provision pour dépréciation d'actifs, le calcul des passifs au titre des prestations et charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les positions fiscales incertaines, l'évaluation et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que l'évaluation et la présentation des passifs éventuels, comme il est décrit ci-après. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation servant à déterminer la juste valeur des placements lorsqu'il n'y a pas de données du marché observables disponibles.

Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques en IFRS en usage au Canada sont évaluées d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être révisées et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Calcul des provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte du caractère aléatoire du calcul des provisions résultant des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPEd ») est constituée. La Société établit la PPEd en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'ICA a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque

de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2016 ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2016 ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard de nos hypothèses.

Activités IARD

Nos activités de réassurance IARD offrent une protection contre les pertes découlant de catastrophes d'origine naturelle et humaine. Des provisions mathématiques sont constituées pour les sinistres survenus, y compris une provision pour évolution prévue des sinistres et pour primes reçues, mais non encore acquises. Dans l'ensemble, les résultats réels de 2016 liés aux pertes découlant des sinistres ont été conformes aux attentes (conformes aux attentes en 2015) par rapport aux provisions qui avaient été établies.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2016 ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard de nos hypothèses.

Charges, impôts et taxes

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les frais de gestion pour 2016 ont été défavorables (défavorables en 2015) par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

Rendement des placements

Nous segmentons les actifs pour les apparier aux passifs par secteur et par marché géographiques, et établissons des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les acquisitions et ventes futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux de l'industrie et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. En 2016, les rendements réels des placements ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard de nos hypothèses. Les résultats techniques liés aux placements et l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions sont présentés dans la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

Fonds distincts

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. Le principal facteur responsable du coût des garanties est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Voir la rubrique « Gestion du risque – Risque de marché – Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions » et la rubrique « Résultats financiers – Analyse du résultat net » ci-dessus.

Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous comparons généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux créditeurs ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Provision pour écarts défavorables

La provision globale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la comptabilisation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015
Provisions techniques les plus probables	207 573 \$	196 098 \$
Provision pour écarts défavorables		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	16 553	15 087
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	4 416	4 204
Charges	2 200	2 498
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	26 202	27 793
Risque de placement (risque de crédit)	1 862	1 715
Garanties des fonds distincts	2 462	2 565
Total des provisions pour écarts défavorables (« PPED »)¹	53 695	53 862
Fonds distincts – marges additionnelles	10 167	10 656
Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts	63 862 \$	64 518 \$

¹ Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 5 918 millions de dollars (6 354 millions de dollars en 2015) lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la New York Life) de 261 268 millions de dollars présentées au 31 décembre 2016 (249 960 millions de dollars en 2015) se composent de 207 573 millions de dollars (196 098 millions de dollars en 2015) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et de 53 695 millions de dollars (53 862 millions de dollars en 2015) se rapportant aux PPED.

La variation des PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs ainsi que par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt et les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. L'augmentation globale des PPED à l'égard du risque d'assurance et du comportement des titulaires de contrats est surtout attribuable à l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles. La diminution globale des PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est surtout attribuable à l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les unités administratives.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les passifs. Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre (en millions de \$)	Diminution du résultat net attribuable aux actionnaires	
	2016	2015
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)\$	(400)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{3, 4}	(3 700)	(3 000)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(1 900)	(2 000)
Augmentation de 5 % des charges futures	(500)	(400)

- Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.
- Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.
- Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.
- Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances sont censées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

L'augmentation de la sensibilité à la morbidité entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 est principalement attribuable aux mises à jour de nos hypothèses d'évaluation par suite de l'examen triennal de l'assurance soins de longue durée.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques

Aux 31 décembre (en millions de \$)	Augmentation (diminution) du résultat après impôt			
	2016		2015	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées ¹	500 \$	(500)\$	600 \$	(600)\$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme ²	2 900	(3 500)	3 000	(3 400)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts ³	(200)	200	(300)	300

- La sensibilité au rendement des actions cotées susmentionnée comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. L'incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une hausse de 200 millions de dollars (une hausse de 200 millions de dollars en 2015). L'incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une diminution de 200 millions de dollars (une diminution de 200 millions de dollars en 2015). Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées, avant dividendes, dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les taux de croissance avant dividendes des rendements sur les principaux marchés utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 7,5 % par année au Canada, de 7,6 % par année aux États-Unis et de 5,2 % par année au Japon. Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 5,8 % et 7,85 %.
- Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des propriétés pétrolières et gazières, et les titres de sociétés fermées, dont certains sont liés au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié approprié. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur un indice de rendement historique pour des actions cotées dans le même territoire. Les hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées, y compris les taux de croissance du marché et les revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production et les dividendes varient de 5,25 % à 12 %, dont un rendement moyen de 9,7 % fondé sur la composition actuelle des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2016. Les hypothèses de rendement annuel de niveau équivalent des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées, y compris les marges pour tenir compte des écarts défavorables dans notre évaluation qui tiennent compte de l'incertitude liée à la génération des rendements, varieront en fonction de la période de détention. En moyenne, pour un horizon de 20 ans, le rendement hypothétique s'établira entre 2,5 % et 7,5 %.

³⁾ Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 17,0 % par année au Canada et de 17,15 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés à grande capitalisation et de 19 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,25 % et 18,4 %.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des méthodes et des hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriés pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2016

L'examen des méthodes et des hypothèses actuarielles pour l'exercice 2016 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 655 millions de dollars, nette de la réassurance, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 453 millions de dollars.

Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de \$)	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs nets des contrats d'assurance et de placement	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Examen triennal de JH Long Term Care	696 \$	696 \$	(452)\$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(12)	(53)	76
Déchéances et comportement des titulaires de contrats			
Incidence et utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis	(1 024)	(1 024)	665
Autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats	516	431	(356)
Hypothèses de réinvestissement économique	459	443	(313)
Autres mises à jour	719	162	(73)
Incidence nette	1 354 \$	655 \$	(453)\$

Examen triennal de JH Long Term Care

Le secteur Assurance – États-Unis a achevé un examen complet des résultats techniques relatifs à l'assurance soins de longue durée, qui comprenait l'examen des résultats techniques liés à la mortalité, à la morbidité et à la déchéance, ainsi que de la réserve aux fins de l'augmentation des taux de contrats en vigueur constituée par suite de l'examen de 2013. En outre, la Société a amélioré le modèle des flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour l'assurance soins de longue durée. L'incidence nette de l'examen a donné lieu à l'imputation d'une charge de 452 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les coûts des règlements futurs prévus ont augmenté essentiellement en raison du délai de règlement des demandes d'indemnisation plus long que prévu dans les provisions mathématiques et de la diminution des taux de mortalité et de déchéance. Cette augmentation des coûts des règlements futurs prévus a été en partie compensée par certains éléments, notamment l'augmentation des primes futures prévues découlant de l'examen réalisé au cours de l'exercice et la diminution de la marge pour écarts défavorables liée au taux d'inflation intégré dans les hypothèses d'utilisation des prestations.

L'examen des hypothèses liées à l'augmentation des primes prévues dans les provisions mathématiques a entraîné l'imputation d'un profit de 1,0 milliard au résultat net de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce montant comprend des hausses de primes futures, lesquelles découlent de la révision des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance et aux montants déclarés dans les documents déposés en 2013 auprès des États. Nous chercherons à obtenir des hausses de primes représentant en moyenne environ 20 % sur la très grande majorité des contrats en vigueur, à l'exclusion du report demandé des montants de 2013. Nos hypothèses tiennent compte du montant estimatif des hausses de primes approuvées par les États ainsi que du délai d'approbation de celles-ci. Les hausses réelles obtenues pourraient être très différentes de celles attendues, entraînant des hausses ou des baisses supplémentaires des provisions mathématiques qui pourraient être importantes.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les hypothèses de mortalité et de morbidité ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des récents résultats techniques, notamment les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits d'assurance maladie au Japon, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 76 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

L'incidence et l'utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis ont été mises à jour pour refléter les derniers résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 665 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Nous avons mis à jour nos hypothèses au titre de l'incidence pour tenir compte de l'effet favorable du fait que des titulaires de contrats effectuent des retraits plus tard que prévu, ce qui a été en partie contrebalancé par une hausse dans nos hypothèses sur l'utilisation.

Au Japon, les taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire de certaines durées ont été révisés à la hausse, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 228 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire au Canada, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 128 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Mises à jour des hypothèses de réinvestissement économique

La Société a mis à jour les hypothèses de réinvestissement économique à l'égard des taux d'intérêt sans risque utilisés aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 313 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces mises à jour tiennent compte d'une réduction proactive de 10 points de base des hypothèses relatives à notre taux de réinvestissement ultime et d'une variation équivalente de nos critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Ces mises à jour reflètent le fait que les taux d'intérêt sont plus bas qu'ils ne l'étaient lorsque le taux de réinvestissement ultime prescrit et les critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque actuels ont été promulgués par le Conseil des normes actuarielles en 2014. Le Conseil des normes actuarielles a indiqué qu'il procéderait à la mise à jour périodique de la promulgation, au besoin. Nous prévoyons que la promulgation sera mise à jour en 2017 et, le cas échéant, nous procéderons alors à de nouvelles mises à jour de nos hypothèses de réinvestissement économique.

Autres mises à jour

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné l'imputation d'une charge de 73 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, laquelle comprend une charge attribuable à l'amélioration des hypothèses et de la modélisation au titre de la MCAB contrebalancée par un profit découlant de l'amélioration de la modélisation des flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour certains actifs aux États-Unis.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2015

L'examen des méthodes et des hypothèses actuarielles pour l'exercice 2015 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 558 millions de dollars, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 451 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs nets des contrats d'assurance et de placement	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Exercice clos le 31 décembre 2015 (en millions de \$)			
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(191)\$	(146)\$	168 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	953	571	(446)
Autres mises à jour	(584)	133	(173)
Incidence nette	178 \$	558 \$	(451)\$

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les hypothèses ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des récents résultats techniques. Au Japon, une réduction de la marge pour écarts défavorables appliquée à nos hypothèses les plus probables en matière de morbidité pour certains produits d'assurance maladie a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 237 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La réduction de cette marge découle de la proximité des nouveaux résultats techniques avec les attentes, ce qui a amené une diminution du niveau de prudence requis pour cette hypothèse.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont donné lieu à une diminution de 69 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Elles comprenaient une mise au point de la modélisation de l'amélioration de la mortalité, en ce qui concerne une partie des activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires. Cette hausse a été plus que contrebalancée par une révision de l'hypothèse de mortalité de la Société à l'égard de certaines des activités de JH Annuities et par certaines autres mises à jour dans plusieurs unités administratives.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les taux de déchéance ont été mis à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des résultats techniques récents. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle et d'assurance vie universelle à capital variable de JH ont été mis à jour, ce qui a entraîné une diminution nette de 235 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle à faible coût ont été révisés à la baisse, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires, contrebalancée en partie par une baisse des taux de déchéance pour les produits d'assurance vie universelle à capital variable, qui a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 211 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mises à jour

La Société a amélioré la modélisation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs associés aux options de prestations liées à l'inflation dans les activités de soins de longue durée, ce qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 264 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La Société a amélioré le modèle de projection des options de conversion de l'assurance vie temporaire dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 200 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné une diminution de 237 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, notamment une amélioration de la modélisation des contrats de réassurance en Amérique du Nord, des améliorations aux hypothèses sur la charge de placement future, des améliorations aux hypothèses sur le rendement futur des placements dans des actifs alternatifs à long terme et des mises à jour de certaines hypothèses sur les charges futures de JH Insurance.

Variation des passifs des contrats d'assurance, montant net

La variation des passifs des contrats d'assurance, montant net, peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et incidence du change. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, de 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de \$)	Division	Division	Division	Services	Total
	Asie	canadienne	américaine	généraux et autres	
Solde au 1 ^{er} janvier	45 986 \$	71 473 \$	132 906 \$	(503)\$	249 862 \$
Affaires nouvelles ^{1, 2}	3 857	253	(493)	–	3 617
Variations des contrats en vigueur ^{1, 3}	6 051	1 636	6 061	(75)	13 673
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	108	22	549	(24)	655
Incidence du change ⁴	(1 435)	–	(3 831)	12	(5 254)
Solde au 31 décembre	54 567 \$	73 384 \$	135 192 \$	(590)\$	262 553 \$

¹⁾ L'augmentation de 17 172 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance au compte de résultat consolidé de 2016 est constituée essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments représentent une augmentation nette de 17 945 millions de dollars, dont 16 906 millions de dollars sont inclus aux postes Variations des passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et 1 039 millions de dollars sont inclus au poste Prestations et sinistres, montant net, du compte de résultat consolidé. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance du compte de résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 16 196 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 17 290 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 1 094 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

²⁾ L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

³⁾ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 13 673 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois divisions.

⁴⁾ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, de 2015

Exercice clos le 31 décembre 2015 (en millions de \$)	Services				Total
	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	généraux et autres	
Solde au 1 ^{er} janvier	33 662 \$	54 488 \$	121 671 \$	(351)\$	209 470 \$
Acquisitions ¹	–	16 411	(13 375)	–	3 036
Affaires nouvelles ^{2, 3}	1 044	104	1 057	–	2 205
Variation des contrats en vigueur ^{2, 4, 5}	5 173	9	419	135	5 736
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ²	46	452	279	(219)	558
Incidence du change ⁶	6 061	9	22 855	(68)	28 857
Solde au 31 décembre	45 986 \$	71 473 \$	132 906 \$	(503)\$	249 862 \$

¹ En 2015, la Société a acquis la Standard Life et la New York Life a pris en charge, au moyen d'ententes de réassurance, une part nette de 60 % du bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société. Le montant de l'acquisition de la Division américaine s'élève à (13 375) millions de dollars, soit (5 785) millions de dollars de primes cédées et (7 590) millions de dollars d'actifs de réassurance. Voir la note 3 des états financiers consolidés de 2016.

² L'augmentation de 642 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance au compte de résultat consolidé de 2015 est constituée essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, y compris la variation de (7 590) millions de dollars des actifs de réassurance liée aux activités de réassurance de la New York Life. Ces quatre éléments des passifs des contrats d'assurance, montant net, représentent une augmentation nette de 909 millions de dollars, dont 702 millions de dollars sont inclus aux postes Passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et 207 millions de dollars sont inclus au poste Prestations et sinistres, montant net, du compte de résultat consolidé. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance du compte de résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 7 941 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 7 710 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 231 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

³ L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

⁴ La variation nette au cours de l'exercice des contrats en vigueur de 5 736 millions de dollars correspond à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois divisions. Cette augmentation a été largement contrebalancée par les fluctuations des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada et par l'incidence connexe sur la juste valeur des actifs qui soutiennent ces provisions mathématiques.

⁵ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

⁶ L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont prises en compte de nouveau à une date ultérieure si :

- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés de 2016 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur

ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe désignés comme DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période en cours, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour moins-value additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 10 des états financiers consolidés de 2016.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés de 2016 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations aux fins de la comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les principaux régimes sont les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada dont il est question dans le présent rapport et qui sont traités en détail à la note 16 des états financiers consolidés de 2016.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des régimes à prestations définies et les autres éléments du résultat global. Au cours de 2016, les résultats réels ont entraîné un profit de 136 millions de dollars (un profit de 39 millions de dollars en 2015) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et un profit de 6 millions de dollars (un profit de 5 millions de dollars en 2015) au titre des régimes de soins de santé pour retraités. Ces profits ont été entièrement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2016. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies associées aux changements de ces hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés de 2016.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2016, la Société a versé un montant de 42 millions de dollars (46 millions de dollars en 2015) à ces régimes. Au 31 décembre 2016, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 292 millions de dollars (133 millions de dollars en 2015). En 2017, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 33 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2016, la Société a versé des prestations totalisant 65 millions de dollars (73 millions de dollars en 2015) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2016, les prestations définies pour ces régimes correspondaient à 782 millions de dollars (834 millions de dollars en 2015).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu desquels la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2016, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un déficit de 79 millions de dollars (78 millions de dollars en 2015).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'impôt futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Charges, impôts et taxes ») et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Selon les IFRS, le goodwill est soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2016 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2017 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2017 et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes.

En 2016, nous avons comptabilisé une charge de 97 millions de dollars au titre de la radiation d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée du réseau de distribution du secteur John Hancock Long Term Care (« JH LTC »).

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Un certain nombre de nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), qui se répercuteront sur la Société à compter de 2016. Un résumé de chacune des nouvelles normes comptables récemment publiées est présenté ci-dessous :

a) Modifications en vigueur en 2016

I) Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, publiées en mai 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière prospective. Ces modifications précisent que l'amortissement d'actifs comptabilisé selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications de l'IAS 41, *Agriculture*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IAS 41, *Agriculture*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, publiées en juin 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière rétrospective. Ces modifications requièrent que les « plantes productrices » (soit une plante utilisée dans la production de produits agricoles et qui n'est pas destinée à être vendue comme plante vivante, sauf à titre accessoire en tant que rebut) soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût ou au montant réévalué, et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Auparavant, ces plantes relevaient de l'IAS 41 et étaient évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. La Société a choisi de comptabiliser les plantes productrices au coût. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, publiées en décembre 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière rétrospective. Les modifications précisent les exigences relatives à l'application de l'exception à la consolidation pour les entités d'investissement. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière publiées dont la date d'entrée en vigueur est ultérieure à 2016

I) Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016

Les Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016 ont été publiées en décembre 2016 et ont entraîné des modifications mineures à trois normes. Elles s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue toujours l'incidence de ces modifications.

II) IFRS 16, *Contrats de location*

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location au bilan des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les contrats de location concernant des actifs de faible valeur et les contrats de location de moins d'un an ne sont pas visés par cette comptabilisation. La comptabilisation au bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif compensatoire. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions en grande partie semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location simple et des contrats de location-financement étant maintenu. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

III) Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

Les modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications exigent que les sociétés fournissent des informations concernant les variations de leurs passifs de financement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

L'IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, a été publiée en décembre 2016, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut s'appliquer de manière rétrospective ou sur une base prospective. L'IFRIC 22 précise le taux de change à utiliser pour évaluer une transaction en monnaie étrangère lorsqu'un paiement anticipé est effectué ou encaissé et que des actifs ou passifs non monétaires sont comptabilisés avant la comptabilisation de la transaction sous-jacente. L'IFRIC 22 ne s'applique pas aux biens ou aux services comptabilisés à la juste valeur ou à la juste valeur de la contrepartie payée ou encaissée à une

date autre que la date de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire, ou à l'impôt, aux contrats d'assurance ou aux contrats de réassurance. Le taux de change en vigueur le jour du paiement anticipé est utilisé pour évaluer la transaction en monnaie étrangère. Si de multiples paiements sont effectués ou encaissés, chaque paiement est évalué séparément. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

V) IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et sera appliquée de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur la perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, présentées ci-dessous.

VI) Modifications de l'IFRS 4, Contrats d'assurance

Les modifications de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en septembre 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications présentent deux approches visant à résoudre les préoccupations concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et celle de la future norme sur les contrats d'assurance : l'approche par superposition et l'approche du report. L'approche par superposition permet aux émetteurs de contrats d'assurance d'ajuster le résultat net à l'égard des actifs financiers admissibles en supprimant toute volatilité comptable additionnelle pouvant découler de l'application de l'IFRS 9 avant l'adoption de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance. L'approche du report permet aux sociétés qui exercent principalement des activités liées aux assurances de se prévaloir d'une exemption temporaire facultative de l'application de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

VII) Modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat

Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications ont pour but d'apporter des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible se produit lorsque la valeur comptable d'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur est inférieure à sa base fiscale, que l'instrument soit détenu en vue de la vente ou jusqu'à son échéance. L'actif d'impôt différé qui résulte de cette différence temporaire déductible doit être pris en compte avec les autres actifs d'impôt différé en appliquant les restrictions propres aux lois fiscales du pays, le cas échéant. De plus, l'estimation des profits imposables futurs doit tenir compte du recouvrement d'actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable, lorsque probable. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

VIII) Modifications de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Les modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, ont été publiées en juin 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications précisent l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; fournissent des indications sur le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net à l'égard des obligations légales relatives aux retenues d'impôt à la source; et clarifient la comptabilisation d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IX) Modifications de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Des modifications de l'IFRS 15 ont été publiées en avril 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, comme présenté ci-dessous.

L'IFRS 15 clarifie les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre solide pour comptabiliser les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie découlant de contrats avec les clients et rehausse les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de service de la Société, et pourrait donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers.

Les modifications précisent le moment où un bien ou un service promis peut être identifié séparément des autres promesses contenues dans un contrat, contiennent des clarifications sur la manière d'appliquer les directives sur les opérations conclues par l'entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire, et des clarifications sur la manière dont une entité peut évaluer la nature d'une promesse d'accorder une licence d'utilisation de la propriété intellectuelle pour déterminer si la promesse est remplie progressivement ou à un moment précis.

Les modifications comprennent deux mesures de simplification transitoires pour alléger le fardeau de la transition. Une entité qui recourt à la méthode rétrospective complète peut appliquer la nouvelle norme seulement aux contrats qui ne sont pas achevés au début de la première période présentée. Une entité peut évaluer l'effet cumulatif de toutes les modifications qui ont eu lieu à partir de la date de passation du contrat jusqu'à la date de la première période présentée, plutôt que de comptabiliser les effets de chaque modification séparément. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »). Jusqu'à ce que l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, soit publiée et entre en vigueur, l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* permet l'application de la norme relative aux contrats d'assurance en vigueur à la date à laquelle un émetteur adopte les IFRS. Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance sont évalués au Canada selon les normes établies par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Selon le niveau des taux d'intérêt, les passifs des contrats d'assurance calculés selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieurs à ceux établis selon les IFRS actuelles.

IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

Le bureau du commissaire des assurances (Office of the Commissioner of Insurance) exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2016, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

Facteurs de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a relevé les risques et les incertitudes ci-après auxquels sont exposés nos activités, nos résultats et notre situation financière. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels nous faisons face. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou que nous estimons être actuellement négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres d'emprunt, pourrait fléchir et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Facteurs de risque stratégiques

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, les prix, nos notes de solidité financière et notre réputation.

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- Voir la rubrique « Risque stratégique » de la section Gestion du risque ci-dessus.
- La conjoncture économique pourrait être instable et notre contexte réglementaire continuera d'évoluer, et les exigences en matière de fonds propres pourraient être rehaussées, ce qui aurait une incidence marquée sur notre compétitivité. De plus, le caractère attrayant de nos produits par rapport à ceux de nos concurrents dépendra des mesures prises par ces derniers et de nos propres mesures, ainsi que des exigences des régimes de réglementation applicables. Pour ces raisons, et d'autres, rien ne garantit que nous réussirons à réaliser nos stratégies d'affaires ni que ces stratégies nous permettront d'atteindre nos objectifs.
- Des facteurs macroéconomiques pourraient nous mettre dans l'incapacité de réaliser nos stratégies et nos plans d'affaires. Il est à noter que des facteurs économiques comme des marchés des actions stables ou en baisse, des marchés des actions volatils ou une période prolongée de faibles taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs d'affaires. D'autres facteurs, tels que les mesures prises par la direction pour hausser les fonds propres et réduire le profil de risque de la Société, notamment des nouveaux contrats de réassurance ou des contrats de réassurance modifiés, et d'autres mesures que la Société pourrait prendre pour aider à gérer les ratios de fonds propres réglementaires à court terme ou à atténuer l'exposition aux risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats à plus long terme.

Nos activités d'assurance sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités d'assurance sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- En outre, les organismes de réglementation internationaux et les autorités financières et les organismes de réglementation nationaux de nombreux pays ont revu leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application, ou envisagent de mettre en application, des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes comptables et actuarielles, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux. Voir la rubrique « Mise à jour sur la réglementation » de la section « Gestion du risque » ci-dessus pour plus d'information sur les modifications liées à un cadre de fonds propres réglementaires révisé au Canada qui entrera en vigueur en 2018.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondées sur les risques, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres sont présentés ci-dessous.

- En juin 2013, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié un exposé-sondage sur une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance. La norme devrait être publiée en 2017 et entrer en vigueur en 2021. Pour plus de renseignements sur les exposés-sondages de l'IASB, se reporter au facteur de risque intitulé « Les normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers ». Comme il est mentionné à la rubrique « Mise à jour sur la réglementation » de la section « Gestion du risque » ci-dessus, le BSIF mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, lequel entrera en vigueur en 2018. L'établissement d'un nouveau cadre de fonds propres requis pour les fonds distincts (rentes à capital variable) progresse séparément et entrera en vigueur à une date ultérieure. En outre, le BSIF songe à imposer des exigences de fonds propres individuelles aux compagnies d'assurance vie en exploitation du Canada, comme Manufacturers.
 - En 2013, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») s'est engagée à achever plusieurs initiatives liées aux fonds propres qui s'appliqueraient à certains groupes d'assurance mondiaux pour tenir compte de leur importance systémique pour le système financier international, y compris des exigences de base en matière de fonds propres instaurées en 2015 et de capacité additionnelle d'absorption des pertes dont l'application est prévue en 2019. Le plus pertinent pour la Société est l'adoption par l'AICA en 2019 d'une norme mondiale en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance, qui s'appliquera à tous les grands groupes d'assurance mondiaux en activité. On ne connaît pas encore l'incidence que ces propositions auront sur les exigences en matière de fonds propres et sur la situation concurrentielle de la Société. En outre, l'AICA dresse chaque année une liste des assureurs d'importance systémique mondiale (« GSII ») qui sont assujettis à des exigences accrues en matière de fonds propres et de surveillance. Bien que Manuvie n'ait pas été désignée comme étant un GSII dans le passé, le risque qu'elle le soit demeure.
 - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues se répercuteront sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient entraîner une hausse des exigences en matière de provisions ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis. En outre, la NAIC continue d'explorer la mise au point d'un outil de calcul des fonds propres, mais la portée d'un tel outil reste encore à déterminer.
- Le Conseil des normes actuarielles publie les taux prescrits d'amélioration de la mortalité et de réinvestissement ultime mentionnés dans les normes de l'ICA pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces taux sont mis à jour régulièrement et devraient l'être, dans les deux cas, en 2017. En cas de nouvelles publications, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu, dans les deux cas, à une importante augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires. En 2016, la Société a mis à jour ses hypothèses de réinvestissement économique pour tenir compte des taux d'intérêt sans risque utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris une réduction proactive de 10 points de base des hypothèses relatives à notre taux de réinvestissement ultime et d'une variation équivalente de nos critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Au besoin, nous procéderons à de nouvelles mises à jour de nos hypothèses de réinvestissement économique en 2017.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rentes; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (« la loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique, y compris certaines compagnies d'assurance. Pour plus de renseignements sur la loi Dodd-Frank, se reporter au facteur de risque intitulé « La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité ».
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit d'évaluer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. Étant donné que le montant et les délais associés à une telle évaluation sont indépendants de notre volonté, les provisions que nous avons actuellement établies pour ces obligations éventuelles pourraient ne pas être suffisantes.

- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la dernière notice annuelle de la SFM, datée du 9 février 2017, et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après. Se reporter au facteur de risque « Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, légaux, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité.

- La loi Dodd-Frank établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui se répercute sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu des réglementations promulguées par la Commodities Futures Trading Commission et la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, aux termes de la loi Dodd-Frank, certains types d'opérations sur dérivés hors cote doivent être exécutés par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé et être compensés par une chambre de compensation réglementée. Ces règles entraînent des coûts additionnels pour la Société.
- Les transactions sur dérivés exécutées par l'intermédiaire d'une Bourse ou d'un organisme réglementé donnent lieu à de nouvelles exigences en matière de dépôts de garantie sous forme de dépôts initiaux, et la variation des dépôts de garantie doit être réglée en espèces quotidiennement, augmentant ainsi le risque d'illiquidité de la Société. L'augmentation des exigences en matière de dépôts de garantie (relatives aux ententes bilatérales) et une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières nous obligent à détenir des positions plus importantes en trésorerie, ce qui pourrait diminuer le résultat net attribué aux actionnaires.
- Les transactions sur dérivés hors cote en vigueur font l'objet d'une disposition maintenant les droits acquis et migreront pour être compensées en Bourse au fil du temps. La Société peut aussi choisir d'accélérer la migration. Ainsi, ce risque pourrait devenir important pour Manuvie si une partie importante de ses dérivés a migré vers des chambres de compensation (entre 2019 et 2022) et que les conditions de marché ont été défavorables aux liquidités (hausse importante des taux d'intérêt ou des marchés des actions). Toutefois, dans certains cas, comme dans le cas de la révision à la baisse des notes, nos contreparties pourraient accélérer la migration en exerçant leurs droits potentiels de résilier le contrat. Certains contrats sur dérivés hors cote accordent également à Manuvie et à ses contreparties le droit d'annuler le contrat après une date donnée. Une telle annulation effectuée par nos contreparties pourrait accélérer la migration vers la compensation.
- Au cours des prochaines années, les autres pays où Manuvie exerce ses activités devraient adopter des règlements similaires pour les transactions compensées, de même que de nouvelles garanties initiales et de garanties plus restrictives (en fonction du marché actuel des dérivés hors cote) afin de couvrir les variations de valeur des dérivés pour les transactions non compensées. Il est impossible de prédire l'incidence que la loi aura sur nos coûts de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou si la loi Dodd-Frank et des réglementations similaires dans d'autres pays accroîtront ou réduiront les risques que nous cherchons à couvrir, ou en modifieront la composition.

Les normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers.

- L'IASB a indiqué qu'il prévoit publier une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance en 2017 qui devrait entrer en vigueur en 2021. Jusqu'à ce que cette norme soit finalisée et en vigueur, les IFRS ne prescrivent actuellement pas de modèle d'évaluation des contrats d'assurance; par conséquent, comme il est autorisé par l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, les passifs des contrats d'assurance continuent d'être évalués au moyen de la MCAB. En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques se fonde sur les flux de trésorerie projetés liés aux passifs, de même que sur les primes futures estimatives et le revenu de placement net tiré des actifs détenus pour soutenir ces passifs.
- Cette nouvelle norme sera élaborée en tenant compte des commentaires à l'exposé-sondage publié en juin 2013 par l'IASB sur une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance. La période de commentaire sur l'exposé-sondage a pris fin le 25 octobre 2013. De concert avec d'autres sociétés internationales dans le secteur, nous avons fourni des commentaires sur les questions importantes que nous avons soulevées à l'égard de cet exposé-sondage. Pour nos commentaires, des essais sur le terrain de la proposition de l'IASB ont été effectués avant la fin de la période de commentaire sur l'exposé-sondage, et les résultats de ces essais ont été partagés avec l'IASB.
- Telle qu'elle est présentée dans la version de 2013, la norme provoque une volatilité importante de nos résultats financiers et de nos fonds propres et pourrait entraîner l'utilisation d'un taux d'actualisation plus faible pour le calcul des provisions mathématiques, augmentant ainsi nos provisions mathématiques et diminuant nos capitaux propres. Les fonds propres (voir la note ci-dessous) et le résultat à des fins comptables de la Société pourraient être fortement liés aux conditions du marché en vigueur, entraînant une volatilité importante des résultats présentés qui pourrait exiger de modifier les stratégies commerciales. Note : Le cadre des fonds propres réglementaires au Canada est actuellement harmonisé avec les IFRS. Au Canada, le BSIF déterminera le traitement approprié des résultats comptables au sein du cadre des fonds propres réglementaires.

- De plus, d'autres pays pourraient ne pas adopter la norme telle qu'elle est publiée ou ne pas suivre le calendrier proposé par l'IASB. Le Canada pourrait être le premier pays à adopter la norme, ce qui ferait augmenter notre coût du capital comparativement à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale et du secteur bancaire au Canada.
- Toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et la nouvelle méthode comptable pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et les marchés financiers.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rentes qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôts reportés si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- La réforme fiscale aux États-Unis est un sujet d'actualité. Une réduction du taux d'impôt sur le revenu des sociétés entraînerait la dépréciation de la valeur des actifs d'impôt différé, montant net, et la modification de nos hypothèses, suivies d'une réduction de notre taux d'impôt effectif actuel. Nous estimons qu'une réduction de 1 % du taux d'impôt sur le revenu des sociétés aux États-Unis entraînerait une charge non récurrente d'environ 60 millions de dollars américains liée aux actifs d'impôt différé, montant net, et aux hypothèses des provisions mathématiques ainsi que l'inclusion d'un avantage annuel de 15 millions de dollars américains dans la charge d'impôt présentée dans le résultat tiré des activités de base. D'autres changements dans le cadre de la réforme fiscale pourraient réduire ou éliminer l'avantage annuel découlant d'un taux moins élevé.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux capitaux dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité de satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires et d'accéder aux capitaux nécessaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre rentabilité, diluer l'avoir des actionnaires et réduire considérablement notre souplesse financière.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse des notes, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait notamment entraîner l'augmentation de notre coût du capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services, l'incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de

rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de CPG du fonds général que nous avons émis, et l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats, et la diminution des nouvelles ventes, plus particulièrement à l'égard des CPG du fonds général achetés par des régimes de pension et d'autres institutions. L'une ou l'autre de ces conséquences pourrait avoir une incidence néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Les agences de notation demeurent préoccupées par la volatilité de nos capitaux et gains nets liée à la comptabilité à la juste valeur actuelle; par l'exposition résiduelle nette aux marchés des actions et à la baisse des taux d'intérêt; par les défis liés à la gestion des produits de soins de longue durée en cours et d'assurance vie universelle avec garanties secondaires et de rentes à capital variable aux États-Unis. Certaines agences de notation perçoivent également que notre levier financier et nos paramètres de couverture des bénéfices ne répondent pas aux attentes. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de révision à la baisse des notes.
- Il est possible que ces agences de notation modifient les mesures de référence qu'elles utilisent relativement aux fonds propres, à la liquidité, aux résultats et à d'autres facteurs importants dans l'attribution d'une note donnée à une société. De telles modifications pourraient avoir une incidence négative sur nos notes, ce qui pourrait nuire à nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre accès aux marchés financiers.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une augmentation des pressions exercées sur les prix d'un certain nombre de nos produits et services, et pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. Il est difficile de prévoir l'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés financiers sur nos activités. Les plans d'affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société ont récemment été et pourraient continuer à être touchés de façon défavorable.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles acquisitions et cessions d'activités ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos fonds propres à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute acquisition d'entreprise sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration des activités acquises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Le goodwill fait l'objet d'un test au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. La Société a terminé ses tests du goodwill et des immobilisations incorporelles pour 2016 au quatrième trimestre de 2016, et la direction a conclu qu'il n'y avait aucune dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation de l'écart d'acquisition conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées.
- Au 31 décembre 2016, conformément aux IFRS, nous avons un goodwill de 5 884 millions de dollars et des immobilisations incorporelles de 4 223 millions de dollars.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2017 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2016, nous avons 4 439 millions de dollars d'actifs d'impôt différé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Nous pourrions devoir tenter des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où

certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie est réuni au niveau de la SFM ou de Manufacturers et il est ensuite transféré aux autres entités à titre de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent l'utilisation de prêts, les garanties, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et la réassurance. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
 - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
 - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la SFM et ses filiales restantes pourraient continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties et des conventions de réassurance qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vi) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribuable aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Facteurs de risque de marché

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des rentes à capital variable et des fonds distincts assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, dont les garanties associées à certains produits de rente à capital variable et à des fonds distincts, les honoraires liés aux actifs et les placements dans des actions cotées servant de soutien à nos produits du fonds général et à notre composante excédent.
- Les prestations garanties sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions entraînerait vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux contrats de rente à capital variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires.
- Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont désignées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.
- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Dans les évaluations stochastiques de nos activités en matière de garanties de fonds distincts, ces taux, compte tenu des dividendes, sont de 9,5 % par année au Canada, de 9,6 % par année aux États-Unis, de 6,2 % par année au Japon et varient entre 7,8 % et 9,85 % par année pour les fonds d'actions européens. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes actuelles de pratique de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus

d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'ICA et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Pour réduire le risque de taux d'intérêt, la durée des placements à revenu fixe des composantes passif et excédent est prolongée par la conclusion de couvertures de taux d'intérêt.
- L'évaluation des provisions mathématiques reflète le rendement présumé des placements futurs et les flux de trésorerie projetés associés aux couvertures de taux d'intérêt. Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence favorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. À l'inverse, une hausse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des swaps, se traduira par une augmentation du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence défavorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt reflète une hausse et une baisse parallèles des taux d'intérêt sur des montants donnés. Les hypothèses relatives aux réinvestissements utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les scénarios de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage fixés par le Conseil des normes actuarielles, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées selon les taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, au cours d'un trimestre donné, les changements apportés aux hypothèses relatives aux réinvestissements ne concordent pas parfaitement avec les fluctuations des taux d'intérêt du marché courants, tout particulièrement lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt a beaucoup changé. Ainsi, l'incidence de variations non parallèles pourrait être très différente de l'incidence estimée de variations parallèles. En outre, les variations des taux d'intérêt pourraient modifier les scénarios de réinvestissement utilisés dans le calcul de nos provisions techniques. Les changements apportés aux scénarios de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. En outre, une diminution des écarts de taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînera une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aura l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- Pour les produits de fonds distincts ou de rente à capital variable, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait aussi vraisemblablement entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler de divers facteurs comme une variation fondamentale de la croissance économique future prévue ou le recul des primes de risque en raison de l'intensification de la concurrence pour ces actifs, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'ICA sont moins élevés que prévu, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuera.
- Au cours des dernières périodes, la valeur des actifs pétroliers et gaziers a subi l'incidence négative du recul des prix de l'énergie et pourrait être davantage touchée par une diminution additionnelle de ces prix ainsi que par un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, des résultats d'exploitation défavorables, l'incidence des conditions météorologiques sur la demande saisonnière, notre capacité à mettre en œuvre des programmes d'immobilisations, des appréciations inexactes de la valeur des acquisitions, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel, une conjoncture économique difficile

et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers. L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation de ces placements, surtout si les changements sont importants et rapides. Il peut s'écouler un bon laps de temps avant que les intervenants du marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux les répercussions possibles à moyen et à long terme de ces changements. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.

- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'inoccupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul des multiples de valorisation sur le marché des actions de sociétés ouvertes entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.
- En outre, un contexte de hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les biens immobiliers.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.
- La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des variations des rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des placements.

Nos passifs sont évalués selon une hypothèse de stratégie de placement à long terme

- Nous élaborons une hypothèse de stratégie de placement pour les actifs adossés à nos passifs. Cette stratégie consiste à formuler des hypothèses sur les types d'actifs dans lesquels nous effectuerons un placement et sur les rendements que générera ce placement.
- Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre notre stratégie de placement selon les hypothèses en raison de l'absence d'actifs disponibles pouvant générer les rendements que nous avons prévus dans les hypothèses, ce qui pourrait amener la modification de la stratégie de placement ou des rendements futurs prévus dans les hypothèses, et par conséquent, nuire à nos résultats financiers.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. De plus, dans la mesure où la variation du capital disponible qui en découle n'est pas contrebalancée par une variation du capital requis, nos ratios de fonds propres réglementaires seraient réduits. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres présentés en dollars canadiens, et pourrait entraîner une hausse de nos ratios de fonds propres réglementaires. Se reporter à la rubrique « Incidence des taux de change » ci-dessus.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Les stratégies de couverture du risque de marché de la Société comprennent une stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et une stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle. La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. La stratégie de couverture du risque lié aux titres de participation à grande échelle est conçue pour couvrir une partie de la vulnérabilité de nos bénéficiaires aux mouvements des marchés des actions découlant des garanties de rentes à capital variable n'ayant pas été couvertes de façon dynamique, des expositions détenues directement, et d'autres produits et frais. Certaines limites et certains risques associés à chaque stratégie sont décrits ci-après.
- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La

Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.

- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes à capital variable seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente à capital variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente à capital variable couverts.
- Les provisions mathématiques et les fonds propres requis en vertu du ratio du MPRCE liés aux garanties de contrats de rente à capital variable sont déterminés selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques et les fonds propres requis satisfont aux normes de calibrage de l'ICA et du BSIF. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances et des transferts de fonds. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux résultats techniques ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers.

Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus basses et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
 - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
 - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement désignées comme DV pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs sur l'excédent.
 - Un contexte de taux d'intérêt plus faibles pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - L'affaiblissement des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
 - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur, de sorte que les produits tirés des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires diminueraient, et pourraient accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
 - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt persistait, le Conseil des normes actuarielles pourrait réduire le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
 - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
 - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt » ci-dessus.

Certains de nos placements désignés comme DV sont comptabilisés à la juste valeur, mais les pertes découlant de ces placements n'ont peut-être pas été comptabilisées en résultat.

- Certains de nos placements sont désignés comme DV. Les titres de créance désignés comme DV sont comptabilisés à leur juste valeur, mais les profits et les pertes latents sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres et ne sont pas immédiatement

comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les profits latents sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu. Les pertes latentes sont comptabilisées en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu, ou lorsqu'il est considéré comme ayant subi une perte de valeur et que cette perte de valeur est considérée comme durable. Si les marchés fléchissent, les pertes de valeur pourraient être jugées durables, et une partie ou la totalité de toute perte latente pourrait être imputée au résultat futur.

- Notre évaluation de certains instruments financiers peut être fondée sur des méthodes, des estimations et des hypothèses qui sont de nature subjective. Des modifications pourraient être apportées à nos évaluations de placements à l'avenir et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- La juste valeur de certains de nos placements qui ne sont pas négociés activement est établie au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation. Ces évaluations nécessitent une part importante de jugement et la réalisation d'estimations, notamment quant au calendrier et au montant des flux de trésorerie futurs prévus et à la notation de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie. L'utilisation de méthodes et d'hypothèses différentes peut avoir une incidence importante sur les montants estimatifs de la juste valeur.
- Une perturbation importante des marchés pourrait entraîner un accroissement rapide des écarts de crédit et de l'illiquidité, une volatilité des marchés et, dans le cas de certains instruments, une baisse substantielle de l'activité de négociation. L'évaluation de certains de nos titres est complexe et pourrait continuer de l'être si la négociation était moins active et/ou si les données des marchés étaient difficilement observables. Par conséquent, les évaluations peuvent s'appuyer sur des données et des hypothèses qui sont moins observables ou qui exigent des estimations plus approfondies, de sorte que la valeur peut différer considérablement de la valeur à laquelle les placements pourraient être vendus ultimement. De plus, l'évolution rapide des conditions des marchés du crédit et des marchés des actions pourrait avoir une incidence considérable sur l'évaluation des titres qui a été présentée dans nos états financiers consolidés, et les variations de valeur d'une période à l'autre pourraient être importantes. Les pertes de valeur pouvant être comptabilisées au cours de périodes ultérieures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Facteurs de risque d'illiquidité

Manuvie est exposée au risque d'illiquidité dans chacune de ses sociétés en exploitation et dans sa société de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes prévues de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties imprévues peuvent survenir principalement par suite d'une variation du nombre de titulaires qui résilient des contrats ayant une importante valeur de rachat ou qui ne renouvellent pas leurs contrats à l'échéance, par suite de retraits des soldes de dépôts des clients, du fait que des emprunteurs renouvellent ou prolongent leurs prêts à l'échéance, par suite de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et par suite de règlements de réassurance ou de demandes de garanties.

La conjoncture défavorable des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.

- La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter. Si des sorties de fonds importantes et imprévues survenaient, et qu'elles excédaient nos tests de simulation de la pire éventualité, nous pourrions être tenus de vendre des actifs à perte ou de mobiliser des fonds additionnels à un coût important pour répondre à nos besoins de liquidités.
- Nous sommes tributaires des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'un bloc de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides pour obtenir des liquidités. Nous avons besoin de liquidités pour respecter nos obligations de paiement, notamment celles qui sont liées aux indemnités d'assurance et aux prestations de rentes, aux passifs à vue, aux charges d'exploitation, à l'intérêt sur notre dette et aux dividendes sur nos capitaux propres, et pour remplacer les passifs qui arrivent à échéance et certains passifs remboursables.
- Nous devons également donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés aux instruments dérivés négociés en Bourse qui sont réglés auprès des Bourses. L'application de la loi Dodd-Frank aux États-Unis a accru le montant des instruments dérivés négociés sur les Bourses centralisées et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation réglementées et, par conséquent, le risque d'illiquidité connexe. D'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités pourraient adopter des règlements similaires relatifs à la compensation des transactions au cours des prochaines années et exiger une nouvelle garantie initiale ou une garantie plus restrictive (par rapport à celle exigée par le marché hors cote actuel) pour couvrir les variations de la valeur des dérivés dans les transactions qui ne font pas l'objet d'une compensation. Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les primes d'assurance et de rente, les revenus d'honoraires sur les actifs gérés, les titres du marché monétaire et les flux de trésorerie provenant de notre portefeuille de placements. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables.
- Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos

perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent davantage en raison d'un important repli des marchés.

Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.

- Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des opérations de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2016, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 83 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2016, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.

Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.

- Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2016, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 6 182 millions de dollars, comparativement à 6 071 millions de dollars en 2015.

Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu, ce qui augmente notre risque d'illiquidité.

- La Banque Manuvie est une filiale en propriété exclusive de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. La Banque est principalement financée par les dépôts de détail. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits dépassait celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, la Banque pourrait être dans l'obligation de vendre des actifs à perte à des tiers, de rappeler les marges de crédit hypothécaires ou de demander le soutien de Manufacturers.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales. En outre, le BSIF songe à imposer des exigences de fonds propres à Manufacturers sur une base autonome qui pourraient restreindre davantage les dividendes et les autres distributions à la SFM.
- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM à verser des dividendes à la SFM dans le futur dépendra de leurs résultats et des restrictions réglementaires. Ces filiales sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM. Ces restrictions peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de capital réglementaire et aux normes comptables et actuarielles pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM et sur la mobilité des capitaux internes, notamment sur la capacité de la SFM à verser des dividendes à ses actionnaires et à assurer le service de sa dette. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.

- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidité suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujétiées aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York, du Massachusetts et du Vermont, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujétiées à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales d'assurance des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes et avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM.

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la SFM en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil d'administration de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil d'administration de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 9 février 2017, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Facteurs de risque de crédit

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale ou la hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux obligations que nous lui cédon pourrions entraîner une hausse des provisions mathématiques.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Bien que les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements aient été, de façon générale, comparables à notre moyenne historique en 2016, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les actifs à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 224 millions de dollars, soit 0,07 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2016, comparativement à 161 millions de dollars, soit 0,05 % du total des placements du fonds général, au 31 décembre 2015.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente à capital variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de

défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2016, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 3 891 millions de dollars (4 155 millions de dollars au 31 décembre 2015). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2015). Au 31 décembre 2016, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 24 603 millions de dollars (25 332 millions de dollars en 2015), en comparaison de 190 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (68 millions de dollars au 31 décembre 2015). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.

- La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'un de nos cocontractants dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2016, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur s'élevait à environ 1 956 millions de dollars, en regard de 648 millions de dollars au 31 décembre 2015.

La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devons comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Facteurs de risque d'assurance

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-dessus.)

Nous pourrions être dans l'incapacité d'obtenir les hausses de prix nécessaires pour nos contrats de soins de longue durée en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente à capital variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs, du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance pour des affaires nouvelles.

- Nous achetons de la réassurance pour réduire certains risques souscrits par nos divers secteurs d'exploitation. En général, les ententes de réassurance visent à lier le réassureur pour la durée des activités réassurées à prix fixe, mais, dans certains cas, les parties peuvent s'entendre sur une augmentation. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'engager des coûts supplémentaires pour la réassurance et ne pas être en mesure d'obtenir une réassurance suffisante selon des modalités acceptables. Cela pourrait donner lieu à la comptabilisation de charges et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés, et pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons.

Facteurs de risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance.

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements peuvent survenir qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nous subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 9 février 2017, et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents auraient apporté des modifications à leur société ou à leurs produits, ou encore parce que nous ne pourrions pas nous adapter ou que nous ne serions pas disposés à le faire. Si nous étions dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir ainsi que les produits tirés des nouvelles souscriptions, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et de plus en plus complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la Division des placements de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous avons affecté d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques, et nous prévoyons continuer de le faire dans l'avenir. Néanmoins, nos politiques, nos procédures et nos stratégies pourraient ne pas être exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion des risques et de notre exposition à ceux-ci sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être très différents des comportements passés, tout particulièrement s'il y a une certaine variation fondamentale qui touche les comportements futurs. Par exemple, l'augmentation de la survenance de taux d'intérêt négatifs ferait en sorte qu'il serait difficile de modéliser les taux d'intérêt futurs puisque les modèles de taux d'intérêt ont été conçus en général pour un contexte de taux d'intérêt positifs. Ainsi, ces méthodes peuvent ne pas permettre de prévoir entièrement notre exposition future à des risques, qui pourrait être considérablement plus importante que ce que nos données historiques indiquent. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation ou de la publication de données sur

les marchés, les clients, les transactions de clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Il se pourrait que ces données ne soient pas toujours exactes, complètes, à jour ou évaluées ou publiées de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés à croissance rapide qui présentent des risques uniques auxquels nous ne sommes pas exposés ou qui sont négligeables au Canada ou aux États-Unis. Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, de volatilité des marchés et d'inflation substantielle, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur de ces pays ou de convertir la monnaie locale que nous détenons en dollars canadiens ou américains. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité.
- Nous prévoyons actuellement accroître nos activités internationales dans des marchés où nous exerçons des activités et possiblement dans de nouveaux marchés. Cette expansion de nos activités pourrait exiger de la direction qu'elle y consacre beaucoup de temps et qu'elle alloue des frais de démarrage au développement des marchés avant que des produits et des résultats significatifs soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.

Nous sommes régulièrement parties à des litiges.

- Nous sommes régulièrement parties à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Toute défaillance technologique, cyberattaque, atteinte à la sécurité ou violation de la confidentialité de notre part ou de la part d'un tiers, ainsi que d'autres types d'interruptions des activités comme des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, pourraient perturber considérablement nos activités, nuire à notre capacité d'exercer nos activités et avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à étendre nos interfaces clients numériques. Notre infrastructure de systèmes technologiques ainsi que nos services informatiques et applications sont régis et gérés conformément aux politiques et normes en matière d'intégrité opérationnelle, de résilience, d'intégrité des données, de confidentialité et de sécurité de l'information. Toute interruption attribuable à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité attribuable à une défaillance des systèmes, à des attaques par déni de service, à l'erreur humaine, à des catastrophes naturelles, à des désastres causés par l'homme, à des activités criminelles, à la fraude, aux cyberattaques, à une pandémie ou à d'autres événements hors de notre contrôle pourrait nous empêcher d'exercer efficacement nos activités et nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits, entraîner la publication non autorisée de renseignements privés ou confidentiels ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties externes, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients, des tiers fournisseurs de services ou d'autres utilisateurs des systèmes de la Société à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner

la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. La Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

- Plus particulièrement, nos réseaux informatiques sont assujettis au risque de ce que l'on appelle les menaces persistantes avancées. Une menace persistante avancée est une forme d'attaque commise au moyen d'un logiciel malveillant avancé qui est de plus en plus répandue et fréquente dans le secteur des services financiers. Il s'agit d'une attaque contre un réseau par laquelle une ou plusieurs personnes non autorisées essaient d'accéder à un réseau sans se faire détecter et maintiennent cet accès pendant une certaine période. L'intention est davantage de voler des données que de causer d'autres dommages au réseau ou à l'organisation. Les attaques de ce genre ciblent les organisations actives dans des secteurs dans lesquels l'information a une grande valeur, comme les secteurs de la défense nationale, de la fabrication et des services financiers. La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les menaces persistantes avancées ou d'autres types d'attaques. Les menaces persistantes avancées qui permettent d'avoir accès à notre réseau pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- Les attaques distribuées de déni de service sont de plus en plus fréquentes et graves, et sont maintenant reconnues comme l'une des meilleures méthodes de perturbation des activités. Elles visent à voler massivement la capacité informatique distribuée des ordinateurs infectés pour faire exploser le trafic de serveurs Web ciblés. Les attaques distribuées de déni de service ont pour but de perturber les activités en ligne d'une organisation ciblée en consommant toute la largeur de bande disponible du réseau et les ressources du serveur. Ces attaques sont désormais courantes, certains laboratoires de recherche ayant déclaré avoir été l'objet de milliers d'attaques par jour. Une attaque distribuée de déni de service qui entraîne une perturbation de nos activités en ligne pourrait avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- Le rançongiciel est devenu un vecteur d'attaque courant dans le secteur des services financiers. Il s'agit d'un logiciel malveillant qui empêche les utilisateurs d'avoir accès à leurs données, par verrouillage soit de l'écran de leur système ou de leurs fichiers, les obligeant à verser une rançon pour leur déverrouillage. Des données importantes pourraient être perdues si elles devenaient indisponibles à la suite d'une attaque de rançongiciel, ce qui pourrait perturber nos activités et avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Notre incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur certains modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.
- Nous avons entrepris une initiative pluriannuelle visant l'amélioration de nos modèles et de nos processus d'évaluation à l'échelle de l'organisation. Nous ne nous attendons pas à ce que cette initiative entraîne des ajustements significatifs aux provisions. Cependant, étant donné que nous examinons systématiquement nos modèles, les mises à jour qui pourraient être effectuées dans nos hypothèses et nos méthodes pourraient entraîner des ajustements aux provisions.

Un risque environnemental peut survenir relativement à notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et aux biens dont nous sommes propriétaires, ou découler de nos activités.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des actifs pétroliers et gaziers, des terrains forestiers et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex. les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.

- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- En outre, toute préparation inadéquate aux répercussions possibles des changements climatiques pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou notre capacité à exercer nos activités. Les répercussions possibles peuvent être directes ou indirectes et peuvent inclure des pertes d'entreprise ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, l'incidence des modifications apportées au cadre législatif ou réglementaire pour tenir compte des changements climatiques, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable aux dommages causés à l'environnement ou aux changements climatiques.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

- Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire telles qu'une pandémie de grippe et les conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats des activités de la Société dans l'avenir.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

En date du 31 décembre 2016, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2016.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2016, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Commission Treadway (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2016. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2016.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent : le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le rendement des capitaux propres tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat, la dépréciation ou l'amortissement (« BAIIA tiré des activités de base »); les profits tirés des placements liés aux activités de base; les devises constantes (les mesures présentées en devises constantes comprennent le taux de croissance des souscriptions, des apports bruts, des primes et dépôts, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles et des actifs gérés et administrés); les actifs administrés; les primes et dépôts; les actifs gérés et administrés; les fonds propres; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles; les souscriptions; les apports bruts et les apports nets. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré des (la perte imputée aux) activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements de la réévaluation à la valeur de marché des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. La direction utilise le résultat tiré des activités de base à des fins de planification et de présentation de l'information financière et, à l'instar du résultat net attribué aux actionnaires, de mesure clé utilisée dans nos régimes d'encouragement à court et à moyen terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Voir « Information financière trimestrielle » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises de provisions prévues pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre depuis le début de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre depuis le début de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets tirés des résultats techniques liés aux placements depuis le début de l'exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base depuis le début de l'exercice et d'un seuil de zéro qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits tirés des résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation raisonnable des résultats techniques liés aux placements

favorables nets tout au long du cycle économique que nous nous attendons à obtenir annuellement en fonction de l'expérience historique, même si nous dépassons ou n'atteignons pas ce seuil au cours d'une période donnée. Nous surveillons l'adéquation du seuil et nous ajusterons celui-ci, à la hausse ou à la baisse, dans l'avenir, si nous pensons que nos résultats techniques liés aux placements nécessitent un tel ajustement. Voir ci-après le point 2 sous « Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants »).

7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les titres désignés comme DV et les placements de capitaux de lancement sont compris dans le résultat tiré des activités de base.
8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
10. L'impôt sur les éléments susmentionnés.
11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable comprend les éléments énumérés ci-après :
 - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : les provisions pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
 - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique.
 - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
 - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la vente des obligations désignées comme DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. Comme il a été mentionné précédemment, le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation raisonnable des résultats techniques liés aux placements favorables nets tout au long du cycle économique que nous nous attendons à obtenir annuellement en fonction de l'expérience historique. Les résultats techniques liés aux placements sont liés à la négociation de titres à revenu fixe, aux rendements des actifs à long terme alternatifs, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs. Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques.
3. Les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-dessus, les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Compte tenu des résultats de l'examen annuel, le résultat tiré des activités de base aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte qui lui est associé n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles opérations de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.

8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments susmentionnés.
10. L'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)** est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées **en devises constantes**, qui sont des mesures non conformes aux PCGR qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Les montants présentés en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change des comptes de résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le quatrième trimestre de 2016. Les mesures préparées en devises constantes comprennent la croissance des souscriptions, les apports bruts, et les actifs gérés et administrés.

Les **primes et dépôts**, mesure non conforme aux PCGR, servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes » des comptes de résultat consolidés, et dépôts dans les contrats de placement, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, v) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vi) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et vii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Primes et dépôts

(en millions de \$)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2016	T4 2015	2016	2015
Primes et dépôts dans les contrats de placement, montant net	7 019 \$	6 740 \$	27 795 \$	24 125 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 620	7 740	30 504	30 495
Dépôts dans les fonds communs de placement	20 806	18 361	75 040	66 104
Dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels	10 711	5 972	18 280	22 148
Équivalents primes pour SAS	833	833	3 318	3 325
Primes d'assurance collective cédées	1 095	1 051	4 693	4 296
Dépôts dans les autres fonds	143	140	536	510
Total des primes et dépôts	48 227	40 837	160 166	151 003
Incidence des devises	-	35	473	4 073
Primes et dépôts en devises constantes	48 227 \$	40 872 \$	160 639 \$	155 076 \$

Les **actifs gérés et administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les actifs gérés et administrés sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de \$)

	2016	2015
Total des placements	321 869 \$	307 506 \$
Actif net des fonds distincts	315 177	313 249
Actifs gérés selon les états financiers	637 046	620 755
Fonds communs de placement	170 930	160 020
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	77 661	68 940
Autres fonds	8 985	7 552
Total des actifs gérés	894 622	857 267
Autres actifs administrés	82 433	77 909
Incidence des devises	-	(17 459)
Actifs gérés et administrés en devises constantes	977 055 \$	917 717 \$

Fonds propres Notre définition des fonds propres, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des actions privilégiées et instruments de fonds propres.

Fonds propres

Aux 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015
Total des capitaux propres	42 823 \$	41 938 \$
Ajusté en fonction de la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(232)	(264)
Total des capitaux propres, à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	43 055	42 202
Ajouter : passifs liés aux instruments de capitaux propres	7 180	7 695
Total des fonds propres	50 235 \$	49 897 \$

Le **BAlIA tiré des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre sa capacité à dégager un résultat à long terme et sa valeur, et ainsi pouvoir faire une meilleure comparaison avec les autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAlIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, des impôts et de l'amortissement. Le BAlIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$)

	2016	2015
BAlIA tiré des activités de base	1 167 \$	1 224 \$
Amortissement des coûts d'acquisition reportés et autres amortissements	336	327
Amortissement des commissions de vente reportées	103	106
Résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat	728	791
Recouvrement (charge) d'impôts	(99)	(161)
Résultat tiré des activités de base	629 \$	630 \$

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans l'état de la situation financière consolidé de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la valeur comptable des emprunts et des actions privilégiées ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du MMRPCE. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie, ni des activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et les activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD à court terme. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** correspond à la VAN, divisée par les équivalents primes annualisées (« EPA »), compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les EPA sont égaux à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et les EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, les activités de la Banque et les activités de réassurance IARD. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA ») en Asie comprennent la totalité des nouvelles primes et des nouveaux dépôts périodiques et 10 % des nouvelles primes et des nouveaux dépôts uniques des produits d'assurance et des autres services de gestion de patrimoine. Les souscriptions d'EPA sont présentées pour la Division Asie, puisque cette mesure est couramment utilisée par les sociétés d'assurance en Asie.

Les souscriptions d'autres services de gestion de patrimoine comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente à capital variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente à capital variable aux États-Unis, au T1 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente à capital variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente à capital variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Le volume de nouveaux prêts de la Banque comprend les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels de la Société. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports nets sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs et à les conserver.

Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2016, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paielements exigibles par période (en millions de \$)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ¹	10 139 \$	299 \$	1 522 \$	1 076 \$	7 242 \$
Passifs liés aux instruments de capitaux propres ¹	14 413	271	520	472	13 150
Engagements de placements	7 505	2 933	2 164	1 312	1 096
Contrats de location simple	966	135	188	138	505
Passifs des contrats d'assurance ²	729 227	9 913	13 490	18 071	687 753
Passifs des contrats de placement ¹	5 575	301	558	519	4 197
Dépôts de clients de la Banque	17 919	15 157	1 936	826	–
Autres	3 599	408	350	2 632	209
Total des obligations contractuelles	789 343 \$	29 417 \$	20 728 \$	25 046 \$	714 152 \$

¹ Les paiements prévus par contrat comprennent le capital, l'intérêt et les distributions. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2017 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour ce qui est des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2016 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

² Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles la Société est partie mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine, de réassurance, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à vérifier que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec et en Ontario. Les poursuites se fondent sur des allégations que la Société n'aurait pas respecté ses obligations de communication d'informations sur son exposition aux risques de prix de marché touchant ses fonds distincts et ses produits de rentes à capital variable assorties d'une garantie. Le 31 janvier 2017, nous avons annoncé avoir conclu une entente de règlement pour ces deux recours collectifs contre un paiement total de 69 millions de dollars. Le paiement est entièrement couvert par l'assurance et la Société n'a reconnu aucune responsabilité. L'entente de règlement est sujette à l'approbation des cours de l'Ontario et du Québec.

Deux recours collectifs contre JHUSA sont en instance, un à New York et l'autre en Californie. Les demandeurs allèguent que JHUSA aurait enfreint, et continuerait d'enfreindre, les modalités contractuelles de certains contrats d'assurance vie universelle souscrits entre 1990 et 2006 environ, en intégrant des frais inacceptables dans le calcul de ses coûts d'assurance. La Société est d'avis que le calcul de ses coûts d'assurance était, et continue d'être, conforme aux modalités des contrats et entend se défendre vigoureusement contre ses allégations. Les deux recours en sont à l'étape de la présentation des communications préalables et il est prématuré de tenter de prédire le résultat probable ou la fourchette de résultats de ces recours.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de \$, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie	6 093 \$	5 950 \$	5 497 \$	5 728 \$	5 331 \$	5 092 \$	4 708 \$	4 589 \$
Rentes et régimes de retraite	908	1 247	1 209	1 000	1 381	1 141	869	814
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats d'assurance	–	–	–	–	–	(7 996)	–	–
Primes, montant net	7 001	7 197	6 706	6 728	6 712	(1 763)	5 577	5 403
Revenus de placement	3 309	3 568	3 213	3 300	2 899	2 708	3 216	2 642
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement ¹	(16 421)	771	7 922	8 862	(1 916)	3 672	(10 161)	5 343
Autres produits	2 637	2 921	2 794	2 829	2 694	2 487	2 491	2 426
Total des produits	(3 474)\$	14 457 \$	20 635 \$	21 719 \$	10 389 \$	7 104 \$	1 123 \$	15 814 \$
Résultat avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôt	(285)\$ 450	1 314 \$ (117)	947 \$ (231)	1 353 \$ (298)	136 \$ 76	988 \$ (316)	650 \$ 28	844 \$ (116)
Résultat net	165 \$	1 197 \$	716 \$	1 055 \$	212 \$	672 \$	678 \$	728 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	63 \$	1 117 \$	704 \$	1 045 \$	246 \$	622 \$	600 \$	723 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires								
Total du résultat tiré des activités de base ²	1 287 \$	996 \$	833 \$	905 \$	859 \$	870 \$	902 \$	797 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base								
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	–	280	60	(340)	(361)	(169)	77	(77)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(1 202)	414	(170)	474	(29)	232	(309)	13
Incidence des opérations de réassurance importantes, des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance	–	–	–	–	(52)	–	–	12
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(10)	(455)	–	12	(97)	(285)	(47)	(22)
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(25)	(23)	(19)	(14)	(39)	(26)	(54)	(30)
Éléments fiscaux	(2)	2	–	1	2	–	31	30
Autres éléments	15	(97)	–	7	(37)	–	–	–
Résultat net attribué aux actionnaires	63 \$	1 117 \$	704 \$	1 045 \$	246 \$	622 \$	600 \$	723 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,01 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,51 \$	0,11 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,36 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,01 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,51 \$	0,11 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,36 \$
Dépôts dans les fonds distincts	8 247 \$	8 291 \$	7 899 \$	8 693 \$	8 324 \$	8 401 \$	7 790 \$	8 270 \$
Total de l'actif (en milliards)	721 \$	742 \$	725 \$	696 \$	703 \$	682 \$	657 \$	687 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 974	1 973	1 972	1 972	1 972	1 971	1 971	1 936
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 980	1 976	1 976	1 976	1 977	1 977	1 992	1 959
Dividende par action ordinaire	0,185 \$	0,185 \$	0,185 \$	0,185 \$	0,170 \$	0,170 \$	0,170 \$	0,155 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,3426	1,3116	1,3009	1,2970	1,3841	1,3394	1,2473	1,2682
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	1,3343	1,3050	1,2889	1,3724	1,3360	1,3089	1,2297	1,2399

¹ En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes à capital variable, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

² Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de \$, sauf les montants par action)

	2016	2015	2014
Produits			
Division Asie	19 294 \$	14 002 \$	11 958 \$
Division canadienne	12 707	10 065	13 773
Division américaine	20 558	9 949	28 733
Services généraux et autres	778	414	(76)
Total des produits	53 337 \$	34 430 \$	54 388 \$
Total de l'actif	720 681 \$	702 871 \$	579 406 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	5 696 \$	1 853 \$	3 885 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	7 180	7 695	5 426
Total des passifs financiers	12 876 \$	9 548 \$	9 311 \$
Dividendes par action ordinaire	0,74 \$	0,665 \$	0,57 \$
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 1 ¹	–	0,5125	1,025
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,16252
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 4 ²	–	–	0,825
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 1 ³	–	–	1,05
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 3 ⁴	0,7973	1,05	1,05
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 4 ⁴	0,2431	–	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 5	1,10	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,15	1,15	1,15
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,10	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,00	1,00	1,00
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 13	0,95	0,95	0,95
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,975	0,975	0,792021
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,975	0,975	0,336575
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,95	0,9884	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 21 ⁵	1,1411	–	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 23 ⁶	–	–	–

¹ Le 19 juin 2015, la SFM a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions de catégorie A, série 1, en circulation.

² Le 19 juin 2014, la SFM a racheté la totalité de ses 18 millions d'actions de catégorie A, série 4, en circulation.

³ Le 19 septembre 2014, la SFM a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions de catégorie 1, série 1, en circulation.

⁴ Sur les 8 000 000 d'actions de série 3 émises, 1 664 169 actions ont été converties le 20 juin 2016, à raison de une action de série 3 pour une action de série 4. 6 335 831 actions de série 3 demeurent en circulation.

⁵ Le 25 février 2016, la SFM a émis 16 millions d'actions de série 21, et le 3 mars 2016, la SFM a émis 1 million d'actions de série 21 additionnelles, par suite de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option d'achat d'actions additionnelles de série 21.

⁶ Le 22 novembre 2016, la SFM a émis 19 millions d'actions de catégorie 1, série 23, à dividende non cumulatif et à taux révisable. Aucun dividende n'a été versé en 2016.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manulife.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Actions en circulation – Principales informations

Actions ordinaires

Au 3 février 2017, la SFM avait 1 975 685 118 actions ordinaires en circulation.

Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

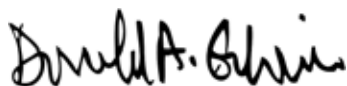
Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction



Steve B. Roder
Vice-président directeur principal et chef des finances

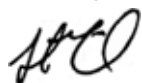
Toronto, Canada

Le 9 février 2017

Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires

J'ai évalué les passifs des polices et les montants à recouvrer au titre de la réassurance de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven A. Finch
Vice-président directeur et actuaire désigné

Toronto, Canada

Le 9 février 2017

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie, qui comprend les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations et les montants fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financières émises par le Conseil des normes comptables internationales.

Autres points

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie au 31 décembre 2016, fondé sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Commission Treadway, et notre rapport daté du 9 février 2017 exprime une opinion sans réserve à l'égard du contrôle interne sur l'information financière de la Société Financière Manuvie.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 9 février 2017

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)

Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons audité le contrôle interne de la Société Financière Manuvie à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016, selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). La direction de la Société Financière Manuvie est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (voir la rubrique « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » dans le rapport de gestion). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, sur la base de notre audit.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que les auditeurs planifient et réalisent l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit est suffisant et approprié pour fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la Société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société Financière Manuvie maintenait, dans tous les aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2016, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates de la Société Financière Manuvie, et notre rapport daté du 9 février 2017 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 9 février 2017

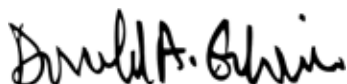
États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2016	2015
Actif		
Trésorerie et titres à court terme	15 151 \$	17 885 \$
Titres d'emprunt	168 622	157 827
Actions cotées	19 496	16 983
Créances hypothécaires	44 193	43 818
Placements privés	29 729	27 578
Avances sur contrats	6 041	5 912
Prêts aux clients de la Banque	1 745	1 778
Immeubles	14 132	15 347
Autres placements	22 760	20 378
Total des placements (note 4)	321 869	307 506
Autres actifs		
Revenus de placement à recevoir	2 260	2 264
Primes arriérées	845	878
Dérivés (note 5)	23 672	24 272
Actifs de réassurance (note 8)	34 952	35 426
Actifs d'impôt différé (note 6)	4 439	4 067
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 7)	10 107	9 384
Divers	7 360	5 825
Total des autres actifs	83 635	82 116
Actif net des fonds distincts (note 22)	315 177	313 249
Total de l'actif	720 681 \$	702 871 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs des contrats d'assurance (note 8)	297 505 \$	285 288 \$
Passifs des contrats de placement (note 9)	3 275	3 497
Dépôts de clients de la Banque	17 919	18 114
Dérivés (note 5)	14 151	15 050
Passifs d'impôt différé (note 6)	1 359	1 235
Autres passifs	15 596	14 952
	349 805	338 136
Dettes à long terme (note 11)	5 696	1 853
Instruments de capitaux propres (note 12)	7 180	7 695
Passif net des fonds distincts (note 22)	315 177	313 249
Total du passif	677 858	660 933
Actions		
Actions privilégiées (note 13)	3 577	2 693
Actions ordinaires (note 13)	22 865	22 799
Surplus d'apport	284	277
Résultats non distribués des actionnaires	9 759	8 398
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(417)	(521)
Titres disponibles à la vente	(394)	345
Couvertures de flux de trésorerie	(232)	(264)
Conversion des activités à l'étranger et surplus de réévaluation des immeubles	6 390	7 432
Total des capitaux propres des actionnaires	41 832	41 159
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	248	187
Participations ne donnant pas le contrôle	743	592
Total des capitaux propres	42 823	41 938
Total du passif et des capitaux propres	720 681 \$	702 871 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction



Richard B. DeWolfe
Président du conseil d'administration

Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2016	2015
Produits		
Primes		
Primes brutes	36 659 \$	32 020 \$
Primes cédées à des réassureurs	(9 027)	(8 095)
Primes cédées, nettes des commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	(7 996)
Primes, montant net	27 632	15 929
Revenus de placement (note 4)		
Revenus de placement	13 390	11 465
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et au programme de couverture à grande échelle	1 134	(3 062)
Revenus de placement, montant net	14 524	8 403
Autres produits	11 181	10 098
Total des produits	53 337	34 430
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 8)	25 059	23 761
Variation des passifs des contrats d'assurance	18 014	7 452
Variation des passifs des contrats de placement	–	203
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(8 097)	(7 265)
Variation des actifs de réassurance (note 8)	(842)	(6 810)
Prestations et sinistres, montant net	34 134	17 341
Frais généraux	6 995	6 221
Frais de gestion des placements (note 4)	1 646	1 615
Commissions	5 818	5 176
Charges d'intérêts	1 013	1 101
Taxes sur primes, montant net	402	358
Total des prestations et charges	50 008	31 812
Résultat avant impôts sur le résultat	3 329	2 618
Charge d'impôt (note 6)	(196)	(328)
Résultat net	3 133 \$	2 290 \$
Résultat net attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	143 \$	69 \$
Titulaires de contrats avec participation	61	30
Actionnaires	2 929	2 191
	3 133 \$	2 290 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	2 929	2 191
Dividendes sur actions privilégiées	(133)	(116)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	2 796 \$	2 075 \$
Résultat par action		
Résultat de base par action ordinaire (note 13)	1,42 \$	1,06 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 13)	1,41	1,05
Dividende par action ordinaire	0,740	0,665

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2016	2015
Résultat net	3 133 \$	2 290 \$
Autres éléments du résultat global, nets des impôts		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des activités à l'étranger	(1 044)	5 450
Couvertures d'investissements nets	2	(131)
Titres financiers disponibles à la vente :		
Pertes latentes survenues au cours de l'exercice	(218)	(165)
Reclassement des profits réalisés nets et des pertes de valeur en résultat net	(523)	(283)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	21	(64)
Reclassement des pertes réalisées en résultat net	11	11
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	-	(3)
Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net	(1 751)	4 815
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	104	8
Réserve de réévaluation des immeubles	-	2
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	104	10
Autres éléments du résultat global, nets des impôts	(1 647)	4 825
Total du résultat global, net des impôts	1 486 \$	7 115 \$
Total du résultat global attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	141 \$	67 \$
Titulaires de contrats avec participation	61	31
Actionnaires	1 284	7 017

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2016	2015
Charge (recouvrement) d'impôt		
Profits/pertes de change latents liés à la conversion des activités à l'étranger	1 \$	5 \$
Profits/pertes de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	22	(48)
Profits/pertes latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(15)	(120)
Reclassement des profits/pertes réalisés et des recouvrements/pertes de valeur en résultat net sur les titres financiers disponibles à la vente	(183)	(36)
Profits/pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	15	(39)
Reclassement des profits/pertes réalisés en résultat net sur les couvertures de flux de trésorerie	6	6
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	-	(1)
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	57	(11)
Réserve de réévaluation des immeubles	-	1
Total du recouvrement d'impôt	(97)\$	(243)\$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2016	2015
Actions privilégiées		
Solde au début de l'exercice	2 693 \$	2 693 \$
Émises (note 13)	900	–
Frais d'émission, nets des impôts	(16)	–
Solde à la fin de l'exercice	3 577	2 693
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	22 799	20 556
Émises à l'exercice d'options sur actions	66	37
Émises en contrepartie de reçus de souscription	–	2 206
Solde à la fin de l'exercice	22 865	22 799
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	277	267
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(12)	(6)
Charge au titre des options sur actions	19	16
Solde à la fin de l'exercice	284	277
Résultats non distribués des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	8 398	7 624
Résultat net attribué aux actionnaires	2 929	2 191
Dividendes sur actions privilégiées	(133)	(116)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 435)	(1 301)
Solde à la fin de l'exercice	9 759	8 398
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	6 992	2 166
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux activités à l'étranger	(1 042)	5 319
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	104	8
Variation des profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(739)	(446)
Variation des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	32	(53)
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	–	1
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	–	(3)
Solde à la fin de l'exercice	5 347	6 992
Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice	41 832	41 159
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation		
Solde au début de l'exercice	187	156
Résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation	61	30
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	–	1
Solde à la fin de l'exercice	248	187
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	592	464
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	143	69
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(2)
Apports, montant net	10	61
Solde à la fin de l'exercice	743	592
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	42 823 \$	41 938 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2016	2015
Activités d'exploitation		
Résultat net	3 133 \$	2 290 \$
Ajustements :		
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	18 014	7 452
Augmentation des passifs des contrats de placement	–	203
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	(842)	1 391
Amortissement des (primes) escomptés sur les placements	78	90
Autres amortissements	693	580
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(2 804)	3 487
Recouvrement d'impôt différé	(235)	(343)
Charge au titre des options sur actions	19	16
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	18 056	15 166
Diminution de la trésorerie découlant de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	(2 023)
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(1 020)	(2 769)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 036	10 374
Activités d'investissement		
Achats et avances hypothécaires	(104 059)	(77 141)
Cessions et remboursements	82 001	66 942
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	(186)	102
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	(495)	(3 808)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 739)	(13 905)
Activités de financement		
Diminution des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	(23)	(212)
Émission de la dette à long terme, montant net (note 11)	3 899	–
Remboursement de la dette à long terme (note 11)	(158)	(2 243)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net (note 12)	479	2 089
Rachat d'instruments de capitaux propres (note 12)	(949)	(350)
Remboursement de fonds, montant net	(19)	(46)
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	847	436
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(157)	(351)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 593)	(1 427)
Apports des participations ne donnant pas le contrôle, montant net	10	61
Actions ordinaires émises, montant net (note 13)	66	37
Actions privilégiées émises, montant net (note 13)	884	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 286	(2 006)
Trésorerie et titres à court terme		
Diminution au cours de l'exercice	(2 417)	(5 537)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(347)	2 102
Solde au début de l'exercice	17 002	20 437
Solde aux 31 décembre	14 238	17 002
Trésorerie et titres à court terme		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	17 885	21 079
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(883)	(642)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1^{er} janvier	17 002	20 437
Fin de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	15 151	17 885
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(913)	(883)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre	14 238 \$	17 002 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	10 550 \$	9 925 \$
Intérêts versés	983	1 071
Impôts payés	841	787

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes des états financiers consolidés

Page	Note
130	Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables
138	Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
140	Note 3 Acquisitions et entente de distribution
141	Note 4 Placements et revenus de placement
149	Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture
156	Note 6 Impôts sur le résultat
158	Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles
160	Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
169	Note 9 Passifs des contrats de placement
170	Note 10 Gestion du risque
177	Note 11 Dette à long terme
178	Note 12 Instruments de capitaux propres
179	Note 13 Capital social et résultat par action
181	Note 14 Gestion des fonds propres
182	Note 15 Rémunération fondée sur des actions
184	Note 16 Avantages futurs du personnel
189	Note 17 Participations dans des entités structurées
191	Note 18 Engagements et éventualités
193	Note 19 Information sectorielle
196	Note 20 Parties liées
196	Note 21 Filiales
198	Note 22 Fonds distincts
199	Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
204	Note 24 Chiffres correspondants

Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie, et John Hancock Reassurance Company Ltd. (« JHRECO »), société de réassurance des Bermudes. La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada et en Asie, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2016 qui traite de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 9 février 2017, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul des passifs au titre de la prestation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et l'évaluation à la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur qui reflètent les cours non ajustés dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des

données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les titres du niveau 3 comprennent les titres moins liquides comme les titres structurés adossés à des créances, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, certaines obligations à long terme et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les instruments financiers dérivés incorporés et complexes ainsi que les immeubles classés dans les immeubles de placement sont aussi inclus dans le niveau 3.

d) Périmètre de consolidation

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités, y compris certaines entités structurées qu'elle contrôle. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sa part de rendements variables. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations minoritaires dans une entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités d'une entité, en plus de l'importance relative de ces rendements. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans une entité, ainsi que du degré auquel cela peut jouer dans son propre intérêt.

Les états financiers des filiales et des entités structurées contrôlées sont inclus dans les résultats consolidés de la Société à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au départ et est prise en compte à nouveau à une date ultérieure si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale doivent être rachetées contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société et les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable (une « entreprise associée ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les relations de gestion contractuelles et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions avec les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les placements dans les entreprises associées sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou s'ils sont désignés par la direction lorsqu'ils incluent un ou plusieurs dérivés incorporés. Les placements classés comme DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ainsi que la présentation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont décrits à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et des révisions liées aux techniques d'évaluation, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus dans le but de pouvoir respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme, et ils sont habituellement classés dans le niveau 1. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres d'emprunt sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres d'emprunt sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les différentiels, l'évaluation de la volatilité et les taux de remboursement anticipé. Ces titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si les données importantes ne sont pas observables. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres d'emprunt et les profits et pertes latents sur des titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt.

Les actions comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions sont classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions classées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les actions classées comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions classées comme DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté à un niveau grandement inférieur au coût ou pendant une longue période. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 en raison du caractère inobservable de certaines données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement du plein montant du capital et des intérêts à l'échéance et sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux créances hypothécaires. Les flux de trésorerie futurs prévus sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux créances hypothécaires, déduction faite des coûts de réalisation prévus et des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs égal au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Les pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement en temps opportun du plein montant du capital et des intérêts. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux prêts. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital, et elles sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés d'après l'encours du capital moins la provision pour pertes sur créances, le cas échéant. Les prêts aux clients de la Banque sont considérés comme étant dépréciés lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements postérieurs à la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres classés comme DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus des pertes de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les revenus de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance par l'entremise des hypothèses sur le rendement des placements prend en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe. Voir la note 8 d).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres d'emprunt, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres d'emprunt ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés comptabilisés au coût amorti.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction, à l'exception des prêts montés par la Société, lesquels sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles à usage propre est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

Les immeubles de placement sont ceux qui sont détenus en vue d'en retirer des loyers, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent les placements en titres de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en titres de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les coûts d'évaluation sont évalués selon la méthode de la capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des plantes productrices, lesquelles sont comptabilisées au coût amorti (voir la note 2 II)). La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre la contrepartie d'achat d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis et des passifs identifiables nets repris et des passifs éventuels repris. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Pour les besoins des tests de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui doit représenter au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite à ces UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'excédent.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents de la valeur recouvrable d'une UGT, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation du goodwill de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que le montant recouvrable le plus récent excède considérablement la valeur comptable de l'UGT.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock et certains contrats de gestion de placements. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée d'une marque repose sur la protection par voie de marques de commerce des noms de marque, lesquelles sont renouvelables indéfiniment, sur les marchés où ces produits de marque sont vendus, et sur la possibilité de renouveler indéfiniment certains contrats de gestion de placements. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Une immobilisation incorporelle d'une durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 5 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 5 ans. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière, ou plus souvent lorsque des événements ou changements de circonstances l'exigent. S'il existe des indications de pertes de valeur ces actifs feront l'objet d'un test de dépréciation.

g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les coûts d'acquisition différés, les immobilisations et les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant (voir la note 1 o)). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Ces coûts sont comptabilisés sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

h) Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les rendements des placements de ces fonds sont transférés directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend surtout des placements dans des fonds communs de placement, des titres d'emprunt, des actions, des biens immobiliers, des placements à court terme, de même que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif net des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Les rendements des placements de l'actif des fonds distincts appartiennent aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts. Par conséquent, les revenus de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte dans les comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits. Voir la note 22.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds, découlant de certains contrats d'assurance vie et contrats de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties, lesquels sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est censé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pourrait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au

moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquentement.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 8.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur, au choix. Le choix a pour seul effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs qui soutiennent les contrats et les passifs. Le passif est décomptabilisé lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont scindés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées en résultat.

j) Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu d'un traité de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, en tenant compte de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux états du résultat consolidés. Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 8 a).

k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débentures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent, des reçus de souscription et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'impôt quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable par suite des activités de l'exercice considéré ainsi que de tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales et dans des entreprises associées, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des provisions pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts sur le résultat et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

m) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués à l'aide de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession des activités à l'étranger, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur cet établissement à l'étranger.

n) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 15. La charge de rémunération sous forme d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des estimations initiales, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles, les unités d'actions temporairement incessibles spéciales et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la Société ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité du passif connexe.

Le coût de la rémunération à base d'actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération, attribuable aux options sur actions et aux unités d'actions temporairement incessibles attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits, est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les contributions au Programme international d'actionnariat (voir la note 15 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre.

o) Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actuelle estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est

fondé sur le rendement à la date de clôture de titres d'emprunt de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif).

L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes. Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement des actifs, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

Le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé en résultat sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations.

Le coût pour l'exercice considéré des régimes de soins de santé pour personnes handicapées est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

p) Instruments dérivés et instruments de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers (« instruments hôtes ») sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Les dérivés ayant des profits latents sont présentés à titre d'actifs dérivés et les dérivés ayant des pertes latentes sont présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement. Voir la note 4.

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée dès sa mise en place et pendant toute sa durée, et la comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, avec les variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur des dérivés ne compensent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dans les revenus de placement, toute inefficacité reste dans les revenus de placement. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les revenus de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus de placement. Les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les

reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les revenus de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les unités d'actions temporairement incessibles, lesquels sont reclassés dans les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les revenus de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que la réalisation de la transaction couverte prévue demeure hautement probable, les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les revenus de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat.

q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte tenu des cessions en réassurance (voir la note 8). Les produits tirés des contrats de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les passifs des contrats d'assurance sont calculés à la fin de chaque période afin d'apparier les prestations et les charges aux primes correspondantes.

Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

a) Modifications de méthodes comptables

I) Modifications de l'IAS 16, Immobilisations corporelles, et de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, publiées en mai 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière prospective. Ces modifications précisent que l'amortissement d'actifs comptabilisé selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications de l'IAS 41, Agriculture, et de l'IAS 16, Immobilisations corporelles

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IAS 41, *Agriculture*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, publiées en juin 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière rétrospective. Ces modifications requièrent que les « plantes productrices » (soit une plante utilisée dans la production de produits agricoles et qui n'est pas destinée à être vendue comme plante vivante, sauf à titre accessoire en tant que rebut) soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût amorti ou au montant réévalué, et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Auparavant, ces plantes relevaient de l'IAS 41 et étaient évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. La Société a choisi de comptabiliser les plantes productrices au coût amorti. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications de l'IFRS 10, États financiers consolidés, de l'IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, et de l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, publiées en décembre 2014. Ces modifications ont été appliquées de manière rétrospective. Les modifications précisent les exigences relatives à l'application de l'exception à la consolidation pour les entités d'investissement. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) Améliorations annuelles – Cycle 2014–2016

Les Améliorations annuelles – Cycle 2014–2016 ont été publiées en décembre 2016 et ont entraîné des modifications mineures à trois normes. Elles s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Bien que la Société évalue toujours l'incidence de ces modifications, leur adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) IFRS 16, Contrats de location

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si*

un accord contient un contrat de location. L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location au bilan des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les contrats de location concernant des actifs de faible valeur et les contrats de location de moins d'un an ne sont pas visés par cette comptabilisation. La comptabilisation au bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif compensatoire. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions en grande partie semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location simple et des contrats de location-financement étant maintenu. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

III) Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

Les modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications exigent que les sociétés fournissent des informations concernant les variations de leurs passifs de financement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

L'IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, a été publiée en décembre 2016, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut s'appliquer de manière rétrospective ou sur une base prospective. L'IFRIC 22 précise le taux de change à utiliser pour évaluer une transaction en monnaie étrangère lorsqu'un paiement anticipé est effectué ou encaissé et que des actifs ou passifs non monétaires sont comptabilisés avant la comptabilisation de la transaction sous-jacente. L'IFRIC 22 ne s'applique pas aux biens ou aux services comptabilisés à la juste valeur ou à la juste valeur de la contrepartie payée ou encaissée à une date autre que la date de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire, ou à l'impôt, aux contrats d'assurance ou aux contrats de réassurance. Le taux de change en vigueur le jour du paiement anticipé est utilisé pour évaluer la transaction en monnaie étrangère. Si de multiples paiements anticipés sont effectués ou encaissés, chaque paiement est évalué séparément. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

V) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et sera appliquée de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur la perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, présentées ci-dessous.

VI) Modifications de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*

Les modifications de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en septembre 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications présentent deux approches visant à résoudre les préoccupations concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et celle de la future norme sur les contrats d'assurance : l'approche par superposition et l'approche du report. L'approche par superposition permet aux émetteurs de contrats d'assurance d'ajuster le résultat net à l'égard des actifs financiers admissibles en supprimant toute volatilité comptable additionnelle pouvant découler de l'application de l'IFRS 9 avant l'adoption de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance. L'approche du report permet aux sociétés qui exercent principalement des activités liées aux assurances de se prévaloir d'une exemption temporaire

facultative de l'application de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

VII) Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications ont pour but d'apporter des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible se produit lorsque la valeur comptable d'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur est inférieure à sa base fiscale, que l'instrument soit détenu en vue de la vente ou jusqu'à son échéance. L'actif d'impôt différé qui résulte de cette différence temporaire déductible doit être pris en compte avec les autres actifs d'impôt différé en appliquant les restrictions propres aux lois fiscales du pays, le cas échéant. De plus, l'estimation des profits imposables futurs doit tenir compte du recouvrement d'actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable, lorsque probable. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

VIII) Modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

Les modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, ont été publiées en juin 2016, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doivent être appliquées de manière prospective. Les modifications précisent l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; fournissent des indications sur le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net à l'égard des obligations légales relatives aux retenues d'impôt à la source; et clarifient la comptabilisation d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IX) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Des modifications de l'IFRS 15 ont été publiées en avril 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, comme présenté ci-dessous.

L'IFRS 15 clarifie les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre solide pour comptabiliser les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie découlant de contrats avec les clients et rehausse les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de service de la Société, et pourrait donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers.

Les modifications précisent le moment où un bien ou un service promis peut être identifié séparément des autres promesses contenues dans un contrat, contiennent des clarifications sur la manière d'appliquer les directives sur les opérations conclues par l'entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire, et des clarifications sur la manière dont une entité peut évaluer la nature d'une promesse d'accorder une licence d'utilisation de la propriété intellectuelle pour déterminer si la promesse est remplie progressivement ou à un moment précis.

Les modifications comprennent deux mesures de simplification transitoires pour alléger le fardeau de la transition. Une entité qui recourt à la méthode rétrospective complète peut appliquer la nouvelle norme seulement aux contrats qui ne sont pas achevés au début de la première période présentée. Une entité peut évaluer l'effet cumulatif de toutes les modifications qui ont eu lieu à partir de la date de passation du contrat jusqu'à la date de la première période présentée, plutôt que de comptabiliser les effets de chaque modification séparément. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

Note 3 Acquisitions et entente de distribution

a) Activités liées aux caisses de prévoyance obligatoires de la Standard Chartered

Le 1^{er} novembre 2016, la Société a conclu l'acquisition des portefeuilles de CPO et de régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong, ainsi que de l'entité de gestion de placements connexe. De plus, le 1^{er} novembre 2016, les activités liées au partenariat de distribution exclusif de 15 ans avec la Standard Chartered ont commencé. Ces ententes étendent considérablement les activités de régimes de retraite de Manuvie à Hong Kong. La contrepartie totale de 392 \$ a été versée au comptant.

b) Entente de distribution avec DBS Bank Ltd (« DBS »)

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a conclu une entente de distribution régionale de 15 ans avec DBS couvrant Singapour, Hong Kong, la Chine continentale et l'Indonésie. L'entente accroît considérablement notre capacité de distribution en Asie. La Société a comptabilisé des immobilisations incorporelles liées au réseau de distribution de 536 \$ à la date d'entrée en vigueur de l'entente.

c) Activités canadiennes de la Standard Life plc

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de la Standard Life Financial Inc. et de la Standard Life Investments Inc., collectivement les activités canadiennes de la Standard Life plc (« Standard Life »). L'acquisition a contribué à la stratégie de croissance de la Société, plus particulièrement en gestion de patrimoine et d'actifs.

La contrepartie de l'acquisition totalisant 4 milliards de dollars a été versée en trésorerie. La Société a comptabilisé un montant de 1 477 \$ au titre des actifs corporels nets, 1 010 \$ au titre des immobilisations incorporelles et 1 513 \$ au titre du goodwill.

d) Activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life

Le 14 avril 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. L'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life appuie la réalisation de la stratégie de croissance des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie partout dans le monde.

La contrepartie de l'acquisition s'élevait à 787 \$ et comprenait une contrepartie financière conventionnelle de 398 \$, plus un montant de 389 \$ relatif à l'incidence nette de la prise en charge par la New York Life, au moyen d'ententes de réassurance, d'une part nette de 60 % du bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur (« bloc fermé ») de la Société en date du 1^{er} juillet 2015. La Société a comptabilisé 128 \$ au titre des immobilisations incorporelles et 659 \$ au titre du goodwill. La finalisation de la répartition du prix d'achat en 2016 n'a pas entraîné de changements importants aux montants comptabilisés.

Note 4 Placements et revenus de placement

a) Valeur comptable et juste valeur des placements

	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale	Total de la juste valeur ⁹
Au 31 décembre 2016					
Trésorerie et titres à court terme ⁴	269 \$	11 705 \$	3 177 \$	15 151 \$	15 151 \$
Titre d'emprunt ⁵					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 030	6 715	–	24 745	24 745
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13 971	13 333	–	27 304	27 304
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	18 629	2 312	–	20 941	20 941
Sociétés	87 374	5 041	–	92 415	92 415
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 886	331	–	3 217	3 217
Actions cotées	16 531	2 965	–	19 496	19 496
Créances hypothécaires	–	–	44 193	44 193	45 665
Placements privés	–	–	29 729	29 729	31 459
Avances sur contrats	–	–	6 041	6 041	6 041
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 745	1 745	1 746
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁶	–	–	1 376	1 376	2 524
Immeubles de placement	–	–	12 756	12 756	12 756
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ⁷	10 707	96	8 048	18 851	19 193
Divers autres placements ⁸	164	–	3 745	3 909	3 910
Total des placements	168 561 \$	42 498 \$	110 810 \$	321 869 \$	326 563 \$
Au 31 décembre 2015					
Trésorerie et titres à court terme ⁴	574 \$	13 548 \$	3 763 \$	17 885 \$	17 885 \$
Titre d'emprunt ⁵					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	16 965	4 318	–	21 283	21 283
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 964	12 688	–	28 652	28 652
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 895	1 688	–	19 583	19 583
Sociétés	80 269	4 925	–	85 194	85 194
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 797	318	–	3 115	3 115
Actions cotées	14 689	2 294	–	16 983	16 983
Créances hypothécaires	–	–	43 818	43 818	45 307
Placements privés	–	–	27 578	27 578	29 003
Avances sur contrats	–	–	5 912	5 912	5 912
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 778	1 778	1 782
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁶	–	–	1 379	1 379	2 457
Immeubles de placement	–	–	13 968	13 968	13 968
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ⁷	8 952	76	7 253	16 281	16 261
Divers autres placements ⁸	163	–	3 934	4 097	4 097
Total des placements	158 268 \$	39 855 \$	109 383 \$	307 506 \$	311 482 \$

- ¹⁾ Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance liés à ces titres. Si le classement comme disponible à la vente (« DV ») avait été choisi, il y aurait eu incohérence puisque les variations des passifs des contrats d'assurance sont comptabilisées, non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.
- ²⁾ Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent cumulé du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé.
- ³⁾ Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.
- ⁴⁾ Comprennent des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 3 111 \$ (4 796 \$ en 2015), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 8 863 \$ (9 326 \$ en 2015) et des liquidités de 3 177 \$ (3 763 \$ en 2015).
- ⁵⁾ Les titres d'emprunt comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition respectivement de 893 \$ et 192 \$ (respectivement de 905 \$ et 39 \$ en 2015).
- ⁶⁾ Comprennent l'amortissement cumulé de 404 \$ (366 \$ en 2015).
- ⁷⁾ Comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées de 4 619 \$, des placements dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure de 6 679 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 2 093 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 4 972 \$ et divers autres placements de 487 \$ (respectivement de 3 754 \$, 5 260 \$, 1 740 \$, 5 092 \$ et 435 \$ en 2015).
- ⁸⁾ Comprennent 3 368 \$ (3 549 \$ en 2015) de baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.
- ⁹⁾ Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements de la Société sont décrites à la note 1 et à la note 4 g).

b) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

	2016		2015	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Aux 31 décembre				
Baux adossés	3 369 \$	58	3 549 \$	70
Terrains forestiers et terres agricoles	430	8	423	9
Immeubles	419	7	370	7
Divers	1 562	27	714	14
Total	5 780 \$	100	5 056 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établie respectivement à 252 \$ et 17 \$ (respectivement à 23 \$ et 14 \$ en 2015).

c) Revenus de placement

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹	Total	Rendement ²
Exercice clos le 31 décembre 2016					
Trésorerie et titres à court terme					0,7 %
Produits d'intérêts	7 \$	117 \$	– \$	124 \$	
Profits (pertes) ³	18	(18)	–	–	
Titres d'emprunt					4,7 %
Produits d'intérêts	5 051	588	–	5 639	
Profits (pertes) ³	1 658	548	–	2 206	
Recouvrement (perte de valeur), montant net	(18)	–	–	(18)	
Actions cotées					10,6 %
Dividendes	534	58	–	592	
Profits (pertes) ³	1 008	201	–	1 209	
Perte de valeur	–	(48)	–	(48)	
Créances hypothécaires					4,1 %
Produits d'intérêts	–	–	1 667	1 667	
Profits (pertes) ³	–	–	81	81	
Provisions, montant net	–	–	(7)	(7)	
Placements privés					5,4 %
Produits d'intérêts	–	–	1 494	1 494	
Profits (pertes) ³	–	–	17	17	
Perte de valeur, montant net	–	–	(50)	(50)	
Avances sur contrats	–	–	358	358	6,1 %
Prêts aux clients de la Banque					3,9 %
Produits d'intérêts	–	–	68	68	
Immeubles					4,9 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement ⁴	–	–	523	523	
Profits (pertes) ³	–	–	160	160	
Dérivés					s. o.
Produits d'intérêts, montant net	1 115	–	(33)	1 082	
Profits (pertes) ³	(2 597)	–	–	(2 597)	
Autres placements					10,3 %
Produits d'intérêts	–	–	103	103	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres	–	–	1 162	1 162	
Profits (pertes) ³	634	1	207	842	
Perte de valeur, montant net	–	–	(83)	(83)	
Total des revenus de placement	7 410 \$	1 447 \$	5 667 \$	14 524 \$	4,7 %
Revenus de placement					
Produits d'intérêts	6 173 \$	703 \$	3 657 \$	10 533 \$	3,4 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	534	58	1 685	2 277	0,7 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances	(18)	(48)	(140)	(206)	(0,1) %
Divers	(6)	707	85	786	0,2 %
	6 683	1 420	5 287	13 390	
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et aux contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	1 657	5	–	1 662	0,5 %
Actions cotées	963	22	–	985	0,3 %
Créances hypothécaires	–	–	80	80	0,0 %
Placements privés	–	–	12	12	0,0 %
Immeubles	–	–	128	128	0,0 %
Autres placements	688	–	160	848	0,3 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(2 581)	–	–	(2 581)	(0,8) %
	727	27	380	1 134	
Total des revenus de placement	7 410 \$	1 447 \$	5 667 \$	14 524 \$	4,7 %

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹	Total	Rendement ²
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Trésorerie et titres à court terme					1,8 %
Produits d'intérêts	10 \$	92 \$	– \$	102 \$	
Profits (pertes) ³	(13)	220	–	207	
Titres d'emprunt					1,0 %
Produits d'intérêts	4 849	529	–	5 378	
Profits (pertes) ³	(3 969)	106	–	(3 863)	
Recouvrement (perte de valeur), montant net	(13)	4	–	(9)	
Actions cotées					1,0 %
Dividendes	434	59	–	493	
Profits (pertes) ³	(551)	257	–	(294)	
Perte de valeur	–	(32)	–	(32)	
Créances hypothécaires					4,7 %
Produits d'intérêts	–	–	1 758	1 758	
Profits (pertes) ³	–	–	279	279	
Placements privés					5,6 %
Produits d'intérêts	–	–	1 375	1 375	
Profits (pertes) ³	–	–	97	97	
Perte de valeur, montant net	–	–	(37)	(37)	
Avances sur contrats	–	–	388	388	6,1 %
Prêts aux clients de la Banque					3,9 %
Produits d'intérêts	–	–	69	69	
Provisions, montant net	–	–	(1)	(1)	
Immeubles					11,5 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement ⁴	–	–	509	509	
Profits (pertes) ³	–	–	946	946	
Dérivés					s. o.
Produits d'intérêts, montant net	964	–	(32)	932	
Profits (pertes) ³	(394)	–	(118)	(512)	
Autres placements					3,4 %
Produits d'intérêts	–	–	112	112	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres	–	–	891	891	
Profits (pertes) ³	111	3	55	169	
Perte de valeur, montant net	(3)	–	(551)	(554)	
Total des revenus de placement	1 425 \$	1 238 \$	5 740 \$	8 403 \$	2,9 %
Revenus de placement					
Produits d'intérêts	5 823 \$	621 \$	3 670 \$	10 114 \$	3,4 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	434	59	1 400	1 893	0,6 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances	(16)	(28)	(589)	(633)	(0,2)%
Divers	(376)	549	(82)	91	0,0 %
	5 865	1 201	4 399	11 465	
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et aux contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	(3 969)	12	–	(3 957)	(1,3)%
Actions cotées	(538)	25	–	(513)	(0,2)%
Créances hypothécaires	–	–	278	278	0,1 %
Placements privés	–	–	95	95	0,0 %
Immeubles	–	–	980	980	0,3 %
Autres placements	249	–	106	355	0,1 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(182)	–	(118)	(300)	(0,1)%
	(4 440)	37	1 341	(3 062)	
Total des revenus de placement	1 425 \$	1 238 \$	5 740 \$	8 403 \$	2,9 %

¹⁾ Comprennent surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés.

²⁾ Les rendements sont fondés sur le résultat et sont calculés à l'aide de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable au cours de l'exercice visé.

³⁾ Comprennent les profits (pertes) réalisés nets et les profits (pertes) latents nets sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement immobilier et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers classés comme DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

⁴⁾ Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directes et comprennent les revenus de location nets sur les immeubles à usage propre.

d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Liés aux placements	581 \$	572 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 065	1 043
Total des frais de gestion des placements	1 646 \$	1 615 \$

e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les montants inclus dans les revenus de placement liés aux immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Produits locatifs des immeubles de placement	1 204 \$	1 164 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs	(764)	(719)
Total	440 \$	445 \$

f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Aucune perte sur créances n'est prévue sur les créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou des programmes de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les hypothèques titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions réalisées au moyen de marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement pendant une période d'accumulation, ou remboursés à l'investisseur mensuellement pendant une période de réduction, selon les modalités du billet.

La valeur comptable des actifs titrisés reflétant l'implication continue de la Société dans les créances hypothécaires et les passifs connexes se présente comme suit.

Au 31 décembre 2016	Actifs titrisés			
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	Passifs au titre d'emprunts garantis ²
Programme de titrisation				
Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire ¹	1 762 \$	8 \$	1 770 \$	1 750 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	1 018	–	1 018	1 032
Total	2 780 \$	8 \$	2 788 \$	2 782 \$

Au 31 décembre 2015	Actifs titrisés			
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	Passifs au titre d'emprunts garantis ²
Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire ¹	1 500 \$	8 \$	1 508 \$	1 500 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	436	–	436	436
Total	1 936 \$	8 \$	1 944 \$	1 936 \$

¹ La Banque Manuvie, filiale de la SFM, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum et de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire garanties par la SCHL à des investisseurs institutionnels. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

² Les passifs au titre d'emprunts garantis comprennent principalement les billets de série 2011-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 décembre 2021 et les billets de série 2016-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 mai 2022. La Banque titrise également des créances hypothécaires amortissables

garanties aux termes du programme de TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque participe au programme d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

La juste valeur des actifs titrisés au 31 décembre 2016 était de 2 821 \$ (1 964 \$ en 2015) et celle des passifs correspondants, de 2 776 \$ (1 937 \$ en 2015).

g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts de la Société évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2016				
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	269 \$	– \$	269 \$	– \$
Disponibles à la vente	11 705	–	11 705	–
Divers	3 177	3 177	–	–
Titres d'emprunt¹				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 030	–	16 392	1 638
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13 971	–	13 169	802
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	18 629	–	18 199	430
Sociétés	87 374	2	84 174	3 198
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	10	–	8	2
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	680	–	255	425
Autres actifs titrisés	2 196	–	2 153	43
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	6 715	–	6 470	245
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13 333	–	13 323	10
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	2 312	–	2 260	52
Sociétés	5 041	–	4 791	250
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	65	–	64	1
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	123	–	48	75
Autres actifs titrisés	143	–	141	2
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	16 531	16 524	–	7
Disponibles à la vente	2 965	2 963	2	–
Immeubles – immeubles de placement²				
	12 756	–	–	12 756
Autres placements³				
	14 849	–	–	14 849
Actif net des fonds distincts⁴				
	315 177	278 066	32 537	4 574
Total	546 051 \$	300 732 \$	205 960 \$	39 359 \$
Au 31 décembre 2015				
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	574 \$	– \$	574 \$	– \$
Disponibles à la vente	13 548	–	13 548	–
Divers	3 763	3 763	–	–
Titres d'emprunt¹				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	16 965	–	15 299	1 666
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 964	–	15 119	845
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 895	–	17 483	412
Sociétés	80 269	2	76 296	3 971
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	27	–	12	15
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	718	–	207	511
Autres actifs titrisés	2 052	–	2 004	48
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 318	–	4 165	153
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 688	–	12 675	13
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	1 688	–	1 645	43
Sociétés	4 925	–	4 607	318
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	49	–	41	8
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	123	–	27	96
Autres actifs titrisés	146	–	141	5
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	14 689	14 686	2	1
Disponibles à la vente	2 294	2 292	2	–
Immeubles – immeubles de placement²				
	13 968	–	–	13 968
Autres placements³				
	12 977	–	–	12 977
Actif net des fonds distincts⁴				
	313 249	277 779	30 814	4 656
Total	532 889 \$	298 522 \$	194 661 \$	39 706 \$

- ¹⁾ Les titres d'emprunt compris dans le niveau 3 sont principalement des titres dont l'échéance est de plus de 30 ans et pour lesquels la courbe de rendement des bons du Trésor n'est pas observable et est extrapolée, ainsi que des titres d'emprunt pour lesquels seuls des prix non observables fixés par un seul courtier sont fournis.
- ²⁾ Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 3,75 % et 9,75 % au cours de l'exercice et entre 3,75 % et 9,50 % pour l'exercice 2015) et les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 4,1 % et 10,00 % au cours de l'exercice et entre 4,5 % et 9,75 % pour l'exercice 2015). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.
- ³⁾ Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des placements détenus dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 9,63 % et 16,0 % au cours de l'exercice (entre 10,05 % et 16,0 % en 2015). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers sont le prix des terrains forestiers exploitables et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix des terrains forestiers aurait tendance à faire augmenter la juste valeur de ces placements, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 5,0 % et 7,5 % au cours de l'exercice (entre 5,0 % et 7,5 % en 2015). La fourchette de prix pour les terrains forestiers n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.
- ⁴⁾ L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

En ce qui a trait aux placements qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés, les tableaux qui suivent présentent un résumé de l'information sur la juste valeur, classée selon la hiérarchie des justes valeurs, ainsi que les valeurs comptables connexes.

	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2016					
Créances hypothécaires ¹	44 193 \$	45 665 \$	– \$	– \$	45 665 \$
Placements privés ²	29 729	31 459	–	25 699	5 760
Avances sur contrats ³	6 041	6 041	–	6 041	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 745	1 746	–	1 746	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 376	2 524	–	–	2 524
Autres placements ⁶	7 911	8 254	–	–	8 254
Total des placements présenté à la juste valeur	90 995 \$	95 689 \$	– \$	33 486 \$	62 203 \$

	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2015					
Créances hypothécaires ¹	43 818 \$	45 307 \$	– \$	– \$	45 307 \$
Placements privés ²	27 578	29 003	–	23 629	5 374
Avances sur contrats ³	5 912	5 912	–	5 912	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 778	1 782	–	1 782	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 379	2 457	–	–	2 457
Autres placements ⁶	7 401	7 381	–	–	7 381
Total des placements présenté à la juste valeur	87 866 \$	91 842 \$	– \$	31 323 \$	60 519 \$

- ¹⁾ La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- ²⁾ La juste valeur des placements privés est évaluée à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.
- ³⁾ La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.
- ⁴⁾ La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- ⁵⁾ La juste valeur des immeubles à usage propre et le niveau de la hiérarchie des justes valeurs sont établis selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.
- ⁶⁾ Les autres placements présentés à la juste valeur comprennent surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières, et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les baux adossés sont présentés à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société a comme politique de comptabiliser les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ce qui est conforme à la date d'établissement de la juste valeur. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société n'a transféré aucun actif évalué à la juste valeur du niveau 1 au niveau 2 (aucun en 2015). À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société n'a transféré aucun actif du niveau 2 au niveau 1 (aucun en 2015).

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué un transfert de 8 \$ du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (aucun en 2015). La Société n'a effectué aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (43 \$ en 2015).

Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses et, par conséquent, les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, de tous les placements et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

Exercice clos le 31 décembre 2016	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Profits (pertes) réalisés/ latents réalisés/ latents nets dans le cumul des autres éléments du					Transfert dans le niveau 3 ⁵	Transfert hors du niveau 3 ⁵	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2016	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
		résultat net ¹	résultat global ²	Achats ³	Ventes ⁴	Règlements					
Titres d'emprunt Juste valeur par le biais du résultat net											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	1 666 \$	(16)\$	– \$	233 \$	(49)\$	– \$	– \$	(196)\$	– \$	1 638 \$	(62)\$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	845	9	–	39	–	–	–	(70)	(21)	802	10
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	412	(2)	–	122	(41)	(30)	–	(1)	(30)	430	(4)
Sociétés	3 971	(74)	–	634	(158)	(165)	58	(1 015)	(53)	3 198	(44)
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	15	(1)	–	–	(11)	(1)	–	–	–	2	1
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	511	(4)	–	132	(56)	(4)	–	(146)	(8)	425	(4)
Autres actifs titrisés	48	(1)	–	10	(1)	(9)	–	(4)	–	43	(1)
	7 468	(89)	–	1 170	(316)	(209)	58	(1 432)	(112)	6 538	(104)
Disponibles à la vente											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	153	36	(47)	199	(96)	–	–	–	–	245	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13	–	–	–	–	–	–	(3)	–	10	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	43	–	–	18	(6)	–	–	–	(3)	52	–
Sociétés	318	(2)	(5)	29	(32)	(3)	–	(50)	(5)	250	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	8	(1)	1	–	(6)	–	–	–	(1)	1	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	96	–	–	19	–	(1)	–	(37)	(2)	75	–
Autres actifs titrisés	5	–	2	–	–	(1)	–	(4)	–	2	–
	636	33	(49)	265	(140)	(5)	–	(94)	(11)	635	–
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net	1	–	–	6	–	–	–	–	–	7	–
Disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	1	–	–	6	–	–	–	–	–	7	–
Immeubles – immeubles de placement	13 968	163	–	681	(1 782)	–	–	–	(274)	12 756	197
Autres placements	12 977	786	9	2 171	(76)	(685)	–	–	(333)	14 849	847
	26 945	949	9	2 852	(1 858)	(685)	–	–	(607)	27 605	1 044
Actif net des fonds distincts	4 656	92	–	356	(312)	(19)	(12)	(105)	(82)	4 574	93
Total	39 706 \$	985 \$	(40)\$	4 649 \$	(2 626)\$	(918)\$	46 \$	(1 631)\$	(812)\$	39 359 \$	1 033 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Profits (pertes) réalisés/ latents nets dans le cumul des autres éléments du résultat net ¹	Profits (pertes) réalisés/ latents nets inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats ³	Ventes ⁴	Règlements	Transfert		Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2015	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
							dans le niveau 3 ⁵	hors du niveau 3 ⁵			
Exercice clos le 31 décembre 2015											
Titres d'emprunt											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	1 006 \$	(267)\$	– \$	2 753 \$	(839)\$	– \$	– \$	(987)\$	– \$	1 666 \$	(317)\$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	808	(52)	–	–	(15)	–	–	(35)	139	845	(52)
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	437	5	–	54	(83)	(7)	–	(6)	12	412	4
Sociétés	3 150	(313)	–	1 574	(96)	(91)	53	(588)	282	3 971	(279)
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	133	1	–	–	(122)	(22)	1	–	24	15	9
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	577	(18)	–	141	(157)	(85)	–	(43)	96	511	(26)
Autres actifs titrisés	61	–	–	–	(13)	(18)	6	–	12	48	–
	6 172	(644)	–	4 522	(1 325)	(223)	60	(1 659)	565	7 468	(661)
Disponibles à la vente											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	884	62	76	466	(728)	–	–	(607)	–	153	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12	–	(1)	–	–	–	–	–	2	13	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	54	–	(1)	10	(17)	(1)	–	(1)	(1)	43	–
Sociétés	234	(1)	62	28	(11)	(15)	16	(5)	10	318	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	28	2	(1)	–	(20)	(7)	–	–	6	8	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	83	1	14	19	(21)	(12)	–	(3)	15	96	–
Autres actifs titrisés	13	–	–	–	(5)	(11)	5	–	3	5	–
	1 308	64	149	523	(802)	(46)	21	(616)	35	636	–
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net	2	(1)	–	–	–	–	–	–	–	1	(1)
Disponibles à la vente	–	–	–	2	(2)	–	–	–	–	–	–
	2	(1)	–	2	(2)	–	–	–	–	1	(1)
Immeubles – immeubles de placement											
Autres placements	9 270	1 000	–	2 645	(106)	–	–	–	1 159	13 968	988
	10 231	177	(1)	2 067	(537)	(625)	–	–	1 665	12 977	(57)
	19 501	1 177	(1)	4 712	(643)	(625)	–	–	2 824	26 945	931
Actif net des fonds distincts	2 591	265	–	2 134	(821)	8	5	–	474	4 656	248
Total	29 574 \$	861 \$	148 \$	11 893 \$	(3 593)\$	(886)\$	86 \$	(2 275)\$	3 898 \$	39 706 \$	517 \$

¹⁾ Ces montants, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, sont compris dans les revenus de placement, montant net, aux comptes de résultat consolidés.

²⁾ Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³⁾ Les achats de 2015 comprennent les actifs obtenus de la Standard Life.

⁴⁾ Les ventes de 2016 comprennent un montant de 1 011 \$ lié à des immeubles commerciaux aux États-Unis vendus à Manulife U.S. REIT à Singapour, une entreprise associée de la Société considérée comme étant une entité structurée en fonction des droits de vote des porteurs de parts. La Société fournit des services de gestion à la fiducie de placement immobilier et détient environ 9,5 % de ses capitaux propres.

⁵⁾ À l'égard des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2016 de la Société, pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes à capital variable de la Société.

a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente un sommaire du montant notionnel brut et de la juste valeur des dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent pour les dérivés dans des relations de couverture admissibles et les dérivés non désignés comme relations de couverture admissibles.

Aux 31 décembre		2016			2015		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
Relations de comptabilité de couverture admissibles							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	2 158 \$	– \$	477 \$	2 077 \$	1 \$	553 \$
	Swaps de devises	91	1	3	95	1	3
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	1 285	–	447	826	–	476
	Contrats à terme de gré à gré	255	–	23	351	–	43
	Contrats sur actions	126	21	1	98	–	3
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		3 915	22	951	3 447	2	1 078
Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles							
	Swaps de taux d'intérêt	281 188	21 900	10 878	315 230	22 771	11 935
	Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt	11 616	–	–	9 455	–	–
	Options sur taux d'intérêt	9 390	376	–	5 887	200	–
	Swaps de devises	12 226	347	1 645	9 382	331	1 758
	Contrats de change à terme	4 729	–	–	5 746	–	–
	Contrats à terme de gré à gré	15 411	340	644	13 393	520	241
	Contrats sur actions	14 989	669	33	11 251	438	38
	Swaps de défaillance de crédit	662	18	–	748	10	–
	Contrats à terme standardisés sur actions	16 072	–	–	19 553	–	–
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		366 283	23 650	13 200	390 645	24 270	13 972
Total des dérivés		370 198 \$	23 672 \$	14 151 \$	394 092 \$	24 272 \$	15 050 \$

Un sommaire de la juste valeur des instruments dérivés par durée jusqu'à l'échéance est présenté dans les tableaux qui suivent. Les justes valeurs présentées ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation. Voir la note 10.

Au 31 décembre 2016	Durée jusqu'à l'échéance				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Actifs dérivés	467 \$	680 \$	719 \$	21 806 \$	23 672 \$
Passifs dérivés	593	595	511	12 452	14 151

Au 31 décembre 2015	Durée jusqu'à l'échéance				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Actifs dérivés	362 \$	689 \$	593 \$	22 628 \$	24 272 \$
Passifs dérivés	298	676	632	13 444	15 050

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montants notionnels)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Net		
Au 31 décembre 2016									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	13 244 \$	37 395 \$	164 252 \$	214 891 \$	19 327 \$	(10 154)\$	9 173 \$	10 205 \$	1 493 \$
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	717	4 786	62 952	68 455	3 507	(2 117)	1 390	–	–
Contrats à terme de gré à gré	7 229	6 143	873	14 245	326	(629)	(303)	192	29
Contrats à terme standardisés	11 616	–	–	11 616	–	–	–	–	–
Options achetées	483	2 927	5 980	9 390	376	–	376	458	70
Total partiel	33 289	51 251	234 057	318 597	23 536	(12 900)	10 636	10 855	1 592
Contrats de change									
Swaps	425	3 917	9 259	13 601	346	(2 120)	(1 774)	1 491	181
Contrats à terme de gré à gré	1 257	165	–	1 422	13	(38)	(25)	62	9
Contrats à terme standardisés	4 729	–	–	4 729	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	47	615	–	662	18	–	18	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	3 107	192	–	3 299	64	(35)	29	495	54
Contrats à terme standardisés	16 072	–	–	16 072	–	–	–	–	–
Options achetées	6 007	5 809	–	11 816	626	(2)	624	2 735	358
Total partiel y compris les intérêts courus	64 933	61 949	243 316	370 198	24 603	(15 095)	9 508	15 638	2 194
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	931	(944)	(13)	–	–
Total	64 933 \$	61 949 \$	243 316 \$	370 198 \$	23 672 \$	(14 151)\$	9 521 \$	15 638 \$	2 194 \$

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montants notionnels)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Net		
Au 31 décembre 2015									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	14 646 \$	33 625 \$	172 579 \$	220 850 \$	20 006 \$	(10 684)\$	9 322 \$	10 680 \$	1 555 \$
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	7 160	22 043	67 255	96 458	3 828	(2 739)	1 089	–	–
Contrats à terme de taux d'intérêt	3 145	6 851	1 695	11 691	503	(212)	291	252	38
Contrats à terme standardisés	9 455	–	–	9 455	–	–	–	–	–
Options achetées	–	–	5 886	5 886	199	–	199	373	56
Total partiel	34 406	62 519	247 415	344 340	24 536	(13 635)	10 901	11 305	1 649
Contrats de change									
Swaps	711	2 740	6 851	10 302	333	(2 255)	(1 922)	1 298	162
Contrats à terme de gré à gré	1 739	315	–	2 054	17	(73)	(56)	112	15
Contrats à terme standardisés	5 746	–	–	5 746	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	298	450	–	748	10	–	10	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	2 280	124	–	2 404	14	(22)	(8)	404	44
Contrats à terme standardisés	19 553	–	–	19 553	–	–	–	–	–
Options achetées	4 205	4 740	–	8 945	422	(18)	404	2 184	285
Total partiel y compris les intérêts courus	68 938	70 888	254 266	394 092	25 332	(16 003)	9 329	15 303	2 155
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	1 060	(953)	107	–	–
Total	68 938 \$	70 888 \$	254 266 \$	394 092 \$	24 272 \$	(15 050)\$	9 222 \$	15 303 \$	2 155 \$

¹ L'équivalent risque de crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le BSIF.

² Le montant pondéré en fonction du risque est l'équivalent risque de crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total de la valeur notionnelle de 370 milliards de dollars (394 milliards de dollars en 2015) comprend un montant de 177 milliards de dollars (225 milliards de dollars en 2015) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et des programmes de couverture à grande échelle du risque lié aux actions de la Société. En raison des pratiques de couverture des rentes à capital variable de la Société, un grand nombre des opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des contrats dérivés, classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2016				
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	22 602 \$	– \$	22 045 \$	557 \$
Contrats de change	362	–	361	1
Contrats sur actions	690	–	182	508
Swaps de défaillance de crédit	18	–	18	–
Total des actifs dérivés	23 672 \$	– \$	22 606 \$	1 066 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	11 984 \$	– \$	11 114 \$	870 \$
Contrats de change	2 133	–	2 133	–
Contrats sur actions	34	–	1	33
Total des passifs dérivés	14 151 \$	– \$	13 248 \$	903 \$
Au 31 décembre 2015				
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	23 475 \$	– \$	22 767 \$	708 \$
Contrats de change	349	–	339	10
Contrats sur actions	438	–	79	359
Swaps de défaillance de crédit	10	–	10	–
Total des actifs dérivés	24 272 \$	– \$	23 195 \$	1 077 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	12 700 \$	– \$	11 997 \$	703 \$
Contrats de change	2 309	–	2 309	–
Contrats sur actions	41	–	17	24
Total des passifs dérivés	15 050 \$	– \$	14 323 \$	727 \$

Le tableau qui suit présente l'évolution de la juste valeur des contrats dérivés nets pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées pour l'évaluation à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Solde au début de l'exercice	350 \$	1 105 \$
Profits (pertes) réalisés/latents nets inclus dans les éléments qui suivent :		
Résultat net ¹	47	(477)
Autres éléments du résultat global ²	40	(20)
Achats	373	47
Ventes	(522)	(301)
Transferts		
Dans le niveau 3 ³	–	–
Hors du niveau 3 ³	(116)	(100)
Fluctuation des devises	(9)	96
Solde à la fin de l'exercice	163 \$	350 \$
Variation des profits (pertes) latents liés aux instruments toujours détenus	145 \$	(386)\$

¹⁾ Ces montants sont compris dans les revenus de placement aux comptes de résultat consolidés.

²⁾ Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³⁾ Pour les éléments qui sont transférés dans le niveau 3 et hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de la période. Les transferts dans le niveau 3 surviennent lorsque les données utilisées pour établir le prix des actifs et des passifs ne sont plus observables sur le marché (par rapport à l'exercice précédent). Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque des données observables sur le marché pour établir le prix des actifs et des passifs deviennent disponibles.

b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe causées par des variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les revenus de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Dérivés dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles

	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2016				
Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	(52)\$	30 \$	(22)\$
	Passifs à taux fixe	(1)	1	–
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	–	2	2
Total		(53)\$	33 \$	(20)\$
		Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	(147)\$	105 \$	(42)\$
	Passifs à taux fixe	(2)	2	–
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	14	(13)	1
Total		(135)\$	94 \$	(41)\$

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération à base d'actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les états du résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles

	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2016				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	– \$	(18)\$	– \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(4)	–	–
	Passifs à taux variable	47	23	–
	Passifs à taux fixe	(15)	(8)	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	7	(14)	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	39	(1)	–
Instruments financiers non dérivés	Charges attendues	–	3	–
Total		74 \$	(15)\$	– \$
		Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	(9)\$	(15)\$	– \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	2	(1)	–
	Passifs à taux variable	(195)	(126)	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	(44)	(4)	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(7)	14	–
Instruments financiers non dérivés	Charges attendues	3	–	–
Total		(250)\$	(132)\$	– \$

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 31 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 20 ans.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture des investissements nets sur les états du résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Instruments de couverture dans des relations de couverture des investissements nets

	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2016			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(25)\$	– \$	– \$
Total	(25)\$	– \$	– \$

	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(158)\$	– \$	– \$
Total	(158)\$	– \$	– \$

c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont également comptabilisées en résultat net. Étant donné que les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les revenus de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

L'incidence des instruments dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles sur les états du résultat consolidés est présentée dans le tableau ci-dessous.

Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Produits (perte) de placement		
Swaps de taux d'intérêt	(141)\$	978 \$
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt	(26)	(83)
Options sur taux d'intérêt	(11)	23
Swaps de devises	(14)	(590)
Contrats de change à terme	263	(97)
Contrats à terme de gré à gré	(88)	(371)
Contrats à terme standardisés sur actions	(2 387)	(36)
Contrats sur actions	(171)	(194)
Swaps de défaillance de crédit	1	(5)
Total	(2 574)\$	(375)\$

d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales sont jugés comporter des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incluse dans les contrats

de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2016, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 1 408 \$ (1 574 \$ en 2015), et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 119 \$ (127 \$ en 2015). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalancent les frais du règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent un risque de crédit et de taux d'intérêt qui est un risque financier incorporé dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de ces dérivés incorporés s'élevait à 218 \$ (170 \$ en 2015).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les taux crédités minimums garantis, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

Note 6 Impôts sur le résultat

a) Éléments de la charge (du recouvrement) d'impôt

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les états du résultat consolidés :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Impôt exigible		
Exercice considéré	659 \$	615 \$
Ajustements relatifs à l'exercice précédent ¹⁾	(228)	56
	431	671
Impôt différé		
Variation liée à des différences temporaires	(222)	(293)
Incidences des changements des taux d'imposition	(13)	(50)
Charge d'impôt	196 \$	328 \$

¹⁾ Ajustements liés à la fin de plusieurs années d'imposition.

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Recouvrement d'impôt exigible	(72)\$	(139)\$
Recouvrement d'impôt différé	(25)	(104)
Charge d'impôt	(97)\$	(243)\$

Impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(2)\$	50 \$
Recouvrement d'impôt différé	(2)	(48)
Charge (recouvrement) d'impôt	(4)\$	2 \$

Le taux d'impôt effectif présenté dans les états du résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,75 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (26,75 % en 2015), pour les raisons suivantes :

Rapprochement de la charge d'impôt

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Résultat avant impôts sur le résultat	3 329 \$	2 618 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	890 \$	700 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés	(229)	(231)
Écarts des taux d'impôt sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(366)	(104)
Crédits d'impôt général des sociétés	(4)	(21)
Recouvrement de pertes fiscales non comptabilisées des périodes précédentes	(10)	(38)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(151)	(32)
Pertes fiscales et différences temporaires non comptabilisées à titre d'impôt différé	22	–
Autres différences	44	54
Charge d'impôt	196 \$	328 \$

b) Impôt exigible à payer et à recevoir

Au 31 décembre 2016, la Société avait un montant d'impôt exigible à recevoir de 446 \$ (198 \$ en 2015) inclus dans les Autres actifs ainsi qu'un montant d'impôt exigible à payer d'environ 387 \$ (527 \$ en 2015) inclus dans les Autres passifs.

c) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société.

Aux 31 décembre	2016	2015
Actifs d'impôt différé	4 439 \$	4 067 \$
Passifs d'impôt différé	(1 359)	(1 235)
Actifs d'impôt différé	3 080 \$	2 832 \$

Le tableau ci-après présente les composantes importantes suivantes des actifs et passifs d'impôt différé de la Société.

Au 31 décembre 2016	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2016
Pertes reportées en avant	1 493 \$	– \$	(515)\$	– \$	– \$	(36)\$	942 \$
Provisions techniques	9 448	–	244	(5)	(116)	(205)	9 366
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	329	–	100	(79)	–	2	352
Crédits d'impôt	750	–	147	–	–	(22)	875
Intérêts courus	121	–	(100)	–	–	(4)	17
Immeubles	(1 812)	–	373	–	–	43	(1 396)
Titres et autres placements	(6 160)	–	(258)	113	112	172	(6 021)
Vente de placements	(200)	–	37	–	–	–	(163)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(1 138)	–	58	–	–	21	(1 059)
Divers	1	–	149	(4)	6	15	167
Total	2 832 \$	– \$	235 \$	25 \$	2 \$	(14)\$	3 080 \$

Au 31 décembre 2015	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2015
Pertes reportées en avant	1 662 \$	– \$	(472)\$	– \$	2 \$	301 \$	1 493 \$
Provisions techniques	5 935	315	2 374	–	37	787	9 448
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	277	58	(6)	4	–	(4)	329
Crédits d'impôt	535	–	105	–	–	110	750
Intérêts courus	105	–	(3)	–	–	19	121
Immeubles	(1 162)	(97)	(363)	(1)	–	(189)	(1 812)
Titres et autres placements	(4 519)	(62)	(818)	74	10	(845)	(6 160)
Vente de placements	(214)	(19)	34	–	–	(1)	(200)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(773)	(263)	16	–	–	(118)	(1 138)
Divers	255	20	(524)	27	(1)	224	1
Total	2 101 \$	(48)\$	343 \$	104 \$	48 \$	284 \$	2 832 \$

Au 31 décembre 2016, les actifs d'impôt différé totaux de 4 439 \$ (4 067 \$ en 2015) comprennent 4 403 \$ (4 025 \$ en 2015) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2016, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 3 556 \$ (4 963 \$ en 2015). De ce montant, 3 386 \$ viennent à échéance entre 2017 et 2036, alors que 170 \$ n'ont pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'environ 69 \$ (8 \$ en 2015) et ces pertes n'ont pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2016, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 942 \$ (1 493 \$ en 2015) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 139 \$ (66 \$ en 2015) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 1 039 \$ (818 \$ en 2015), qui viendront à échéance entre 2017 et 2036, sur lesquels un avantage de 164 \$ (68 \$ en 2015) n'a pas été comptabilisé.

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2016 s'établissait à 1 359 \$ (1 235 \$ en 2015). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 6 958 \$ (5 902 \$ en 2015).

Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles

	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts ³ / cessions ⁴	Amortissement	Incidence des variations des taux de change	Solde au 31 décembre
Au 31 décembre 2016					
Goodwill	5 685 \$	256 \$	s. o.	(57)\$	5 884 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	831	–	s. o.	(26)	805
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	723	76	s. o.	(14)	785
	1 554	76	s. o.	(40)	1 590
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	726	450	200	117	1 093
Relations avec les clients	947	79	53	(4)	969
Logiciels	396	229	126	(5)	494
Divers	76	6	5	–	77
	2 145	764	384	108	2 633
Total des immobilisations incorporelles	3 699	840	384	68	4 223
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	9 384 \$	1 096 \$	384 \$	11 \$	10 107 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions	Amortissement	Incidence des variations des taux de change	Solde au 31 décembre
Au 31 décembre 2015					
Goodwill	3 181 \$	2 172 \$	s. o.	332 \$	5 685 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	696	–	s. o.	135	831
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	533	123	s. o.	67	723
	1 229	123	s. o.	202	1 554
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	675	10	43	84	726
Relations avec les clients	36	945	50	16	947
Logiciels	314	227	161	16	396
Divers	26	50	3	3	76
	1 051	1 232	257	119	2 145
Total des immobilisations incorporelles	2 280	1 355	257	321	3 699
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	5 461 \$	3 527 \$	257 \$	653 \$	9 384 \$

¹ La valeur comptable des contrats de gestion de fonds est attribuée aux UGT importantes de la manière suivante : 393 \$ (405 \$ en 2015) à John Hancock Investments and Retirement Plan Services, et 273 \$ (273 \$ en 2015) à Gestion de patrimoine – Canada (à l'exclusion de la Banque Manuvie du Canada).

² La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée s'établissait à 1 363 \$ pour les réseaux de distribution, à 1 142 \$ pour les relations avec les clients, à 1 581 \$ pour les logiciels et à 133 \$ pour le poste Divers (respectivement à 999 \$, 1 067 \$, 1 563 \$ et 127 \$ en 2015).

³ Les acquisitions des activités liées aux CPO de la Standard Chartered à Hong Kong et des activités de courtiers en valeurs mobilières de Transamerica aux États-Unis ont entraîné des augmentations du goodwill de 194 \$ et 59 \$ et des immobilisations incorporelles de 193 \$ et 26 \$, respectivement. Le début des ventes dans le cadre du partenariat avec DBS a entraîné la comptabilisation de 536 \$ pour le réseau de distribution.

⁴ Comprennent une perte de valeur de 150 \$ du réseau de distribution en raison de produits abandonnés de la Division américaine.

b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2016, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les montants recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après ou d'après les calculs similaires détaillés les plus récents effectués dans une période antérieure (voir les notes 1 f) et 7 c)).

La Société a conclu que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2016 et en 2015.

La Société répartit le goodwill aux UGT ou groupes d'UGT. Les facteurs pris en considération pour identifier les UGT de la Société comprennent l'organisation de la Société par rapport à son interaction avec sa clientèle, la manière dont les produits sont présentés et vendus, et l'existence d'interdépendances. La valeur comptable du goodwill attribué à toutes les UGT comportant un solde de goodwill est présentée dans le tableau ci-après.

Au 31 décembre 2016 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ sorties	Incidence des variations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	166 \$	– \$	(6)\$	160 \$
Hong Kong	–	194	–	194
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	404	–	(1)	403
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	1 089	–	–	1 089
Régimes collectifs et Solutions retraite collectives – Canada	1 789	–	–	1 789
International Group Program	93	–	(3)	90
John Hancock Insurance	378	59	(9)	428
John Hancock Investments and Retirement Plan Services	1 234	3	(37)	1 200
Services généraux et autres	294	–	(1)	293
Total	5 685 \$	256 \$	(57)\$	5 884 \$

Au 31 décembre 2015 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ sorties	Incidence des variations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	143 \$	– \$	23 \$	166 \$
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	339	–	65	404
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	750	339	–	1 089
Régimes collectifs et Solutions retraite collectives – Canada	826	963	–	1 789
International Group Program	78	–	15	93
John Hancock Insurance	317	–	61	378
John Hancock Investments and Retirement Plan Services	420	659	155	1 234
Services généraux et autres	70	211	13	294
Total	3 181 \$	2 172 \$	332 \$	5 685 \$

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

c) Techniques d'évaluation

La valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT se fonde sur la valeur d'utilité pour les UGT établies aux États-Unis (John Hancock), l'UGT Assurance-vie individuelle au Canada et l'UGT Assurance et Gestion de patrimoine – Japon. Pour toutes les autres UGT, la juste valeur moins les coûts de vente a été utilisée. Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société.

Selon l'approche par la valeur d'utilité, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des bénéfices distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser à l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'impôt et aux taux d'actualisation.

Selon l'approche par la juste valeur moins les coûts de vente, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Les multiples cours/bénéfice employés par la Société se situaient entre 10,3 et 13,8 pour le test de dépréciation (entre 9,5 et 12,9 en 2015).

d) Hypothèses importantes

Pour calculer la valeur intrinsèque, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 10 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur intrinsèque, elles se situaient entre –5 % et 15 % (entre 0 % et 17 % en 2015).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

Les taux d'impôt appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 26,8 %, 35 % et 28,2 % (respectivement à 26,8 %, 35 % et 28,9 % en 2015) pour les territoires du Canada, des États-Unis et du Japon. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'impôt réels diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou groupes d'UGT applicables se situaient entre 9 % et 14 % après impôts ou entre 11 % et 15 % avant impôts (9 % à 14 % après impôts ou 11 % à 15 % avant impôts en 2015).

Les hypothèses clés décrites ci-dessus peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations à l'avenir. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques ainsi que les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2016	2015
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	284 778 \$	273 228 \$
Prestations brutes à payer et provision pour sinistres non déclarés	3 309	3 046
Sommes en dépôt des titulaires de contrats, montant brut	9 418	9 014
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	297 505	285 288
Actifs de réassurance	(34 952)	(35 426)
Passifs des contrats d'assurance, montant net	262 553 \$	249 862 \$

Les passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Les passifs des contrats d'assurance, montant net, sont établis d'après la MCAB, comme le prescrit l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs des contrats d'assurance, montant net, est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour les rendements des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs des contrats d'assurance, montant brut, sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs des contrats d'assurance, montant brut, et les passifs des contrats d'assurance, montant net. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin, selon la première des deux éventualités, à la première date de renouvellement, soit au plus tôt la date de clôture à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

Passifs des contrats d'assurance, montant brut

	Assurance individuelle				Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹			
Au 31 décembre 2016							
Division Asie	29 520 \$	18 799 \$	3 599 \$	2 649 \$	54 567 \$	880 \$	55 447 \$
Division canadienne	10 974	31 790	19 620	11 000	73 384	593	73 977
Division américaine	9 419	56 484	28 529	40 760	135 192	33 220	168 412
Services généraux et autres	–	(833)	62	181	(590)	259	(331)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	49 913	106 240	51 810	54 590	262 553	34 952 \$	297 505 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	13 558	12 122	8 159	1 113	34 952		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	63 471 \$	118 362 \$	59 969 \$	55 703 \$	297 505 \$		

	Assurance individuelle				Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹			
Au 31 décembre 2015							
Division Asie	27 808 \$	12 518 \$	3 353 \$	2 307 \$	45 986 \$	866 \$	46 852 \$
Division canadienne	10 389	29 283	21 253	10 548	71 473	263	71 736
Division américaine	9 743	53 637	30 080	39 446	132 906	33 993	166 899
Services généraux et autres	–	(795)	74	218	(503)	304	(199)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	47 940	94 643	54 760	52 519	249 862	35 426 \$	285 288 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	15 125	10 963	8 226	1 112	35 426		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	63 065 \$	105 606 \$	62 986 \$	53 631 \$	285 288 \$		

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2016, les actifs et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 29 108 \$ (29 588 \$ en 2015).

c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, tenant ainsi compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et les attentes en matière de rendement du marché. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui ne sont pas considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des provisions techniques. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets au 31 décembre 2016, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 266 119 \$ (252 961 \$ en 2015).

La juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs au 31 décembre 2016 était estimée à 459 256 \$ (453 887 \$ en 2015).

La valeur comptable de l'ensemble des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets, aux autres passifs et aux fonds propres s'établit comme suit :

	Assurance individuelle						Total
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	
Au 31 décembre 2016							
Actif							
Titres d'emprunt	27 473 \$	56 765 \$	26 331 \$	23 012 \$	9 965 \$	25 076 \$	168 622 \$
Actions cotées	8 055	5 401	213	351	732	4 744	19 496
Créances hypothécaires	2 110	10 008	8 135	5 554	18 311	75	44 193
Placements privés	3 277	10 823	7 096	7 070	1 272	191	29 729
Immeubles	2 811	6 397	1 480	2 561	613	270	14 132
Divers	6 187	16 846	8 555	16 042	377 000	19 879	444 509
Total	49 913 \$	106 240 \$	51 810 \$	54 590 \$	407 893 \$	50 235 \$	720 681 \$

	Assurance individuelle						Total
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	
Au 31 décembre 2015							
Actif							
Titres d'emprunt	26 180 \$	49 111 \$	28 180 \$	23 988 \$	8 766 \$	21 602 \$	157 827 \$
Actions cotées	7 454	3 897	794	366	769	3 703	16 983
Créances hypothécaires	2 219	9 209	8 166	5 600	18 530	94	43 818
Placements privés	3 253	10 816	6 322	5 758	1 210	219	27 578
Immeubles	3 022	6 068	1 917	2 361	693	1 286	15 347
Divers	5 812	15 542	9 381	14 446	373 144	22 993	441 318
Total	47 940 \$	94 643 \$	54 760 \$	52 519 \$	403 112 \$	49 897 \$	702 871 \$

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

²⁾ Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats d'investissement, les dérivés incorporés non exemptés et d'autres passifs divers.

³⁾ Les fonds propres sont définis à la note 14.

d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Mortalité et morbidité	<p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2016 sont défavorables (défavorables en 2015) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2016 sont défavorables (défavorables en 2015) en regard des hypothèses retenues.</p>
Rendement des placements	<p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cibles pour chaque secteur, et les rendements des placements sont tirés des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur les rendements des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2016, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable (favorable en 2015) sur le résultat net de la Société. Les diminutions des écarts de taux des obligations de sociétés et l'incidence des variations des taux d'intérêt sans risque sur les provisions mathématiques, partiellement compensées par les réductions des écarts de swaps, ont contribué à cette incidence défavorable.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris des provisions pour écarts défavorables.</p> <p>En 2016, les résultats liés aux pertes sur créances hypothécaires et aux défaillances sur titres d'emprunt ont été favorables (favorables en 2015) en regard des hypothèses de la Société.</p> <p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où les rendements des placements sont transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités des rendements des</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
		<p>placements. Des actions, des immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2016, les résultats réels des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2015) surtout en raison des pertes sur les propriétés immobilières, les exploitations pétrolières et gazières, sur les terrains forestiers exploitables et sur les terres agricoles, en partie contrebalancées par les profits sur les titres de sociétés fermées. En 2016 (de même qu'en 2015), le montage des actifs alternatifs à long terme dépassait les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2016, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (défavorables en 2015). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs gérés ont également été défavorables (défavorables en 2015). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle.</p> <p>En 2016, la charge de placement a été favorable (favorable en 2015) en regard des hypothèses de la Société.</p>
Comportement des titulaires de contrats	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p>	<p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et d'autres comportements des titulaires de contrats. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et des autres comportements des titulaires de contrats.</p> <p>Dans l'ensemble, les statistiques de 2016 sur les comportements des titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p>
Charges, impôts et taxes	<p>Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p>	<p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2016 ont été défavorables (défavorables en 2015) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>
Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats	<p>Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, les rendements des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.</p>	<p>La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques.</p> <p>Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Change	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société revoit les hypothèses actuarielles annuellement dans le cadre de l'examen de ses méthodes et hypothèses. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 8 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans toutes les unités administratives.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribuable aux actionnaires	
	2016	2015
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)\$	(400)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{3, 4}	(3 700)	(3 000)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(1 900)	(2 000)
Augmentation de 5 % des charges futures	(500)	(400)

¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins de un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴ Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée, relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances sont présumées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en constater le caractère aléatoire, de prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et de s'assurer que les provisions des contrats d'assurance sont suffisantes pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par

mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs des contrats d'assurance, montant net	Actifs de réassurance	Passifs des contrats d'assurance, montant brut
Exercice clos le 31 décembre 2016					
Solde au 1 ^{er} janvier	239 812 \$	10 050 \$	249 862 \$	35 426 \$	285 288 \$
Nouveaux contrats ²	3 617	–	3 617	294	3 911
Variation habituelle des contrats en vigueur ²	12 579	1 094	13 673	(405)	13 268
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ²	709	(54)	655	699	1 354
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 979)	(275)	(5 254)	(1 062)	(6 316)
Solde au 31 décembre	251 738 \$	10 815 \$	262 553 \$	34 952 \$	297 505 \$
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Solde au 1 ^{er} janvier	200 206 \$	9 264 \$	209 470 \$	18 525 \$	227 995 \$
Acquisitions et désinvestissements ³	3 897	(861)	3 036	13 691	16 727
Nouveaux contrats ⁴	2 205	–	2 205	196	2 401
Variation habituelle des contrats en vigueur ⁴	5 505	231	5 736	(485)	5 251
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ⁴	582	(24)	558	(380)	178
Incidence des fluctuations des taux de change	27 417	1 440	28 857	3 879	32 736
Solde au 31 décembre	239 812 \$	10 050 \$	249 862 \$	35 426 \$	285 288 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, la provision pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

² En 2016, l'augmentation de 18 014 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne Passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une augmentation nette de 18 533 \$, dont 17 529 \$ sont présentés à l'augmentation des passifs des contrats d'assurance et 1 004 \$ sont présentés aux sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. La variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

³ En 2015, la Société a acquis les activités canadiennes de la Standard Life et, aux États-Unis, la New York Life a pris en charge, au moyen d'ententes de réassurance, une partie nette de 60 % du bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société.

⁴ En 2015, l'augmentation de 7 452 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne Passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une augmentation nette de 7 830 \$, dont une tranche de 7 408 \$ est incluse dans l'augmentation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés, une tranche de 439 \$ est incluse dans les sinistres et prestations bruts et une tranche de (17) \$ se rapporte aux passifs de contrats d'assurance des activités de rétrocession vie vendus dans le cadre d'une entente de réassurance en 2011 et est compensée dans la variation des actifs de réassurance. La variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés tient également compte de la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et de la conjoncture économique est susceptible d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

Examen annuel 2016

L'examen annuel 2016 des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 655 \$, nette des réassurances, et le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 453 \$ après impôts.

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
Exercice clos le 31 décembre 2016			
Examen triennal de JH Long Term Care	696 \$	696 \$	(452)\$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(12)	(53)	76
Déchéances et comportement des titulaires de contrats			
Incidence et utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis	(1 024)	(1 024)	665
Autres déchéances et comportement des titulaires de contrats	516	431	(356)
Hypothèses de réinvestissement économique	459	443	(313)
Autres mises à jour	719	162	(73)
Incidence nette	1 354 \$	655 \$	(453)\$

Examen triennal de JH Long Term Care

Le secteur Assurance – États-Unis a achevé en 2016 un examen complet des résultats techniques dans le secteur de l'assurance soins de longue durée, qui comprenait l'examen des résultats techniques liés à la mortalité, à la morbidité et à la déchéance, ainsi que de la réserve aux fins de l'augmentation des taux de contrats en vigueur constituée par suite de l'examen de 2013. En outre, la Société a amélioré le modèle des flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour l'assurance soins de longue durée. L'incidence nette de l'examen a donné lieu à l'imputation d'une charge de 452 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Les coûts des règlements futurs prévus ont augmenté essentiellement en raison du délai de règlement des demandes d'indemnisation plus long que prévu dans les provisions mathématiques et de la diminution des taux de mortalité et de déchéance. Cette augmentation des coûts des règlements futurs prévus a été en partie compensée par certains éléments, notamment l'augmentation des primes futures prévues découlant de l'examen de l'exercice en cours et la diminution de la marge pour écarts défavorables liée au taux d'inflation intégré dans les hypothèses d'utilisation des prestations.

L'examen des hypothèses liées aux hausses de primes prévues dans les passifs des contrats d'assurance a avantageé le résultat de 1,0 milliard de dollars. Ce montant comprend des hausses de primes futures, lesquelles découlent de la révision des hypothèses liées à la morbidité, à la mortalité et à la déchéance effectuée par la Société en 2016, et aux montants déclarés dans les documents déposés auprès des États en 2013. Nous chercherons à obtenir des hausses de primes représentant en moyenne environ 20 % sur la très grande majorité des contrats en vigueur, à l'exclusion du report demandé des montants de 2013. Les hypothèses de la Société tiennent compte du montant estimatif des hausses de primes approuvées par les États ainsi que du délai d'approbation de celles-ci. Les hausses réelles obtenues pourraient être très différentes de celles attendues, entraînant des hausses ou des baisses supplémentaires des provisions mathématiques ou des reprises qui pourraient être importantes.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les hypothèses de mortalité et de morbidité ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques, notamment les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits d'assurance maladie au Japon, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 76 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

L'incidence et l'utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis ont été mises à jour pour refléter les derniers résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 665 dollars au résultat net attribué aux actionnaires. La Société a mis à jour ses hypothèses au titre de l'incidence pour tenir compte de l'effet favorable du fait que des titulaires de contrats effectuent des retraits plus tard que prévu, ce qui a été en partie contrebalancé par une hausse dans les hypothèses de la Société au titre de l'utilisation.

Au Japon, les taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire de certaines durées ont été révisés à la hausse, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 228 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire au Canada, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 128 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour – Hypothèses de réinvestissement économique

La Société a mis à jour les hypothèses de réinvestissement économique à l'égard des taux d'intérêt sans risque utilisés aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 313 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour tiennent compte d'une réduction de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime de la Société

et d'une variation équivalente de nos critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Ces mises à jour tiennent compte du fait que les taux d'intérêt sont plus bas qu'ils ne l'étaient lorsque le taux de réinvestissement ultime prescrit et les critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque actuels ont été promulgués par le Conseil des normes actuarielles en 2014. Le Conseil des normes actuarielles a indiqué qu'il procéderait à la mise à jour périodique de la promulgation, au besoin. La Société prévoit que la promulgation sera mise à jour en 2017 et, le cas échéant, elle procédera alors à de nouvelles mises à jour de ses hypothèses de réinvestissement économique.

Autres mises à jour

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné l'imputation d'une charge de 73 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Cela comprend une charge découlant d'amélioration des modèles et hypothèses liés à la MCAB de la Société, contrebalancée par un profit découlant d'améliorations apportées à la modélisation des flux de trésorerie futurs provenant de certains actifs situés aux États-Unis.

Examen de 2015

En 2015, l'examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 558 \$, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 451 \$.

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
Exercice clos le 31 décembre 2015			
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(191)\$	(146)\$	168 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	953	571	(446)
Autres mises à jour	(584)	133	(173)
Incidence nette	178 \$	558 \$	(451)\$

Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Au Japon, une réduction de la marge pour écarts défavorables appliquée aux hypothèses les plus probables en matière de morbidité pour certains produits d'assurance maladie a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 237 \$. La réduction de cette marge découle de l'harmonisation des nouveaux résultats techniques avec les attentes, ce qui a amené une diminution du niveau de prudence requis pour cette hypothèse.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont amené un recul de 69 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Elles comprenaient une mise au point de la modélisation de l'amélioration de la mortalité, en ce qui concerne une partie des activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires. Cette hausse a été plus que contrebalancée par une révision de l'hypothèse de mortalité de la Société de certaines des activités de JH Annuités et par certaines autres mises à jour dans plusieurs unités administratives.

Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Les taux de déchéance ont été mis à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des résultats techniques récents. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle et d'assurance vie universelle à capital variable de JH ont été mis à jour, ce qui a entraîné une diminution nette de 235 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle à faible coût ont été révisés à la baisse, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires, contrebalancée en partie par une baisse des taux de déchéance pour les produits d'assurance vie universelle à capital variable ayant entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné une diminution de 211 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

La Société a amélioré la modélisation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs associés aux options de prestations liées à l'inflation dans les activités de soins de longue durée, ce qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 264 \$.

La Société a amélioré le modèle de projection des options de conversion de l'assurance vie temporaire dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, ce qui a entraîné un recul de 200 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné une diminution de 237 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Cela comprenait plusieurs éléments, comme des améliorations de la modélisation des contrats de réassurance en Amérique du Nord, des améliorations aux hypothèses sur

la charge de placement future, des améliorations aux hypothèses sur le rendement futur des placements dans des actifs alternatifs à long terme et des mises à jour de certaines hypothèses sur les charges futures de JH Insurance.

i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2016, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance ¹	9 913 \$	13 490 \$	18 071 \$	687 753 \$	729 227 \$

¹⁾ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Sinistres survenus	13 820 \$	13 130 \$
Rachats et capitaux échus	6 697	6 195
Paiements de rentes	4 310	4 211
Participations aux excédents et bonifications	1 111	1 106
Transferts nets des fonds distincts	(879)	(881)
Total	25 059 \$	23 761 \$

Note 9 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels de la Société qui ne contiennent pas de risque d'assurance important et sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur s'établissait à 631 \$ (785 \$ en 2015).

La variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	785 \$	680 \$
Nouveaux contrats	53	52
Changements des conditions du marché	(103)	90
Rachats et échéances	(83)	(166)
Incidence des fluctuations des taux de change	(21)	129
Solde aux 31 décembre	631 \$	785 \$

b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent plusieurs produits de rente à revenu fixe vendus au Canada et aux États-Unis. Les produits de rente à revenu fixe considérés comme des contrats de placement sont ceux qui offrent des paiements de revenu garantis pour une période établie par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti figurent ci-dessous. La juste valeur associée à ces contrats figure également à des fins de comparaison.

Aux 31 décembre	2016		2015	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Produits de rente à revenu fixe américains	1 412 \$	1 516 \$	1 488 \$	1 542 \$
Produits de rente à revenu fixe canadiens	1 232	1 389	1 224	1 290
Passifs des contrats de placement	2 644 \$	2 905 \$	2 712 \$	2 832 \$

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	2 712 \$	1 964 \$
Acquisitions et désinvestissements ¹⁾	-	943
Nouveaux dépôts dans des contrats d'assurance	112	64
Intérêt	100	121
Retraits	(235)	(520)
Honoraires	(1)	(1)
Divers	1	(127)
Incidence des fluctuations des taux de change	(45)	268
Solde aux 31 décembre	2 644 \$	2 712 \$

¹⁾ En 2015, la Société a acquis les activités canadiennes de la Standard Life.

La valeur comptable des produits de rente à revenu fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente à revenu fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Tous les contrats de placement ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2015).

c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Les contrats de placement donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2016, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants.

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement ¹⁾	301 \$	558 \$	519 \$	4 197 \$	5 575 \$

¹⁾ En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Note 10 Gestion du risque

Les politiques et les méthodes de la Société en matière de gestion du risque lié aux instruments financiers sont présentés à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Plus précisément, ces informations sont comprises aux sections « Risque de marché » et « Risque d'illiquidité » de cette rubrique. Les informations fournies sont conformes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; par conséquent, le texte et les tableaux ombragés doivent être considérés comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave pourrait entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une moins-value relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et à la réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour dépréciations futures du crédit à inclure dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Des provisions pour pertes sur les contrats de réassurance sont établies lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 10 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 10 i).

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2016	2015
Titres d'emprunt		
Juste valeur par le biais du résultat net	140 890 \$	133 890 \$
Disponibles à la vente	27 732	23 937
Créances hypothécaires	44 193	43 818
Placements privés	29 729	27 578
Avances sur contrats	6 041	5 912
Prêts aux clients de la Banque	1 745	1 778
Actifs dérivés	23 672	24 272
Revenus de placement à recevoir	2 260	2 264
Actifs de réassurance	34 952	35 426
Autres actifs financiers	4 844	4 044
Total	316 058 \$	302 919 \$

Qualité du crédit

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Les actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit et de la valeur comptable des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Aux 31 décembre 2016	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	97 \$	1 620 \$	4 391 \$	2 085 \$	– \$	7 \$	8 200 \$
Bureaux	68	1 255	3 972	1 938	55	36	7 324
Résidences multifamiliales	656	1 362	1 944	844	–	–	4 806
Industrie	22	360	1 452	831	169	–	2 834
Divers	428	261	1 323	493	60	–	2 565
Total des créances hypothécaires commerciales	1 271	4 858	13 082	6 191	284	43	25 729
Créances hypothécaires agricoles	–	151	61	469	141	–	822
Placements privés	1 086	4 466	10 672	11 605	936	964	29 729
Total	2 357 \$	9 475 \$	23 815 \$	18 265 \$	1 361 \$	1 007 \$	56 280 \$
Aux 31 décembre 2015	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	109 \$	1 307 \$	4 419 \$	2 135 \$	10 \$	5 \$	7 985 \$
Bureaux	112	944	3 301	2 444	286	50	7 137
Résidences multifamiliales	862	1 227	1 630	905	–	–	4 624
Industrie	30	303	1 213	1 262	23	–	2 831
Divers	487	270	1 083	870	70	–	2 780
Total des créances hypothécaires commerciales	1 600	4 051	11 646	7 616	389	55	25 357
Créances hypothécaires agricoles	–	–	230	540	168	–	938
Placements privés	1 030	3 886	9 813	10 791	1 113	945	27 578
Total	2 630 \$	7 937 \$	21 689 \$	18 947 \$	1 670 \$	1 000 \$	53 873 \$

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la valeur comptable des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2016			2015		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
Créances hypothécaires résidentielles						
Productives	7 574 \$	10 050 \$	17 624 \$	8 027 \$	9 478 \$	17 505 \$
Non productives ¹	6	13	19	7	11	18
Prêts aux clients de la Banque						
Productifs	s. o.	1 743	1 743	s. o.	1 778	1 778
Non productifs ¹	s. o.	2	2	s. o.	–	–
Total	7 580 \$	11 808 \$	19 388 \$	8 034 \$	11 267 \$	19 301 \$

¹ Non productifs désigne les actifs qui sont en souffrance depuis 90 jours ou plus, dans le cas des créances non assurées, et depuis 365 jours ou plus, dans le cas des créances assurées.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 19 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2016 (20 % en 2015). La majorité de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV. En outre, la Société présente à titre de dépréciation certaines baisses de la juste valeur des titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être une dépréciation.

Le tableau suivant présente un aperçu de la valeur comptable, ou de la valeur dépréciée dans le cas de titres d'emprunt dépréciés, des actifs financiers que la Société juge échus ou dépréciés.

Au 31 décembre 2016	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	90 \$	– \$	90 \$	38 \$
Disponibles à la vente	16	9	25	–
Placements privés	215	64	279	152
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	50	20	70	33
Autres actifs financiers	57	54	111	8
Total	428 \$	147 \$	575 \$	231 \$

Au 31 décembre 2015	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	92 \$	– \$	92 \$	15 \$
Disponibles à la vente	3	1	4	–
Placements privés	214	–	214	114
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	51	23	74	31
Autres actifs financiers	12	26	38	1
Total	372 \$	50 \$	422 \$	161 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des prêts de la Société considérés comme dépréciés.

Au 31 décembre 2016	Valeur comptable brute	Provision pour pertes	Valeur comptable nette
	Placements privés	244 \$	92 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	59	26	33
Total	303 \$	118 \$	185 \$
Au 31 décembre 2015	Valeur comptable brute	Provision pour pertes	Valeur comptable nette
	Placements privés	186 \$	72 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	60	29	31
Total	246 \$	101 \$	145 \$

Provision pour pertes sur prêts

Exercices clos les 31 décembre	2016			2015		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 ^{er} janvier	72 \$	29 \$	101 \$	72 \$	37 \$	109 \$
Provisions	112	14	126	46	5	51
Recouvrements	(62)	(7)	(69)	(9)	(4)	(13)
Radiations ¹⁾	(30)	(10)	(40)	(37)	(9)	(46)
Solde aux 31 décembre	92 \$	26 \$	118 \$	72 \$	29 \$	101 \$

¹⁾ Comprennent les cessions et l'incidence des variations des taux de change.

b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est remis par l'emprunteur à la Société, et celle-ci le conserve jusqu'à la remise du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2016, la Société avait prêté des titres (inclus dans Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 1 956 \$ (648 \$ en 2015). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des opérations de prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires et de prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et effectue des mises en pension de titres pour du financement à court terme. Au 31 décembre 2016, la Société participait à des prises en pension de titres de 250 \$ (547 \$ en 2015) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société participait à des mises en pension de titres totalisant 255 \$ comptabilisés à titre de dettes fournisseurs au 31 décembre 2016 (269 \$ en 2015).

c) Swaps de défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres d'emprunt sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Le tableau ci-dessous présente les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par notation d'agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2016	Montant notionnel ²⁾	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ³⁾
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier¹⁾			
Dettes des sociétés			
AAA	13 \$	– \$	2
AA	37	1	3
A	457	13	4
BBB	155	4	3
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	662 \$	18 \$	4
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	662 \$	18 \$	4

Au 31 décembre 2015	Montant notionnel ²	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ³
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier¹			
Dettes des sociétés			
AAA	49 \$	1 \$	2
AA	131	1	1
A	424	7	3
BBB	144	1	4
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	748 \$	10 \$	3
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	748 \$	10 \$	3

¹ Les notations de l'agence de notation sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis sur celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsque aucune notation d'une agence de notation n'est disponible, une notation interne est utilisée.

² Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur l'obligation sous-jacente de l'émetteur.

³ L'échéance moyenne pondérée des swaps de défaillance du crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie particulière. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société vise à limiter le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de BBB- ou plus. Au 31 décembre 2016, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 22 % des cas (21 % en 2015). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 12 781 \$ au 31 décembre 2016 (12 940 \$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 3 891 \$ (4 155 \$ en 2015). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2015). Au 31 décembre 2016, l'exposition maximale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 24 603 \$ (25 332 \$ en 2015).

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prises en pension de titres et de mises en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider les actifs qu'elle détient à titre de garantie et de les porter en réduction des obligations de la contrepartie connexe.

Le tableau qui suit présente l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mises en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêts de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers présentés aux états de la situation financière consolidés ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les fiducies de financement ³	Montant net excluant les fiducies de financement
Au 31 décembre 2016					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	24 603 \$	(12 031)\$	(12 382)\$	190 \$	189 \$
Prêts de titres	1 956	–	(1 956)	–	–
Prises en pension de titres	250	–	(250)	–	–
Total des actifs financiers	26 809 \$	(12 031)\$	(14 588)\$	190 \$	189 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(15 095)\$	12 031 \$	2 800 \$	(264)\$	(42)\$
Mises en pension de titres	(255)	–	255	–	–
Total des passifs financiers	(15 350)\$	12 031 \$	3 055 \$	(264)\$	(42)\$

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers présentés aux états de la situation financière consolidés ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les fiducies de financement ³	Montant net excluant les fiducies de financement
Au 31 décembre 2015					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	25 332 \$	(13 004)\$	(12 260)\$	68 \$	68 \$
Prêts de titres	648	–	(648)	–	–
Prises en pension de titres	547	(33)	(514)	–	–
Total des actifs financiers	26 527 \$	(13 037)\$	(13 422)\$	68 \$	68 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(16 003)\$	13 004 \$	2 711 \$	(288)\$	(49)\$
Mises en pension de titres	(269)	33	236	–	–
Total des passifs financiers	(16 272)\$	13 037 \$	2 947 \$	(288)\$	(49)\$

- Les actifs et passifs financiers du tableau ci-dessus comprennent des intérêts courus respectivement de 935 \$ et 944 \$ (respectivement de 1 062 \$ et 953 \$ en 2015).
- Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2016, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 398 \$, 494 \$, 107 \$ et 1 \$ (respectivement de 680 \$, 498 \$, 43 \$ et néant en 2015). Au 31 décembre 2016, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou comprenaient la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.
- Le montant net comprend des dérivés conclus entre la Société et ses fiducies de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec ces fiducies.

f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise dans le but de s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente les résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2016	2015
Titres d'emprunt et placements privés notés BBB ou mieux ¹	97 %	97 %
Titres d'emprunt d'État en pourcentage du total des titres d'emprunt	43 %	44 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	10 %	11 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres d'emprunt non gouvernementaux et de placements privés	1 010 \$	998 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	3 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (65 % des placements immobiliers en 2016, 70 % en 2015)	9 200 \$	10 803 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles ² – Ontario, Canada (24 % en 2016, 24 % en 2015)	13 882 \$	14 209 \$

- Les titres d'emprunt de qualité et les placements privés comprennent 41 % de titres notés A, 14 % de titres notés AA et 21 % de titres notés AAA (respectivement 40 %, 14 % et 23 % en 2015) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.
- Les créances hypothécaires et les immeubles sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille de titres d'emprunt et de placements privés par secteur et par industrie.

Titres d'emprunt et placements privés

	2016		2015	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Aux 31 décembre				
Gouvernements et organismes publics	76 020 \$	38	72 432 \$	39
Services publics	37 561	19	34 890	19
Services financiers	25 027	13	24 518	13
Énergie	15 775	8	13 422	7
Industrie	13 088	6	11 454	6
Consommation (non cyclique)	12 440	6	10 832	6
Consommation (cyclique)	4 256	2	4 425	2
Titrisés	3 514	2	3 215	2
Matières premières	3 387	2	3 338	2
Télécommunications	3 091	2	3 059	2
Technologie	2 231	1	1 931	1
Médias et Internet	1 175	1	1 233	1
Divers	786	–	656	–
Total	198 351 \$	100	185 405 \$	100

g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges. Diverses hypothèses sont formulées relativement au niveau futur des sinistres, au comportement des titulaires de contrats, aux charges et au nombre de souscriptions au moment de la conception et de la tarification de produits et de l'établissement des passifs des contrats d'assurance. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats techniques réels peuvent donc être très différents des hypothèses faites par la Société. Les sinistres peuvent être touchés par l'apparition d'une maladie rare, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes. Le paiement des primes par les titulaires de contrats, le renouvellement des contrats, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et le prix d'autres produits sur le marché.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque unité administrative a des procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des procédures de règlement des sinistres. Les pleins de conservation mondiaux de la Société sont respectivement de 30 \$ US et 35 \$ US pour l'assurance vie individuelle et l'assurance vie sur deux têtes. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société réduit davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties.

h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays où les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
Au 31 décembre 2016			
É.-U. et Canada	238 796 \$	(34 987)\$	203 809 \$
Asie et autres	62 322	35	62 357
Total	301 118 \$	(34 952)\$	266 166 \$
Au 31 décembre 2015			
É.-U. et Canada	236 106 \$	(35 408)\$	200 698 \$
Asie et autres	52 976	(18)	52 958
Total	289 082 \$	(35 426)\$	253 656 \$

i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2016, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 34 952 \$ (35 426 \$ en 2015). De ces actifs, 92 % (93 % en 2015) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 16 600 \$ au 31 décembre 2016 (16 721 \$ en 2015). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 18 352 \$ au 31 décembre 2016 (18 705 \$ en 2015).

Note 11 Dette à long terme

a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2016	2015
Billets de premier rang à 4,70 % ^{1, 3}	23 juin 2016	23 juin 2046	1 000 \$ US	1 333 \$	– \$
Billets de premier rang à 5,375 % ^{2, 3}	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	994	–
Billets de premier rang à 3,527 % ^{2, 3}	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	361	–
Billets de premier rang à 4,150 % ^{2, 3}	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	1 333	–
Billets de premier rang à 4,90 % ^{3, 4}	17 septembre 2010	17 septembre 2020	500 \$ US	669	689
Billets à moyen terme à 7,768 % ⁵	8 avril 2009	8 avril 2019	600 \$	599	599
Billets à moyen terme à 5,505 % ⁵	26 juin 2008	26 juin 2018	400 \$	400	399
Billet relatif à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP ») ⁶	30 novembre 2010	15 décembre 2016	150 \$	–	150
Autres billets à payer	s. o.	s. o.	s. o.	7	16
Total				5 696 \$	1 853 \$

¹ Émis par la SFM pendant l'exercice, assortis d'intérêts payables semestriellement. Les billets peuvent être rachetés en totalité, mais non en partie, au gré de la SFM, le 23 juin 2021 et chaque 23 juin par la suite, à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital, majoré des intérêts courus et impayés.

² Émis par la SFM pendant l'exercice. Les billets de premier rang peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment au gré de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, majorée d'un nombre précis de points de base. Les nombres de points de base pour les billets de premier rang à 5,375 %, à 4,150 % et à 3,527 % sont respectivement 40, 35 et 20.

³ Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses activités américaines, lesquelles réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

⁴ Les billets de premier rang peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment au gré de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, majorée de 35 points de base.

⁵ Les billets à moyen terme peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment au gré de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'une obligation du gouvernement du Canada correspondante, majorée par un nombre déterminé de points de base, soit respectivement 125 et 39 points de base pour les billets à moyen terme à 7,768 % et 5,505 %.

⁶ Le billet relatif à MFLP est venu à échéance le 15 décembre 2016.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a été de 191 \$ (183 \$ en 2015). Les frais d'émission sont amortis sur la durée du titre d'emprunt.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument d'emprunt à long terme est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

La dette à long terme est évaluée au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 6 100 \$ (2 066 \$ en 2015). La dette à long terme a été classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2015).

c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	2016	2015
Moins de un an	7 \$	150 \$
De un an à deux ans	400	15
De deux ans à trois ans	599	400
De trois ans à quatre ans	669	599
De quatre ans à cinq ans	–	689
Plus de cinq ans	4 021	–
Total	5 696 \$	1 853 \$

Note 12 Instruments de capitaux propres

a) Valeur comptable des instruments de capitaux propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2016	2015
Débiteures de premier rang à 7,535 %, taux variable/fixe ¹	10 juillet 2009	31 décembre 2108	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Billet subordonné à taux variable ²	14 décembre 2006	15 décembre 2036	650 \$	647	646
Débiteures subordonnées à 3,181 % à taux variable/fixe ³	20 novembre 2015	22 novembre 2027	1 000 \$	996	995
Débiteures subordonnées à 3,85 %, à taux fixe et fixe révisable ⁴	25 mai 2016	25 mai 2026	500 \$ S	461	–
Débiteures subordonnées à 2,389 %, à taux variable/fixe ⁵	1 ^{er} juin 2015	5 janvier 2026	350 \$	349	348
Débiteures subordonnées à 2,10 %, à taux variable/fixe ⁶	10 mars 2015	1 ^{er} juin 2025	750 \$	747	747
Débiteures subordonnées à 2,64 %, à taux variable/fixe ⁷	1 ^{er} décembre 2014	15 janvier 2025	500 \$	499	498
Débiteures subordonnées à 2,811 % à taux variable/fixe ⁸	21 février 2014	21 février 2024	500 \$	499	498
Billets d'apport à l'excédent à 7,375 %, en dollars américains ⁹	25 février 1994	15 février 2024	450 \$ US	627	649
Débiteures subordonnées à 2,926 %, à taux variable/fixe ¹⁰	29 novembre 2013	29 novembre 2023	250 \$	249	249
Débiteures subordonnées à 2,819 %, à taux variable/fixe ¹¹	25 février 2013	26 février 2023	200 \$	200	200
Débiteures subordonnées à 3,938 %, à taux variable/fixe ¹²	21 septembre 2012	21 septembre 2022	400 \$	407	417
Débiteures subordonnées à 4,165 %, à taux variable/fixe ¹³	17 février 2012	1 ^{er} juin 2022	500 \$	499	499
Billet subordonné à taux variable ¹⁴	14 décembre 2006	15 décembre 2021	400 \$	–	400
Débiteures subordonnées à 4,21 %, à taux variable/fixe ¹⁵	18 novembre 2011	18 novembre 2021	550 \$	–	549
Total				7 180 \$	7 695 \$

- 1) Émises par Manufacturers à Fiducie de capital Financière Manuvie II, les intérêts sont payables semestriellement. Fiducie de capital Financière Manuvie II est une partie liée à la Société non consolidée. Le 31 décembre 2019 et à chaque cinquième anniversaire par la suite (la « date de révision du taux d'intérêt »), le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 5,2 %. À compter du 31 décembre 2014, avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter la débenture, en totalité ou en partie, à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations non rachetables du gouvernement du Canada jusqu'à la prochaine date de révision du taux d'intérêt, majorée de a) 1,0325 % si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2019 ou b) 2,065 % si le rachat a lieu après le 31 décembre 2019, majorée des intérêts courus et impayés.
- 2) Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées à la Société non consolidées. Le billet porte intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %, payable semestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 3) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 22 novembre 2022, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,57 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 22 novembre 2022, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 4) Émis par la SFM pendant l'exercice, assortis d'intérêts payables semestriellement. Après le 25 mai 2021, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans majoré de 1,97 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débentures, en totalité, mais non en partie, le 25 mai 2021 et par la suite chaque date de versement de l'intérêt à un prix de rachat équivalent à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.
- 5) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 5 janvier 2021, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,83 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 5 janvier 2021, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 6) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 1^{er} juin 2020, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 1^{er} juin 2020, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 7) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 15 janvier 2020, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,73 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 15 janvier 2020, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 8) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 21 février 2019, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,80 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 21 février 2019, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 9) Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Commissioner of the Office of Financial and Insurance Regulation de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 26 \$ US (29 \$ US en 2015), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.
- 10) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 29 novembre 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,85 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 29 novembre 2018, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 11) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 26 février 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,95 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 26 février 2018, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 12) Émises par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada, acquise par Manufacturers le 30 janvier 2015 dans le cadre de l'acquisition de la Standard Life, la dette subordonnée a été prise en charge par Manufacturers le 1^{er} juillet 2015, en raison de l'absorption de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada par Manufacturers. Les intérêts sont payables semestriellement. Après le 21 septembre 2017, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,10 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 21 septembre 2017, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 13) Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 1^{er} juin 2017, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,45 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 1^{er} juin 2017, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- 14) Le 15 décembre 2016, JHFC, une filiale entièrement détenue de la SFM, a racheté la totalité des billets subordonnés de MFLLC, une filiale de MFLP, à la valeur nominale.
- 15) Le 18 novembre 2016, Manufacturers a racheté la totalité des débentures subordonnées à 4,21 %, à la valeur nominale.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de capitaux propres est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

Les instruments de capitaux propres sont évalués au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2016, la juste valeur des instruments de capitaux propres s'élevait à 7 417 \$ (7 916 \$ en 2015). Les instruments de capitaux propres ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2015).

Note 13 Capital social et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale; et
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

a) Actions privilégiées

Les changements apportés aux actions privilégiées émises et en circulation se présentent comme suit :

	2016		2015	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Exercice clos les 31 décembre				
Solde aux 1 ^{er} janvier	110	2 693 \$	110	2 693 \$
Émises, actions de catégorie 1, série 21 ¹	17	425	–	–
Converties, actions de catégorie 1, série 3 ²	(2)	(42)	–	–
Émises, actions de catégorie 1, série 4 ²	2	42	–	–
Émises, actions de catégorie 1, série 23 ³	19	475	–	–
Frais d'émission, nets des impôts	–	(16)	–	–
Solde aux 31 décembre	146	3 577 \$	110	2 693 \$

¹⁾ Le 25 février 2016, la SFM a émis 16 millions d'actions de catégorie 1, série 21, à taux révisable, au prix de 25 \$ l'action pour dégager un produit brut de 400 \$. Le 3 mars 2016, la SFM a émis 1 million d'actions de catégorie 1, série 21 additionnelles, les preneurs fermes ayant exercé en totalité leur option d'achat d'actions de catégorie 1, série 21 additionnelles, pour un produit brut total de 425 \$.

²⁾ La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions de catégorie 1, série 3 en circulation le 19 juin 2016 (la date de rachat la plus proche). 1 664 169 actions de catégorie 1, série 3 sur les 8 000 000 émises ont été converties le 20 juin 2016, à raison de une action de catégorie 1, série 3 pour une action de catégorie 1, série 4 à taux variable. 6 335 831 actions de catégorie 1, série 3 demeurent en circulation à un taux de dividende fixe annuel de 2,178 % sur une période de cinq ans commençant le 20 juin 2016.

³⁾ Le 22 novembre 2016, la SFM a émis 19 millions d'actions à taux rajusté de catégorie 1, série 23, à un prix de 25 \$ l'action, mobilisant un produit brut de 475 \$.

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires sur les actions privilégiées en circulation.

Au 31 décembre 2016	Date d'émission	Taux de dividende annuel ¹	Date de rachat la plus proche ²	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net ³
Actions privilégiées de catégorie A						
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	294
Actions privilégiées de catégorie 1						
Série 3 ^{4, 5}	11 mars 2011	2,178 %	19 juin 2021	6	158	155
Série 4	20 juin 2016	variable ⁶	s. o.	2	42	41
Série 5 ^{4, 5, 7}	6 décembre 2011	3,891 %	19 décembre 2021	8	200	195
Série 7 ^{4, 5}	22 février 2012	4,60 %	19 mars 2017	10	250	244
Série 9 ^{4, 5}	24 mai 2012	4,40 %	19 septembre 2017	10	250	244
Série 11 ^{4, 5}	4 décembre 2012	4,00 %	19 mars 2018	8	200	196
Série 13 ^{4, 5}	21 juin 2013	3,80 %	19 septembre 2018	8	200	196
Série 15 ^{4, 5}	25 février 2014	3,90 %	19 juin 2019	8	200	195
Série 17 ^{4, 5}	15 août 2014	3,90 %	19 décembre 2019	14	350	343
Série 19 ^{4, 5}	3 décembre 2014	3,80 %	19 mars 2020	10	250	246
Série 21 ^{4, 5}	25 février 2016	5,60 %	19 juin 2021	17	425	417
Série 23 ^{4, 5}	22 novembre 2016	4,85 %	19 mars 2022	19	475	467
Total				146	3 650 \$	3 577 \$

¹⁾ Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels trimestriels si le conseil d'administration en déclare.

²⁾ Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3 et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3 est échue et la SFM peut racheter ces actions, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en tout ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2021 et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2016, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

- ³⁾ Déduction faite des frais d'émission après impôts.
- ⁴⁾ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera révisé à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 5 – 2,90 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 %, série 21 – 4,97 % et série 23 – 3,83 %.
- ⁵⁾ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 4 ci-dessus.
- ⁶⁾ Le taux de dividende flottant des actions de catégorie 1, série 4 sera équivalent au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.
- ⁷⁾ La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions de catégorie 1, série 5 en circulation le 19 décembre 2016 (la date de rachat la plus proche). Le taux de dividende des actions de catégorie 1, série 5, a été révisé conformément à la note 4 de bas de tableau ci-dessus, pour s'établir à un taux fixe annuel de 3,891 % pour une période de cinq ans commençant le 20 décembre 2016.

b) Actions ordinaires

Les changements apportés aux actions ordinaires émises et en circulation se présentent comme suit.

	2016		2015	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Exercices clos les 31 décembre				
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 972	22 799 \$	1 864	20 556 \$
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	3	66	2	37
Émises en contrepartie de reçus de souscription ¹	–	–	106	2 206
Total	1 975	22 865 \$	1 972	22 799 \$

- ¹⁾ Le 15 septembre 2014, dans le cadre du financement de la transaction liée à l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life, la SFM a émis 105 647 334 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le produit net au comptant de la vente des reçus de souscription a été confié à un dépositaire légal, dans un compte avec restrictions, jusqu'à la conclusion de la transaction le 30 janvier 2015. Chaque reçu de souscription donne à son porteur le droit de recevoir d'office, sans contrepartie additionnelle ni mesure à prendre, une action ordinaire de la Société ainsi qu'une somme correspondant aux dividendes par action ordinaire que la Société aura déclarés, le cas échéant, aux dates de clôture des registres qui surviennent entre le 15 septembre 2014 et le 29 janvier 2015, nette de toute retenue d'impôt requise.

c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base par action et le résultat dilué par action de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Résultat de base par action ordinaire	1,42 \$	1,06 \$
Résultat dilué par action ordinaire	1,41	1,05

Le tableau qui suit présente un rapprochement du dénominateur (nombre d'actions) servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 973	1 962
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif ¹ (en millions)	4	7
Instruments convertibles à effet dilutif (en millions)	–	8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)	1 977	1 977

- ¹⁾ L'effet dilutif des attributions à base d'actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions à base d'actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de 14 millions (5 millions en 2015) d'attributions à base d'actions antidilutives a été exclu du calcul.

d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 8 février 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,205 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 20 mars 2017 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 22 février 2017.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2017 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 22 février 2017.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 11 – 0,25 \$ par action
Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 13 – 0,2375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 3 – 0,136125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 15 – 0,24375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 4 – 0,117863 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 17 – 0,24375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 5 – 0,275 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 19 – 0,2375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2875 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 21 – 0,35 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 9 – 0,275 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 23 – 0,388664 \$ par action

Note 14 Gestion des fonds propres

a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice sur le Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMRPCE ») publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). En vertu de ce régime, les fonds propres disponibles consolidés de la Société sont évalués en regard d'un montant requis de capital de risque déterminé selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont, pour la majeure partie, menées par Manufacturers ou ses filiales. Manufacturers est régie par le BSIF et est également assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du MMRPCE du BSIF. Certaines activités de réassurance des sociétés affiliées sont exercées à l'extérieur du groupe consolidé de Manufacturers.

Le BSIF mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, laquelle entrera en vigueur en 2018. En septembre 2016, le BSIF a publié la ligne directrice définitive intitulée « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie » (« TSAV ») qui remplacera le cadre du MMRPCE en 2018.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé.
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers.
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs.

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, dont les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de stress et des évaluations de risque de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

La mesure des fonds propres consolidés qui suit constitue le fondement des activités de gestion des fonds propres de la Société au niveau de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2016	2015
Total des capitaux propres	42 823 \$	41 938 \$
Ajusté pour tenir compte du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	(232)	(264)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	43 055	42 202
Capitaux propres admissibles	7 180	7 695
Total des fonds propres	50 235 \$	49 897 \$

b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la Société et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) interdit de déclarer ou de payer des dividendes sur les actions d'une société d'assurance lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que du fait de la déclaration ou du paiement de ces dividendes, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par les sociétés de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au surintendant au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du surintendant.

Puisque la Société est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

La Société et Manufacturers se sont engagées en faveur des porteurs de billets de la Fiducie II, série 1 (les « billets ») en circulation que si l'intérêt n'est pas versé en totalité en espèces sur les billets à toute date de versement de l'intérêt ou si Manufacturers décide que les porteurs de billets réinvestissent l'intérêt devant leur être versé sur les billets à toute date de versement de l'intérêt dans une nouvelle série d'actions de catégorie 1 de Manufacturers, Manufacturers s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur les actions privilégiées publiques de Manufacturers (au sens attribué à ce terme ci-après), s'il y en a en circulation, et si aucune action privilégiée publique de Manufacturers n'est en circulation, la SFM s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur ses actions privilégiées et ses actions ordinaires, dans chaque cas, jusqu'au sixième mois après la date de ce report. Le terme « actions privilégiées publiques de Manufacturers » désigne, à tout moment, les actions privilégiées de Manufacturers qui à ce moment-là : a) ont été émises au public (sauf les actions privilégiées de Manufacturers détenues en propriété effective par des membres du même groupe que Manufacturers); b) sont inscrites à la cote d'une Bourse reconnue, et c) confèrent une part de liquidation totale d'au moins 200 \$. Toutefois, si à un moment donné il y a plus d'une catégorie d'actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation, les actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation dont la catégorie a le rang le plus élevé seront, à toutes fins utiles, les actions privilégiées publiques de Manufacturers.

Note 15 Rémunération fondée sur des actions

a) Régimes d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions des dirigeants de la SFM (le « régime des dirigeants »), des unités d'actions différées et des options sur actions sont attribuées à certaines personnes. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent ou de la moyenne du cours de clôture des cinq jours précédents, selon le plus élevé des deux montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiert sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

Options en cours

	2016		2015	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
Exercices clos les 31 décembre				
En cours aux 1 ^{er} janvier	30	20,72 \$	30	20,82 \$
Attribuées	6	17,65	4	22,01
Exercées	(3)	15,49	(2)	15,33
Échues	(2)	32,92	(2)	30,43
Déchues	(1)	21,04	–	23,06
En cours aux 31 décembre	30	19,80 \$	30	20,72 \$
Exercibles aux 31 décembre	19	20,25 \$	20	21,45 \$

	Options en cours			Options exercibles		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
Exercice clos le 31 décembre 2016						
11,08 \$ – 20,99 \$	20	16,63 \$	5,30	13	16,31 \$	3,75
21,00 \$ – 29,99 \$	7	21,69 \$	6,82	3	21,61 \$	5,86
30,00 \$ – 40,38 \$	3	38,73 \$	0,70	3	38,73 \$	0,70
Total	30	19,80 \$	5,26	19	20,25 \$	3,66

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2016 a été estimée à 3,78 \$ (4,84 \$ en 2015) au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour ces options : taux d'intérêt sans risque de 1,50 % (1,75 % en 2015), taux de rendement des actions de 3,00 % (3,00 % en 2015), taux de volatilité prévu de 29,5 % (29,5 % en 2015) et durée prévue de 6,7 ans (6,7 ans en 2015). La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 était de 19 \$ (16 \$ en 2015).

b) Régimes d'unités d'actions différées

En 2000, la SFM a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD s'acquerraient sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2016, 633 000 UAD étaient en circulation (690 000 en 2015).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la SFM attribue au titre du régime des dirigeants des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée par les dividendes crédités au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2016, la Société a attribué 14 000 UAD (315 000 en 2015) à certains salariés, dont les droits relatifs sont acquis quatre ans après le jour de l'attribution. En 2016, 27 000 UAD (34 000 en 2015) ont été attribuées à certains salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2016, 83 000 UAD (85 000 en 2015) ont été attribuées à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs unités d'actions temporairement incessibles (« UATI ») et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD ont aussi été immédiatement acquis.

La juste valeur des 254 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 23,91 \$ l'unité, au 31 décembre 2016 (546 000 UAD émises à 20,74 \$ l'unité le 31 décembre 2015).

En vertu du régime d'actionnariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un montant au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. Au total, 1 million d'actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu de ce régime.

Exercices clos les 31 décembre

Nombre d'UAD (en milliers)	2016	2015
En cours aux 1 ^{er} janvier	2 542	2 332
Émises	254	546
Réinvesties	97	75
Rachetées	(184)	(411)
Renoncations et annulations	(27)	–
En cours aux 31 décembre	2 682	2 542

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2016, 633 000 (690 000 en 2015) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 1 235 000 (1 195 000 en 2015) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 814 000 (657 000 en 2015) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 était de 1 \$ (5 \$ en 2015).

La valeur comptable du passif lié aux UAD au 31 décembre 2016 était de 26 \$ (22 \$ en 2015) et était comprise dans les Autres passifs.

c) Régimes d'unités d'actions temporairement incessibles et régimes d'unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 7,6 millions d'UATI (5,6 millions en 2015) et 1,2 million d'UAR (0,8 million en 2015) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'unités d'actions temporairement incessibles de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées pour l'exercice était de 23,91 \$ l'unité au 31 décembre 2016 (20,74 \$ l'unité en 2015). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits des UATI et des UAR attribuées en février 2016 deviennent acquis 34 mois suivant la date d'attribution (15 décembre 2018), et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 était respectivement de 110 \$ et 9 \$ (respectivement de 93 \$ et 15 \$ en 2015).

La valeur comptable du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2016 était de 196 \$ (142 \$ en 2015) et était comprise dans les autres passifs.

d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la SFM permet aux salariés admissibles de choisir d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

Note 16 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite, à cotisations définies et à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

a) Caractéristiques des régimes de retraite

Pour atténuer le risque financier associé aux régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et aux régimes de soins de santé pour retraités, la Société a cessé, au fil du temps, d'offrir ces régimes aux nouveaux membres, et dans le cas des régimes de retraite, les a remplacés par des régimes d'accumulation de capital. Ces derniers comprennent des régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés. Reflet du passage des régimes à prestations définies aux régimes d'accumulation de capital, les obligations au titre des régimes de retraite fondés sur le salaire moyen de fin de carrière constituent moins de 50 % des obligations au titre des régimes de retraite de la Société à l'échelle mondiale, et le nombre des employés qui contribuent à ces régimes de retraite diminue chaque année.

Avant l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life plc par la Société, une provision a été constituée au bilan de Standard Life relativement à la poursuite de sa pratique d'accorder régulièrement des augmentations des prestations de retraite sur une base non contractuelle et ponctuelle. En 2016, la Société a décidé que ces augmentations ne seraient plus accordées à intervalles réguliers, afin d'harmoniser le traitement de l'ancien régime de Standard Life avec celui des autres régimes de Manuvie. Pour tenir compte de ce changement, la provision a été supprimée, entraînant une réduction de 55 \$ du passif net au titre des prestations définies de l'ancien régime de Standard Life, ce qui a été comptabilisé dans les résultats.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan. Des régimes d'invalidité sont également offerts au Canada et aux États-Unis.

Les plus importants parmi ces régimes de retraite et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes à prestations définies offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque année.

Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2017. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement d'une partie des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts au Canada

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période d'au moins cinq ans. Pour 2017, la capitalisation requise pour ce régime devrait être de 33 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions de la Société représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et seront éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés à l'employé.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés au moyen de stratégies visant à améliorer l'alignement entre les fluctuations des placements et les fluctuations des obligations.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour atténuer les risques liés au régime lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2016, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 35 % d'actifs sources de rendement et 65 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2016, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 22 % d'actifs sources de rendement et 78 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif, avec comme cibles finales 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif d'ici 2017. Au 31 décembre 2016, la répartition de l'actif du régime obtenu de l'acquisition de Standard Life s'établissait comme suit : 64 % d'actifs sources de rendement et 36 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :				
Solde de clôture à l'exercice précédent	4 823 \$	4 089 \$	713 \$	648 \$
Acquisitions	-	483	-	-
Regroupement de régimes ¹	143	-	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	52	54	1	1
Coût des services passés	(57)	-	-	-
Charges d'intérêts	196	183	28	27
Cotisations des participants	1	1	5	5
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	-	-	(2)	(2)
Modifications des hypothèses démographiques	(94)	(4)	(16)	-
Modifications des hypothèses économiques	116	(202)	20	(10)
(Profits) pertes découlant de la réduction	-	(9)	-	-
Prestations versées	(314)	(342)	(50)	(52)
Incidence des fluctuations des taux de change	(99)	570	(17)	96
Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre	4 767 \$	4 823 \$	682 \$	713 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Variation des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes, solde de clôture à l'exercice précédent	4 122 \$	3 442 \$	635 \$	538 \$
Acquisitions	–	406	–	–
Regroupement de régimes ¹	129	–	–	–
Produits d'intérêts	169	156	25	23
Cotisations de l'employeur	106	119	–	26
Cotisations des participants	1	1	5	5
Prestations versées	(314)	(342)	(50)	(52)
Frais administratifs	(7)	(6)	(2)	(1)
Écarts actuariels	158	(167)	8	(7)
Incidence des fluctuations des taux de change	(87)	513	(18)	103
Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre	4 277 \$	4 122 \$	603 \$	635 \$

¹ Au Canada, deux régimes de retraite de plus petite taille ont fusionné avec le régime de retraite principal de Manuvie en 2016. Les montants représentent la valeur des obligations au titre des régimes à prestations définies et des actifs transférés des régimes de retraite de plus petite taille au régime de retraite principal de Manuvie.

d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 767 \$	4 823 \$	682 \$	713 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 277	4 122	603	635
Déficit	490	701	79	78
Incidence du plafonnement de l'actif ¹	–	–	–	–
Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	490	701	79	78
Le déficit se compose de :				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(292)	(133)	(63)	(61)
Régimes non capitalisés	782	834	142	139
Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	490 \$	701 \$	79 \$	78 \$

¹ Aucun rapprochement n'a été effectué relativement à l'incidence du plafonnement de l'actif puisqu'il n'y a pas eu d'incidence au cours des exercices. En ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes est nettement plus élevée que les surplus qui sont prévus.

e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Membres actifs	637 \$	649 \$	38 \$	35 \$	403 \$	441 \$	20 \$	24 \$
Membres inactifs et retraités	2 528	2 685	502	540	1 199	1 048	122	114
Total	3 165 \$	3 334 \$	540 \$	575 \$	1 602 \$	1 489 \$	142 \$	138 \$

f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition réelle en pourcentage pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Au 31 décembre 2016								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 \$	1 %	19 \$	3 %	21 \$	2 %	– \$	–
Titres de capitaux propres ³	825	28 %	150	25 %	460	34 %	–	–
Titres d'emprunt	1 834	62 %	427	71 %	809	60 %	–	–
Autres placements ⁴	259	9 %	7	1 %	54	4 %	–	–
Total	2 933 \$	100 %	603 \$	100 %	1 344 \$	100 %	– \$	–

	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Au 31 décembre 2015								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 \$	1 %	21 \$	4 %	16 \$	1 %	– \$	–
Titres de capitaux propres ³	838	28 %	161	25 %	424	36 %	–	–
Titres d'emprunt	1 866	63 %	446	70 %	678	58 %	–	–
Autres placements ⁴	218	8 %	7	1 %	57	5 %	–	–
Total	2 947 \$	100 %	635 \$	100 %	1 175 \$	100 %	– \$	–

¹ Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de sociétés fermées, aux terrains forestiers et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 6 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2016 (6 % en 2015).

² Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs immobiliers, les créances hypothécaires et les actifs des contrats de rente collectifs. Au total, ces actifs représentent environ 3 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite canadiens au 31 décembre 2016 (3 % en 2015).

³ Les titres de capitaux propres comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,1 \$ (1,0 \$ en 2015) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis et de néant (néant en 2015) au Canada.

⁴ Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers, des terres agricoles et des contrats à terme standardisés gérés en 2016. Les autres actifs des régimes de retraite canadiens comprennent des placements dans des actifs immobiliers, des créances hypothécaires, une stratégie mondiale à rendement absolu et un contrat de rente collectif.

g) Coût des prestations, montant net comptabilisé aux états du résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies ¹	52 \$	54 \$	1 \$	1 \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	7	6	2	1
Coût des services passés – modifications ²	(57)	–	–	–
Coût au titre des services passés – réduction	–	(9)	–	–
Coût des services	2	51	3	2
Intérêt sur le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net ¹	27	27	3	4
Coût des prestations définies	29	78	6	6
Coût des cotisations définies	69	68	–	–
Coût des prestations, montant net	98 \$	146 \$	6 \$	6 \$

¹ Comprend les coûts des services et les charges d'intérêts pour les deux régimes regroupés dans le régime principal de Manuvie pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 décembre 2016.

² La variation du coût des services passés comprend (55 \$), ce qui tient compte de la suppression de la provision anticipée établie au cours d'exercices antérieurs des augmentations des prestations de retraite sur une base non contractuelle et ponctuelle des retraités de la Standard Life.

h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Écart actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies :				
Résultats réels	– \$	– \$	2 \$	2 \$
Modifications des hypothèses démographiques	94	4	16	–
Modifications des hypothèses économiques	(116)	202	(20)	10
Rendement des actifs des régimes (plus élevé) moins élevé que le taux d'actualisation	158	(167)	8	(7)
Total de l'incidence de la réévaluation	136 \$	39 \$	6 \$	5 \$

i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	4,1 %	4,4 %	4,1 %	4,3 %	3,9 %	4,1 %	4,0 %	4,1 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	8,8 %	9,0 %	s. o.	s. o.	6,0 %	6,1 %
Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	4,4 %	4,0 %	4,3 %	3,9 %	4,1 %	3,8 %	4,1 %	4,0 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	9,0 %	8,3 %	s. o.	s. o.	6,1 %	6,3 %

¹ Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

² Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis était de 8,8 % passant graduellement à 5,0 % pour 2032 et les exercices subséquents (9,0 % en 2015 passant graduellement à 5,0 % pour 2032), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 9,0 % passant graduellement à 5,0 % pour 2032 et les exercices subséquents (8,3 % en 2015 passant graduellement à 5,0 % pour 2028). Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités offerts au Canada était de 6,0 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,1 % en 2015 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 6,1 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,3 % en 2015 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2016	États-Unis	Canada
Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	22,7
Femmes	23,9	24,6
Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans		
Hommes	23,9	23,8
Femmes	25,4	25,6

j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2016	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
Taux d'actualisation		
Incidence d'une hausse de 1 %	(452)\$	(66)\$
Incidence d'une baisse de 1 %	538	81
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	26
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(22)
Taux de mortalité¹		
Incidence d'une baisse de 10 %	116	18

¹ Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,9 année pour les hommes et les femmes américains et de 0,8 année pour les hommes et les femmes canadiens.

k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Régimes offerts aux É.-U.	9,2	9,4	9,1	9,0
Régimes offerts au Canada	12,7	13,6	14,2	14,2

l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présentait comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2016	2015	2016	2015
Régimes à prestations définies	106 \$	119 \$	– \$	26 \$
Régimes à cotisations définies	69	68	–	–
Total	175 \$	187 \$	– \$	26 \$

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 s'élèvent à 100 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 73 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 10 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

Note 17 Participations dans des entités structurées

À titre d'investisseur et de gestionnaire de placements, la Société entretient des relations avec divers types d'entités dont la fonction est de générer des rendements et des honoraires de placement. La Société entretient aussi des relations avec des entités qui sont utilisées afin de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Quelques-unes de ces entités peuvent posséder certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité ne s'identifie pas simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré. De telles entités sont identifiées comme étant des entités structurées.

Aux fins de l'évaluation de l'importance de la présentation des entités structurées, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité structurée, notamment si l'entité est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. En outre, l'importance de la relation avec l'entité structurée pour la Société est évaluée, en tenant compte de facteurs tels que le placement de la Société dans l'entité structurée en pourcentage du total des placements de la Société, les rendements tirés de l'entité structurée en pourcentage du montant net total des revenus de placement, sa taille en pourcentage du total des actifs gérés et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de sa relation avec l'entité structurée.

La Société n'a fourni à ses entités structurées aucun soutien financier ou autre, sauf si elle en avait l'obligation contractuelle.

La Société ne présente pas dans cette note ses participations dans des fonds mezzanine et des titres adossés à des créances avec flux groupés puisque ces participations ne sont pas importantes.

a) Entités structurées consolidées

Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de tels placements. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2016, les actifs de terrains forestiers de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 920 \$ (891 \$ en 2015). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

Entités structurées de financement

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles garanties et à taux variable et des marges de crédit hypothécaire. Des entités structurées consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer les titres de fonds propres de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 4.

b) Entités structurées non consolidées

Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente le placement de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

	Placement de la Société ¹		Exposition maximale de la Société à une perte ²	
	2016	2015	2016	2015
Aux 31 décembre				
Baux adossés ³	3 369 \$	3 549 \$	3 369 \$	3 549 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables ⁴	736	648	749	677
Sociétés de placements immobiliers ⁵	327	263	327	263
Total	4 432 \$	4 460 \$	4 445 \$	4 489 \$

¹ Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et le cumul des autres éléments du résultat global.

² L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 18. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou par suite d'une catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières, ou d'une saisie en ce qui a trait aux sociétés d'habitation à loyer modique.

³ Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

⁴ Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

⁵ Ces entités, qui comprennent le Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas des rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

Entités structurées de financement

Le tableau suivant présente les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités.

	Placement de la Société ¹	
	2016	2015
Aux 31 décembre		
Manulife Finance (Delaware), L.P. ²	876 \$	1 438 \$
Manulife Financial Capital Trust II ³	1 000	1 000
Total	1 876 \$	2 438 \$

¹ La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès des entités structurées et le placement de la Société dans le capital subordonné de ces entités et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et ces entités, le cas échéant.

² Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 11, 12 et 18.

³ Cette entité est une société d'investissement à capital variable qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir la note 12.

i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec de nombreuses autres entités (les « autres entités ») qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou de capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les autres placements comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des titres de sociétés fermées. La majorité de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. La Société estime que ses relations avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ses relations avec d'autres entités se limite généralement au placement dans celles-ci et aux montants engagés pour investissement, mais qui ne sont pas encore apportés. Les produits que la Société tire de ces entités sont comptabilisés dans les revenus de placement, montant net, et les autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces entités.

ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par diverses entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés et publics, afin de générer des rendements des placements, qui sont comptabilisés dans les revenus de placement, montant net. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances

hypothécaires sont inclus dans les titres d'emprunt et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 4. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs :

	2016				2015
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
Aux 31 décembre					
AAA	943 \$	73 \$	1 253 \$	2 269 \$	2 183 \$
AA	–	–	393	393	110
A	–	–	592	592	719
BBB	4	–	217	221	137
BB et moins	16	1	21	38	66
Total de l'exposition de la Société	963 \$	74 \$	2 476 \$	3 513 \$	3 215 \$

iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est la promotrice, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

La Société estime que ses relations avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 4 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 903 \$ au 31 décembre 2016 (1 582 \$ en 2015). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 170 930 \$ au 31 décembre 2016 (160 020 \$ en 2015).

Note 18 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance ou de gestion de patrimoine, en matière de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à vérifier que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec et en Ontario. Les poursuites se fondent sur des allégations que la Société n'aurait pas respecté ses obligations de communication d'informations sur son exposition aux risques de prix de marché touchant les fonds distincts et les produits de rentes à capital variable assorties d'une garantie. Le 31 janvier 2017, nous avons annoncé avoir conclu une entente de règlement pour ces deux recours collectifs contre un paiement total de 69 \$. Le paiement est entièrement couvert par l'assurance et la Société n'a reconnu aucune responsabilité. L'entente de règlement est sujette à l'approbation des cours de l'Ontario et du Québec.

Deux recours collectifs putatifs contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») sont en instance, un à New York et l'autre en Californie. Les demanderesse allèguent que JHUSA aurait enfreint, et continuerait d'enfreindre, les modalités contractuelles de certains contrats d'assurance vie universelle souscrits entre 1990 et 2006 environ, en intégrant des frais inacceptables dans le calcul de ses coûts d'assurance. La Société est d'avis que le calcul de ses coûts d'assurance était, et continue d'être, conforme aux modalités des contrats et entend se défendre vigoureusement contre ses allégations. Les deux recours en sont à l'étape de la présentation des communications préalables et il est prématuré de tenter de prédire l'issue probable ou les diverses issues possibles de ces recours.

b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2016, ces engagements s'élevaient à 7 505 \$ (5 680 \$ en 2015), dont un montant de 268 \$ (172 \$ en 2015) expirait dans les 30 jours, 2 665 \$ (1 743 \$ en 2015), dans les 31 à 365 jours, et 4 572 \$ (3 765 \$ en 2015), dans plus de un an.

c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2016, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 83 \$ (109 \$ en 2016), étaient en cours.

d) Garanties

i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débentures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite entièrement détenue non consolidée.

ii) Garanties relatives à The Manufacturers Life Insurance Company

Le 29 janvier 2007, la SFM a fourni une garantie subordonnée, comme modifiée et mise à jour le 13 janvier 2017, à l'égard des actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers et de toute autre catégorie d'actions privilégiées de rang égal aux actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers. Pour le capital suivant des émissions de débentures subordonnées de Manufacturers, la SFM a fourni une garantie subordonnée le jour de l'émission : 500 \$, le 17 février 2012; 200 \$, le 25 février 2013; 250 \$, le 29 novembre 2013; 500 \$, le 21 février 2014; 500 \$, le 1^{er} décembre 2014; 750 \$, le 10 mars 2015; 350 \$, le 1^{er} juin 2015; et 1 000 \$, le 20 novembre 2015.

Le 1^{er} juillet 2015, la SFM a fourni une garantie subordonnée de 400 \$ pour les débentures subordonnées prises en charge par Manufacturers dans le cadre de l'acquisition de la Standard Life lors de l'absorption de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada à cette date. La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada a été acquise par Manufacturers le 30 janvier 2015.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

Information tirée des états résumés du résultat consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016	SFM	Activités	Autres	Ajustements	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées	de consolidation	total consolidé	
Total des produits	518 \$	53 051 \$	1 941 \$	(2 173)\$	53 337 \$	44 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 929	3 455	(898)	(2 557)	2 929	(1)

Exercice clos le 31 décembre 2015	SFM	Activités	Autres	Ajustements	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées	de consolidation	total consolidé	
Total des produits	401 \$	33 877 \$	1 491 \$	(1 339)\$	34 430 \$	100 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 191	1 983	118	(2 101)	2 191	28

États résumés de la situation financière consolidés

Au 31 décembre 2016	SFM	Activités	Autres	Ajustements	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées	de consolidation	total consolidé	
Placements	161 \$	315 201 \$	6 507 \$	–	321 869 \$	6 \$
Total des autres actifs	48 073	99 718	15 136	(79 292)	83 635	1 085
Actif net des fonds distincts	–	315 177	–	–	315 177	–
Passifs des contrats d'assurance	–	296 896	19 122	(18 513)	297 505	–
Passifs des contrats de placement	–	3 275	–	–	3 275	–
Passif net des fonds distincts	–	315 177	–	–	315 177	–
Total des autres passifs	6 402	66 999	1 539	(13 039)	61 901	882

Au 31 décembre 2015	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	122 \$	301 645 \$	5 739 \$	– \$	307 506 \$	5 \$
Total des autres actifs	43 248	97 926	15 491	(74 549)	82 116	1 651
Actif net des fonds distincts	–	313 249	–	–	313 249	–
Passifs des contrats d'assurance	–	284 647	18 197	(17 556)	285 288	–
Passifs des contrats de placement	–	3 497	–	–	3 497	–
Passif net des fonds distincts	–	313 249	–	–	313 249	–
Total des autres passifs	2 211	69 334	1 445	(14 091)	58 899	1 447

iii) Garanties relatives à John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »)

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 23.

e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société cède ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présentait comme suit :

Aux 31 décembre	2016		2015	
	Titres d'emprunt	Divers	Titres d'emprunt	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	4 678 \$	99 \$	4 619 \$	20 \$
Obligations réglementaires	409	78	445	82
Immeubles	–	22	–	41
Mises en pension de titres	255	–	268	–
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	–	464	–	455
Divers	3	174	2	139
Total	5 345 \$	837 \$	5 334 \$	737 \$

f) Obligations en vertu de contrats de location

La Société a un certain nombre d'obligations en vertu de contrats de location simple, principalement pour l'utilisation de bureaux. Le montant total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats de location simple non résiliables est de 966 \$ (1 056 \$ en 2015). Les paiements annuels sont inclus à la section « Risque d'illiquidité » de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2016 de la Société.

g) Contrats avec participation

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

Note 19 Information sectorielle

La Société est constituée de la Division Asie, de la Division canadienne et de la Division américaine, ainsi que du secteur Services généraux et autres. Chaque division a une responsabilité à l'égard des profits et des pertes, et élabore des produits, des services et des stratégies de distribution selon le profil de ses activités et les besoins de son marché. Les principaux produits et services de chaque secteur sont les suivants :

Protection (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Offre divers produits d'assurance vie individuelle et d'assurance soins de longue durée individuelle et collective. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe.

Gestion de patrimoine et d'actifs (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Offre des produits et services en matière de prestations de retraite et de fonds communs de placement. Ce secteur offre également divers produits relatifs à la retraite dans le cadre de régimes collectifs d'avantages sociaux, et distribue des produits par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance et des courtiers liés à la Société, des maisons de courtage, des planificateurs financiers, des promoteurs de régimes de retraite, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

Autres services de gestion de patrimoine (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Comprend les produits de rente, les produits à prime unique et les produits bancaires. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens. Les contrats de rente fournissent des options de placement non garanties, partiellement garanties et garanties en totalité par l'entremise des produits du fonds général et des fonds distincts. Ce secteur distribue des produits par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance et des courtiers liés à la Société, des planificateurs financiers et des banques.

Services généraux et autres. Se compose du rendement des placements sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux divisions d'exploitation, et des coûts de financement, des services externes de gestion d'actifs, des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les coûts indirects sont répartis entre les secteurs selon des formules de répartition appliquées uniformément, alors que les fonds propres sont attribués aux secteurs de la Société selon une méthode fondée sur le risque. L'incidence sur les états du résultat consolidés des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles (voir la note 8) est présentée dans le secteur Services généraux et autres.

Les actifs et le rendement (revenus de placement, montant net et recouvrement (charge) d'impôt) de 2015 sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres affectés à chaque secteur d'exploitation ont été retraités en fonction de la méthodologie utilisée en 2016.

Par secteur

Au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	12 111 \$	4 366 \$	6 703 \$	88 \$	23 268 \$
Rentes et régimes de retraite	3 474	606	284	–	4 364
Primes, montant net	15 585	4 972	6 987	88	27 632
Revenus de placement, montant net	2 143	4 255	7 980	146	14 524
Autres produits	1 566	3 480	5 591	544	11 181
Total des produits	19 294	12 707	20 558	778	53 337
Prestations et charges					
Assurance vie et maladie	10 435	5 207	10 829	806	27 277
Rentes et régimes de retraite	2 913	1 179	2 765	–	6 857
Prestations et sinistres, montant net	13 348	6 386	13 594	806	34 134
Charges d'intérêts	146	305	45	517	1 013
Autres charges	4 241	4 279	5 619	722	14 861
Total des prestations et charges	17 735	10 970	19 258	2 045	50 008
Résultat avant impôts sur le résultat	1 559	1 737	1 300	(1 267)	3 329
Recouvrement (charge) d'impôt	(243)	(250)	(166)	463	(196)
Résultat net	1 316	1 487	1 134	(804)	3 133
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	115	–	–	28	143
Titulaires de contrats avec participation	60	1	–	–	61
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 141 \$	1 486 \$	1 134 \$	(832)\$	2 929 \$
Total de l'actif	92 783 \$	214 467 \$	384 010 \$	29 421 \$	720 681 \$

Au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	8 707 \$	3 926 \$	6 997 \$	90 \$	19 720 \$
Rentes et régimes de retraite	2 788	504	913	–	4 205
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	–	(7 996)	–	(7 996)
Primes, montant net	11 495	4 430	(86)	90	15 929
Revenus de placement, montant net	1 073	2 511	4 685	134	8 403
Autres produits	1 434	3 124	5 350	190	10 098
Total des produits	14 002	10 065	9 949	414	34 430
Prestations et charges					
Assurance vie et maladie	6 724	4 201	(124)	624	11 425
Rentes et régimes de retraite	2 488	584	2 844	–	5 916
Prestations et sinistres, montant net	9 212	4 785	2 720	624	17 341
Charges d'intérêts	124	471	59	447	1 101
Autres charges	3 272	4 057	5 273	768	13 370
Total des prestations et charges	12 608	9 313	8 052	1 839	31 812
Résultat avant impôts sur le résultat	1 394	752	1 897	(1 425)	2 618
Recouvrement (charge) d'impôt	(175)	(279)	(437)	563	(328)
Résultat net	1 219	473	1 460	(862)	2 290
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	77	–	–	(8)	69
Titulaires de contrats avec participation	37	(7)	–	–	30
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 105 \$	480 \$	1 460 \$	(854)\$	2 191 \$
Total de l'actif	82 584 \$	202 419 \$	385 011 \$	32 857 \$	702 871 \$

Les résultats par secteur d'activité de la Société diffèrent de ceux obtenus par la répartition géographique du fait, essentiellement, de la répartition des résultats du secteur Services généraux et autres de la Société entre les différents secteurs géographiques auxquels ils se rapportent.

Par emplacement géographique

Exercice clos le 31 décembre 2016	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	12 184 \$	3 909 \$	6 705 \$	470 \$	23 268 \$
Rentes et régimes de retraite	3 474	606	284	–	4 364
Primes, montant net	15 658	4 515	6 989	470	27 632
Revenus de placement, montant net	2 368	4 096	7 880	180	14 524
Autres produits	1 608	3 443	6 105	25	11 181
Total des produits	19 634 \$	12 054 \$	20 974 \$	675 \$	53 337 \$

Exercice clos le 31 décembre 2015	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	8 776 \$	3 454 \$	6 999 \$	491 \$	19 720 \$
Rentes et régimes de retraite	2 788	504	913	–	4 205
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	–	(7 996)	–	(7 996)
Primes, montant net	11 564	3 958	(84)	491	15 929
Revenus de placement, montant net	1 128	2 884	4 273	118	8 403
Autres produits	1 455	2 891	5 740	12	10 098
Total des produits	14 147 \$	9 733 \$	9 929 \$	621 \$	34 430 \$

Note 20 Parties liées

a) Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées se sont déroulées dans le cours normal des affaires et dans des conditions normales de concurrence.

b) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, et MFCT, fiducie non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 11, 12 et 17.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme le personnel clé. Par conséquent, le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Avantages à court terme	33 \$	34 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
Paielements fondés sur des actions	44	44
Indemnités de fin de contrat de travail	4	1
Autres avantages à long terme	3	3
Total	87 \$	85 \$

Note 21 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation détenues directement et indirectement de Manuvie.

Au 31 décembre 2016

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Adresse	Description
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation	Michigan, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	Michigan, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Advisers, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Funds, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Asset Management (US) LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de gestion d'actifs
Hancock Natural Resource Group, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles forestiers et agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York	New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Investment Management Services, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Life & Health Insurance Company	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.	Wilmington, Delaware, États-Unis	Agence d'assurance
John Hancock Insurance Company of Vermont	Vermont, États-Unis	Filiale d'assurance captive

Au 31 décembre 2016
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à
côté du nom de la société)

	Adresse	Description
Manulife Reinsurance Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits bancaires intégrés et de services non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Asset Management Holdings (Canada) Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion d'actifs Manuvie limitée	Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-américaine, première compagnie d'assurance	Toronto, Canada	Société canadienne d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited	Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
Manulife Resources Limited	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Manulife Property Limited Partnership	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières
Manulife Western Holdings Limited Partnership	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Manulife Property Limited Partnership II	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières et des actions et obligations étrangères
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	Oakville, Canada	Courtier en épargne collective de la Division canadienne
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P & C Limited	St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD
Manulife Financial Asia Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC	Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited	Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Vietnam) Company Limited	Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited	Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)	Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd.	Taipei, Taïwan	Société de gestion d'actifs
Manulife Life Insurance Company	Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Japan) Limited	Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited (91,9 %) ¹	Bangkok, Thaïlande	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited (94,2 %) ¹	Bangkok, Thaïlande	Gestionnaire de placements
Manulife Holdings Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management Services Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.	Makati City, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Insurance Corporation (60 %)	Makati City, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société de gestion de portefeuille qui offre des fonds communs de placement et des fonds discrétionnaires

Au 31 décembre 2016
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à
côté du nom de la société)

	Adresse	Description
Manulife Asset Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Services d'assurance Berkshire Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Asset Management (North America) Limited	Toronto, Canada	Conseiller en placements
Regional Power Inc.	Mississauga, Canada	Promoteur et exploitant d'installations hydroélectriques
John Hancock Reassurance Company Ltd.	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées

¹⁾ Les droits de vote en pourcentage de la SFM sont les mêmes que la participation en pourcentage, à l'exception de Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited et Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited où les droits de vote de la SFM sont respectivement de 98,0 % et 98,5 %.

Note 22 Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2016 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2016	2015
Fonds du marché monétaire	2 à 3 %	2 à 3 %
Fonds à revenu fixe	14 à 15 %	12 à 16 %
Fonds équilibrés	22 à 24 %	23 à 27 %
Fonds d'actions	59 à 61 %	56 à 59 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des titres diversifiés ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être considérés comme des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit.

Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2016	2015
Placements à la valeur de marché		
Trésorerie et titres à court terme	4 524 \$	4 370 \$
Titres d'emprunt	15 651	15 269
Actions	12 458	13 079
Fonds communs de placement	278 966	277 015
Autres placements	4 552	4 538
Revenus de placement à recevoir	201	205
Autres actifs et passifs, montant net	(644)	(729)
Total de l'actif net des fonds distincts	315 708 \$	313 747 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts		
Détenu par les titulaires de contrats	315 177 \$	313 249 \$
Détenu par la Société	531	498
Total de l'actif net des fonds distincts	315 708 \$	313 747 \$

Le total de l'actif net des fonds distincts est présenté séparément dans les états de la situation financière consolidés, et les informations sur la juste valeur des fonds distincts sont présentées à la note 4 g).

Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats		
Dépôts des titulaires de contrats	33 130 \$	32 785 \$
Transferts au fonds général, montant net	(878)	(798)
Paiements aux titulaires de contrats	(39 731)	(41 174)
	(7 479)	(9 187)
Montants liés aux placements		
Intérêts et dividendes	15 736	17 487
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur placements	4 097	(16 080)
	19 833	1 407
Divers		
Honoraires de gestion et d'administration	(4 386)	(4 337)
Obtenus par l'acquisition de la Standard Life	-	32 171
Incidence des fluctuations des taux de change	(6 007)	36 959
	(10 393)	64 793
Ajouts, montant net	1 961	57 013
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	313 747	256 734
Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice	315 708 \$	313 747 \$

L'actif des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les passifs liés aux garanties sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2016 de la Société fournit de l'information concernant les risques associés aux garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les SignatureNotes établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché et qui sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats prévoient des choix de placements à capital variable et des choix de placements à durée fixe. Ces derniers donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de

marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM sont situés à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada). Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) sont décrites à la note 14.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York, du Massachusetts et du Vermont, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 14.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie, ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de sa garantie.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2016	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	161 \$	109 063 \$	213 043 \$	(398)\$	321 869 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	47 758	6 457	17 504	(71 719)	–
Actifs de réassurance	–	51 537	10 069	(26 654)	34 952
Autres actifs	315	28 718	41 723	(22 073)	48 683
Actif net des fonds distincts	–	174 917	142 400	(2 140)	315 177
Total de l'actif	48 234 \$	370 692 \$	424 739 \$	(122 984)\$	720 681 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	147 504 \$	177 524 \$	(27 523)\$	297 505 \$
Passifs des contrats de placement	–	1 251	2 027	(3)	3 275
Autres passifs	252	28 892	41 653	(21 772)	49 025
Dette à long terme	5 689	–	7	–	5 696
Instruments de capitaux propres	461	627	6 226	(134)	7 180
Passif net des fonds distincts	–	174 917	142 400	(2 140)	315 177
Capitaux propres	41 832	17 501	53 912	(71 413)	41 832
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	248	–	248
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	742	1	743
Total du passif et des capitaux propres	48 234 \$	370 692 \$	424 739 \$	(122 984)\$	720 681 \$

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2015	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	122 \$	108 736 \$	199 031 \$	(383)\$	307 506 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	42 919	6 684	17 653	(67 256)	–
Actifs de réassurance	–	52 027	9 579	(26 180)	35 426
Autres actifs	329	30 271	39 026	(22 936)	46 690
Actif net des fonds distincts	–	178 421	136 753	(1 925)	313 249
Total de l'actif	43 370 \$	376 139 \$	402 042 \$	(118 680)\$	702 871 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	147 401 \$	164 928 \$	(27 041)\$	285 288 \$
Passifs des contrats de placement	–	1 324	2 177	(4)	3 497
Autres passifs	524	30 131	40 939	(22 243)	49 351
Dette à long terme	1 687	–	16	150	1 853
Instruments de capitaux propres	–	1 209	7 185	(699)	7 695
Passif net des fonds distincts	–	178 421	136 753	(1 925)	313 249
Capitaux propres	41 159	17 653	49 266	(66 919)	41 159
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	187	–	187
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	591	1	592
Total du passif et des capitaux propres	43 370 \$	376 139 \$	402 042 \$	(118 680)\$	702 871 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2016	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes, montant net	– \$	5 021 \$	22 611 \$	– \$	27 632 \$
Produits (pertes) de placement, montant net	475	6 191	9 102	(1 244)	14 524
Autres produits, montant net	43	2 569	11 108	(2 539)	11 181
Total des produits	518	13 781	42 821	(3 783)	53 337
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	10 340	24 748	(954)	34 134
Commissions, placements et frais généraux	11	3 272	13 016	(1 840)	14 459
Autres charges	259	59	2 086	(989)	1 415
Total des prestations et charges	270	13 671	39 850	(3 783)	50 008
Résultat avant impôts sur le résultat	248	110	2 971	–	3 329
(Charge) recouvrement d'impôt	28	251	(475)	–	(196)
Résultat après impôts sur le résultat	276	361	2 496	–	3 133
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	2 653	211	572	(3 436)	–
Résultat net	2 929 \$	572 \$	3 068 \$	(3 436)\$	3 133 \$
Résultat net attribué aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	143 \$	– \$	143 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	(48)	61	48	61
Actionnaires	2 929	620	2 864	(3 484)	2 929
	2 929 \$	572 \$	3 068 \$	(3 436)\$	3 133 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2015	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes, montant net, avant la réassurance du bloc fermé	– \$	3 161 \$	20 764 \$	– \$	23 925 \$
Primes cédées, nettes de commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	(6 813)	(1 766)	583	(7 996)
Primes, montant net	–	(3 652)	18 998	583	15 929
Produits (pertes) de placement, montant net	476	4 014	4 837	(924)	8 403
Autres produits, montant net	(75)	2 110	11 069	(3 006)	10 098
Total des produits	401	2 472	34 904	(3 347)	34 430
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	(1 146)	19 540	(1 053)	17 341
Commissions, placements et frais généraux	19	3 158	11 949	(2 114)	13 012
Autres charges	185	267	1 187	(180)	1 459
Total des prestations et charges	204	2 279	32 676	(3 347)	31 812
Résultat avant impôts sur le résultat	197	193	2 228	–	2 618
(Charge) recouvrement d'impôt	(57)	276	(547)	–	(328)
Résultat après impôts sur le résultat	140	469	1 681	–	2 290
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	2 051	80	549	(2 680)	–
Résultat net	2 191 \$	549 \$	2 230 \$	(2 680)\$	2 290 \$
Résultat net attribué aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	69 \$	– \$	69 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	–	31	(1)	30
Actionnaires	2 191	549	2 130	(2 679)	2 191
	2 191 \$	549 \$	2 230 \$	(2 680)\$	2 290 \$

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	2 929 \$	572 \$	3 068 \$	(3 436)\$	3 133 \$
Ajustements en fonction des éléments du résultat net sans effet sur la trésorerie					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(2 653)	(211)	(572)	3 436	–
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	–	5 225	12 789	–	18 014
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	–	58	(58)	–	–
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance	–	(1 444)	602	–	(842)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	–	(5)	83	–	78
Autres amortissements	2	284	407	–	693
(Profits) pertes réalisés et latents nets et perte de valeur sur les actifs	(9)	(917)	(1 878)	–	(2 804)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	3	391	(629)	–	(235)
Charge au titre des options sur actions	–	(1)	20	–	19
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	272	3 952	13 832	–	18 056
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	1 950	111	–	(2 061)	–
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	171	(1 290)	99	–	(1 020)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 393	2 773	13 931	(2 061)	17 036
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	(32)	(34 656)	(69 371)	–	(104 059)
Cessions et remboursements	–	32 343	49 658	–	82 001
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	(35)	(151)	–	(186)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(5 706)	–	–	5 706	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(495)	–	(495)
Apport de capital à des filiales non consolidées	–	(350)	–	350	–
Remboursement de capital des filiales non consolidées	–	1	–	(1)	–
Billets à recevoir de sociétés affiliées	–	–	544	(544)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	344	(344)	–
Billets à recevoir de filiales	(6)	(40)	–	46	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 744)	(2 737)	(19 471)	5 213	(22 739)
Activités de financement					
Augmentation (diminution) des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	–	–	(23)	–	(23)
Émission de la dette à long terme	3 899	–	–	–	3 899
Remboursement de la dette à long terme, montant net	–	–	(158)	–	(158)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	479	–	–	–	479
Rachat d'instruments de capitaux propres	–	–	(949)	–	(949)
Emprunts (remboursement) de fonds, montant net	–	(1)	(18)	–	(19)
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	–	–	847	–	847
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	(157)	–	(157)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 593)	–	–	–	(1 593)
Dividendes payés à la société mère	–	–	(2 061)	2 061	–
Distributions aux (apports des) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	10	–	10
Actions ordinaires émises, montant net	66	–	5 706	(5 706)	66
Actions privilégiées émises, montant net	884	–	–	–	884
Apport de capital par la société mère	–	–	350	(350)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(1)	1	–
Billets à payer à des sociétés affiliées	–	(544)	–	544	–
Billets à payer à la société mère	–	–	46	(46)	–
Billets à payer à des filiales	(344)	–	–	344	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 391	(545)	3 592	(3 152)	3 286
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	40	(509)	(1 948)	–	(2 417)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(1)	(149)	(197)	–	(347)
Solde au début de l'exercice	122	4 445	12 435	–	17 002
Solde à la fin de l'exercice	161	3 787	10 290	–	14 238
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	122	4 938	12 825	–	17 885
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(493)	(390)	–	(883)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	122	4 445	12 435	–	17 002
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	161	4 317	10 673	–	15 151
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(530)	(383)	–	(913)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	161 \$	3 787 \$	10 290 \$	– \$	14 238 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :					
Intérêts reçus	– \$	4 523 \$	5 966 \$	61 \$	10 550 \$
Intérêts versés	210	144	1 397	(768)	983
Impôts payés	35	68	738	–	841

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Activités d'exploitation					
Résultat net	2 191 \$	549 \$	2 230 \$	(2 680)\$	2 290 \$
Ajustements en fonction des éléments du résultat net sans effet sur la trésorerie					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(2 051)	(80)	(549)	2 680	–
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	–	(3 223)	10 675	–	7 452
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	–	59	144	–	203
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	830	561	–	1 391
Transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	–	90	–	90
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	2	105	473	–	580
Autres amortissements	(191)	606	3 072	–	3 487
(Profits) pertes réalisés et latents nets et perte de valeur sur les actifs	5	150	(498)	–	(343)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	–	–	16	–	16
Charge au titre des options sur actions					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	(44)	(1 004)	16 214	–	15 166
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	4 000	398	291	(4 689)	–
Diminution de la trésorerie découlant de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	(1 336)	(687)	–	(2 023)
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	38	1 429	(4 236)	–	(2 769)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 994	(513)	11 582	(4 689)	10 374
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	–	(31 061)	(46 080)	–	(77 141)
Cessions et remboursements	179	29 893	36 870	–	66 942
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	31	71	–	102
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(2 392)	–	–	2 392	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(3 808)	–	(3 808)
Apport de capital à des filiales non consolidées	–	(447)	–	447	–
Remboursement de capital des filiales non consolidées	–	59	–	(59)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	(31)	31	–
Billets à recevoir de filiales	30	–	180	(210)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 183)	(1 525)	(12 798)	2 601	(13 905)
Activités de financement					
(Diminution) augmentation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	–	–	(212)	–	(212)
Remboursement de la dette à long terme	(2 243)	–	–	–	(2 243)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	–	–	2 089	–	2 089
Rachat d'instruments de capitaux propres	(350)	–	–	–	(350)
Emprunts (remboursement) de fonds, montant net	–	(39)	(7)	–	(46)
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	–	–	436	–	436
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	(351)	–	(351)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 427)	–	–	–	(1 427)
(Distributions aux) apports des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	61	–	61
Actions ordinaires émises, montant net	37	–	2 392	(2 392)	37
Dividendes payés à la société mère	–	(291)	(4 398)	4 689	–
Profit (perte) sur opérations intersociétés	–	18	(18)	–	–
Apport de capital par la société mère	–	–	447	(447)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(59)	59	–
Billets à payer à la société mère	–	(180)	(30)	210	–
Billets à payer à des filiales	31	–	–	(31)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 952)	(492)	350	2 088	(2 006)
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(2 141)	(2 530)	(866)	–	(5 537)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	3	1 056	1 043	–	2 102
Solde au début de l'exercice	2 260	5 918	12 259	–	20 437
Solde à la fin de l'exercice	122	4 444	12 436	–	17 002
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	2 260	6 311	12 508	–	21 079
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(393)	(249)	–	(642)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	2 260	5 918	12 259	–	20 437
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	122	4 938	12 825	–	17 885
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(494)	(389)	–	(883)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	122 \$	4 444 \$	12 436 \$	– \$	17 002 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :					
Intérêts reçus	11 \$	4 512 \$	5 422 \$	(20)\$	9 925 \$
Intérêts versés	212	131	1 135	(407)	1 071
Impôts payés	–	20	767	–	787

Note 24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Informations actuarielles supplémentaires

Provenance du résultat

Pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée, Manuvie s'appuie sur la provenance du résultat. Il s'agit d'un des outils essentiels pour la compréhension et la gestion des activités de la Société. La provenance du résultat est établie conformément aux lignes directrices prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et au projet de lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). Dans le tableau de la provenance du résultat, le résultat est réparti en sept catégories : profit attendu des contrats en vigueur, incidence des affaires nouvelles, profits ou pertes liés aux résultats techniques (profits et pertes réels par rapport aux résultats attendus), incidence des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, résultat découlant des fonds excédentaires, divers et impôts sur le résultat. Ensemble, ces éléments expliquent le résultat net attribué aux actionnaires de 2 929 millions de dollars enregistré en 2016.

Ces sept catégories sont décrites ci-dessous :

Le profit attendu des contrats en vigueur représente le montant porté en réduction des provisions pour écarts défavorables (« PPÉD ») constituées sur les secteurs d'assurance qui ne génèrent pas d'honoraires, et qui est déterminé selon une formule prescrite, auquel s'ajoutent le résultat net prévu des secteurs qui génèrent des honoraires et les marges prévues sur les contrats d'un an renouvelables, comme ceux de l'Assurance collective. Les PPÉD, qui sont une exigence prévue par les normes de pratique actuarielles canadiennes, sont des sommes excédentaires retenues en sus du coût prévu de la libération des obligations contractuelles afin de constituer une marge de sécurité. Ces provisions sont réduites à mesure que la Société se libère du risque associé aux obligations contractuelles. L'augmentation en 2016 par rapport à 2015 découle principalement de fluctuations favorables des devises, de la croissance des volumes des contrats en vigueur en Asie et de la diminution de l'amortissement des coûts d'acquisition différés sur les contrats de rente à capital variable en vigueur aux États-Unis.

Dans nos secteurs des fonds communs de placement et de la gestion d'actifs, tout le résultat avant impôt est présenté dans le profit prévu découlant des contrats en vigueur, à l'exception des frais d'acquisition non capitalisés qui sont présentés au poste Incidence des affaires nouvelles.

L'incidence des affaires nouvelles représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition. La souscription d'affaires nouvelles crée une valeur économique, qui est contrebalancée par les PPÉD et les autres limites prescrites quant à l'incorporation de cette valeur économique au titre des provisions techniques. Dans le cas des affaires pour lesquelles il n'y a pas de provisions techniques, cela représente le coût initial non reportable de conclusion du contrat. Le gain des affaires nouvelles a été supérieur en 2016 par rapport à 2015, surtout en raison de la hausse des volumes de souscriptions de produits d'assurance et d'autres services de gestion de patrimoine en Asie.

Les profits ou pertes liés aux résultats techniques sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur des contrats, les honoraires et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période en cours diffèrent des résultats prévus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. Ils tiennent aussi compte des profits ou pertes liés aux résultats techniques découlant des écarts entre les rendements réels et attendus des placements et les fluctuations des marchés réels et attendus relativement aux actifs auxquels sont adossés les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement. Dans la majorité des secteurs, les rendements attendus des placements qui sont pris en compte dans l'évaluation de la provision sont mis à jour tous les trimestres afin de refléter les fluctuations du marché. Leur incidence est également prise en compte dans les profits et pertes liés aux résultats techniques. En outre, cette catégorie comprend l'effet des variations du taux de change dans la mesure où elles sont mesurées individuellement. Les profits liés aux résultats techniques ne tiennent pas compte des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au cours de la période visée, qui sont présentées sous « Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses ».

En 2016, les pertes au titre des résultats techniques découlaient essentiellement de l'incidence défavorable des fluctuations de taux d'intérêt, des résultats techniques défavorables des garanties de fonds distincts et des résultats techniques défavorables des titulaires de contrats. L'incidence défavorable de la réduction des écarts de taux des obligations de sociétés aux États-Unis et au Canada, partiellement compensée par l'incidence favorable de la réduction des écarts de swaps au Canada, a contribué à l'incidence défavorable des fluctuations de taux d'intérêt. Ces pertes ont été partiellement compensées par les résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général. En 2015, les pertes au titre des résultats techniques découlaient essentiellement des résultats techniques défavorables liés aux placements sur le passif du fonds général, attribuable à l'incidence du recul des prix des marchandises sur nos placements pétroliers et gaziers et des résultats techniques défavorables.

Les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses reflètent l'effet sur le résultat des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses d'évaluation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et des autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice et ne s'inscrivant pas dans le cours normal des activités. Toutes les modifications apportées aux méthodes ou hypothèses ayant une incidence sur les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement sont indiquées sous « Services généraux et autres ». L'incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur le résultat attribuable aux actionnaires avant impôts a été une charge de 610 millions de dollars en 2016 par rapport à une charge de 590 millions de dollars en 2015. La charge de 610 millions de dollars en 2016 découle principalement de l'examen triennal de l'assurance soins de longue durée aux États-Unis, des mises à jour des hypothèses de réinvestissement économique et des mises à jour des taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire au Japon, partiellement compensés par les répercussions des mises à jour des hypothèses sur l'incidence et l'utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis. La note 8 des états financiers consolidés détaille les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

L'incidence des éléments déclarés en 2016 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait des profits liés à la vente d'obligations désignées comme disponibles à la vente et un profit lié à la reprise d'éventualités fiscales, partiellement compensés par le coût prévu des couvertures d'actions à grande échelle et une mise à jour des hypothèses relatives au calendrier de versement des impôts et taxes liées à l'évaluation des provisions mathématiques. L'incidence des éléments déclarés en 2015 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait le coût prévu des couvertures d'actions à grande échelle.

Les éléments déclarés dans les secteurs au titre des mesures prises par la direction sont principalement attribuables à des mesures ayant trait à des unités administratives en particulier. Les éléments déclarés en 2016 au titre des mesures prises par la direction au Canada englobaient les frais d'intégration liés à l'acquisition de la Standard Life. Les éléments déclarés en 2016 au titre des mesures prises par la direction aux États-Unis incluaient des frais de restructuration et de dépréciation liés à l'arrêt des nouvelles souscriptions de notre produit d'assurance soins de longue durée destiné aux particuliers. Les éléments déclarés en 2015 au titre des mesures prises par la direction au Canada englobaient les frais d'intégration et les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de la Standard Life. Les éléments déclarés en 2015 au titre des mesures prises par la direction aux États-Unis incluaient les frais d'intégration et les coûts d'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance.

Le résultat découlant des fonds excédentaires traduit les rendements réels des actifs soutenant l'excédent (capitaux propres) de la Société. Ces actifs sont constitués d'un portefeuille diversifié, et les rendements fluctuent en fonction des catégories d'actifs sous-jacents.

La catégorie « Divers » reflète les éléments du résultat avant impôts qui ne sont inclus dans aucun autre élément de l'état de la provenance du résultat, notamment l'incidence des participations ne donnant pas le contrôle.

Les impôts sur le résultat représentent les charges d'impôts sur le résultat en fonction des différents taux d'imposition dans les territoires où Manuvie exerce ses activités. En 2016, des avantages fiscaux ont été réalisés dans les Services généraux et autres et la division américaine par suite de la fin de plusieurs années d'imposition aux États-Unis.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie a augmenté, pour passer de 2 191 millions de dollars à l'exercice précédent à 2 929 millions de dollars pour l'exercice complet de 2016.

Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de \$ CA)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 240 \$	1 494 \$	2 224 \$	120 \$	5 078 \$
Incidence des affaires nouvelles	460	(177)	(190)	(65)	28
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	(433)	103	(1 105)	(417)	(1 852)
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	5	(21)	(152)	(427)	(595)
Résultat découlant des fonds excédentaires	146	353	533	(548)	484
Divers	(34)	(16)	(10)	42	(18)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 384 \$	1 736 \$	1 300 \$	(1 295)\$	3 125 \$
(Charge) recouvrement d'impôts	(243)	(250)	(166)	463	(196)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 141 \$	1 486 \$	1 134 \$	(832)\$	2 929 \$

Exercice clos le 31 décembre 2015 (en millions de dollars)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 062 \$	1 473 \$	2 043 \$	107 \$	4 685 \$
Incidence des affaires nouvelles	245	(168)	(136)	(43)	(102)
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	(176)	(741)	(411)	75	(1 253)
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	(7)	(112)	(68)	(1 038)	(1 225)
Résultat découlant des fonds excédentaires	159	297	488	(528)	416
Divers	(4)	10	(17)	9	(2)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 279 \$	759 \$	1 899 \$	(1 418)\$	2 519 \$
(Charge) recouvrement d'impôts	(174)	(279)	(439)	564	(328)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 105 \$	480 \$	1 460 \$	(854)\$	2 191 \$

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque au 31 décembre 2016 sera divulguée ultérieurement.

Conseil d'administration

En date du 13 février 2017

L'année indiquée correspond à l'année de la première élection de l'administrateur au conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Richard B. DeWolfe

Président du conseil
Manuvie
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2004

Donald A. Guloien

Président et chef de la direction
Manuvie
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2009

Joseph P. Caron

Directeur et fondateur
Joseph Caron Incorporated
West Vancouver (Colombie-Britannique),
Canada
Administrateur depuis : 2010

John M. Cassaday

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 1993

Susan F. Dabarno

Administratrice de sociétés
Bracebridge, (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2013

Sheila S. Fraser

Administratrice de sociétés
Ottawa (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2011

Luther S. Helms

Fondateur et conseiller
Sonata Capital Group
Paradise Valley (Arizona), États-Unis
Administrateur depuis : 2007

Tsun-yan Hsieh

Président du conseil
Linhart Group Pte Ltd.
Singapour, Singapour
Administratrice depuis : 2011

P. Thomas Jenkins

Président du conseil
OpenText Corporation
Canmore (Alberta), Canada
Administrateur depuis : 2015

Pamela O. Kimmet

Directrice des ressources humaines
Cardinal Health, Inc.
Atlanta, Géorgie, États-Unis
Administratrice depuis : 2016

Donald R. Lindsay

Président et chef de la direction
Teck Resources Limited
Vancouver (Colombie-Britannique),
Canada
Administrateur depuis : 2010

John R.V. Palmer

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2009

C. James Prieur

Administrateur de sociétés
Chicago (Illinois), États-Unis
Administrateur depuis : 2013

Andrea S. Rosen

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2011

Lesley D. Webster

Présidente
Daniels Webster Capital Advisors
Naples (Floride), États-Unis
Administratrice depuis : 2012

Membres de la haute direction

En date du 13 février 2017

Donald A. Guloien

Président et chef de la direction

Craig R. Bromley

Vice-président directeur principal et
directeur général, Division américaine

Steven A. Finch

Vice-président directeur et
actuaire en chef

Gregory A. Framke

Vice-président directeur,
chef des systèmes d'information

James D. Gallagher

Vice-président directeur,
chef du contentieux

Gretchen H. Garrigues

Vice-présidente directrice et
chef mondiale du marketing

Rocco (Roy) Gori

Vice-président directeur principal et
directeur général, Division Asie

Marianne Harrison

Vice-présidente directrice principale
et directrice générale,
Division canadienne

Scott S. Hartz

Vice-président directeur,
Placements du fonds général

Rahim Hirji

Vice-président directeur et
chef de la gestion des risques

Stephani E. Kingsmill

Vice-présidente directrice,
Ressources humaines

Linda P. Mantia

Vice-présidente directrice principale et
chef de l'exploitation

Timothy W. Ramza

Vice-président directeur principal et
chef de l'innovation

Stephen B. Roder

Vice-président directeur principal et
chef des finances

Kai R. Sotorp

Vice-président directeur,
chef mondial de Gestion de
patrimoine et d'actifs

Warren A. Thomson

Vice-président directeur principal et
chef des placements

Coordonnées

Siège social

Société Financière Manuvie

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 926-3000

Division canadienne

Bureau principal

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Assurance collective

25 Water Street South
Kitchener (Ontario) N2G 4Z4
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Assurance individuelle

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : 519 747-7000

International Group Program

200 Berkeley Street, B - 0316
Boston, MA 02117
É.-U.
Téléphone : 617 572-6000

International Group Program – Europe John Hancock International Services S.A.

270-272, avenue de Tervuren
Bruxelles B-1150 Belgique
Téléphone : +32 02 775-2940

Investissements Manuvie

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Banque Manuvie du Canada

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Services-conseils Manuvie

1235 North Service Road West
Oakville (Ontario) L6M 2W2
Canada
Téléphone : 905 469-2100

Marchés des groupes à affinités

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Manuvie Québec

1245, rue Sherbrooke Ouest, 17^e étage
Montréal (QC) H3G 1G3
Canada
Tél. : 514 499-7999

Division américaine

John Hancock Financial

Siège social et Gestion de patrimoine É.-U.

601 Congress Street
Boston, MA 02210
É.-U.
Téléphone : 617 663-3000

Assurance-É.-U.

197 Clarendon Street
Boston, MA 02117
É.-U.
Téléphone : 617 572-6000

Division Asie

Bureau principal

10/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5888

Cambodge

Manulife (Cambodia) PLC

8/F, Siri Tower,
104 Russian Federation Boulevard
Sangkat Toeuk Laak I, Khan Toul Kork,
Phnom Penh Cambodge
Téléphone : 855 23 965 999

Chine

Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd.

6/F, Jin Mao Tower
88 Century Boulevard
Pudong New Area
Shanghai 200121
République populaire de Chine
Téléphone : +86 21 2069-8888 /
+ 86 21 2069-8930

Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.

3/F, South Block, Winland
International Financial Centre
No. 7 Financial Street
XiCheng District
Beijing 100033
République populaire de Chine
Téléphone : +86 10 6657-7777

Hong Kong

Manulife (International) Limited

22/F, Tower A,
Manulife Financial Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5600

Manulife Provident Funds Trust Company Limited

22/F, Tower A,
Manulife Financial Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5600

Macao

Manulife (International) Limited

Avenida De Almeida Ribeiro No. 61
Circle Square, 14 andar A
Macao
Téléphone : +853 8398-0388

Indonésie

PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia

Sampoerna Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav 45 - 46
South Tower
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +62 21 2555-7788

Japon

Manulife Life Insurance Company

30th floor, Tokyo Opera City
3-20-2 Nishi Shinjuku, Shinjuku-ku,
Tokyo 163-1430 Japon
Téléphone : +81 3 6331-7000

Malaisie

Manulife Holdings Berhad

Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490 Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Philippines

The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.

LKG Tower, 16/F
6801 Ayala Avenue
Makati City 1226
Philippines
Téléphone : +63 2 884-5433

Singapour

Manulife (Singapore) Pte Ltd.

51 Bras Basah Road
#09-00 Manulife Centre
Singapour 189554
Téléphone : +65 6737-1221

Thaïlande

Manulife Insurance (Thailand) Public Co. Ltd.

Manulife Place
364/30 Sri Ayudhaya Road
Rajthevi, Bangkok 10400
Thaïlande
Téléphone : +66 2 246-7650

Vietnam

Manulife (Vietnam) Limited

Manulife Plaza
75 Hoang Van Thai Street
Tan Phu Ward, District 7
Hô Chi Minh-Ville
Vietnam
Téléphone : +84 8 5416-6888

Division de réassurance IARD

Manulife Re

Manufacturers P&C Limited
The Goddard Building
Haggatt Hall
St. Michael, BB-11059
Barbade, Antilles
Téléphone : +246 228-4910

Division des placements

Gestion d'actifs Manuvie limitée

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 852-2204

Manulife Asset Management (US) LLC

197 Clarendon Street
Boston, MA 02116
É.-U.
Téléphone : 617 375-1500

Manulife Asset Management (Asia), Une division de Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited

16/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay Hong Kong
Téléphone : +852 2910-2600

Manulife Asset Management (Japan) Ltd.

15/F Marunouchi Trust Tower North
Building
1-8-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0005 Japon
Téléphone : +81 3 6267-1955

PT Manulife Aset Manajemen Indonesia

31/F, South Tower, Sampoerna
Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav. 45-46
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +6221 2555-7788

Manulife Asset Management Services Berhad

16 th Floor, Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang,
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490 Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Manulife Asset Management (Singapour) Pte. Ltd.

51 Bras Basah Road
#11-02 Manulife Centre
Singapour 189554
Téléphone : +65 6501-5411

Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd.

6/F, No. 89, Sungren Road,
Taipei 11073
Taiwan, République de Chine
Tel : +886 2 2757 5969

Manulife Asset Management (Thailand) Co., Ltd.

6/F, Manulife Place
364/30 Sri Ayudhaya Road, Rajthevi
Bangkok, 10400 Thaïlande
Téléphone : +66 2 246-7650

Manulife Asset Management (Vietnam) Co. Ltd.

4/F, Manulife Plaza, 75 Hoang Van Thai,
Tan Phu Ward, District 7,
Ho Chi Minh-Ville, Vietnam
Téléphone : +84 8 5416 6777

Manulife Asset Management (Europe) Limited

One London Wall
Londres, EC2Y 5EA
Royaume-Uni
Téléphone : +44 20 7256-3500

Manuvie Capital

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 852-7381

Division des placements hypothécaires

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 1 800 286-1909 (Canada)
1 800 809-3082 (États-Unis)

NAL Resources Management Limited

550 6th Avenue S.W.
Suite 600
Calgary (Alberta) T2P 0S2
Canada
Téléphone : 403 294-3600

Division de l'immobilier

250 Bloor Street East
15th Floor
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 926-5500

Hancock Natural Resource Group

197 Clarendon Street
C-08-99
Boston, MA 02116-5010
É.-U.
Téléphone : 617 747-1600

Glossaire

Actifs dépréciés : prêts hypothécaires, titres d'emprunt et autres titres de placement en souffrance lorsqu'un recouvrement devient improbable.

Actifs financiers disponibles à la vente : actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni comme prêts et créances, ni comme placements détenus jusqu'à l'échéance, ni comme actifs détenus à des fins de transaction.

Actifs gérés et administrés : mesure de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement.

Assurance soins de longue durée (SLD) : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes atteintes d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

Assurance vie universelle : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

Assurance vie universelle à capital variable : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts).

Coûts d'acquisition différés : coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (principalement la rémunération des agents), qui sont inscrits aux états de la situation financière consolidés de la Société et qui sont amortis par imputation aux résultats sur une période définie.

Couvertures de flux de trésorerie : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'une prise ferme non comptabilisée, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

Cumul des autres éléments du résultat global : composante distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprend les profits et pertes nets latents sur les titres disponibles à la vente, les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie et les profits et pertes de change latents. Ces éléments ont été comptabilisés comme autres éléments du résultat global et peuvent être ensuite reclassés en résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat global comprend également une réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui est

comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ne sera jamais reclassée en résultat net.

Dépréciation durable : dépréciation inscrite si l'institution ne s'attend pas à ce que la juste valeur du titre se rétablisse avant son échéance ou la date prévue de sa vente.

En devises constantes : les montants présentés en devises constantes sont établis en appliquant les taux de change du plus récent trimestre à toutes les périodes antérieures.

En vigueur : se dit des contrats qui sont actifs.

Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) : ratio entre les fonds propres disponibles d'une société d'assurance vie et les fonds propres qu'elle doit maintenir, selon les calculs effectués conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Normes internationales d'information financières (IFRS) : normes de comptabilité internationales qui, le 1^{er} janvier 2011, ont remplacé au Canada les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Opération de couverture : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

Couverture à grande échelle : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

Couverture dynamique : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

Passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement : montant mis de côté aujourd'hui, auquel s'ajoutent les primes et les revenus de placement futurs prévus, qui permettra de s'acquitter des frais et des obligations prévus futurs liés aux titulaires de contrats et qui constitue une marge de sécurité par rapport aux hypothèses. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

Poids des affaires nouvelles : frais engagés initialement à la souscription d'un contrat d'assurance qui ont une incidence négative immédiate sur la situation financière de la Société. Il est prévu que ces frais initiaux seront amortis par le revenu (primes, revenu de placement, etc.) engendré pendant la durée du contrat.

Primes et dépôts : mesure de la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes et dépôts » des comptes de résultat consolidés, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (dépôts des titulaires de contrats), iii) dépôts dans les contrats de placement, iv) dépôts dans les fonds communs de placement, v) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, vi) équivalents primes pour les contrats

d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et viii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Provisions pour écarts défavorables (PPÉD) : sommes contenues dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement par mesure de prudence en cas de détérioration de la situation réelle par rapport aux meilleures hypothèses. Ces PPÉD se transforment en résultat au fil du temps et la reprise des marges représente le flux de résultat prévu futur.

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

Rente à capital variable : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

Résultat tiré des activités de base : mesure visant à aider les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

Résultats techniques : coût réel découlant d'éventualités telles que la mortalité, les déchéances et la morbidité pour une période visée, comparativement au coût estimé selon les meilleures hypothèses d'évaluation pour cette même période.

Les souscriptions, les apports bruts et les apports nets sont calculés selon le type de produit :

Apports bruts : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels.

Apports nets : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie qui correspond aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite et de produits d'épargne-retraite collectifs, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels.

Assurance collective : Les souscriptions comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Assurance individuelle : Les nouvelles primes annualisées représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. Les primes uniques sont pondérées à 10 % et consistent en une prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage.

Autres services de gestion de patrimoine : Les souscriptions comprennent les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels de la Société.

Total des fonds propres : capitalisation à la fois non garantie et permanente. Comprend le total de l'avoir (à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie), les passifs liés aux actions privilégiées et les instruments de capitaux propres. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Valeur comptable par action : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Valeur des affaires nouvelles (« VAN ») : variation de la valeur économique pour les actionnaires découlant des souscriptions au cours de la période. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs, comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et celles de la Banque Manuvie.

Valeur garantie : habituellement inhérente aux produits de rente à capital variable, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrats qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

Valeur intrinsèque : mesure de la valeur procurée aux actionnaires intégrée à l'état de la situation financière courant de la Société, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures.

Information aux actionnaires

SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) Canada M4W 1E5
Téléphone : 416 926-3000
Télécopieur : 416 926-5454
Site Web : www.manuvie.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 4 mai 2017, à 11 heures au salon International, au 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1E5, Canada.

BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

Bourse de Toronto (MFC)
Bourse de New York (MFC)
Bourse de Hong Kong (945)
Bourse des Philippines (MFC)

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com.
Télécopieur : 416 926-6285
Courriel : investor_relations@manuvie.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts, soit la Société de fiducie CST au Canada et Computershare Inc. aux États-Unis.

Pour régler tout autre point touchant les actionnaires, nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie, par téléphone au 1 800 795-9767, poste 221022 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 416 926-3000, poste 221022 (ailleurs dans le monde), par télécopieur au 416 926-3503 ou par courriel à l'adresse shareholder_services@manuvie.com.

Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter le site www.manuvie.com pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

AGENTS DES TRANSFERTS

Canada

Société de fiducie CST
C. P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Canada
Numéro sans frais : 1 800 783-9495
Appels à frais virés : 416 682-3864
Courriel : inquiries@canstockta.com
Site Web : www.canstockta.com
La Société de fiducie CST a également des succursales à Toronto, à Vancouver et à Calgary.

États-Unis

Computershare Inc.
P.O. Box 30170
College Station, TX, États-Unis 77842-3170
Numéro sans frais : 1 800 249-7702
Appels à frais virés : 201 680-6578
Courriel : web.queries@computershare.com
Site Web : www.computershare.com/Investor

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wan Chai, Hong Kong
Téléphone : 852 2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk
Site Web : www.computershare.com/Investor

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
Ground Floor, West Wing
GPL (Grepalife) Building,
221 Senato Gil Puyat Avenue
Makati City, Grand Manille
Philippines
Téléphone : 632 318-8567;
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com
Site Web : www.rcbc.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

DIVIDENDES DE LA SFM

Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2015 et 2016

	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action (\$ CA)
Exercice 2016			
Quatrième trimestre	22 février 2017	20 mars 2017	0,205 \$
Troisième trimestre	22 novembre 2016	19 décembre 2016	0,185 \$
Deuxième trimestre	16 août 2016	19 septembre 2016	0,185 \$
Premier trimestre	17 mai 2016	20 juin 2016	0,185 \$
Exercice 2015			
Quatrième trimestre	24 février 2016	21 mars 2016	0,185 \$
Troisième trimestre	24 novembre 2015	21 décembre 2015	0,17 \$
Deuxième trimestre	18 août 2015	21 septembre 2015	0,17 \$
Premier trimestre	20 mai 2015	19 juin 2015	0,17 \$

Date de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2017*

* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Date de clôture des registres

Actions ordinaires et privilégiées	Date de versement Actions ordinaires	Actions privilégiées
22 février 2017	20 mars 2017	19 mars 2017
16 mai 2017	19 juin 2017	19 juin 2017
22 août 2017	19 septembre 2017	19 septembre 2017
21 novembre 2017	19 décembre 2017	19 décembre 2017

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie est un groupe mondial et chef de file des services financiers qui aide les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en accordant la priorité à leurs besoins et en leur fournissant de bonnes solutions et recommandations. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis et Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2016, elle comptait environ 35 000 employés, 70 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 22 millions de clients. À la fin de décembre 2016, son actif géré et administré se chiffrait à 977 milliards de dollars (728 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle a versé à ses clients près de 26 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». Manuvie est présente sur Twitter sous le nom @ManulifeNews ainsi que sur Internet aux adresses www.manuvie.com et www.johnhancock.com.

